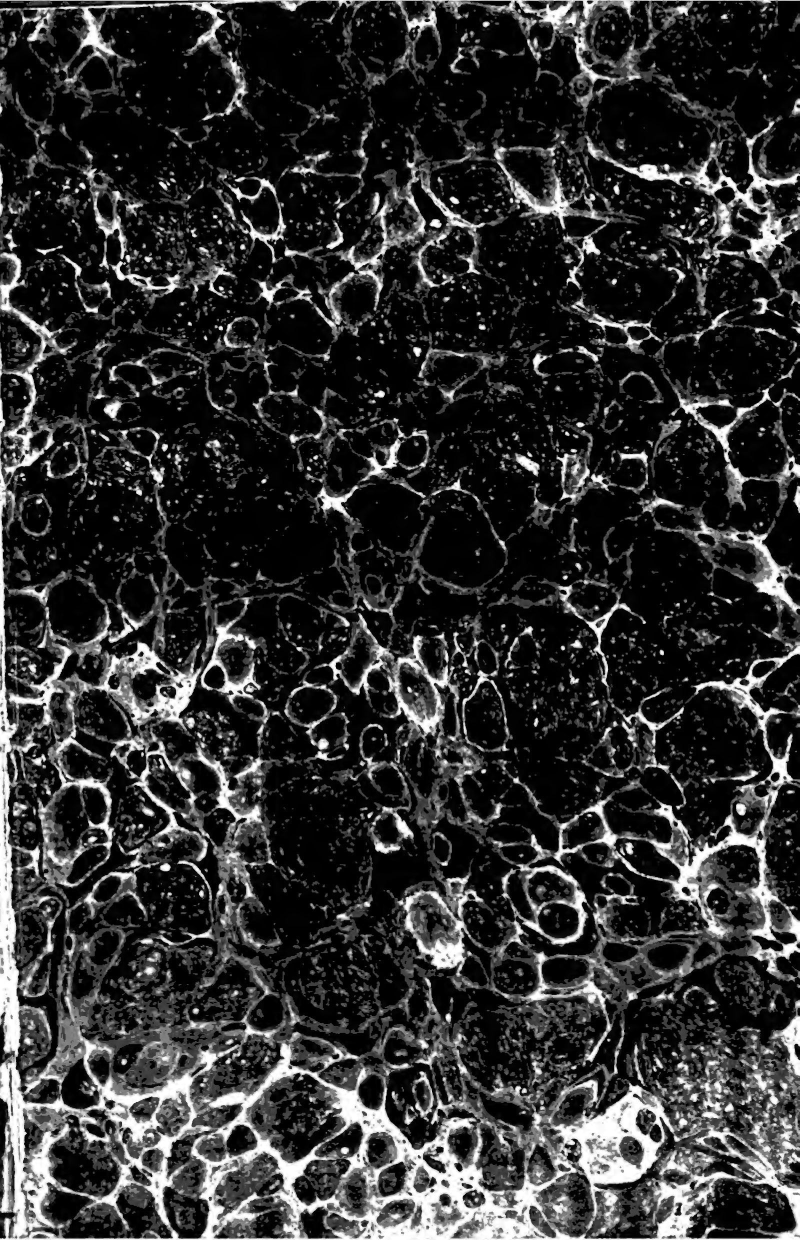

DURDANS



MÉMOIRES ET SOUVENIRS
SUR LA COUR DE BRUXELLES
ET SUR LA SOCIÉTÉ BELGE.

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

SUR LA COUR DE BRUXELLES

ET SUR LA SOCIÉTÉ BELGE.

MÉMOIRES ET SOUVENIRS

SUR LA

COUR DE BRUXELLES

ET SUR

LA SOCIÉTÉ BELGE,

DEPUIS L'ÉPOQUE DE MARIE-THÉRÈSE JUSQU'A NOS JOURS,

PUBLIÉS

PAR P. ROGER,

ancien Sous-Préfet, et

CH. DE CH.,

Professeur émérite de rhétorique.

Bruxelles.

CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

1856.

Lessines. — Imp. de Janssens-Deffossé.

AVANT-PROPOS.

—

« Je vous fais voir l'envers des événements
» que l'histoire ne montre pas ; l'histoire n'étale
» que l'endroit. Les Mémoires ont l'avantage
» de présenter l'un et l'autre côté du tissu ; sous
» ce rapport, ils peignent mieux l'humanité. »
(CHATEAUBRIAND).

La domination espagnole a laissé des traces durables sur le sol belge. Les habitudes religieuses, les monuments et les mœurs le témoignent assez. Associées pendant plusieurs siècles à la bonne comme à la mauvaise fortune de la maison d'Espagne, les provinces belges, plus d'une fois, négligèrent, pour lui rester fidèles, l'occasion d'assurer leur indépendance.

L'influence religieuse fut l'élément décisif sur lequel la domination espagnole s'appuyait. Vainement la noblesse belge, souvent humiliée par les agents de la cour de Madrid, tenta de résister à l'oppression étrangère; la puissance cléricale, d'inébranlables croyances et le duc d'Albe — ce Simon de Montfort du XVIme siècle — furent plus forts que le cri de liberté.

Les Pays-Bas hollandais avaient fondé un gouvernement national en délaissant le catholicisme; les Belges, eux, gardèrent leurs traditions religieuses, se condamnant à ne point s'appartenir, subissant la volonté, les caprices de la maison d'Espagne, en attendant que la loi suprême leur vint du fond de l'Allemagne.

Cette situation eut un autre résultat. Si la Belgique se trouvait associée à l'éclat et à la grandeur de la monarchie espagnole, elle se condamnait aussi à déchoir avec elle. Prospère et pleine de fierté lorsque Charles-Quint, remplissant l'Europe entière du bruit de son nom, entretenait ses armées et ses flottes avec les trésors d'un monde nouveau, la Belgique recevait, plus tard, garnison française, le lendemain d'une bataille perdue sur son sol par les troupes espagnoles.

Toutes les péripéties de la guerre de la Succession pesèrent sur les provinces belges. L'Europe s'accoutuma, dès ce temps-là, à se demander à quel prince, à quel pays la Belgique serait dévolue, le lendemain d'une bataille ou à la veille d'un traité de paix. Pour l'Espagne et pour l'Autriche, plus tard, ce pays finit par ne plus être compté que comme un précieux appoint dans les grandes transactions de l'Europe; et, pendant plusieurs siècles, on put dire souvent dans le conseil des rois : « Cédera-t-on les Pays-Bas méridionaux, ou bien sera-ce le Milanais? »

Mais combien furent glorieux et empreints d'une véritable splendeur les premiers temps de la domination espagnole dans les Pays-Bas! Tout ce fier héritage de la maison de Bourgogne, ce grand nom de Charles-Quint, cette opulence des vieilles cités flamandes — dont on doute presque quelquefois aujourd'hui — avaient placé les Belges au nombre des peuples qui comptent dans le monde et dans l'histoire. Un siècle après la mort de Charles-

Quint, on vit encore le cardinal Infant, gouverneur général des Pays-Bas, conduire une armée en Picardie, prendre le Catelet et Corbie, pousser ses troupes jusqu'à Pontoise et jeter l'effroi dans Paris. Dans ces temps, déjà loin de nous, Turenne, mécontent de la cour de France, marchait sous les bannières espagnoles, et, l'année d'après, on voyait le grand Condé traiter, à son tour, avec la maison d'Espagne.

Que devint, depuis, toute cette gloire et cet immense héritage légué par Charles-Quint? L'histoire nous l'apprend. La grande guerre des Pays-Bas dura quatre-vingts ans et ruina l'Espagne; ce pays y perdit sa supériorité dans le monde, ses trésors et ses vieilles bandes formées des plus vaillants soldats; la fortune et la gloire — les inconstantes qu'elles sont — se rangèrent sous d'autres drapeaux.

La possession des Pays-Bas méridionaux passe alors à la maison d'Autriche. Le marquis de Prié et quelques autres méconnaissent, à la fois, le caractère belge et les lois de l'équité; mais le prince Charles de Lorraine fait bénir une administration tutélaire, et on confond bientôt ce nom adoré avec le grand nom de Marie-Thérèse. Puis, archiducs et ministres autrichiens quittent Bruxelles, et la Belgique voit sur son sol les poudreux uniformes des soldats républicains, Dumouriez qui les conduit et, à sa suite, la fleur de ces Jacobins de Paris pour qui Danton a pris les proportions d'un demi-dieu. Jemmapes, Nerwinde, Fleurus! Bonaparte consul, Napoléon empereur! La victoire et ce dernier ont marché au pas de charge. Joséphine, Hortense, Marie-Louise viennent tour à tour au château de Laeken. Et après les grandeurs napoléoniennes, la cour du roi des Pays-Bas, Guillaume I[er]. Lord Wellington vient alors à Bruxelles, où il quitte

le bal pour le champ de bataille de Waterloo; l'empereur Alexandre apparait, à son tour, au premier plan.

Chaque révolution amène ainsi dans cette capitale des hôtes nouveaux, et ils sont de ceux auxquels la destinée des provinces belges est, pour ainsi parler, identifiée. En moins de vingt-cinq ans — depuis 1791, temps où les grenadiers hongrois de Benjowski tenaient garnison à Bruxelles, jusqu'en 1815, époque où la Belgique eut son roi à la Haye — nous verrons la Place-Royale servir successivement de lieu de parade aux soldats de l'Autriche, aux républicains de Dumouriez, à des détachements de la vieille Garde et aux mameluks de Napoléon; puis aux Prussiens et aux Horses-guards anglais; là retentirent à la fois, après la grande journée de Waterloo, le pibroc des montagnes des régiments écossais, le clairon sonore des hussards de Brunswick au panache noir, le fifre des troupes hanovriennes et le tambour des bataillons hollandais.

Ces courts préliminaires doivent suffire, et le plan de ce livre ne réclamait pas ici d'autres développements. Recherchons maintenant dans quelles conditions l'influence étrangère réagit sur la société belge; quels étaient les mœurs et les usages de l'ancienne cour de Bruxelles; comment vivaient au fond des Flandres, en Hainaut, au pays de Liége et de Namur, les grands seigneurs, les bons gentilshommes et la bourgeoisie d'autrefois. Nous consacrerons un chapitre de l'ouvrage à la cour des princes-évêques de Liége, et nous rappellerons volontiers dans nos récits les titres de gloire du champ de bataille, le plus noble héritage et souvent le seul, aujourd'hui, de beaucoup de familles belges d'ancienne extraction. Nous n'oublierons pour cela ni les célèbres gardes wallonnes, ni ces braves dragons de Latour dont la valeur devint proverbiale et qui comptèrent pour colonels des princes

de Ligne, des d'Arenberg, des d'Ursel et des Baillet-Latour.

C'est par des études et des investigations de ce genre qu'avec un cadre moins sérieux que l'histoire proprement dite ne le comporterait, on peut arriver à ressaisir, dans ce grand mouvement des esprits et des temps, le développement des mœurs élégantes et polies qui formèrent toujours chez les peuples civilisés une part essentielle du caractère national.

I

LA COUR DE BRUXELLES

AVANT L'ARRIVÉE DU PRINCE CHARLES DE LORRAINE.

CHAPITRE PREMIER.

Gouvernement de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle. — Le premier ministre et le confesseur de l'archiduc. — Portrait de l'infante Isabelle. — Palais des archiducs. — Composition de la cour — Le marquis de Spinola. — Différend entre les archiducs et le roi Louis XIII. — Ambassade en France du prince de Ligne. — Magnificence de ce gentilhomme. — Marie de Médicis et Gaston d'Orléans à Bruxelles. — Description de l'appartement de Marie de Médicis au palais de l'archiduc. — On parle espagnol à la cour de Bruxelles. — Priviléges accordés aux Espagnols dans les Pays-Bas. — Alliances en Espagne de la noblesse belge. — Familles espagnoles établies dans les Pays-Bas. — Les Maelcamp, les Garcia de la Vega, les del Marmol, les Arazola de Onate, les d'Alcantara, les Villegas, les la Serna, les Peralta, etc., etc. — Fondation d'un hôpital à Bruxelles par Augustin Pacheco, gentilhomme espagnol. — Séjour de Christine, reine de Suède, à Bruxelles. — Elle s'y rencontre avec le grand Condé. — Elle embrasse secrètement le catholicisme dans le cabinet de l'archiduc Albert. — Ses réceptions à l'hôtel d'Egmont. — Le cardinal infant, l'archiduc Léopold et don Juan d'Autriche succèdent à l'archiduc Albert et à l'infante Isabelle. — Administration du comte de Monterey. — Anvers a d'immenses relations avec l'Espagne. — Sa splendeur. — Opulence de Simon Rodriguez d'Evora. — Les Vockers, les Fugger et les Velserfont le négoce à Anvers et deviennent les Rothschild de leur temps. — L'Electeur de Bavière, Maximilien-Emmanuel, gouverneur des Pays-Bas. — Sa popularité. — L'Electrice va tirer à l'arbalète avec les arquebusiers du Grand-Serment. — Ses différends avec les gentilshommes belges pour le cérémonial de la cour. — Singulière démarche du prince de Hornes auprès du maréchal de Merode-Westerloo. — L'Electeur rebâtit le château de Boitsfort. — Il est dépouillé de ses Etats. — Les Pays-Bas passent à la maison d'Autriche.

Le gouvernement de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle eut dans les Pays-Bas tout le caractère d'une ère réparatrice. Pour retenir les Belges dans les liens du catholicisme et s'assurer de leur fidélité, le duc d'Albe avait fait son office, et la hache du bourreau put alors dispenser des voies de la persuasion; mais on ne gouverne pas longtemps avec l'échafaud ; et après les rigueurs et le sang répandu, la clémence devient un besoin. Cette inspiration d'une saine politique avait amené l'archiduc Albert et l'infante Isabelle dans les Pays-Bas, à la fin du XVIme siècle; ils restèrent l'un et l'autre fidèles au sentiment qui avait dicté le choix du roi Philippe II, et leur administration fut bénie.

Le palais et l'entourage de l'archiduc Albert à Bruxelles offrirent tout le caractère d'une cour espagnole. Le premier ministre et le confesseur du prince étaient les personnages les plus importants de tous ceux qui approchaient l'archiduc, et on retrouvait autour de lui ces traditions graves et religieuses puisées dans les souvenirs de l'Escurial, où les influences cléricales régnaient sans partage. Avant son mariage avec la fille de Philippe II, l'archiduc avait été cardinal ; dans ce temps-là, on voyait des princes de l'Église commander les armées ou bien prendre femme quand la raison d'État ou des convenances de famille exigeaient que la cour de Rome rendit au monde l'homme qu'elle avait pourvu d'un chapeau de cardinal.

L'archiduc Albert fut un prince équitable, instruit, plein de prudence; il parlait l'allemand, sa langue maternelle, l'espagnol, l'italien et la langue latine ; fort versé dans les sciences mathématiques, laborieux, affable, car il donnait audience au paysan comme au gentilhomme, ce prince savait se montrer impénétrable pour ceux qui l'entouraient, parlant peu comme tous les princes de sa maison, sachant porter dans les affaires l'empire de la réflexion et une rare persistance. On a reproché à l'archiduc Albert des rigueurs extrêmes contre quelques hérétiques; juger ce prince sur ce point avec les idées philosophiques de notre temps serait, à coup sûr, porter dans les études historiques une pensée peu loyale. « Transporter dans les siècles reculés, dit Montesquieu, » toutes les idées du siècle où l'on vit, c'est des sources de l'er- » reur celle qui est la plus féconde. A ces gens qui veulent ren- » dre modernes tous les siècles anciens, je dirai ce que les prêtres » d'Egypte dirent à Solon: *O Athéniens! vous n'êtes que des* » *enfants!* »

Isabelle Claire Eugénie, infante d'Espagne, fut mariée à l'archiduc Albert en 1598. Elle avait un air de majesté et d'ineffable douceur qui entrainait vers elle. On la respectait et on l'aimait. Douée d'un grand fond de charité, elle répandit autour d'elle d'innombrables bienfaits. Sa piété, ses pratiques religieuses n'em-

péchaient point qu'elle parût aux tournois et dans les carrousels. Elle aimait fort la chasse et montait à cheval avec une grâce exquise. Dans l'année 1615, elle fit l'honneur aux bourgeois de Bruxelles de la confrérie du Grand-Serment d'aller tirer avec eux à l'arbalète; elle abattit l'oiseau placé sur la tour de l'église du Sablon ; on la proclama reine du Serment et elle fut reconduite dans son palais au milieu des acclamations publiques. L'infante eut plus de popularité encore que l'archiduc, et toujours on la vit s'employer à accroître la réputation et l'influence du prince son époux.

Le palais des archiducs était situé à quelques pas du sol sur lequel nous voyons aujourd'hui l'église de Caudenberg. Il fut détruit par les flammes en 1731. L'appartement de l'archiduc formait le premier étage ; l'infante occupait le second, les hommes se trouvant rigoureusement séparés de l'habitation des femmes de la cour. On eût dit un de ces anciens monastères à la mode d'Espagne, comme les annales bénédictines en décrivent quelquefois. Quand l'infante se rendait en public à la messe dans la grande chapelle du palais, l'archiduc lui donnait la main jusqu'à son dais de damas rouge. Un parc magnifique, situé dans les dépendances du palais, offrait des jardins ravissants, des allées tapissées de mousse, des volières et des eaux jaillissantes, avec force daims, biches et cerfs. Lorsque la neige venait à tomber dans le parc, les cavaliers y conduisaient les dames dans de légers traîneaux. Les écuries de l'archiduc renfermaient trente carrosses, un grand nombre de chevaux et de mules espagnoles. Deux cents hallebardiers allemands et bourguignons formaient la garde du palais.

Du temps du cardinal Bentivoglio, alors nonce apostolique à Bruxelles, et qui nous a laissé quelques détails curieux sur la cour de l'archiduc Albert, l'office de grand-maître de l'hôtel était confié au comte d'Agnouër, gentilhomme espagnol de haute considération ; il était en même temps grand-chambellan et capitaine des arquebusiers. Le comte de Solre, de la maison de Croy, cheva-

lier de la Toison d'or, tenait l'office de grand-écuyer; don Pierre de Tolède était grand-aumônier et ambassadeur des archiducs en cour de Rome; le baron de Barbançon, de la maison de Ligne, avait la capitainerie des archers; le comte de Berghes commandait les hallebardiers.

La première dame de l'infante était alors M[me] Jeanne de Chassencourt, d'une noble famille de France; elle avait suivi en Espagne la reine Isabelle, mère de l'infante, et, depuis, on l'avait attachée à la cour des Pays-Bas; fort âgée alors, elle déléguait souvent son service à sa nièce, M[lle] Livie de Chassencourt, femme accomplie, dont on citait le mérite et la rare beauté. A table, la coupe était toujours présentée à l'infante par une dame de très-grande condition; les gentilshommes de l'archiduc étaient tous de la première noblesse; on comptait parmi eux des princes et des chevaliers de la Toison d'or.

Le marquis de Spinola joua un rôle considérable à la cour des archiducs et s'y trouva en possession des plus grands honneurs que la couronne d'Espagne ait pu jamais donner à un gentilhomme. Décoré de la Toison d'or, pourvu de la grandesse, il était du conseil du Roi, à Madrid, et surintendant des finances de Flandres. L'archiduc Albert se reposa sur lui du soin des plus grandes affaires. La fortune de Spinola vint de ce qu'il avait conduit aux Pays-Bas huit mille hommes de pied italiens, avec lesquels il guerroya longtemps pour le service de Philippe II. Sa valeur et sa bouillante audace firent le reste. Habile dans les négociations, généreux jusqu'à la magnificence, il était infatigable au travail ou sur les champs de bataille. Le cardinal Bentivoglio disait de lui : « Son repos est de ne reposer jamais! » Il y avoit du vrai en cela, bien que l'antithèse ait tout l'air d'un paradoxe. Il fut fort utile à la maison d'Espagne et se montra digne de sa grande fortune.

Le confesseur de l'archiduc partagea avec le marquis de Spinola l'influence et l'immense crédit que le maniement des affaires publiques et la confiance du prince pouvaient alors donner. Inigo

de Brizuelle, moine dominicain, avait été choisi de la main de Philippe II et fut, à la cour de Bruxelles, l'homme par excellence des intérêts espagnols et de ceux de l'Église. Il fit de nombreux voyages à Madrid, et les choses allèrent de telle sorte que lorsque l'archiduc voulait savoir la pensée secrète de la cour de Madrid, il se bornait à interroger son confesseur. Le père Inigo vécut longtemps à la cour de Bruxelles où il tenait état de grand seigneur, sortant toujours en carrosse et ayant table ouverte, tandis que le confesseur de l'infante allait à pied, vivait simplement, se renfermant dans les pieux devoirs de son ministère.

Indépendamment du nonce apostolique accrédité par le Saint-Siége à la cour de Bruxelles, l'Espagne, la France et l'Angleterre entretenaient des ambassadeurs auprès de l'archiduc Albert. Ceux qui avaient mission de représenter ce prince dans les cours étrangères appartenaient aux plus grandes maisons des Pays-Bas ou à différentes familles espagnoles. Lorsque le roi Louis XIII monta sur le trône, un différend sérieux s'éleva entre ce prince et l'archiduc pour un motif qui pourra paraître bien frivole, mais qui avait pourtant de la gravité au point de vue de l'étiquette des cours. L'archiduc ayant écrit au nouveau roi en l'appelant *mon très-cher et très-aimé bon frère et cousin*, bien que la formule employée à l'égard du roi Henri IV eût toujours été celle de *Monseigneur*, Louis XIII se plaignit hautement et refusa de donner audience au duc de Bournonville, ambassadeur extraordinaire de l'archiduc. « Le duc de Lorraine et le duc de Savoie, disait Louis XIII, me traitent de *Monseigneur*, bien qu'ils soient princes souverains. Pourquoi l'archiduc en serait-il dispensé? » De plus, les précédents déposaient en faveur des prétentions de la cour de France. Cependant l'archiduc Albert maintint les siennes si bien que les deux princes ne s'écrivirent plus.

En septembre 1616, après six années passées de la sorte, un rapprochement s'opéra entre Louis XIII et l'archiduc. L'ambassadeur de France à Bruxelles ayant été remplacé par M. de Péricard, ce dernier fut chargé par Louis XIII de remettre une lettre

à l'infante Isabelle, tante du roi, lettre conçue dans les termes de la plus grande courtoisie ; M. de Péricard n'en reçut pas pour l'archiduc. Il eut audience au château de Tervueren ; mais l'infante avait son époux auprès d'elle, et la lettre de Louis XIII ne fut pas présentée, M. Péricard ayant eu avis qu'elle ne pouvait être acceptée par la princesse.

Toutefois, une ambassade extraordinaire auprès du roi Louis XIII fut aussitôt projetée, et on jeta pour cela les yeux sur le prince Lamoral de Ligne, qui avait déjà rempli avec éclat plusieurs missions de ce genre. Comte et créé plus tard prince de Ligne et du saint-empire, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'or, gouverneur d'Artois, nul choix ne fût tombé sur plus noble gentilhomme que celui-là.

Il reçut ses premières instructions à Tervueren, de la bouche de l'archiduc et de l'infante ; les indications écrites lui furent données à Arras ; on y pouvait voir qu'il devait d'abord parler à la reine Anne d'Autriche en français, puis en espagnol, s'il le préférait : « Vous traiterez, ajoutait-on, la reine et la reine-mère » de *Madame*, en français, et de *Senora* en espagnol, mais en » employant toujours le mot *Majesté.* »

Le train du prince de Ligne fut de soixante chevaux. Il était accompagné de son fils, le marquis de Roubaix ; de son neveu, le baron d'Espierres ; des seigneurs d'Ongnies, d'Austaing, de Saint-Hilaire, de Beaufort, de Wismes, etc., etc. On peut juger par la nomenclature suivante, inscrite dans le passe-port donné au prince de Ligne pour la libre sortie de ses équipages, de sa vaisselle, etc., etc., de l'élégance opulente de l'ambassadeur que la cour des Pays-Bas avait envoyé au roi de France : « Un grand » collier de la Toison d'or ; deux chaines d'or émaillé ; soixante » boutons de treize diamants chacun ; cent quatre-vingt treize » boutons d'or émaillé ; deux cent trente-trois boutons émaillés » blanc et or ; un cordon à dix pointes de diamants ; deux ensei- » gnes de diamants ; quatre-vingt-dix boutons d'or de trois perles » chacun. »

Le prince de Ligne fut reçu au Louvre par le roi Louis XIII. Marie de Médicis était auprès de son fils avec le comte de Soissons et le duc de Guise. L'ambassadeur se rendit ensuite chez la reine Anne d'Autriche et de là chez Monsieur, frère du roi. Cette ambassade, remplie avec la plus grande distinction, fut fort remarquée à la cour de France.

Peu d'années après, Marie de Médicis et Monsieur, frère du roi, venaient demander un asile à Bruxelles à l'archiduc Albert et à l'infante. Persécutée par Richelieu, la veuve de Henri IV quitta secrètement la cour de Compiègne, et prit le chemin des Pays-Bas accompagnée de la comtesse de Moret, du jeune marquis de Vardes et de quelques gentilshommes dévoués. Les duchesses d'Elbeuf et de Roannez allèrent bientôt la rejoindre à Bruxelles.

La colère de Louis XIII et de Richelieu fut grande en apprenant l'évasion de la reine-mère. Une chambre de justice s'assembla à l'Arsenal pour faire le procès de tous ceux qui avaient suivi Marie de Médicis; le marquis de la Vieuville, le duc de Roannez et la comtesse de Fargis furent condamnés à être décapités en effigie; on confisqua les biens de la comtesse de Moret, des marquis de Boissy et de Sourdéac. Gaston d'Orléans qui s'était réfugié en Lorraine vint rejoindre la reine, sa mère, à Bruxelles et y arriva le 28 janvier 1632. L'archiduc Albert alla au-devant de ce prince et lui rendit de grands honneurs.

L'hospitalité de la cour de Bruxelles avait été magnifique dans ces circonstances. Sourd aux exigences de la cour de France qui réclamait l'éloignement de Marie de Médicis, l'archiduc dépensait de grandes sommes pour la reine-mère * et pour Gaston d'Orléans et fit preuve jusqu'à la fin de générosité et de résolution. Mais, enfin, Gaston reconnut l'autorité royale, et Marie de Médicis reprit volontairement le chemin de l'exil qui devait la con-

* L'appartement qu'habita Marie de Médicis au palais de l'archiduc avait vue sur le Parc et se composait de quatre pièces, tapissées de toile d'or et de satin blanc brodé, d'une magnifique chambre à coucher ornée, ainsi qu'un cabinet attenant, de tableaux d'un grand prix.

duire à Cologne, où elle mourut après avoir porté en Hollande et en Angleterre le poids de son amère tristesse.

On parlait alors espagnol à la cour. Des livres écrits dans cette langue sortaient par milliers des presses d'Anvers et de Bruxelles; pour le gentilhomme belge comme pour le seigneur castillan venu aux Pays-Bas, pour la bourgeoisie des bonnes villes de Bruges et de Gand, tout comme pour l'artisan obscur, la langue espagnole était devenue, à la fois, celle du monde et des affaires. L'influence souveraine de la langue française dans la société belge de nos jours peut seule être assimilée à la prépondérance qu'avait alors l'idiome du pays dont les provinces belges recevaient la loi *.

Tout dans l'habillement d'un bourgeois de Bruxelles au XVI[me] siècle révèle l'allure espagnole : *chapeau mis sur l'oreille, plume courte, collet rabattu, point de Venise, bottes justes, chausses jusqu'au pied, moustaches au ciel, gants ambrés.*

Les priviléges assurés aux Espagnols dans les Pays-Bas sont à peine compréhensibles aujourd'hui. Il y eut des temps où eux seuls pouvaient faire à Anvers le commerce des Indes, si bien que le négociant anversois, voulant trafiquer en ce pays, devait, d'abord, aller prendre pavillon espagnol dans un port de la Catalogne ou bien à Cadix. L'Espagnol établi dans les Pays-Bas y conservait tous les priviléges attachés à sa naissance et à sa nationalité. On vit des dames espagnoles se rendre dans le fort de Monterey, aux portes de Bruxelles, pour y faire leurs couches ; l'enfant né là n'était pas Belge, les citadelles espagnoles des Pays-Bas étant réputées terre espagnole.

On sacrait alors à Bruxelles des archevêques de Tolède. Les rapports des Pays-Bas avec l'Espagne furent multipliés ; les

* L'influence des mœurs et de la langue espagnole survécut à la domination de la maison d'Espagne dans les Pays-Bas. En 1761, du temps du prince Charles de Lorraine, le Calendrier de la cour donne encore le nom de *junte suprême militaire* au tribunal militaire du pays, et les deux sergents chargés de conduire et reconduire les accusés sont désignés dans ce calendrier sous le nom d'*alguazils*.

grandes familles des deux pays s'allièrent fréquemment; Anne d'Hennin-Liétard fut mariée à Bruxelles à Louis de Velasco, comte de Salazar, marquis de Belveder, chevalier de la Toison d'or et grand-maître de l'artillerie, qui donna son nom à l'hôtel Salazar où il mourut en 1625; le maréchal de Mérode-Westerloo épousait, plus tard, une fille du duc de Monteleone, dont la dot fut de cent trente mille ducats d'Espagne à recevoir — aux termes du contrat de mariage — en trois flottes des Indes; un duc d'Arenberg s'alliait à une d'Alcaretto Savona y Grana, dont le père était chevalier de la Toison d'or; nous voyons, en 1660, Isabelle d'Aubermont mariée à don Antoine Pimentel, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et ambassadeur du roi d'Espagne à la cour de Suède, pendant que sa sœur Marie d'Aubermont épousait don Diégo Gomez, comte d'Espinosa, conseiller du conseil suprême de guerre et gouverneur du château d'Anvers; Anne Velasco y Aragon, comtesse de Salazar, épousa Rasse de Gavre, marquis d'Ayseau, premier-maître d'hôtel de l'archiduc Léopold; Philippine de Glymes fut mariée en 1697 à don Antoine Marins d'Andrades, marquis de Marino, général de bataille des armées du roi catholique et gouverneur de la ville et citadelle de Gand.

Quand une fille de noble sang espagnol se mariait dans les Pays-Bas, une partie des siens et les femmes qui devaient former sa maison quittaient l'Espagne avec elle; les frères demandaient à servir dans les troupes qui occupaient le Brabant ou les Flandres; de là, de nouveaux rapports, d'autres alliances, et cette infusion à tous les degrés du sang castillan dans le sang belge dont on retrouve encore aujourd'hui les traces jusqu'au fond de nos vieilles Flandres.

Les faveurs de la cour, les lettres de noblesse concédées par les rois d'Espagne contribuèrent aussi à rendre ces liens plus étroits. Une famille espagnole alliée à une famille noble des Pays-Bas devenait une sorte d'appui pour cette dernière; il était prudent et habile, à la fois, dans bien des situations, d'avoir une influence toute trouvée à la cour de Madrid. Les priviléges

excessifs concédés aux Espagnols, leur morgue habituelle, on pardonna tout cela : « Si la peste, dit un vieux proverbe de » leur pays, donnait de l'or et des cordons, la peste aurait des » adorateurs. »

Disons toutefois, pour être équitable en toutes choses, que les familles espagnoles fixées dans les Pays-Bas surent y tenir un rang distingué ; elles fournirent de vaillants officiers aux armées, d'intègres et savants magistrats au grand-conseil de Malines et au conseil de Brabant. Citons les del Campo y Camera, famille venue à Anvers à la suite de l'infante Isabelle ; l'un des leurs devint amiral de S. M. I. et Catholique sur l'Escaut ; les del Marmol, originaires d'Andalousie ; André del Marmol mourut en 1689 membre du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid et président du grand conseil de Malines ; les Garcia de la Vega, famille fort aimée de Charles-Quint, qui fournit des ambassadeurs et des officiers-généraux et à laquelle appartenait Paulo Garcia de la Vega, colonel des armées espagnoles, tué en 1643 à la bataille de Rocroi ; les Villegas, connus dans les Pays-Bas depuis don Diego de Villegas, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, famille en possession de la seigneurie d'Hovont en Brabant, de la baronnie de Pellenberg, de la terre et comté de Saint-Pierre à Jette, etc., etc. ; les la Serna, dont le représentant actuel est en possession du titre de Castille qui le constitue comte de la Laguna de Terminos ; les de Robles d'Annapes, qui tinrent un rang fort distingué dans les Flandres et qui se disaient issus des anciens rois de Léon ; les Peralta y Cascales et les Coloma ; l'un de ces derniers mourut à Bruxelles en 1739 chef-président du conseil privé des Pays-Bas ; cette famille a eu de grandes alliances ; les Maelcamp, établis en Belgique depuis le commencement du XVme siècle ; Gustave Adolphe marquis de Maelcamp, général-major au service d'Autriche, fut tué en 1799 à la tête de l'avant-garde de l'armée impériale ; les Arazola de Onate, venus de Biscaye du temps de l'infante Isabelle ; Jean Arazola de Onate fut chambellan de l'archiduc Albert ; les

d'Alcantara, ancienne famille espagnole à laquelle appartenaient don Pierre d'Alcantara, gouverneur de Lierre en 1639, et Joseph Bernard d'Alcantara qui se couvrit de gloire à la bataille d'Almanza.

La fortune des familles espagnoles établies dans les Pays-Bas s'employa souvent en donations pieuses ou charitables, et beaucoup de noms espagnols sont restés attachés à des fondations utiles. Nous citerons à Bruxelles l'hospice dû à la munificence de don Augustin Pacheco, gentilhomme espagnol *.

L'archiduc Albert mourut fort regretté en 1621, laissant à l'infante Isabelle l'administration des Pays-Bas qu'elle garda jusqu'à sa mort. L'histoire a consacré le souvenir de l'équité et de la modération qui dirigèrent le gouvernement de cette princesse éclairée.

Le cardinal-infant, frère de Philippe IV, l'archiduc Léopold et don Juan d'Autriche succédèrent à Isabelle ; mais on retrouve peu de traces de leur administration dans le pays ; cependant, le cardinal-infant fit vaillamment la guerre et conduisit une armée jusqu'aux portes de Paris. Il mourut à Bruxelles en 1641.

C'est pendant le gouvernement de l'archiduc Léopold que la reine Christine de Suède, ayant abdiqué, vint à Bruxelles, y accepta un logement à la cour et abjura le luthéranisme. Cette femme remarquable et d'un génie si bizarre, qui après avoir embrassé la foi catholique alla voir à Rome le Pape en habit d'amazone et qui, sa visite faite au chef de l'Église, disait encore : *s'il y a un Dieu, je serai bien attrapée!* arriva à Anvers le 12 août 1654 et descendit chez Gérard Salian, riche négociant anversois.

* Ce nom de Pacheco s'était autrefois mêlé à un autre nom fameux dans les annales de la démocratie espagnole. C'était celui de Juan de Padilla, qui proposa le soulèvement des communes contre l'empereur Charles-Quint. Sa femme, Maria Pacheco, s'était associée à ses efforts. Leur mémoire, longtemps proscrite, fut réhabilitée en 1822, lorsqu'un décret des cortés espagnoles ordonna que le nom de Padilla fût inscrit en lettres d'or dans la salle de leurs délibérations. M. Martinez de la Rosa fit son début littéraire dans le genre dramatique par une tragédie ayant pour titre : *La veuve de Padilla*.

Elle y reçut la visite de l'archiduc. Le prince de Condé habitait alors Bruxelles et voulut lui être présenté, tenant beaucoup, disait-il, « à voir cette femme qui abandonnait si facilement la cou- » ronne royale pour laquelle tant d'autres combattent, courant » toujours après elle sans pouvoir l'atteindre. » Mais l'entrevue n'eut pas lieu, le prince prétendant être reçu avec le même cérémonial que l'archiduc *.

Christine vint, d'abord, à Bruxelles incognito et y visita plusieurs fois la bibliothèque du collége des jésuites, traitant avec les érudits de ce collége plusieurs questions scientifiques et littéraires, parlant successivement latin, grec, hébreu, arabe, italien, français, espagnol, flamand, suédois, allemand et finlandais. Son entrée solennelle à Bruxelles eut lieu le 23 décembre, et dès le lendemain au soir, dans le cabinet de l'archiduc, en présence de ce prince, du comte de Fuelsaldagna, de l'ambassadeur d'Espagne, Pimentel, du comte de Montecuculi et de don Agostino Boreno Navarra, secrétaire d'État, elle embrassa le catholicisme. L'acte d'abjuration fut reçu par le père Guesmes, dominicain, signé par Christine et par les assistants et envoyé à Rome, où on le déposa dans le couvent *della Minerva*, de l'ordre des frères prêcheurs.

Après cette cérémonie, qui fut tenue secrète, il n'y eut sortes de distractions que la cour de Bruxelles ne procurât à la reine Christine. On avait bal, comédies, parties de chasse et carrousel. Malgré la guerre que se faisaient la France et l'Espagne, le cardi-

* Quelques jours après, à Bruxelles, la reine Christine manifesta le désir de voir le prince de Condé; le prince était dans la même disposition d'esprit, et aucun des deux ne voulant céder, celui-ci prit le parti de se glisser incognito dans la chambre de la reine un jour qu'elle était remplie de courtisans; or, la reine l'aperçut et se rappelant son portrait qu'elle avait vu ailleurs, la ressemblance la frappa; elle vint à lui avec beaucoup d'empressement; mais le prince se retira sur-le-champ. Elle voulait le reconduire; il l'arrêta brusquement par ces mots: *ou tout, ou rien!* Une entrevue leur fut, plus tard, ménagée au Mail, dépendance alors du Parc de Bruxelles. Il y eut des deux côtés force civilités, mais une froideur extrême, et ils ne se revirent plus.

nal Mazarin eut la courtoisie d'envoyer de Paris à Bruxelles une troupe d'excellents comédiens qui donnèrent un spectacle alternatif en espagnol, en français et en italien. « Je me porte parfai-
» tement bien, écrivait Christine à la belle comtesse de Sparre,
» son ancienne fille d'honneur, et je suis bien ici avec tout le
» monde, sauf le prince de Condé que je ne vois jamais si ce n'est
» à la comédie et au cours. Mes occupations sont de bien manger
» et bien dormir, étudier un peu, causer et rire ou bien aller à
» la comédie. » Il faut avouer que la récente abjuration de cette reine philosophe n'avait engendré en elle ni la mélancolie ni cette gravité propre aux idées religieuses.

Christine se logea, d'abord, au palais de l'archiduc; elle en occupait la plus grande partie avec ses dames d'honneur et ses gentilshommes, si bien que l'archiduc Léopold avait dû se retirer dans les appartements des filles de la cour. En février 1655, Christine alla habiter le palais d'Egmont, où elle entretint alors sa cour de ses propres deniers, faisant toujours force dépenses et prenant de grands divertissements. Ayant résolu, plus tard, de se rendre à Rome et se trouvant sur le point de partir, elle fit présent à l'archiduc Léopold d'un cheval suédois si richement harnaché qu'il fut estimé valoir trente mille écus; le comte de Fuensaldagne eut aussi un cheval magnifique, du prix de dix mille écus, et aucun officier de la cour ne fut oublié; Christine y employa plus de dix mille pistoles d'Espagne.

Elle quitta Bruxelles le 22 septembre 1655, accompagnée de Pimentel, ambassadeur extraordinaire d'Espagne, du comte et de la comtesse Cueva, de deux dames d'honneur, du comte de Bucquoy, de son confesseur, de deux jésuites et de plusieurs gentilshommes suédois. Il y avait en tout deux cents personnes avec elle, dont trente gardes du corps. L'archiduc Léopold accompagna Christine pendant deux lieues et prit alors congé d'elle.

Don Juan d'Autriche, successeur de l'archiduc Léopold, vint rarement aux Pays-Bas. Son premier ministre fut, d'abord, le

marquis de Caracena, qui laissa beaucoup à désirer pour l'administration, mais dont les réceptions furent brillantes. C'est chez la marquise de Caracena que M[me] Deshoulières, dont le mari servait dans les Pays-Bas, fut si fort remarquée et qu'elle recueillit tant d'hommages; sa beauté et son esprit rangèrent le grand Condé au nombre de ses soupirants, et on le vit très-empressé près d'elle. Dans son *Voyage aux Pays-Bas*, Monconys raconte que le duc de Chevreuse étant allé voir le marquis de Caracena, ce dernier eut toujours soin de donner la droite au duc, en le reconduisant, et prit congé de lui avec une précision mathématique à la troisième porte de ses appartements *.

Le marquis de Caracena eut pour successeur le marquis de Castel-Rodrigo, qui fit preuve d'une rare habileté au milieu des circonstances les plus difficiles. Puis vint Inigo Velasco, connétable de Castille, dont l'éloignement pour les affaires publiques fut tel que lorsqu'on se hasardait à l'en entretenir, il disait qu'on voulait le tuer. Inigo Velasco passait son temps à toucher du clavecin, sans autre compagnie que celle de ses nains dont les bouffonneries lui tenaient lieu de tout.

Son successeur don Juan Domingo y Fonseca, comte de Monterey, fut pourvu du gouvernement des Pays-Bas à l'âge de vingt-huit ans. C'est lui qui fit bâtir à Bruxelles les avant-portes de Louvain et de Namur, ainsi que le fort auquel on donna son nom et qui se trouvait à deux cents pas de la porte de Hal. L'empereur Joseph II fit démolir cette construction en 1783.

Les relations des Pays-Bas méridionaux avec l'Espagne eurent longtemps Anvers pour centre commun. Ce qu'Anvers y gagna en opulence, en crédit commercial, serait chose trop longue à énumérer ici. Que l'on songe qu'Anvers comptait alors au-delà de cent mille habitants presque tous adonnés au négoce ; beaucoup possédaient jusqu'à deux cent mille écus d'or; leurs femmes, occupées avec eux dans les comptoirs, parlaient et écrivaient jusqu'à

* C'est dans ce voyage que Monconys remarqua que les cuillers en usage à Bruxelles étaient si larges qu'elles coupaient presque la bouche.

six sortes de langues. Le change se faisait là couramment pour Rome, Venise, Gênes, Nuremberg, Francfort, Lisbonne, Lyon, Londres, Paris et Florence, pour Madrid, Séville et Cadix. Les Fugger, les Bonvisy, les Gualterotti, les Spinoli et autres banquiers ou marchands d'or d'Allemagne et d'Italie entretenaient des comptoirs à Anvers. Les rois d'Espagne, d'Angleterre et de Portugal y contractèrent de nombreux emprunts pour alimenter leur cassette particulière ou bien pour les dépenses de la guerre.

Simon Rodriguez, que sa grande fortune fit surnommer le *petit roi d'Anvers* et qui acquit la baronnie de Rodes en Flandre, avait un véritable palais pour demeure. La plus riche maison d'Anvers fut longtemps celle de Vockers, originaires d'Augsbourg; l'un d'eux, Antoine Vockers, laissa six millions d'écus d'or, gagnés à Anvers dans d'habiles spéculations. Ces Vockers possédaient, outre leur or, des domaines seigneuriaux en Allemagne et en Italie et d'immenses terres dans les Indes. Les Vockers, les Fugger, les Velser durent leur opulence au négoce anversois et furent les Rothschild de leur temps. N'oublions pas ce riche négociant d'Anvers, qui se montra d'une si rare générosité envers l'empereur Charles-Quint. Ce prince ayant consenti à dîner chez lui, l'amphytrion, à la fin du repas, jeta au feu l'obligation de deux millions qu'il venait de prêter à l'empereur. « Je suis trop » payé déjà, dit-il à Charles-Quint, par l'honneur que Votre » Majesté m'a fait aujourd'hui. »

Au commencement de l'année 1675, le comte de Monterey avait été remplacé dans le gouvernement général des Pays-Bas par le duc de Villa Hermosa; les successeurs de ce dernier, Alexandre Farnèse, duc de Parme, le marquis de Grana et le marquis de Gastanaga, ne firent que passer, et l'administration du pays fut enfin confiée par le roi Charles II à Maximilien Emmanuel, électeur de Bavière.

Ce dernier aimait beaucoup Bruxelles et y fut fort populaire. Il allait souvent tirer à l'arbalète, avec les arquebusiers du Grand-Serment et il soupait avec eux le soir. Mme l'électrice se mit

quelquefois de la partie, *vêtue à la bourgeoise*. L'électeur offrit, un jour, un habit bleu — c'était la couleur de Bavière — à tous les arquebusiers du Grand-Serment et n'oublia pas d'en envoyer un à la statue de St-Christophe, leur patron. Il réussit moins avec la noblesse du pays. Le maréchal de Mérode-Westerloo raconte dans ses Mémoires que l'électeur prétendit changer le cérémonial de la cour et voulut que les femmes lui fissent visite, les premières, chaque fois qu'il reviendrait de voyage. On n'eût admis ceci que lors de sa première entrée à Bruxelles. « Quelques » femmes de la cour, dit le maréchal, se soumirent à cette humi- » liation, et on détacha le prince de Hornes pour persuader ma » femme d'y aller ; mais je lui répondis de la bonne manière que » ni lui ni la princesse de Hornes ne seraient jamais pris pour » modèles chez moi, et ma femme n'alla pas chez l'électeur, ce » qui me brouilla avec lui. »

Maximilien de Bavière fit rebâtir et embellit le château de Boitsfort dans la forêt de Soignes ; mais cette maison de plaisance n'existe plus. Les réceptions de l'électeur à Bruxelles furent toujours fort brillantes ; il dépensait tous les ans dans son gouvernement sept ou huit millions qu'il tirait de la Bavière et dont les Bruxellois avaient le profit.

Ayant pris parti pour Philippe V, quand la guerre de la Succession éclata, l'électeur fut dépouillé de ses États par les Alliés et quitta son gouvernement des Pays-Bas qui passa aux mains du marquis de Bedmar. Il prit alors une part active à la guerre et se trouvait avec le maréchal de Villeroi à Ramillies où ils furent battus par Marlborough *. Puis vint la paix d'Utrecht qui donna les Pays-Bas à la maison d'Autriche.

* La perte de cette bataille fut due aux intrigues d'un habile espion namurois, nommé Pasquier. (Voir dans le *Messager des sciences historiques*, 1852, 4e livr., un curieux article de M. de Chênedollé intitulé : *Un épisode de la guerre de la Succession, inconnu aux historiens belges et français, ou cause secrète de la perte de la bataille de Ramillies*).

CHAPITRE II.

Arrivée du marquis de Prié. — Ses actes de fiscalité, sa rigueur et son impopularité. — Cause secrète de la protection que le prince Eugène de Savoie lui accorda. — La belle comtesse Batthyany. — Le comte de Bonneval vient tenir garnison à Bruxelles avec son régiment. — Ses aventures et son éloignement pour M. de Prié. — Ses concerts et ses excellents dîners. — La noblesse déserte le salon de la marquise de Prié. — La reine d'Espagne et le jeune marquis de Gavre. — Propos tenus sur la reine d'Espagne par la marquise de Prié et par la comtesse d'Aspremont. Le comte de Bonneval défend l'honneur attaqué de la reine d'Espagne. — Singulier écrit qu'il répand à Bruxelles à cette occasion. — Le marquis de Prié se plaint à la cour de Vienne. — Il cherche à perdre Bonneval et l'accuse d'intelligence avec la France. — Il le fait mettre aux arrêts. — La noblesse et la bourgeoisie prennent parti pour Bonneval. — Fin des aventures du comte de Bonneval. — L'archiduchesse Marie Elisabeth devient gouvernante des Pays-Bas. — Son portrait. — Etiquette de sa cour. — Incendie de son palais. — Enumération des richesses dévorées par l'incendie. — Mort déplorable de Mlle d'Uhlefeldt. — Ambassadeurs accrédités près la cour de Bruxelles. — Aperçu sur la noblesse belge du temps de Marie Elisabeth. — Multiplicité des titres concédés par la maison d'Espagne. — Appauvrissement de beaucoup de familles nobles. — Lettre du baron Louis de Herissem à la dame de Winderhoute : il lui fait connaître ses vues sur l'avenir de ses quatre fils. — Maison du prince de la Tour et Taxis. — Ce qu'on disait de l'ancienneté de sa noblesse. — Eclat de ses réceptions à Bruxelles. — Luxe d'intérieur dans la nobles maisons. — Vaisselle plate, porcelaines de vieux Japon, dressoirs ouvragés, *bureaux* vernis venant des Indes, carrosses à glaces, lits à la duchesse. — Les familles nobles de Bruxelles établissent à leurs frais, en 1704, l'usage des lanternes dans les rues. — Thés de lord Aylesbury et du célèbre Marlborough. — L'archiduchesse Marie Elisabeth chez la marquise de Trazegnies.

Le prince Eugène de Savoie, qui avait eu si grande part dans la conquête des Pays-Bas, en fut nommé gouverneur général ; mais il ne vint pas à Bruxelles et s'y fit représenter par le comte de Kônigsegg, ministre plénipotentiaire de l'empereur.

Le marquis de Prié ne tarda pas à remplacer le comte de Kônigsegg. Ses actes de fiscalité, les soulèvements de Malines et de Bruxelles dus à d'imprudentes rigueurs, le supplice d'Anneessens surtout ont donné à ce nom une triste célébrité. Hercule Joseph

Louis Turinetti, marquis de Prié, chevalier de l'ordre de l'Annonciade et conseiller d'État de l'Empereur, dut les commencements de sa fortune à la comtesse Batthyany, que le prince Eugène adorait et dont la protection pouvait alors conduire à tout. Italien de naissance, délié, infatigable et plein d'ambition, le marquis vint aux Pays-Bas sous les auspices du prince Eugène, et en affichant un grand dévouement pour l'Empereur. Mais ni la noblesse du pays, ni la bourgeoisie de Bruxelles ne s'arrangèrent de son administration ; on eut la preuve que la marquise de Prié acceptait des présents lorsqu'il fallait bien disposer son époux dans de graves résolutions qui touchaient aux intérêts publics ; le marquis était fort avare ; ses réceptions furent marquées au coin de la parcimonie ; on trouva beaucoup à redire chez lui et on ne lui pardonna rien.

L'histoire de la lutte du marquis de Prié avec les États de Brabant et avec la bourgeoisie de Bruxelles est fort connue ; celle de sa querelle avec le comte de Bonneval l'est beaucoup moins ; nous la raconterons ici ; elle appartient bien mieux, d'ailleurs, au cadre de ce livre.

Le comte de Bonneval, qui dut à ses aventures galantes et à sa mauvaise tête une si singulière célébrité, appartenait à une noble et ancienne famille du Limousin. Il entra de bonne heure au service, où sa bouillante audace, la grâce de son esprit et sa bonne tournure facilitèrent son avancement ; mais ses démêlés avec le ministre Chamillart lui nuisirent beaucoup et il finit par quitter le service de France. Le prince Eugène de Savoie le présenta à l'Empereur à Vienne, et on lui confia un régiment d'Allemands de deux mille hommes de pied, qui fut appelé *régiment de Bonneval.*

Lorsque les démêlés de M. de Prié et du comte de Bonneval éclatèrent, le second, revêtu du grade de général d'infanterie, tenait garnison à Bruxelles avec son régiment. Il s'était établi dans l'hôtel d'Epinoy et y avait des réceptions brillantes ; ses concerts étaient fort suivis, ses diners excellents ; les dames se mirent sur

le pied d'aller chez lui, bien qu'il vécût en garçon, et le salon du marquis de Prié fut complétement délaissé. La noblesse et la bourgeoisie se faisant une fête de mortifier ce dernier, Bonneval, qui n'aimait pas M. de Prié, leur en fournit souvent l'occasion. Vainement la marquise de Prié et la comtesse d'Aspremont, sa fille, s'épuisaient-elles en efforts pour avoir des réceptions suivies; on n'y venait pas, et il arriva même, quelquefois, que par un semblant de pitié pour ces pauvres dames de Prié, Bonneval leur menait toute sa compagnie ; puis, vers le milieu de la soirée, il partait brusquement et, aussitôt, chacun l'imitant, le salon de la marquise redevenait désert.

Dès lors, M. de Prié se déclara l'ennemi de Bonneval ; mais, comme il était à la fois politique habile et Italien dissimulé, il se taisait à Bruxelles et écrivait force lettres à Vienne; il fit si bien que le prince Eugène et la belle comtesse Batthyany, chaude protectrice de M. de Prié, se déclarèrent les ennemis de Bonneval.

Un curieux incident vint bientôt aigrir les rapports déjà bien difficiles de la maison de Prié et du comte de Bonneval. La reine d'Espagne, fort jeune et nullement faite encore à la gravité du cérémonial espagnol, avait été fortuitement aperçue dans les jardins du palais en simple déshabillé, ayant deux de ses femmes auprès d'elle; on assurait même qu'elle s'était baignée dans une pièce d'eau. Les vieilles dames de la cour, la camerera major et tous les collets montés de Madrid se montrèrent désolés; on s'indignait de tant de privautés! Mad[lle] de Valois, fille du duc d'Orléans, devenue reine d'Espagne, n'avait pas appris à la cour de France les lois d'une bien rigoureuse étiquette ; elle était jeune et vive ; elle n'avait pas cru mal faire. En Espagne, on n'en jugea pas ainsi. Les conseils s'assemblèrent, comme s'il se fût agi de déclarer la guerre au roi de France, et on décida que la pauvre reine serait mise *aux arrêts* pendant deux jours dans son royal appartement.

Ceci donna lieu à des bruits étranges dont la maison de Prié ne craignit pas de se faire l'écho. Dans la situation où le mar-

quis se trouvait placé à Bruxelles, la maison d'Espagne avait pourtant le droit de compter sur plus de réserve et de courtoisie. Il n'en fut rien ; la marquise et sa fille, Madame d'Aspremont, racontèrent que l'aventure des jardins n'était qu'une fable à dessein répandue pour donner le change au public, ajoutant que le jeune marquis d'Ayseau, de la maison de Gavre, qu'une succession à recueillir venait d'appeler en Espagne, avait été trouvé chez la reine pendant la nuit et poignardé par les ordres du roi.

La chose parut d'une gravité extrême, et rien n'était moins vrai, pourtant, que ce qu'on racontait là. Mais ces propos avaient été tenus par la marquise et sa fille, et cela en présence du prince Emmanuel de Nassau, du prince et de la princesse de Hornes, de l'internonce, du comte de Lannoy et de la comtesse de Calemberg. La marquise ajouta même « qu'elle ne s'étonnait
» pas que le marquis d'Ayseau eût élevé son ambition jusqu'à la
» reine, mais que ce qui la surprenait, c'était qu'un garçon aussi
» bien fait que lui eût pu se résoudre à devenir amoureux d'un
» *petit monstre*. »

Tout ceci fut répété à Bonneval qui, d'abord, n'y voulait pas croire; mais ayant bientôt acquis la certitude que ces propos avaient été véritablement tenus, il se mit dans la tête qu'il lui convenait mieux qu'à tout autre, à Bruxelles, de se constituer le défenseur de la reine d'Espagne, le duc d'Orléans, père de cette princesse, l'honorant depuis longtemps de ses bontés. Il ajoutait même modestement que la famille de Bonneval ayant eu autrefois l'alliance des maisons de Foix et d'Albret, souverains de Navarre et du sang royal de France, c'était là pour lui comme un devoir à remplir; et, un soir qu'il y avait concert dans son hôtel, il fit à toute la compagnie réunie chez lui la déclaration suivante qu'on recueillit par écrit et qui, le lendemain, courut tout Bruxelles :

« La marquise de Prié et sa fille, la comtesse d'Aspremont,
» ont dit chez elles et ailleurs, même en présence du marquis de
» Prié, pro-gouverneur des Pays-Bas autrichiens, qu'elles avaient

» des lettres portant qu'un certain marquis d'Ayseau, flamand,
» aurait été assassiné à Madrid, pour avoir été la nuit chez la
» reine et que c'était là la véritable cause de la disgrâce de cette
» jeune princesse auprès de LL. MM. don Philippe et le roi
» régnant don Louis.

» Ce discours ayant été rapporté au comte de Bonneval, géné-
» ral d'infanterie des troupes de l'Empereur, celui-ci a déclaré
» que les hommes qui pouvaient parler de la sorte étaient des co-
» quins et des malheureux, que les femmes qui en seraient ca-
» pables n'étaient que des c....., car il ne convenait à personne
» au monde d'attaquer la réputation d'une aussi grande prin-
» cesse, sortie de l'auguste maison de France et de plus, reine
» d'Espagne, le comte de Bonneval ajoutant qu'il n'exceptait au-
» cune maison ni personne de Bruxelles, quand ce serait même
» le marquis de Prié, sa femme ou sa fille, à moins qu'on ne lui
» donnât des preuves incontestables de ce qu'ils avaient publi-
» quement répandu contre la reine d'Espagne, fille du duc d'Or-
» léans. »

On comprend quel éclat dut avoir cette aventure à Vienne aussi bien qu'à Bruxelles; l'embarras du marquis de Prié fut grand; mais l'appui du prince Eugène et de la comtesse Batthyany pourvut à tout. L'arme de la calomnie vint en aide à M. de Prié et fit bien son office; les affidés du marquis commencèrent par répandre le bruit que Bonneval se préparait à trahir l'Empereur au profit de la France; on ajoutait même qu'il se disposait à partir sous peu de jours et que beaucoup d'officiers du régiment de Bonneval, dont plusieurs compagnies tenaient alors garnison à Mons, étaient déjà passés en France. Bonneval, ayant appris ceci, fit circuler aussitôt le billet suivant dans tous les cercles de Bruxelles :

« Quatre soldats du régiment de Bonneval ont déserté depuis
» peu, et pas davantage; ceux-là étaient des ivrognes. Un co-
» quin a fait courir le bruit que la moitié du régiment avait
» déserté. Si le comte de Bonneval connaissait ce misérable, il

» lui donnerait cent coups de bâton de sa main, si son père était
» gentilhomme; et s'il ne l'était pas, ses valets seraient encore
» assez bons pour lui donner les étrivières.

» A Bruxelles, le 30 août 1724.

(Signé) A.-L. Bonneval. »

On sut, plus tard, que Castelingo, valet de chambre du marquis de Prié, avait, le premier, accrédité ce bruit, et ce fut sous le prétexte de cette prétendue désertion que, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les gardes de Bruxelles se trouvèrent doublées, les portes restant fermées jusqu'à dix heures du matin. Dans la journée, le général de Wrangel, gouverneur de Bruxelles, se rendit chez Bonneval, lui déclarant de la part du marquis de Prié, pro-gouverneur des Pays-Bas, qu'il garderait les arrêts en attendant les instructions de la cour de Vienne.

Mais on se ravisa, et Bonneval reçut l'ordre de se rendre à la citadelle d'Anvers. Tout Bruxelles ayant pris parti pour lui, on craignait qu'il ne fût mis en liberté par ses nombreux amis ou par le peuple dont il était fort aimé. Le duc d'Arenberg, les comtes de Lannoy, de Calemberg et de Bournonville, le prince de Salm, qui commandait alors le régiment de Bonneval, le prince Ferdinand de Ligne et le prince Claude Lamoral de Ligne, chez qui Bonneval avait été arrêté, l'accompagnèrent longtemps sur le chemin d'Anvers, marchant à la portière de sa voiture qu'on avait mise au pas, et s'embarrassant fort peu de ce que le marquis de Prié en pourrait dire.

La haine de ce dernier s'étendit jusqu'au régiment de Bonneval. Ses intrigues à la cour de Vienne furent telles que ce corps fut réformé. Le jour où il se réunit pour la dernière fois, sur la Grand'-Place de Bruxelles, il y eut une scène touchante. Les soldats, montrant leurs poitrines cicatrisées, leurs blessures reçues à Péterwaradin ou à Belgrade, pleuraient comme des enfants, prononçant tristement le nom de Bonneval; ils brisèrent leurs crosses de fusil sur le pavé avant de mettre bas les armes devant

l'officier commissaire délégué pour procéder au licenciement.

Le reste des aventures du comte de Bonneval est en dehors du cadre de ce livre. On sait que les péripéties d'une vie bizarre et les vives inimitiés qu'il s'était suscitées finirent par le conduire à Constantinople, où il mourut général des bombardiers avec le rang de bacha à deux queues.

Les démêlés du comte de Bonneval avec le marquis de Prié accrurent le nombre des ennemis de ce dernier, et la cour de Vienne finit par comprendre que son rappel était devenu nécessaire. Le choix d'une archiduchesse pour gouverner le pays parut même indispensable alors. Il convenait qu'une princesse de la maison d'Autriche s'employât à faire oublier le marquis de Prié, comme l'infante Isabelle et l'archiduc Albert avaient jadis travaillé à effacer le souvenir des rigueurs exercées par le duc d'Albe; et, pour remplir cette délicate mission, l'empereur Charles VI jeta les yeux sur sa sœur bien-aimée, l'archiduchesse Marie Elisabeth.

L'arrivée de cette princesse fut précédée de celle du feld-maréchal comte de Daun, gouverneur de Vienne, qui prit provisoirement l'administration du pays et alla se loger à l'hôtel d'Egmont. Les indications qu'il put recueillir à Bruxelles auprès des membres du conseil d'État lui dirent combien étaient grands les maux à réparer. Le conseil d'État se composait alors du comte de Coloma, du duc d'Arenberg, du prince de Rubempré, du prince de Ligne, du duc d'Ursel, du comte de Maldeghem, du comte de Lalaing, du comte de Königsegg-Erps, du comte de Lannoy, du marquis de Bournonville, du comte de Mastaing et du marquis de Laverne, tous gens de distinction et la plupart fort exercés dans le maniement des affaires publiques.

L'archiduchesse Élisabeth fit son entrée solennelle à Bruxelles le 9 octobre 1725. Cette princesse, l'aînée des trois sœurs de l'Empereur, avait un grand air de noblesse, et bien qu'elle eût un embonpoint assez marqué, elle dansait avec une grâce extrême. Sérieuse d'ordinaire et parlant peu, elle savait plusieurs langues, et

lors de sa venue dans les Pays-Bas, elle répondit en latin aux députés de l'Université de Louvain qui l'avaient haranguée. Sa piété fut profonde, sa charité extrême ; les jésuites, parmi lesquels elle choisit son confesseur, ne la perdaient pas de vue, même au spectacle où elle allait fréquemment. Souvent elle favorisa leurs desseins contre le parti janséniste, et les tendances de son administration accrurent notablement l'omnipotence du clergé dans les provinces belges.

On rendait, à Bruxelles, à l'archiduchesse, les mêmes honneurs que recevait à Vienne l'Impératrice ; elle était toujours seule à table, mais mangeait en public, sauf les jours où le courrier de la cour partait pour l'Allemagne et où elle avait sa correspondance à préparer. Ses dames d'honneur faisaient le service, et lorsqu'on lui parlait, la princesse écoutait attentivement et répondait toujours avec bienveillance et douceur. On se plaignit souvent dans la société de Bruxelles de l'aspect sérieux de cette cour, qui n'était, disait-on, qu'un couvent de plus. Les dépenses trop modérées de l'archiduchesse lui furent aussi reprochées ; argument peu fondé, si l'on songe que les sommes dont elle pouvait disposer chaque année ne dépassaient pas cinq cent mille florins. Il fallait entretenir un palais immense, une cour nombreuse, pourvoir à des charités multipliées, et cela sans recourir à des emprunts dont n'avaient pas su se garder la plupart des gouverneurs généraux qui avaient précédé la princesse dans l'administration des Pays-Bas.

Voici quelques extraits du bulletin de la cour pour les années 1730 et 1731 ; ils peuvent donner une idée exacte du genre de vie que menait à Bruxelles l'archiduchesse Marie Elisabeth : — « S. A. S. accompagne la procession, le jour de la Purification de la Vierge ; elle va au grand-théâtre, le soir, entendre l'opéra italien. — Elle assiste peu de jours après, dans sa chapelle, à l'exécution d'un *oratorio* intitulé : *la morte vinta sul Calvario*, musique du signor Fiocco, maître de chapelle de la cour ; — elle va à la chasse au héron. — Chasse au cerf, le lendemain, dans le parc

de Tervueren. — Le Jeudi saint, S. A. S. lave les pieds de douze vieilles femmes, visite à pied le saint sépulcre dans plusieurs églises, accompagnée du comte Visconti, son grand-maître, du prince de Rubempré, son grand-écuyer, de toute la cour, de deux compagnies d'archers et hallebardiers. — Elle assiste dans la salle des chevaliers de la Toison d'or à une représentation dramatique donnée par la jeunesse du *catéchisme du Sablon* et fait remettre ensuite à chaque actrice une médaille de saint François Xavier émaillée d'or. — S. A. S. prend le divertissement de tirer les daims au parc sans sortir de sa galerie. — Cette semaine-là, elle vit représenter au grand-théâtre *Britannicus, Andromaque* et la comédie de *Démocrite.* — Chasse aux perdrix hors la porte de Flandre où toute la cour, habillée de vert, se rend sous la conduite du prince de Rubempré, grand-veneur du duché de Brabant. — S. A. S. va voir représenter par une compagnie bourgeoise au grand-théâtre la tragédie *d'Arminius.* — Chasse aux sangliers dans la forêt de Soignes ; le duc de Lorraine arrive incognito à Bruxelles et loge à l'hôtel Salazar* ; le comte de Vhelen, maréchal de camp général, donne à l'archiduchesse et au duc de Lorraine le divertissement de la chasse au lièvre sous des tentes dressées hors la porte de Louvain près de Dieghem. »

L'étiquette de la cour de Bruxelles eut, sous l'archiduchesse Marie Élisabeth, toutes les rigueurs d'une cour espagnole. Nous avons dit que nul ne pouvait manger avec la princesse; le duc de Lorraine ne fut excepté de la règle que le jour où la cour

* Le duc de Lorraine dîna chez le comte de Lannoy, chez le duc d'Ursel, le comte de Mastaing, le comte de Calemberg, le marquis de Gavre, le comte de Maldeghem, le comte Visconti et le comte Ailesbury. On sait que ce dernier, dont le véritable nom était Thomas Bruce, fixé à Bruxelles depuis 1698, y vécut longtemps et y mourut regretté, le 16 décembre 1741. On doit à sa munificence la fontaine érigée au Grand-Sablon. Pair d'Angleterre et d'Ecosse, premier gentilhomme de la chambre pendant le règne des rois Charles II et Jacques II, il épousa en secondes noces Charlotte d'Argenteau, comtesse d'Esneux. On constata qu'en trente-deux années passées à Bruxelles, de 1698 à 1730, lord Ailesbury y avait dépensé deux millions de florins.

dîna dans une maison de chasse; les dames de S. A. S. le servirent en même temps que l'archiduchesse *.

La question du tabouret fut aussi dans ce temps-là l'objet d'un grave débat. Les dames titrées, dont quelques-unes avaient épousé des gentilshommes pourvus de la grandesse d'Espagne, prétendaient avoir un tabouret à la cour ; il leur fut refusé ; vainement elles alléguèrent que les autres gouvernantes des Pays-Bas concédaient cette distinction, on répondit que ces dernières n'étaient pas sœurs de l'Empereur et qu'à la cour de Vienne toutes les dames, princesses ou non, se tenaient debout en présence des archiduchesses.

Quelques dames titrées voulurent aussi venir à la cour de Bruxelles dans un carrosse à six chevaux ; les gardes du palais, chargés de faire respecter l'étiquette, refusèrent l'entrée à ces dames : « S. A. S., dirent-ils, peut seule aller à six chevaux. » Les familles auxquelles cette déconvenue arriva boudèrent quelque temps la cour ; mais voyant que l'archiduchesse s'en inquiétait peu, et appréhendant que l'ordre ne leur vînt de Vienne de recommencer leurs visites à la Gouvernante, elles reprirent le chemin du palais et se contentèrent d'être menées à quatre chevaux.

L'archiduchesse gouvernante occupa le palais d'Orange, propriété du prince de Nassau, stathouder de Frise, après l'incendie de l'ancien palais des archiducs en 1732. On sait que la princesse faillit périr dans cet incendie causé par l'imprudence des chefs d'office qui préparaient des confitures pour un bal. Le sucre s'enflamma et se répandit dans l'office ; on crut, d'abord, pouvoir maîtriser le feu, et les portes du palais restèrent fermées jusqu'au moment où les flammes ayant tout envahi, la destruction de l'édifice devint inévitable.

L'archiduchesse fut sauvée par un hasard miraculeux ; un

* L'électeur Maximilien de Bavière, revenant de France et passant à Bruxelles, se récria contre cette étiquette et dit : « N'est-il pas plaisant, en vérité, que moi qui couche avec une archiduchesse à Munich je ne puisse » manger avec une archiduchesse à Bruxelles. »

petit chien couché à ses pieds pendant qu'elle dormait l'ayant grattée au visage, elle se réveilla et voyant la fumée gagner son appartement, elle appela ses femmes; au même instant, les gardes enfoncèrent la porte, et la princesse n'eut que le temps de mettre sa robe et un de ses bas, car le plancher s'écroula une minute après. L'archiduchesse ne sauva que son chien; ses diamants et mille objets précieux furent abandonnés; on retrouva plus tard les diamants dans les débris de l'incendie, mais la toilette d'or et deux grappes de brillants disposées en pendants d'oreille furent perdues; elles étaient d'un grand prix.

La princesse s'était retirée chez le prince de Rubempré, son grand-écuyer, dont l'hôtel était voisin du palais incendié. C'est de là qu'elle vit consumer cette vieille et majestueuse demeure que tant de têtes couronnées avaient habitées avant elle. Cependant les flammes menaçant l'hôtel de Rubempré, il fallut songer à un autre asile; l'archiduchesse se rendit alors au palais d'Orange qu'occupait le comte Visconti, son premier ministre. Mlle de Rubempré lui avait fourni des bas et Mlle de Visconti lui donna des habits. C'est avec ces vêtements d'emprunt que la fille des empereurs reçut le lendemain les compliments de la noblesse et des magistrats qui vinrent la féliciter d'avoir échappé à un aussi grand péril *.

Que de souvenirs glorieux et dignes de regrets disparurent avec ce palais où l'empereur Charles-Quint, l'impératrice Marguerite d'Autriche et l'archiduc Ferdinand avaient en même temps logé avec toute leur cour ! Les tentures, les boiseries et le mobilier étaient d'une richesse extrême et d'un admirable tra-

* Mlle d'Uhlefeldt, dame de la clé d'or et fille de la dame d'honneur de l'archiduchesse, fut retirée des flammes presque sans vie. Croyant sa mère encore endormie, elle avait couru vers son appartement et périt victime de son affection filiale. Elle vécut jusqu'au lendemain. Jeune, belle et à la veille d'un mariage brillant, elle fit preuve d'une admirable résignation. « Je meurs contente, » disait-elle en expirant, puisque Dieu a sauvé ma mère et Mad^me^ l'archidu- » chesse. » S. A. S. pleura cette mort si prématurée et si douloureuse; les obsèques furent magnifiques, et toute la noblesse du pays voulut y assister.

vail. Bernard van Orley avait peint là divers épisodes de chasse; on y voyait l'empereur Charles-Quint, à cheval, entouré des seigneurs de sa cour. On admirait les verrières de Claes Rombout et les tapisseries aux couleurs éclatantes de Gabriel Vandertommen, représentant des sujets indiens ou mythologiques; les tentures étaient d'or, d'argent, de velours ou de satin cramoisi; les dressoirs et bahuts resplendissaient de bassins, flacons, pots et aiguières d'argent ciselé; un soleil d'or, d'une toise de diamètre et venu du Mexique, y brillait d'un éclat magnifique; on l'estimait valoir deux cent mille florins.

La grande salle, ornée de dix toiles de Rubens, servit, d'abord, à la réunion des États-généraux. C'était là que Charles-Quint avait abdiqué. La galerie renfermait des statues d'une grande beauté d'exécution; on y remarquait celles de Marguerite de Parme, d'Albert et d'Isabelle, de Philippe IV, Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Le portrait de l'archiduc Albert, placé dans un cabinet voûté, le représentait tel qu'il avait été inhumé, un crucifix à la main et en humble habit de cordelier.

La cour de Bruxelles eut plus d'éclat sous le gouvernement de la maison d'Autriche qu'elle n'en avait offert dans les temps de la domination espagnole. Indépendamment des ambassadeurs du Saint-Siége, de France et d'Angleterre qui se trouvaient accrédités à la cour de Bruxelles dès le temps de l'archiduc Albert, l'Électeur palatin, les Provinces unies et le prince-évêque de Liége s'y firent alors représenter. Quelquefois même la Prusse et l'Espagne eurent à Bruxelles des ministres résidents.

Les honneurs accordés à l'archiduchesse Marie Elisabeth furent ceux qu'on rendait à une tête couronnée. Le jour où elle fit son entrée solennelle à Bruxelles, les membres du conseil-d'Etat, admis à son audience, fléchirent le genou et lui baisèrent la main *. Il y avait là des d'Arenberg, des Ligne et des

* Lorsque le prince Charles de Lorraine et l'archiduchesse Marie Anne arrivèrent à Bruxelles en 1744, on se borna à faire une profonde révérence au prince; mais on fléchit le genou devant l'archiduchesse en lui baisant la main.

Rubempré. Lorsqu'elle présidait le conseil, l'archiduchesse se plaçait sous un dais, ayant devant elle une table recouverte de velours rouge rehaussé d'or.

Marie Elisabeth fut longtemps secondée dans les affaires publiques par le comte Jules Visconti, Milanais de grande naissance, capable, plein d'honneur et d'équité. Celui-ci se reposait pour les détails d'administration sur M. Henri de Crumpipen, Westphalien d'origine, dont l'influence s'accrut beaucoup sous le gouvernement du prince Charles de Lorraine.

Le comte Jules Visconti ayant été nommé vice-roi de Naples fut remplacé comme premier ministre à Bruxelles par le comte Frédéric de Harrach, homme de qualité, diplomate exercé, affable, généreux et d'une activité extrême; sa maison fut toujours sur un pied distingué à Bruxelles, la fortune de sa femme, née princesse de Lichtenstein, étant considérable et pouvant largement suffire aux dépenses d'un grand seigneur devenu premier ministre.

La noblesse belge fréquenta assidûment la cour pendant le gouvernement de l'archiduchesse Marie Elisabeth, mais beaucoup de familles y portèrent un air de hauteur qui tenait, d'une part, à ce qu'elles étaient de très-grande qualité, et de l'autre à ce que beaucoup des leurs avaient été comblés de faveurs autrefois par l'Espagne ou par la France. Au point de vue de la grandeur des races, les Allemands de la cour de Bruxelles s'étonnèrent fort de rencontrer à leurs côtés tant de descendants vrais ou prétendus des comtes de Flandre et de Hainaut, des ducs de Brabant et de Gueldre, etc., etc. Ce contact de fraiche date avec l'élément germanique accommodait aussi assez mal le gentilhomme belge; aller

Cependant, le prince Charles étant devenu frère de l'empereur, le conseil d'Etat l'honora plus tard d'une génuflexion. L'empereur Joseph II, en 1787, mit fin à cet usage qu'il considérait comme dégradant pour la dignité humaine.

Nous avons recueilli ces indications dans une publication de M. Gachard, archiviste général du royaume, dont les travaux distingués sur les annales belges offrent à l'histoire une source féconde et sûre à laquelle nous avons souvent puisé.

à Vienne et y faire sa cour à l'Empereur, c'était chose qui lui souriait peu, et il s'arrangeait bien moins encore d'être relégué dans une garnison de Bohème ou de Hongrie, les champs de bataille de l'ancienne monarchie espagnole lui convenant beaucoup mieux.

La noblesse belge alors était fort appauvrie par les guerres ; peu de familles tenaient maison ouverte et vivaient grandement, * bien que l'on comptât, à Bruxelles, plus d'équipages à manteau ducal que dans Vienne même. Ce qu'il y eut de ducs et de princes dans les Pays-Bas par brevets signés des souverains de la maison d'Espagne serait chose assez longue à énumérer. Les Allemands, en trouvant le nombre exorbitant, leur refusèrent le titre d'*excellence;* ils disaient simplement *mon prince;* quelquefois même :

* Le plus sûr pour un gentilhomme des Pays-Bas était alors de vouer ses fils à la carrière des armes, s'il ne pouvait les placer en qualité de pages à la cour du prince-évêque de Liége ou chez quelque prince d'Allemagne. Ecoutons le baron Louis de Herissem, écrivant le 28 décembre 1721 à la dame de Winderhoute pour lui faire connaître ses vues sur l'avenir de ses quatre fils :

« J'ai eu tous les agréments possibles de S. A. le prince de Baden qui m'a tenu » longtemps à Bruxelles. Il m'a voulu débaucher deux de mes enfants pour être » ses pages; mais je me suis excusé sur leur peu d'âge; j'aime mieux les mettre » à la cour de son Altesse électorale de Mayence, où mon frère les surveillera » et où la fortune est plus considérable à espérer ; car mon frère cadet qui a été » page est présentement président du conseil aulique et de la régence de l'archi- » chancellerie de l'empire et troisième gentilhomme de la chambre et de la clé » d'or, ayant pour 6,000 écus d'Allemagne de bienfaits, et si le Seigneur le » laisse en vie pendant quelque temps, il pourrait devenir stathouder de l'ar- » chevêché, en place du comte Dalberg qui est déjà vieux. J'ai place pour mon » troisième fils à Mayence, et j'attends des nouvelles pour avoir une place » de page pour mon quatrième fils chez S. A. S. le prince de Franconie, évêque » de Wurtzbourg. Je ferai, l'été prochain, le voyage d'Allemagne pour le pré- » senter. »

Nous avons extrait cette curieuse lettre du *Dictionnaire généalogique des familles nobles de la Belgique*, 4 volumes in 4°. M. Félix Goethals, auquel on doit ce vaste recueil de généalogie et de critique héraldique, excelle à porter la lumière dans le dédale des titres féodaux relatifs aux familles de races nobles, et comme l'a dit avec raison l'auteur de la *Biographie générale des Belges* « le » coup d'œil sûr de M. Goethals, sa ténacité que rien ne lasse et le soin qu'il » prend de s'entourer de preuves authentiques font de lui un véritable bénédic- » tin. »

monsieur. Les ducs d'Arenberg furent les seuls alors auxquels la politique autrichienne ne chercha pas à disputer des immunités honorifiques que l'usage avait consacrées.

Le prince de la Tour et Taxis, grand-maître héréditaire des postes de l'Empire et des Pays-Bas, vécut à Bruxelles du temps de l'archiduchesse Marie Elisabeth avec beaucoup de magnificence et d'éclat. Sa maison, ouverte à tous les gens de qualité, devint le point de réunion des étrangers de distinction qui passaient quelque temps à Bruxelles. La princesse de la Tour et Taxis, de la maison de Lobkowitz, faisait les honneurs de son salon avec beaucoup de grâce et d'esprit, ce qui suscita dans ce temps-là beaucoup de jalousie à Bruxelles. On se plut à deviser sur le peu d'ancienneté de la maison de la Tour et Taxis; mais comme la mère du prince était une Furstenberg et que le fils de ce dernier avait épousé une princesse de Brandebourg, pendant que sa fille se mariait à un prince de Wurtemberg, les caquetages nobiliaires dont on cherchait à se faire une arme contre eux les préoccupèrent médiocrement.

La modération des dépenses que nous signalions chez les familles nobles des Pays-Bas, du temps de Marie Elisabeth, n'empêchait pas que l'intérieur de leur demeure n'offrît l'image d'une fortune solidement assise; le luxe d'intérieur y était extrême. C'était l'orgueil de la maîtresse de la maison et surtout des vieilles douairières.

Quand un partage de famille se faisait, on s'étonnait des sommes considérables que pouvaient représenter les meubles, la vaisselle plate, les dressoirs ouvragés, les porcelaines de vieux japon, les *bureaux* vernis des Indes ou venus d'Angleterre, les carrosses de femme, à glaces, doublés de velours de Gênes cramoisi à galons d'or, les lits à la duchesse d'étoffes de damas. Vers 1730, on voyait encore à Bruxelles un grand nombre de tentures de tapisserie exécutées avec des couleurs merveilleuses d'après les dessins de Raphaël. L'usage des lanternes dans les rues de Bruxelles fut introduit aux frais des familles nobles pendant l'hiver

de 1704; c'est aussi vers ce temps-là que l'usage du thé y devint habituel, le soir. Les thés de lord Ailesbury et ceux du célèbre Marlborough, qui habita Bruxelles en 1710 dans ce même hôtel où nous voyons aujourd'hui le ministère des travaux publics, furent fort suivis.

Dans les dernières années de sa vie, l'archiduchesse Marie Elisabeth se rendit fréquemment à Marimont, château de plaisance où elle aimait à prendre le plaisir de la chasse. S'y trouvant avec sa cour le 13 août 1741, elle alla faire une visite à la marquise douairière de Trazegnies, au château de ce nom, où on lui offrit un dîner magnifique suivi d'un bal. Peu de jours après, une oppression de poitrine se déclara et, malgré les soins de ses médecins, MM. Lebzeltern, du Trieu, Favelet et Deval, la sœur de l'empereur Charles VI mourut à Marimont le 21 août, à l'âge de soixante et un ans. Elle en avait passé seize dans les Pays-Bas, où son administration fut regrettée.

III

LA COUR DE BRUXELLES

DU TEMPS DU PRINCE CHARLES DE LORRAINE.

5

CHAPITRE III.

Mort de l'archiduchesse Marie Elisabeth. — Le comte de Harrach, grand-maître de sa maison, et M. de Königsegg, ministre plénipotentiaire. — Eclat des réceptions de ce dernier. — Entrée solennelle du prince Charles à Bruxelles. — Formation de sa maison. — Désaccord entre le duc de Croy et le prince de Hornes sur une question de préséance. — Noms des principaux fournisseurs de la cour. — Beauté des tapisseries placées dans les hôtels de la noblesse. — Bal masqué donné par le comte d'Isenbourg. — Le duc de Cumberland à Bruxelles. — Mort de l'archiduchesse, femme du prince Charles. — Le comte de Kaunitz, ministre plénipotentiaire. — Les Français vainqueurs à Fontenoy. — Lettre remarquable du maréchal de Saxe à M. de Kaunitz. — Reddition de Bruxelles. — Arrivée du roi Louis XV. — Hostilité des Gantois contre l'occupation française. La comédienne et le bourgmestre de Gand. — Représentation du *Misanthrope* à Tongres. — Aventures du comte Mac Donel. Sa dispute avec le prince de Waldeck. — Les caprices de Mlle de Veltbruck et la galanterie de M. d'Ouverkerke. — Les Français évacuent Bruxelles. — Arrivée du comte Batthyany. — La comédie à l'hôtel d'Arenberg. — Fête vénitienne donnée sous le patronage du prince Charles.

Peu de mois avant la mort de l'archiduchesse Marie Elisabeth, le prince Charles de Lorraine avait été désigné par la cour de Vienne pour partager avec cette princesse les soins que réclamait le gouvernement général des Pays-Bas ; mais la guerre n'avait pas permis que le beau-frère de Marie Thérèse se rendit à Bruxelles. Il commandait alors l'armée impériale et se couvrait de gloire dans vingt combats.

La mort de Marie Elisabeth ne laissa pas toutefois le gouvernement vacant. Des lettres patentes, à la date du 12 novembre 1740, y avaient d'avance pourvu. Cachetées et déposées, selon l'ancienne coutume, dans la citadelle d'Anvers, ces lettres patentes conféraient le gouvernement du pays au comte Frédéric de Harrach, dernier grand-maitre de la maison de l'archiduchesse, en attendant l'arrivée du prince Charles.

Le comte de Harrach exerça son autorité dans les Pays-Bas jusqu'au mois de mars 1743. Il fut alors remplacé par le comte de Königsegg-Erps, vice-président du conseil suprême des Pays-Bas. On donna à ce dernier le titre de ministre plénipotentiaire,

situation équivalente à celle qu'avait eue autrefois le marquis de Prié, pendant le gouvernement d'Eugène de Savoie.

La réception à Bruxelles du comte de Königsegg se fit avec éclat. Après avoir couché au château d'Héverlé, chez MM. d'Arenberg, il fit son entrée solennelle au milieu d'une escorte de trois cents chevaux des régiments anglais de Pembroke, de Ligonier et des gardes bleues, qui tenaient garnison à Bruxelles. Car l'Angleterre entretenait alors une nombreuse armée dans les Pays-Bas, se préparant, de concert avec la maison d'Autriche, à cette grande lutte contre la France dont les champs de Fontenoy devaient dire le dernier mot.

L'administration du comte de Königsegg fut éclairée et empreinte d'équité. On citait aussi l'éclat de ses réceptions, et il y eut, grâce à son exemple, beaucoup d'élan alors dans les salons de Bruxelles. La duchesse d'Arenberg, M[me] de Groningue et la princesse de Chimay étaient de presque tous ses diners, et il allait souvent souper chez le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles; chez M. de Steenhault, chef-président du conseil privé des Pays-Bas; chez le marquis d'Herzelles, surintendant des finances, ou bien encore chez le comte de Lalaing, qui avait le gouvernement de Bruges, mais qui habitait ordinairement Bruxelles. A l'occasion du couronnement de Marie Thérèse à Prague, le comte de Königsegg donna une fête magnifique dont la duchesse d'Arenberg et la princesse de Chimay firent les honneurs. Cette dernière ouvrit le bal avec le prince de Hornes; les dames étaient reçues par le comte de Sart et par le comte de Nassau-Corroy.

Le prince Charles ayant épousé à Vienne la sœur de Marie Thérèse, l'archiduchesse Marie Anne, cette dernière se trouva dès lors associée au prince, son époux, dans le gouvernement général des Pays-Bas. Le 26 mars 1744, ils firent leur entrée solennelle à Bruxelles au milieu des acclamations populaires. La maison particulière de l'archiduchesse se composa de la comtesse de Belrupt, grande-maitresse, des comtesses de Furstenberg et d'Hamilton, dames de la clé d'or, des comtesses de Thourn.

d'Arberg, de Liedekerke et de Vitrimont, dames de la cour.

Les réceptions de l'archiduchesse Marie Anne furent extrêmement brillantes et occasionnèrent, parfois, des difficultés sur le chapitre des préséances qu'il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler pour l'étude des mœurs de la cour de Bruxelles, pendant la domination autrichienne.

Les femmes présentées suivaient depuis longtemps, entre elles, l'ordre d'ancienneté des titres de leurs maris. Or, en 1744, un désaccord s'éleva entre le duc de Croy et le prince de Hornes. La duchesse de Croy, après s'être tenue à l'écart sous la précédente gouvernante, vint à la cour de l'archiduchesse Marie Anne et prit rang immédiatement après la duchesse d'Arenberg, le duc, son époux, pouvant invoquer un diplôme impérial de 1644, qui concédait le titre de prince dans la famille de Croy. La princesse de Hornes fut primée, ce soir-là, par une duchesse de Croy; aussi le prince de Hornes réclama-t-il, se fondant sur ce que le duc ne descendait pas en ligne directe du titulaire de 1644. De son côté, le duc de Croy se faisait fort du privilége dont jouissent les agnats de prendre, quand le cas arrive, les titres portés par le dernier héritier de la branche qui finit, dont ils portent déjà et le nom de famille et les couleurs héraldiques. La cour de Bruxelles s'émut beaucoup de ce différend, et le prince Charles en référa à Marie Thérèse qui ne se prononça pas. La cour de Vienne se plaignait grandement de la multiplicité des titres d'ancienne date concédés dans les Pays-Bas, et sa politique devait naturellement la porter à en amoindrir la valeur. Elle le fit bien voir dans cette circonstance, en ayant l'air de négliger un incident qui occupait beaucoup Bruxelles et dont à Vienne personne ne parla.

L'arrivée et les premières réceptions de l'archiduc Charles occasionnèrent un grand mouvement dans la société de Bruxelles. Beaucoup d'anciens hôtels délabrés furent rebâtis ou restaurés; le nombre des carrosses se trouva triplé en un an; les livrées, les blasons se revêtirent de couleurs nouvelles; tous les fournisseurs de la noblesse s'enrichirent en peu d'années; nous citerons

Michael Kinmayer qui vendait à l'enseigne du *Hongrois rouge* des habits bleu d'argent et les rubans de la Toison d'or ; un marchand de galons et plumets, tenant le magasin du *Calice d'argent* et, surtout, l'irlandais Jacques Brown chez qui l'on trouvait alors les gouttes impériales de l'empereur Charles VI, l'élixir anglais de Stoughton, l'eau de Chypre, l'essence céphalique, le baume du Commandeur et l'eau de miel de Charles II d'Angleterre. On tint à honneur de décorer son hôtel avec ces magnifiques tapisseries bruxelloises qui avaient alors une réputation telle que *Lenirs*, fabricant habile, en pourvoyait l'Angleterre et l'Italie, pendant que *Devos* envoyait les siennes dans les châteaux les plus reculés de l'Allemagne. C'est Devos qui fournit à l'empereur Charles VI celles où se trouvait représentée *l'histoire de l'empereur Charles-Quint;* il en livra aussi de fort belles au prince Eugène de Savoie. *Vermillon,* autre fournisseur renommé, envoya des tapisseries en Portugal et jusqu'en Russie. *Vander Borg le fils* exécuta pour l'archiduchesse *l'Adoration du veau d'or* et *Moïse recevant les tables de la loi;* son père avait fait les magnifiques tapisseries de la chambre des États, représentant *la joyeuse entrée de Philippe le beau;* on les plaça à l'Hôtel de ville de Bruxelles. Les maisons d'Arenberg, de Ligne et de Mérode employèrent fréquemment les deux Vander Borg pour la décoration de leurs hôtels.

Le mouvement de la guerre remplissait alors la capitale d'une multitude d'officiers généraux allemands, anglais et hanovriens. Jamais Bruxelles ne fut si brillant. Le comte d'Isenbourg, colonel d'un régiment de cavalerie hessoise, donna pendant le carnaval, au théâtre de la Monnaie, un magnifique bal masqué qui fut fort remarqué. Le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, vint ensuite à Bruxelles. On avait fait meubler pour le recevoir l'hôtel d'Egmont, où il fut conduit par le comte de Kaunitz, le feld-maréchal comte de Königsegg, le prince de Waldeck et les généraux anglais présents à Bruxelles.

Il dina chez le comte de Kaunitz-Rittberg, qui avait remplacé le comte de Königsegg en qualité de grand-maitre de la cour

et de ministre plénipotentiaire, et admira, dit-on, beaucoup la beauté du dessert qui représentait *la naissance d'Hercule* avec des attributs mythologiques pleins d'à-propos et de goût.

Avant son départ pour l'armée, le prince Charles alla voir dans la plaine de Louvain quatre cents chariots, tous attelés de quatre chevaux, portant les fourrages et le pain de munition de l'armée anglaise. Il y avait alors au camp d'Anderlecht sous Bruxelles 21,000 Anglais et 16,000 Hanovriens.

Les premiers succès du prince Charles parvinrent rapidement à Bruxelles. Le passage du Rhin par l'armée impériale qu'il commandait fut annoncé à l'archiduchesse par le comte de Rozière, lieutenant colonel de cavalerie, envoyé du camp autrichien à toutes brides et se faisant précéder de dix postillons sonnant de leurs cors. Mais pendant que Charles de Lorraine repassait le Rhin pour se mesurer avec le roi de Prusse, qui venait d'envahir la Bohême, l'archiduchesse Marie Anne expirait à Bruxelles, le 16 décembre 1744, des suites d'un enfantement prématuré. Elle mourait à vingt-six ans, regrettée du peuple belge « qui l'aimait déjà, disait M. de Nény, comme la mère de la patrie. » Elle avait un grand fonds de prudence et de bonté.

L'administration du pays passa alors aux mains du comte de Kaunitz au milieu de circonstances difficiles, les armes de la France se montrant victorieuses sur tous les points des Pays-Bas. Bientôt Tournay se rendit ; les Français, vainqueurs à Fontenoy, s'emparèrent de Gand et de Bruges, de Nieuport et d'Ostende. Ils mirent ensuite le siége devant Bruxelles au commencement de février 1746.

Le comte de Kaunitz s'était maintenu dans la ville avec la chancellerie, le trésor public et tout le corps diplomatique. 17 bataillons et 8 escadrons hollandais défendaient la place ; mais, comprenant bientôt l'inutilité et le danger d'une résistance prolongée, le ministre plénipotentiaire fit des ouvertures au maréchal de Saxe, et on pourra juger de l'extrême habileté de ce dernier

par la réponse qu'il adressa dans cette circonstance importante à M. de Kaunitz :

« Les grandes villes, disait-il au premier ministre autrichien, » qui font l'ornement du pays, devraient toutes être traitées sur » le pied où s'est placé Milan. Mais vous avez fait la faute de » mettre une grande garnison à Bruxelles ; il est juste que nous » en profitions.

» Je connais les égards qui sont dus à une brave et nombreuse » garnison ; mais je ne puis accorder ici les honneurs de la » guerre, et remarquez qu'il ne me reste plus que très-peu de » temps pour vous proposer des conditions honnêtes.

» Votre Excellence ne saurait croire jusqu'où le soldat fran- » çais pousse la hardiesse ; j'ai vu plusieurs fois, lors de la red- » dition des places et pendant qu'on réglait les points de la ca- » pitulation, toute la ville se remplir de nos soldats sans savoir » même par où ils avaient pu venir.

» A Philisbourg, cela nous est arrivé ; cependant les ôtages » sortaient et entraient par un seul petit bateau. A Ypres, place » avec de hauts remparts, couverts d'ouvrages et de bons fossés, » toutes les portes étaient garnies de troupes hollandaises ; je » fus voir M. le prince de Hesse que je connais depuis longues » années ; pendant que j'étais chez lui, toute la ville se remplit » de soldats français sans qu'on ait su par où ils étaient entrés ; » cela se passa à dix heures du matin ; à cinq heures du soir, il » envoya chez moi et me fit dire qu'ils y étaient de nouveau ; on » envoya des détachements pour les éloigner ; mais il faudrait » les comparer à des fourmis qui trouvent toujours des endroits » inconnus aux autres. Jugez ce qu'il pourrait advenir, Mon- » sieur, lorsqu'ils auraient le pillage pour but, et ceci m'embar- » rasse beaucoup, je vous assure. »

M. de Kaunitz, fort préoccupé d'une telle missive *, penchait

* La lettre du maréchal de Saxe fut admirée à la cour de France. Le comte d'Argenson lui écrivait ceci : « Je ne saurais me contenter d'approuver simple-

vers une reddition immédiate ; mais les officiers généraux autrichiens et hollandais déclarèrent vouloir défendre Bruxelles jusqu'à la fin ; il y eut douze jours de tranchée ouverte, après quoi la ville se rendit ; la garnison fut déclarée prisonnière de guerre, et le comte de Kaunitz se retira à Anvers avec le ministère et la chambre des comptes.

Beaucoup d'officiers généraux de l'armée se trouvaient alors à Bruxelles et plusieurs d'entre eux appartenaient à la meilleure noblesse des Pays-Bas. Nous citerons le prince Ferdinand de Ligne, général de cavalerie ; le prince Claude de Ligne qui commandait l'infanterie ; le comte de Lannoy, gouverneur de Bruxelles ; le comte de Lalaing, gouverneur de Bruges ; le comte de Maldeghem, lieutenant-général.

Le maréchal de Saxe eut, d'abord, la pensée de démanteler Bruxelles ; puis, se ravisant, il y mit une grosse garnison composée de quinze bataillons d'infanterie, d'un régiment de cavalerie et d'un corps de dragons. On envoya au roi les timbales et les drapeaux hollandais, et, peu de jours après, M. de Croismare, officier de l'état-major du maréchal, s'étant introduit dans *la chambre des étendards*, y enleva deux bannières, un drapeau et une trompette qui firent aussi partie des trophées de la campagne offerts au roi Louis XV. Ce drapeau avait été pris par les Espagnols, à la célèbre bataille de Pavie ; les bannières, brodées d'or et ornées de fleurs de lis, étaient celles que la gendarmerie française avait perdues à Laufeldt.

Le maréchal de Saxe alla loger à l'hôtel de la Tour-et-Taxis que la ville fut obligée de meubler à grands frais. Les tapisseries seules coûtèrent 17,988 florins. Le 4 mai, Louis XV arriva à Bruxelles, accompagné de sa cour et d'un grand nombre d'of-

» ment de la part de S. M. votre réponse à M. de Kaunitz, si douce, si insi-
» nuante et si persuasive ; je veux vous dire toute l'impression qu'elle m'a faite.
» C'est un chef-d'œuvre dans son genre, et le roi en a jugé ainsi ; S. M. a voulu
» qu'elle fût lue en conseil où elle a eu un applaudissement général et M. le
» maréchal de Noailles exige de moi que je lui en donne une copie. »

ficiers généraux. La ville avait fait meubler l'hôtel d'Egmont pour le recevoir. Il se rendit ensuite à l'armée, puis revint à Bruxelles, deux régiments des gardes formant, chaque fois, la haie sur son passage, toutes les rues sablées et décorées de guirlandes. Le jour de la Fête-Dieu, Louis XV assista à la grand'-messe dans l'église de Sainte-Gudule et accompagna la procession, le flambeau à la main, au milieu d'une double haie de gardes françaises et d'autres troupes de la maison du roi.

L'attitude des Bruxellois, en présence de l'occupation française, fut digne et réservée. Ces honneurs faits à Louis XV étaient dans la situation des choses, car le maréchal de Saxe eût obtenu par des rigueurs ce que la bonne volonté n'aurait pas accordé. La ville de Gand résista davantage et l'hostilité fut manifeste ; aussi la traita-t-on durement ; Bruges parut charmée, au contraire, d'avoir des Français dans ses murs, et la Flandre Occidentale y gagna d'être traitée avec une douceur extrême. Le clergé brugeois avait fait fabriquer soixante mille fleurs de lis de papier doré qui furent répandues avec profusion dans les rues et maisons de Bruges le jour où les généraux français arrivèrent.

Une anecdote dont quelques officiers de la garnison de Gand firent les frais pourra trouver sa place ici. Ces messieurs menaient avec eux une comédienne, et crurent plaisant de la présenter chez le bourgmestre de Gand comme une dame de qualité, femme d'un officier que l'on disait descendre, pour le moins, de la maison d'Albret ou de celle de Navarre. Ils insistèrent pour que ce magistrat logeât cette femme chez lui, et ils firent si bien qu'elle fut installée dans l'appartement de la femme du bourgmestre. On sut plus tard ce qu'il en était, et l'indignation fut grande dans la bonne ville de Gand, d'autant que toute une troupe de comédiens ayant suivi la garnison, les comédiennes avaient été logées chez les meilleurs bourgeois de Gand, et cela à titre gratuit. Le maréchal de Saxe, auquel on se plaignit vivement, donna tort aux Gantois, se vengeant de la sorte de leurs mauvaises dispositions pour l'occupation française. « La troupe de

comédiens, écrivait le maréchal, servant à divertir la garnison, doit jouir des mêmes droits que ceux que les lois de la guerre ont attribués au militaire. »

Les comédiens placés sous le patronage de la garnison de Gand n'étaient point les seuls qui eussent suivi l'armée française dans les Pays-Bas. Tongres, ville si déchue et jadis si célèbre, eut alors une troupe de comédie, et c'est pendant la représentation du *Misanthrope* à Tongres que la bataille de Raucoux fut annoncée, en plein théâtre, pour le lendemain. Le quartier général avait été placé dans cette cité, d'ordinaire si calme et si déserte. Après la pièce jouée, l'actrice qui venait, chaque soir, annoncer le spectacle du lendemain, chanta le couplet suivant improvisé par la gaité française :

Demain nous donnerons relâche
Quoique le directeur s'en fâche.
Vous voir eût comblé nos désirs...
Mais il faut céder à la gloire...
Nous ne songions qu'à vos plaisirs :
Vous ne songez qu'à la victoire !

L'aide major général, chargé du service du jour, parut alors et dit tout haut aux officiers qui remplissaient la salle que la retraite servirait, ce soir-là, de générale et qu'à dix heures les différents corps enverraient à la poudre et aux balles. Les officiers quittèrent ensuite le spectacle avec les marques de la plus franche gaité et au cri de *vive la France!*

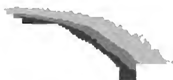
C'est pendant l'occupation française que le comte Mac-Donel ou Mac-Donald, prisonnier dans la citadelle d'Anvers, fut rendu à la liberté. L'affaire qui l'avait conduit là avait beaucoup ému les salons de Bruxelles. Enseigne au régiment de Prié, et ayant fait un voyage aux Indes dans lequel il avait amassé 80,000 florins, ce jeune homme acheta une compagnie, se fit plus tard nommer adjudant-général, comte et chambellan de Marie Thérèse. On l'avait envoyé servir dans les Pays-Bas, et se trouvant à Bruxelles, il s'était fait présenter chez le comte de Kaunitz. Or, un soir qu'il y jouait au lansquenet, on s'aperçut qu'il affectait de jeter les cartes

au lieu de les donner avec soin, prenant avec tous cet air insolent qui lui était habituel et s'appuyant sur ses deux coudes en jouant. Une carte tombée sous la table, par inadvertance ou, mieux encore, par l'effet de son mauvais vouloir, avait été ramassée par les princesses de Waldeck et de Chimay ; elles durent la chercher longtemps avec la bougie, sans que Mac-Donel fît même mine de vouloir les dispenser de ce soin. On connaissait à Bruxelles le caractère bizarre de Mac-Donel ; mais ceci lassa la patience des assistants, et le même fait s'étant reproduit, le prince de Waldeck, qui s'était rapproché du jeu, dit à Mac-Donel : « Ayez » donc, Monsieur, un peu plus de politesse avec ces dames ? » Mac-Donel, sans se déconcerter, répondit : « Ce n'est pas de vous » que j'apprendrai la politesse et sachez bien que vous n'avez » rien à m'ordonner ici ! »

Le prince, indigné de tant d'insolence, ne se contint que sur les instances de M. de Kaunitz ; mais ce dernier ayant dit quelques mots à M. de Chanclos, qui se trouvait dans une pièce voisine, Mac-Donel reçut de cet officier-général l'ordre de quitter le salon de M. de Kaunitz. Mac-Donel, furieux, refusait d'obéir, disant qu'il ne pouvait se retirer que s'il était mis aux arrêts par un ordre formel ; il fallut lui donner les arrêts, séance tenante, et il passa une demi-heure à les attendre dans l'antichambre de M. de Kaunitz avec force colère et récriminations contre M. de Waldeck. Il partit le lendemain pour la citadelle d'Anvers *.

Le maréchal de Saxe ne fut pas regretté à Bruxelles, dont l'évacuation venait d'être réglée par la paix d'Aix-la-Chapelle.

* Mac-Donel se montra moins galant en tout ceci que le maréchal d'Ouwerkerke. Jeune encore, ce dernier caracolait à la portière du carrosse de Mlle de Veltbruck dont il était fort épris. « Tout ce que vous débitez là ne me touche » guère, lui dit celle-ci, et je parierais volontiers que vous ne m'aimez pas assez » pour sauter avec votre cheval du pont de Meuse dans la rivière ! » D'Ouwerkerke ne recula pas devant le péril et fut assez heureux pour garder les étriers ; ni le cavalier ni le cheval n'y périrent. Toutefois cette épreuve singulière lui apprit à juger du caractère bizarre de Mlle de Veltbruck, et il ne tarda pas à rompre avec elle.



Les impôts de guerre étaient bien lourds ; le maréchal déployait une rigueur extrême, et on eût dit que son armée avait mission de faire regretter les Autrichiens. Le 3 novembre 1748, les commissaires de Marie Thérèse arrivèrent à Bruxelles munis de pleins pouvoirs pour régler l'évacuation des villes conquises, de concert avec le lieutenant-général vicomte du Cayla et l'intendant de Séchelles, délégués par le roi Louis XV. Une commission provisoire fut chargée de l'administration des Pays-Bas ; elle se composait du duc d'Arenberg ; de M. de Steenhault, chef-président du conseil privé ; du marquis d'Herzelles, président du conseil des finances ; du chancelier de Brabant, M. Schockaert, et du comte de Pattyn, président du conseil de Flandre.

Le comte de Kaunitz ne revint pas à Bruxelles ; retiré à Aix-la-Chapelle, après la reddition d'Anvers, il avait été, sur son désir, remplacé comme ministre plénipotentiaire par le maréchal comte de Batthyani. Plénipotentiaire de l'Impératrice au congrès d'Aix-la-Chapelle, il s'acquit là une très-haute considération, et les plus grandes affaires de l'Empire finirent par lui être confiées avec le titre éminent de chancelier d'Etat. Ambassadeur à la cour de France, il sut y captiver l'esprit de la marquise de Pompadour en alliant l'élégance de l'homme du monde à la gravité du diplomate ; son influence s'accrut encore, pendant le règne de l'empereur Joseph II, et il fut à Vienne le digne précurseur de cette politique habile sur laquelle le nom de M. de Metternich a jeté, après lui, tant d'éclat.

La rentrée du prince Charles de Lorraine dans les Pays-Bas s'effectua au milieu des acclamations publiques. Sa bonté constante, son affabilité, ses soins paternels pour réparer les maux de la guerre accrurent sa popularité ; la noblesse belge, dès lors, se lia plus étroitement à la politique de la maison d'Autriche ; elle se souvint moins de l'Espagne ; elle ne se souvenait que trop de l'occupation française. Des fêtes multipliées succédèrent aux tristesses qu'avait causées l'oppression ; les salons de Bruxelles ne furent jamais plus brillants.

On jouait la comédie à l'hôtel d'Arenberg en présence du prince Charles, et lorsque ce prince se rendit à Gand, on organisa une fête dans laquelle plusieurs seigneurs flamands, secondés par des femmes charmantes et de la meilleure noblesse du pays, représentèrent la comédie du *Glorieux* et celle du *Joueur*.

Le 8 février 1752, Charles de Lorraine présida à l'organisation d'une fête vénitienne à laquelle toute la noblesse de Bruxelles prit part. On avait formé quatre quadrilles, le premier de quatre jardiniers et quatre jardinières, le second de quatre pèlerins et quatre pèlerines ; les deux autres quadrilles se composaient de paysans et paysannes, *matelotes* et matelots. La réunion se fit au palais du duc d'Arenberg chez qui l'on soupa *masqué*.

A minuit, seigneurs et dames sortirent deux à deux dans des carrosses découverts et parcoururent de la sorte les principales rues de Bruxelles. Deux palefreniers à cheval, portant des flambeaux, accompagnaient chaque voiture. Ils étaient masqués ainsi que les cochers. Un *woorst*, chargé de timbales et trompettes, ouvrait la marche du cortége terminée par un autre woorst portant des musiciens masqués. Toute cette compagnie se rendit ainsi en bon ordre au théâtre de la Monnaie où elle ouvrit le bal *.

Le prince Charles soupait fréquemment chez les ducs d'Arenberg, d'Ursel, de Looz, chez le nonce, Monseigneur de Molinari, archevêque de Damas, et chez M. d'Arberg. Le duc de Looz donnait des soirées charmantes où des chanteurs italiens, des joueurs de gobelet et Mlle Lamonica, funambule célèbre de ce temps-là, divertirent souvent la compagnie. Les chasses étaient fréquentes et fort suivies par la cour. L'hiver, on allait en trai-

* Toutes les fêtes de cette époque servent à constater le bien-être d'un temps réparateur. Le prince de Hornes ayant épousé à Namur la fille du prince de Gavre d'Ayseau, la noblesse du pays à quarante lieues à la ronde se rendit aux fêtes du mariage qui se firent au château d'Overysschc. Les princes Claude Lamoral et Ferdinand de Ligne s'y trouvèrent. Les habitants de la paroisse, s'étant organisés en compagnies, allèrent au-devant des époux, les uns vêtus à la hongroise, d'autres à la turque. Les fêtes de ce mariage durèrent huit jours.

neau jusqu'à Tervueren, résidence que Charles de Lorraine aimait beaucoup et où il dépensait de grosses sommes. Nous voyons dans le *Journal privé* de ce prince combien il se montrait soigneux d'entretenir le parc et le vivier de Tervueren. Voici la copie fidèle d'une note écrite de sa main : *Ce que je veux encore mettre dans mon parc de Tervueren :* 8 chevreuils, 150 lièvres, 100 faisans, 4 coqs de bruyère, 6 gelinottes, 10 pintades, 50 perdrix, 20 perdrix rouges, 100 canards sauvages. *Poissons :* 600 tortues, 300 écrevisses, 200 truites, 200 crabes et 100 esturgeons.

CHAPITRE IV.

Journal privé du prince Charles de Lorraine. — Maîtresses des principaux seigneurs de la cour. — Mlle Nogentelle et les bijoux du duc d'Arenberg. — M. de Cobentzel aux pieds de Mlle Murray. — Belle passion du ministre de Hollande pour une danseuse. — Salon de d'Hanetaire, directeur du théâtre de Bruxelles. — Ce qu'étaient Mlles d'Hanetaire. — Les amours du ministre d'Angleterre, Gordon, et de Mlle Durancy. — La table du prince Charles. — Ce que coûtaient ses dîners. — Les perdrix du Tyrol et les moules de Hambourg. — Office et cuisines du prince. — Tableau de la cour. — MM. de Hornes, de Gavre, de Rubempré, de Mérode, de Deynse et d'Ursel. — MM. de Lalaing, de Lannoy, d'Alsace, de Looz, de Spontin et d'Argenteau. — MM. de Lichtervelde, de Hemricourt de Grunne, de Trazegnies, de Cruquenbourg, d'Assche, Van der Gracht, d'Overschie et de Rodes. — MM. de Vicq, de Saint-Genois, de Spangen, d'Yve, de Maldeghem, de los Rios, de Nieulant-Pottelsberghe, de Nieuport, de Gottignies et d'Andelot. — MM. de Sainte-Aldegonde et de Courrières. — Les d'Arconati Visconti, les Affaytadi de Ghistelles, les Robiano, les Marnix, les Fraula, les Martini, les Proli et les Cupis de Camargo. — Alliances de la noblesse belge avec la maison d'Este, les Spinola, les Pignatelli, les Spada, etc. — Alliances avec les maisons allemandes. — Cérémonial de la cour du prince Charles. — Budget annuel du prince. — Organisation de sa chapelle. — Ses instruments de physique. — Entretien des singes et de l'équipage du cerf. — Ce que coûtaient les voyages à Vienne. — Dames habituellement reçues à la cour. — Fêtes données à Marimont par le prince Charles. — Inauguration de sa statue. — Fêtes publiques. — Mort du prince Charles au château de Tervueren. — Regrets universels. — Les soldats de son régiment rapportent à Vienne comme des reliques des morceaux de ses habits.

Le prince Charles était méthodique et adorait les détails. Le journal secret qu'il nous a laissé en fournit des preuves multipliées. Ce prince écrivait jour par jour tout ce qu'il faisait, et souvent ce qu'il entendait dire autour de lui. Règlements pour le cérémonial de la cour, budget des charges et des revenus personnels, recettes relatives à des combinaisons chimiques, tout, jusqu'au nom des maitresses des principaux seigneurs de la cour de Bruxelles, se trouve là consigné. On y voit que le duc d'Arenberg donnait force bijoux à *la Nogentelle*, figurante du grand-

théâtre ; que le comte de Cobentzel était au mieux avec la fille de l'avocat Murray ; que le ministre de Hollande se ruinait pour la Cintray, charmante danseuse de ce temps-là ; qu'Eugénie et Angélique d'Hannetaire * étaient les favorites du prince de Ligne et de M. des Androuins ; que Mlle Durancy faisait perdre la tête au ministre d'Angleterre, Gordon. Un feuillet plus loin, ce sont des détails stratégiques sur le passage du Rhin ou bien l'économie de la distribution du vin dans le palais du prince **.

Sa table fut toujours fort distinguée ; elle était ordinairement de dix-huit couverts pour le dîner, de douze pour le souper. Les vins ordinaires étaient ceux de Bourgogne, du Rhin, de Champagne et de Pontac, en Bordelais ; mais aux jours de gala, on trouvait aussi là du muscat de Chypre, des vins de Florence et du Mont-Liban, de Montalchino et de Montepulciano ; puis venaient le Tockay, l'eau de vie d'anis de Bologne et le célèbre marasquin de Zara.

Il n'est pas rare de trouver dans le Journal du prince qu'il a

* Filles d'Hannetaire, directeur du théâtre de la Monnaie. D'Hannetaire fut d'abord comédien à Bruxelles, dans la troupe que le maréchal de Saxe fit venir en 1746. Devenu directeur, il eut le rare mérite de s'enrichir et de gagner 80,000 livres de rentes là où tant d'autres se sont ruinés après lui. Il avait trois filles, qu'on surnomma les *trois grâces*, et qui firent de sa maison le rendez-vous habituel des principaux seigneurs de la cour de Bruxelles. Les redoutes et le pharaon, qui était alors toléré et fort suivi au foyer du théâtre, furent pour beaucoup dans la rapide fortune de d'Hannetaire.

** « Je ne veux point d'autre mesure dans ma maison que le carafon, hors » pour la bière qui sera mesurée à pots...

POUR LE DINER IL Y AURA.

	Carafon.
Vin de Bourgogne pour moi. . . .	1
Vin de Bourgogne pour les cavaliers. .	1
Vin du Rhin.	2
Vin de Champagne	1
Vin de Pontac.	1
Total.	6
	Sols.
Vin de Bourgogne le carafon. . . .	18
Vin du Rhin.	21

POUR LE SOUPER.

	Carafon.
Vin de Bourgogne pour moi. . . .	1
Vin de Bourgogne pour les cavaliers. .	3
Vin du Rhin.	1
Vin de Champagne.	1
Vin de Pontac.	1
Total.	7
	Sols.
Vin de Champagne, le carafon. . .	34
Vin de Pontac.	16

reçu par la diligence du Tyrol des perdrix rouges et des gelinottes. Nous remarquons aussi l'indication suivante, à la date de 1749 : « 114 livres données à une estafette venue de Venise avec » un baril de thon mariné à l'huile et pour une autre estafette » venue de Hambourg avec un baril d'huitres d'Angleterre et » des moules noires. » Le *Calendrier de la cour de S. A. R. le duc de Lorraine* pour l'année 1761 donne tout le personnel de l'office et des cuisines du prince, depuis le principal chef jusqu'aux tourne-broches, et nous remarquons que le chef rôtisseur s'appelait *Rognon*. Le grand-maitre des cuisines de l'hôtel du prince Charles était Philippe-François de Varick, comte de Sart, chambellan de LL. MM. impériales.

La cour du prince Charles offrit la réunion des noms les plus distingués de la noblesse des Pays-Bas, et beaucoup de gentilshommes appartenant à des familles allemandes ou italiennes eurent aussi dans cette cour des charges considérables. Voici comment elle était composée dans l'année 1761.

Les fonctions éminentes de ministre plénipotentiaire de S. M. l'impératrice Marie Thérèse étaient confiées au comte Charles de Cobentzel, sur lequel nous reviendrons, plus tard, dans le cours de ce livre; la charge de grand-maitre et celle de grand-écuyer avaient pour titulaire le prince Maximilien de Hornes, chevalier de la Toison d'or,grand d'Espagne ; la maison de Hornes a eu beaucoup d'illustration ; le grand-maréchal de la cour était le prince Charles Emmanuel de Gavre, chevalier de la Toison d'or, capitaine général de la province de Namur ; la maison de Gavre, l'une des plus considérables des Pays-Bas, était d'ancienne chevalerie ; la charge de grand-fauconnier fut longtemps confiée au prince de Rubempré et d'Everberghe, celle de capitaine des archers de la garde noble au marquis de Deynse, lieutenant-général, tous deux de la maison de Mérode ; les hallebardiers étaient aux ordres du comte de Wœstenraedt, général-major et chambellan de LL. MM. impériales.

Les chambellans inscrits dans le Calendrier de la cour pour

1761 sont nombreux et plusieurs appartenaient aux plus grandes maisons des Pays-Bas; nous citerons Charles Marie Raymond, duc d'*Arenberg*, duc d'Arschot et de Croy, chevalier de la Toison d'or et feld-maréchal, capitaine général du Hainaut, grand-croix de l'ordre de Marie Thérèse; — Joseph Charles prince de *Ligne*, chevalier de la Toison d'or et, depuis, feld-maréchal, auquel son esprit et ses écrits ont valu tant de célébrité; — le marquis de *Westerloo* et le comte Philippe de *Mérode*, tous deux de la même maison que le prince de Rubempré et le marquis de Deynse; — le duc d'*Ursel*, prince d'Assche et de Charleville, lieutenant-général des armées de l'Impératrice-reine; — le comte de *Lalaing-Tildoncq*, le comte Eugène de *Lalaing d'Audenarde* et le comte Maximilien de *Lalaing*, tous trois de la famille des sires de Lalaing qui fournit trois chevaliers de l'ordre de la Toison d'or et trois stathouders à la Hollande; le célèbre Jacques de *Lalaing*, qui s'immortalisa dans les tournois de son temps, et Philippe de *Lalaing*, ambassadeur de Charles-Quint à la cour de France, étaient de cette famille: — le comte de *Lannoy*, nom illustre dans l'histoire; les Lannoy eurent seize chevaliers de la Toison d'or; l'un d'eux tint la charge de grand-maître des arbalétriers de France; Charles de *Lannoy*, chevalier de la Toison d'or, vice-roi de Naples et prince de Sulmone, se couvrit de gloire à la bataille de Pavie; François Ier, fait prisonnier dans cette journée, ne voulut rendre son épée qu'à lui; — le comte de *Spontin*, de la maison des ducs de Beaufort-Spontin, marquis de Spontin, de Florennes et de Courcelles, comte de Beauraing, oncle du duc de Beaufort qui fut plus tard grand-maréchal de la cour de Bruxelles, du temps de l'archiduc Charles, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens; — le comte Jean d'*Alsace*, de la maison d'Hennin-Liétard, autrefois en possession de la principauté de Chimay, du titre de prince du saint-empire et du comté de Bossut, grande et noble famille avec plusieurs colliers de la Toison d'or, un grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint, le cardinal d'Alsace, archevêque de

Malines, un lieutenant feld-maréchal des armées de l'empereur, etc., etc. ; — le comte de *Corswarem-Looz*, famille aujourd'hui ducale, avec le titre de prince, dont était Jean Jacques de Corswarem, grand-échanson de l'archiduchesse Marie Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas; les comtes Philippe et Louis d'*Argenteau*, descendants de ce Renaud, sire d'Argenteau, prince de Montglion dont les chroniques liégeoises racontent les exploits ; on sait que Florimond Claude de *Mercy*, feld-maréchal au service d'Autriche, étant mort à la bataille de Parme, son cousin Ignace d'Argenteau porta dans cette famille le beau nom de Mercy; — le comte de *Lichtervelde*, de la famille de Lichtervelde, fort distinguée en Flandre par ses services et ses alliances ; — le comte Charles de *Grunne*, dont la famille se partagea en deux branches; l'une d'elles se fixa en Autriche ; Nicolas François, comte de Grunne, chambellan de l'empereur François 1er et général de ses armées, colonel propriétaire d'un régiment de son nom, fut fort en faveur à la cour de Vienne; les comtes de Grunne ont pour devise : *la foi, la loi et le roi;* — Adrien François, comte de *Rodoan;* famille originaire de Bourgogne et dont une branche venue dans les Pays-Bas y contracta de nombreuses alliances, compta beaucoup de chanoinesses dans les nobles chapitres et un grand nombre de dames de la Croix étoilée ; — le marquis Joseph de *Trazegnies*, prince des francs fiefs de Rognon, sénéchal héréditaire de Liége; sa famille, d'ancienne chevalerie, prit part aux guerres saintes où Gilles de Trazegnies accompagna le roi St-Louis ; ses descendants ont eu la Toison d'or, d'illustres alliances, de grands emplois à la cour et d'éclatants services dans les armées ; — le comte de *Cruquenbourg*, de la famille des *Fourneau*, seigneurs de Cruquenbourg, qui comptent des dignitaires et chevaliers aux ordres de Malte et de St-Jacques; Philippe Fourneau de Cruquenbourg, baron de la Chapelle Saint-Ulric et libre baron du saint-empire, mestre de camp d'une terce d'infanterie wallonne, fit la guerre avec une grande distinction, à la fin du XVIIe siècle, pour le service de la maison d'Espagne ; — le

comte Jean Antoine *Van der Noot*, de la famille des Van der Noot, marquis d'Assche, comtes de Duras, baron de Carloo, etc., fort distinguée dans les Pays-Bas depuis le temps de Watier Van der Noot, conseiller du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, et son ambassadeur en Hongrie ; — le baron *Van der Gracht* de Rommerswael, d'une ancienne famille flamande à laquelle appartenait Antoine Van der Gracht, gentilhomme de l'empereur Rodolphe II ; — le baron Jean Albert d'*Overschie* de Neeryssche ; — le marquis de *Rodes*, descendant de Lopez Rodriguez d'Evora y Vega, qui sauva l'entrepôt général des armées alliées à Gand, lorsque Louis XIV, quittant rapidement la Lorraine en 1678 et déconcertant tous les plans de ses ennemis, envahit les Flandres et marcha sur Gand pour détruire les vivres et les magasins des Espagnols. Avec une faible garnison, Lopez Rodriguez d'Evora résista sept jours à l'armée française, donnant le temps aux Alliés de sauver les vivres, les équipages et le trésor de l'armée espagnole. C'est pour reconnaître ce service signalé que le roi Charles II, par lettres données en 1682, érigea en marquisat pour Lopez d'Evora y Vega la baronnie de Rodes, au pays d'Alost, et mit au rang des baronnies sa terre de Berleghem ; — Philippe François, baron *de Vicq ;* sa famille d'origine flamande se recommanda par d'éminents services dans les affaires publiques ; Henri de Vicq, seigneur de Meulevelt, bourgmestre du franc de Bruges, ambassadeur des archiducs Albert et Isabelle à la cour de France, conseiller au conseil suprême des Pays-Bas à Madrid, mourut en 1651 président du grand conseil de Malines ; — Nicolas François comte de *Saint-Genois*, d'une très-ancienne famille de Flandre ; l'un de ses aïeux, Simon de Saint-Genois, chambellan et maître d'hôtel du roi Louis XI, fut créé baron du saint-empire par l'empereur Frédéric IV ; — le comte de *Spangen*, descendant de Corneille de Spangen d'Uytternesse, conseiller de l'empereur Charles-Quint et plusieurs fois bourgmestre d'Anvers ; — le marquis d'*Yve*, dont la famille admise dans tous les nobles chapitres des Pays-Bas a rempli des charges à la cour de l'empe-

reur Charles-Quint et de l'électeur de Cologne; Jean Philippe René d'Yve, lieutenant-général, gouverneur de Douai en 1667, fut plus tard gouverneur de Bruges; — le comte de *Maldeghem*, lieutenant avec rang de colonel des archers de la garde noble, de la famille de Maldeghem qui florissait en Flandre dès le XIII[e] siècle, lorsque Philippe, sire de Maldeghem, fut surnommé *le loyal* par Robert de Béthune, comte de Flandre ; Jean Dominique, comte de *Maldeghem*, l'un de ses descendants, capitaine de la garde impériale et royale des hallebardiers à Bruxelles, colonel du régiment d'infanterie de *Maldeghem*, mourut feld-maréchal lieutenant dans les armées de l'impératrice Marie Thérèse; — Guillaume Adrien Joseph comte de *Nassau-Corroy*, l'un des descendants de René de Nassau-Châlons, prince d'Orange; — le marquis François de *los Rios*, général-major des armées de l'Impératrice-reine et gouverneur de Nieuport; sa famille, d'origine espagnole, s'établit dans les Pays-Bas; — Hubert François Pierre, vicomte de *Nieulant-Pottelsberghe*, grand-bailli de Gand, dont la famille a toujours tenu un rang distingué dans les Flandres; — le baron Lancelot de *Gottignies*, dont la famille a fourni plusieurs bourgmestres de la ville de Malines aux XV[e] et XVI[e] siècles; — le comte Théodore d'*Andelot*, vicomte de Looz, d'abord capitaine de cavalerie au régiment de Brancas pour le service du roi de France. La famille d'Andelot, originaire de Bourgogne, s'est fixée dans les Pays-Bas où elle tient un rang distingué par ses services et ses alliances; — le vicomte de *Nieuport*, de la famille de Preudhomme d'Ailly et de Verquigneul, qui a fourni plusieurs officiers généraux au service de l'empereur d'Allemagne ou des rois de France.

La cour du prince Charles de Lorraine comptait aussi des chambellans appartenant à des familles étrangères aux Pays-Bas; nous citerons le marquis de *Villanova*, le comte Louis de *Belgiojoso*, le chevalier Joseph de *Murray*, etc. D'autres, comme le comte de *Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, le comte *d'Ongnies*, le baron *de Courrières*, le marquis *de Gournay-Raigecourt*, le

comte Maximilien *de Bournonville*, avaient leurs familles établies en France ; leurs fonctions et leurs alliances les amenèrent et les retinrent dans les Pays-Bas. Le comte de Sainte-Aldegonde appartenait à une famille d'Artois, l'une des plus anciennes et des plus distinguées de cette province pour la pureté des alliances, l'éclat des services, avec la Toison d'or et d'importantes charges à la cour de Charles-Quint. Le comte d'Ongnies et le baron de Courrières étaient aussi du pays d'Artois. Le premier devint prince d'Ongnies et de Grimberghe, grand-écuyer et grand-maître de la cour de Bruxelles ; le second, Louis d'Ongnies, baron de Courrières et d'Ourges, fut général-major des armées de l'Impératrice-reine. Cette famille d'Ongnies a eu beaucoup d'illustration et s'est éteinte à la mort du grand-maitre de la cour de Bruxelles dont la fille unique porta dans la maison de Mérode la principauté de Grimberghe.

Le comte, depuis marquis Maximilien *de Bournonville*, général-major des armées de l'Impératrice-reine et gouverneur de Charleroi, servait la maison d'Autriche dans les Pays-Bas pendant que deux de ses frères avaient des commandements importants dans les armées espagnoles ; l'un de ces derniers était alors capitaine général du royaume d'Aragon. Alexandre duc de Bournonville, l'un de ses aïeux, avait été créé pair de France par le roi Henri IV, et le roi Louis XIV avait accordé le même honneur à Ambroise François, duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche et gouverneur de Paris. Cette famille de Bournonville a eu plusieurs fois la Toison d'or et s'est souvent alliée aux grandes maisons des Pays-Bas. La seigneurie de Buggenhout en Brabant fut érigée pour elle en principauté sous le nom de Bournonville par lettres de Philippe IV, à la date du 12 juillet 1658.

Les possessions italiennes de la maison d'Autriche amenèrent dans les Pays-Bas un grand nombre de familles originaires de la Lombardie, du royaume de Naples ou d'autres points de l'Italie. Les d'Arconati Visconti, venus du Milanais, se fixèrent

en Belgique dans le milieu du XVIII[e] siècle, à l'occasion d'un mariage avec la fille du comte de Tirimont; — les *Affaitady* de *Ghistelles*, originaires de Crémone, se trouvaient établis à Anvers dès le règne de Charles-Quint, et l'un d'eux, Jean Charles d'Affaitadi, rendit de grands services à ce prince, lui fournit de grosses sommes et exerçait beaucoup d'influence sur les marchands anversois. Il acquit la seigneurie de Ghistelles en Flandre. Cette famille a une alliance directe avec l'illustre maison de Montmorency; — les *Robiano*, d'origine lombarde, vinrent en Belgique dans la première partie du seizième siècle et, dès l'année 1606, nous voyons Balthazar de Robiano, devenu trésorier-général des Pays-Bas; plus tard, il est envoyé en ambassade par les archiducs Albert et Isabelle; cette famille a eu des alliances fort distinguées et d'importantes charges à la cour; Louis François comte de Robiano, chancelier de Brabant, fut fort en faveur à la cour de l'impératrice Marie Thérèse; — les *Fraula*, famille napolitaine, servirent dans les armées de S. M. catholique en Flandre. Martin Fraula, colonel à Malplaquet et brigadier des troupes du roi Philippe V, fit bravement la guerre; le comte de Fraula, conseiller d'Etat, mourut président de la chambre des comptes de Bruxelles; Emmanuel de Fraula, colonel propriétaire d'un régiment de cuirassiers de son nom, devint inspecteur-général de la cavalerie espagnole et maréchal de camp des armées; il mourut en 1741; — les *Marnix*, barons de Pottes, originaires du duché de Savoie, venus aux Pays-Bas à la suite de Marguerite d'Autriche; l'un d'eux, Philippe de Marnix, seigneur de Sainte-Aldegonde, est célèbre dans l'histoire; — les *Proli*, d'origine vénitienne, fixés dans les provinces belges depuis Pierre Proli, l'un des directeurs de la compagnie des Indes créée à Ostende en 1722; l'un de ses fils, le comte Balthazar de Proli, mourut receveur-général des domaines aux Pays-Bas; l'autre, Charles, baron de Proli, devint amiral de l'Escaut; — les *Martini*, originaires de Lucques, connus dans les Pays-Bas depuis Ascanio Martini qui se fixa à Anvers dans la dernière moitié du dix-septième siècle; — les

Cupis de Camargo, originaires des Etats romains, s'appelèrent d'abord Cupis; l'un d'eux, Jean Dominique de Cupis, fut cardinal et doyen du Sacré Collége; il finit ses jours à Rome pendant le pontificat de Jules II; son frère Pierre de Cupis ajouta le nom de Camargo au sien, par suite d'une alliance avec la maison espagnole de Camargo. Il mourut à Namur en 1588. Ses descendants restèrent aux Pays-Bas, y servirent dans les armées espagnoles et impériales, et c'est de cette famille que vint la célèbre danseuse Marie Anne de Cupis de Camargo que ses succès à l'opéra ont rendue célèbre.

Indépendamment des familles italiennes fixées dans les Pays-Bas, on en comptait beaucoup d'autres dont les alliances avec la noblesse belge furent fréquentes. Les quartiers généalogiques en Brabant, en Hainaut et dans les Flandres fourmillent de noms italiens. Ici, c'est Conradine de Gavre qui épouse Hippolyte de Spinola, chevalier de la Toison d'or, capitaine général du pays de Namur; là c'est une d'Egmont mariée à un Pignatelli, duc de Bissaccia. Les descendances des familles nobles des Pays-Bas offrent les écussons de la maison d'Este, des Spada, des Strozzi, la Cisterna, Aldobrandini, etc.

Les alliances contractées aux Pays-Bas avec des familles allemandes furent plus nombreuses encore. Citons les Hohenzollern-Hechingen, les Nassau-Hadamar, les Cobentzel, les Trauttmansdorff, les Starhemberg, les Lichtenstein, les Esterhazy, les Walmoden, les Salm, et plus récemment les d'Auersperg, les Erdody, les Windischgraetz, etc.

Le cérémonial de la cour du prince Charles eut toute l'étiquette de la cour de Vienne. On en pourra juger par le *protocole* qui fut suivi lorsque la sœur de ce prince vint à Bruxelles; écrit en entier de la main de ce dernier, on y voit que « personne n'entrera » dans la chambre d'audience si ce n'est le grand-maître, prince » de Hornes, le comte de Lannoy, faisant fonction de grand- » chambellan, et le premier ministre. Comme les salles du pa- » lais sont en trop petit nombre pour toutes les distinctions qui » devraient être, les cavaliers qui viennent à la cour pourront » entrer dans l'antichambre quand S. A. R. Madame mangera.

» Lorsque la princesse permettra que les personnes de condi-
» tion viennent lui faire leur cour, le matin, on introduira dans
» la chambre d'audience les conseillers intimes d'Etat, les toi-
» sonistes, les princes, ducs et chambellans. Quand S. A. R. sera
» à la comédie, on ne laissera entrer dans sa loge que les cham-
» bellans de service, le grand-maître, le grand-chambellan, le
» premier ministre et les toisonistes; personne ne mangera avec
» S. A. R. que les femmes de conseillers d'Etat et de chambel-
» lans, les princesses ou duchesses, et s'il passait quelques dames
» étrangères de considération, on les inviterait aussi; on admettra
» quelques demoiselles de temps en temps, mais néanmoins
» aucune de celles qui ne pourraient aller à la cour de Vienne.

» Les dames qui seraient présentées devront ôter un gant et
» faire semblant de vouloir baiser la main; l'appartement sera
» à l'ordinaire avec cette différence qu'au bout où S. A. R. jouera,
» il n'y aura pas d'autre table que la sienne; les autres com-
» menceront plus bas; — personne ne se mettra au jeu qu'après
» que ma sœur s'y sera mise; — la dame de cour donnera les
» cartes aux personnes avec lesquelles S. A. R. voudra jouer; —
» les dames viendront à la cour en habit d'appartement; — on ne
» fera la cérémonie d'ôter le gant que le jour où on est présenté.
» — Demoiselles admises à la table de S. A. R. Madame : M[lles] *de*
» *Cobentzel, de Culenberg, de Sart, de los Rios, de Courrières, Van*
» *der Noot, de Varick, d'Overschie, de Fontaine et d'Hooghvoorst.* »

L'entretien de la maison du prince Charles de Lorraine coûtait en 1752 cinq cent vingt mille cent soixante-trois florins de Brabant*.

* BUDGET DU PRINCE CHARLES EN 1752.

Département du grand-maître. .	83,739	Report.	202,053
id. du grand-écuyer. .	59,072	Cassette du prince.	120,000
Grand-maître de cuisine.	33,268	Pour l'hôtel, bois, fagots et charbons.	145,059
Compagnie de houzards.	15,028	Entretien des équipages, chevaux et chiens.	11,851
La chapelle.	12,531	Comédie, bals gratis, aumônes, messes, médecins	41,200
Les pages.	3,356		
Vénerie.	14,470		
Pensions.	11,146		
Divers.	19,443		
	202,053		520,163

Mme Nettines, qui dirigeait alors à Bruxelles une maison de banque colossale, et dont on parlait au loin comme on parle aujourd'hui des Rothschild, était chargée d'opérer les payements de la cour. Souvent elle avança de fortes sommes au prince Charles dont les dépenses dépassèrent toujours les revenus. Dans un passage des Mémoires secrets que nous avons cités, il est question de dix mille florins d'intérêts payés par an à Mme Nettines pour une avance de deux cent mille florins. Au nombre des quittances données, cette année-là, on remarque les suivantes : pour Tervueren 30,000 florins; pour la table des pages, 6,000 ; pour l'abonnement de la comédie, 6,000; à Catherine Bastin, pour la nourriture des singes, 255 ; au père Fraula, pour les aumônes du prince, 4,770 ; pour l'entretien de l'équipage du cerf, 3,550, etc.

L'organisation de la chapelle était très-remarquable. On y comptait un archi-chapelain, un cérémoniaire, sept chapelains ordinaires, un maître de chapelle, deux hautes-contre, deux tailles, deux voix de basse, les enfants de chœur et vingt instrumentistes. Chaque voyage à Vienne, aller et retour, coûtait au prince Charles dix mille florins d'Allemagne ; il arrivait au palais impérial dans la matinée du sixième jour *. Les dames les plus habituellement reçues à la cour du prince Charles en 1767 furent la duchesse d'Arenberg, les princesses de Ligne, de Stolberg, de Hornes et de Gavre, la duchesse de Croy, Mesdmes de Cobentzel, de Chanclos, de Mastaing, d'Arberg, de Lalaing, d'Argenteau, Van der Noot et de Cruquenbourg. Cette année-là le prince Charles se montra fort assidu au spectacle. Nous le voyons vers la fin d'avril aller applaudir *le Misanthrope* et *les Femmes savantes*, accompagné de MM. de Lynden, de Mercy-Argenteau et de Stolberg, qui avaient, ce jour-là, eu l'honneur de dîner à la cour.

* Le 26 parti de Bruxelles et coucher à Lawart ; — le 27, aller coucher à Dettingen ; — le 28, à Langenfeld ; — le 29, à Pfada ; — le 30, à Baerbach ; — le 31, à Mölck ; — le 1er juin arrivé à Schœbrün, avant midi.

En 1777, le prince donna de grandes fêtes dans sa maison de plaisance de Marimont. La famille d'Arenberg, le duc et la duchesse d'Ursel, MM. de Mérode et de Lannoy, la comtesse de Stolberg et sa fille, M. et Mme de Ferraris, le prince, la princesse de Gavre et leur fille, le prince et la princesse de Ligne, M. de Meuse, le prince Kinski, M. et M^dme^ d'Argenteau, le nonce du Pape, MM. de Polignac et d'Adhémar furent de ces fêtes. On chassa le cerf et la biche, on tira des faisans ; il y eut une chasse en *birodsche*, et une pêche à Morlanwez ; cette année-là on prit à Marimont 18 cerfs, 25 bécasses, 378 grives, 1227 petits oiseaux, 180 faisans, 2 renards, 56 truites et 19 brochetons. Les marionnettes, l'optique, les ombres, les feux de Bengale et diverses expériences sur *l'électricité* ajoutèrent aux plaisirs de la chasse.

Plusieurs écrits, publiés à différentes époques, nous ont fourni les détails des fêtes qui eurent lieu à Bruxelles à l'occasion de l'inauguration de la statue du prince Charles en 1769 ; coulée à Manheim, cette statue arriva sur la place de Lorraine où elle devait être érigée, traînée par cent six *cappons du rivage* en habit rouge, parements jaunes, bas et bonnets blancs ornés de rubans de couleurs. Le prince de Ligne donna un dîner splendide à ces derniers, et après le repas, les invités formèrent *plusieurs ballets*.

Il y eut aussi à l'hôtel de ville un banquet en l'honneur du prince Charles ; on y compta plus de quatorze cents convives, les dames assises, les cavaliers debout. Le service des tables était fait par deux cents grenadiers. Le comte de Sart fit placer ce soir-là mille lanternes jaunes et rouges sur la façade de son hôtel. Il y eut aussi spectacle gratis à la comédie. Tous les *cappons du rivage* étaient assis au parquet et deux tasses de punch furent distribuées à chaque spectateur.

Le prince Charles mourut le 4 juillet 1780 au château de Tervueren, après avoir gouverné les Pays-Bas pendant plus de trente-six ans. Sa mémoire sera toujours chère aux Belges et des monuments durables, fruits de son administration paternelle,

sont encore debout au milieu d'eux. Souvent le prince vit sa bonne volonté tenue en échec par les lenteurs ou le mauvais vouloir du cabinet de Vienne qui, plus d'une fois, se montra jaloux de sa popularité. Marie Thérèse elle-même lui eût volontiers dit ce mot si connu et qu'on a voulu attribuer à M. de Talleyrand : « *Surtout, pas de zèle!* » L'impératrice lui écrivait un jour : « Laissez de grâce aller les choses comme elles vont, et con- » tentez-vous, mon frère, d'être *le coq du village.* »

Le deuil fut général dans les Pays-Bas à la nouvelle de la mort du prince Charles. Un escadron de hussards, du régiment qui portait son nom, tenait garnison à Bruxelles et avait la garde du palais ; aussitôt que ces braves gens apprirent que le prince n'était plus, leur douleur fut extrême; et lorsque l'ordre d'aller rejoindre leur régiment arriva, on les vit emporter avec eux comme de précieuses reliques tous les objets sans valeur qu'ils purent se procurer et dont le prince Charles avait usé. Le grand Frédéric a dit de lui : « Il était brave et il savait pourvoir aux » besoins de l'armée ; ses soldats l'adorèrent. »

CHAPITRE V.

Le comte Charles de Cobentzel nommé ministre plénipotentiaire. — Son aptitude et ses efforts pour améliorer l'industrie du pays. — Il fonde l'Académie de Bruxelles. — Ses entretiens avec l'historien Paquot. — Il fait affluer à Vienne les capitaux belges. — Il se constitue le protecteur de la librairie. — L'*Encyclopédie* et le libraire Dufour, de Maestricht. — Opulence de M. Romberg, négociant d'Ostende. — Marie Thérèse envoie la Toison d'or à M. de Cobentzel. — Médaille frappée en l'honneur de ce dernier. — M. de Cobentzel se fait des ennemis. — Comment on peut devenir duc en Belgique. — Différends de Mme de Cobentzel avec les dames de la cour. — Les préséances et les visites du jour de l'an. — Curieuse lettre du comte de Kaunitz. — Dettes de la comtesse de Cobentzel. — Mémoire adressé sur ce sujet par le prince Charles à Marie Thérèse. — Piquante réponse de l'impératrice. — Le comte de Cobentzel taxé de méchanceté et d'indiscrétion. — Mort du comte de Cobentzel. — M. de Starhemberg le remplace.

Le comte Charles de Cobentzel, né en 1712 à Laybach, eut un rôle considérable dans les affaires publiques des Pays-Bas, pendant le gouvernement du prince Charles de Lorraine. Préparé de bonne heure aux travaux diplomatiques, doué d'une grande aptitude et d'un coup d'œil dont la justesse fut rarement en défaut, il sut se ménager un grand crédit à la cour de Vienne et le conserver alors même que le prince Charles lui eût retiré sa faveur.

Les questions d'administration publique, les fondations utiles, le développement du commerce et de l'industrie dans les Pays-Bas trouvèrent M. de Cobentzel à la hauteur de sa mission, lorsque le titre éminent de ministre plénipotentiaire lui fut conféré. On sait que le ministre plénipotentiaire, accrédité par la cour impériale auprès du gouverneur général des Pays-Bas, exerçait une haute influence, devait être consulté par ce dernier sur toutes les affaires d'une importance réelle ; en l'absence du gouverneur général, le ministre plénipotentiaire prenait en mains l'administration du pays.

Fondateur de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, M. de Cobentzel devint le Mécène des savants et des

gens de lettres, favorisa les grandes et sérieuses publications, encouragea la librairie. Il entretenait avec M. de Nény, l'historien Paquot et M. Nélis, trois réputations littéraires d'alors, une correspondance suivie ayant trait à des recherches historiques ou à des publications projetées; et lorsque Paquot paraissait dans son salon de réception, il n'était pas rare de voir M. de Cobentzel faire trêve aussitôt aux graves entretiens de la diplomatie pour venir demander à ce compilateur érudit des lumières nouvelles sur la question des filles naturelles de l'empereur Maximilien, question sur laquelle les historiens ne s'accordaient pas.

L'un des grands titres que s'acquit le comte de Cobentzel à la haute estime de la cour de Vienne lui vint du soin qu'il prit de faire affluer les capitaux belges vers la capitale de l'Empire; presque tous les emprunts que Marie Thérèse contracta, notamment pendant la guerre de 1756, furent remplis dans les provinces belges. « Bruxelles et Anvers, dit M. de Pradt, devinrent » alors les hôtels des monnaies de l'Autriche. » *.

La librairie acquit d'immenses débouchés; dans la ville de Bruxelles on vendit plus de mille exemplaires de *l'Encyclopédie*; le libraire Dufour, de Maestricht, expédiait chaque année dans les pays du Nord pour un million de francs des publications les plus en vogue. Pendant ce temps, le commerce, dont M. de Cobentzel s'était constitué dans les Pays-Bas le protecteur éclairé, prit un essor remarquable. On vit un négociant d'Ostende, M. Romberg, entretenir sur mer deux mille matelots. Son comptoir d'Ostende et celui de Gand concentrèrent les immenses détails d'une entreprise qui employait jusqu'à cent vaisseaux, tous construits à ses frais.

Pour reconnaître les services du comte de Cobentzel, la cour de Vienne lui envoya la Toison d'or en 1756, et la ville de

* Les négociants d'Anvers se montrèrent fort dévoués à la maison d'Autriche. La compagnie impériale des Indes anversoise avait donné des noms bien significatifs aux vaisseaux qu'elle entretenait sur les mers. Il y avait le *Croate*, le *baron de Bender*, l'*Autrichien*, la *Marie Thérèse*, etc., etc.

Bruxelles, voulant montrer qu'elle tenait cette faveur insigne pour méritée, fit frapper une médaille afin d'en perpétuer le souvenir.

Cependant M. de Cobentzel eut des ennemis. Son esprit plein de finesse et d'élévation rompit souvent en visière avec les préjugés et fit la leçon aux sots. On ne le lui pardonna pas. Les Mémoires secrets du prince Charles disent même qu'il se montra vindicatif et que la méchanceté finit par devenir chez lui chose habituelle. Le sieur D....., riche négociant de Bruxelles, lui demandait un jour s'il pourrait devenir *écuyer*, premier grade par lequel on devait passer autrefois dans la hiérarchie nobiliaire. Or, rien n'était facile en Belgique alors comme de devenir écuyer, chevalier et même baron, moyennant lettres de noblesse octroyées à prix d'argent. « Vous pouvez, si vous voulez, répondit M. de » Cobentzel à ce vaniteux enrichi, vous décorer même du titre » de duc; mais je vous avertis, par exemple, que vous n'obtien- » drez jamais de la cour de Vienne celui d'*archiduc*. Excepté ce » titre-là, tous les autres seront à vous, *si vous voulez les acheter*. »

Les inimitiés qui se déclarèrent à la cour de Bruxelles contre M. de Cobentzel tinrent, surtout, à l'attitude que Mme de Cobentzel y avait prise. Mme de Cobentzel, en arrivant à Bruxelles, prétendit qu'en vertu des prérogatives de son mari, ministre plénipotentiaire de l'Empire, elle devait avoir la préséance sur les dames de la cour titrées princesses, telles que la duchesse d'Arenberg, la princesse de Taxis, etc. Ces dames ayant résisté à ces prétentions, Mme de Cobentzel s'abstint de paraître à la cour jusqu'à ce que la décision de l'impératrice eût dit le dernier mot du débat. Or, Marie Thérèse, malgré tout son bon vouloir pour le comte de Cobentzel, n'accueillit pas la demande de la comtesse; ce fut pour cette dernière un sujet de grande mortification et elle voua aux femmes qui l'avaient emporté sur elle une inimitié que celles-ci lui rendirent bien.

Cependant Mme de Cobentzel eut, un peu plus tard, l'occasion de prendre une revanche éclatante. La comtesse soutenait

que lorsqu'une dame de la société venait se fixer à Bruxelles, ou bien si elle arrivait de la campagne ou d'un voyage, la première visite lui était due. La duchesse d'Arenberg et la princesse de Ligne ne se dispensaient même pas de cette prévenance qui était dans les mœurs du temps. Or, pendant l'hiver de 1756, on résolut de ne plus rendre ce devoir à Mme de Cobentzel; la marquise de Deynse (Mérode) et la princesse de Ligne furent des premières à procéder de la sorte, et on fit si bien que Mme de Cobentzel finit par ne plus voir venir ces dames chez elle, même pour les visites de *nouvelle année*.

M. de Cobentzel se plaignit amèrement à la cour de Vienne; or, le prince Charles étant absent, le comte représentait en ce moment directement à Bruxelles l'autorité de l'impératrice; ce fut là, surtout, sa force dans la lutte engagée, et elle suffit pour que Mme de Cobentzel triomphât. Voici ce qu'écrivit à cette occasion le comte de Kaunitz, chancelier de cour et d'État:

« Monsieur, j'ai rendu compte à S. M. l'Impératrice de la dif-
» ficulté que font quelques dames de Bruxelles de faire au re-
» tour de leur campagne ou de quelques voyages la première
» visite à S. E. Mme la comtesse de Cobentzel, et j'ai ordre de
» S. M. Impériale de marquer en réponse à Votre Excellence
» que, pendant l'absence de monseigneur le prince Charles, vous
» jouissez des prérogatives de la représentation. Il ne serait
» pas même permis à Mme la comtesse de faire la première vi-
» site à quelque dame que ce soit, et S. M. I. ne pense pas
» qu'aucune dame de Bruxelles songeât à s'écarter de son devoir
» à cet égard. »

Les démêlés de Mme de Cobentzel et du comte, son mari, avec la meilleure noblesse du pays attristèrent fort le prince Charles; puis les affaires privées de M. de Cobentzel se dérangèrent; celles de la comtesse n'allèrent pas mieux, et leur gêne réciproque devint pour leurs ennemis un objet de railleries et de méchants propos. Le prince Charles résolut alors de s'ouvrir sur ce délicat sujet avec l'impératrice Marie Thérèse, réclamant une subvention particu-

lière pour Mme de Cobentzel ; le mémoire qu'il envoya à Vienne existe encore à Bruxelles, aux archives du royaume. « J'espère, » disait le prince, en finissant, que Votre Majesté ne trouvera » pas mauvais la liberté que je prends d'oser lui présenter ce » petit mémoire que j'ai voulu écrire de ma propre main afin » que personne n'en fût informé. » L'impératrice, toutefois, se montra inexorable et renvoya le mémoire au prince Charles avec cette note très-remarquable, écrite en marge de sa main :

« Après ce que j'ai fait pour le mari, il m'est impossible de » me charger des dettes de la femme. Elle a des diamants et des » nippes plus qu'il ne lui en faut ; qu'elle s'en défasse ! Vous savez » que nos arrangements ici demandent une grande attention à » tout ; que dans ce moment-ci le salut de l'État en dépend ; » qu'ainsi tout fonds extraordinaire doit être employé là. J'ai » neuf enfants à pourvoir qui sont vis-à-vis de rien ; ainsi je ne » saurais m'engager plus à rien de particulier. »

Le prince Charles avait bien quelque mérite à s'entremêler de la sorte pour rétablir les affaires de la maison de Cobentzel. Car il eut souvent à se plaindre du comte et il se trouva plus d'une fois réduit à appeler sur ce grave sujet l'attention de la cour de Vienne. Il écrivit ceci à l'impératrice : « Le comte a des mouve- » ments de vivacité, dont je ne le crois pas même le maître, mais » qui dégoûtent de lui beaucoup de gens ; il est vindicatif, faux, » indiscret et souvent méchant. Cependant, ajoutait le prince, » connaissant la générosité de Votre Majesté, j'ose la supplier » de faire réflexion qu'un rappel précipité du comte le déshonore- » rait tout à fait, à moins que V. M. ne daignât lui conférer » quelque autre place de distinction ; et, si j'osais dire ici mon » sentiment, je crois que l'emploi de président du conseil aulique » pourrait lui convenir, étant très au fait des lois et constitutions » de l'Empire. »

Toutefois, le comte de Cobentzel ne fut pas rappelé. Il avait à la cour de Vienne de nombreux amis ; ils conjurèrent l'orage.

M. de Cobentzel mourut à Bruxelles le 20 janvier 1770 * et fut remplacé par le prince Georges Adrien de Starhemberg dont l'habileté et la hauteur de vues furent fort remarquées à la cour de Vienne, bien que son prédécesseur eût laissé la réputation d'un homme fait pour traiter avec une véritable supériorité les affaires publiques.

* Son fils, Louis de Cobentzel, né à Bruxelles en 1753, ambassadeur d'Autriche à Copenhague, à Berlin et à Saint-Pétersbourg, sut donner beaucoup d'éclat à son ambassade en Russie, ce qui le mit fort en faveur auprès de la grande Catherine. Il négocia plus tard à Léoben avec Bonaparte, se trouva au congrès de Rastadt, conclut la paix de Lunéville et mourut à Vienne en 1809 vice-chancelier d'État.

IV

LA COUR DE BRUXELLES

DEPUIS LA MORT DU PRINCE CHARLES JUSQU'A L'ARRIVÉE DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

CHAPITRE VI.

Arrivée de l'archiduchesse Marie Christine et du duc de Saxe-Teschen, gouverneurs des Pays-Bas. — Dames dont l'archiduchesse compose sa maison. — Portrait de Marie Christine. — Le comte de Metternich. — Origine de la fortune des Crumpipen. — M. de Crumpipen roi de la bureaucratie dans les Pays-Bas. — Monopole des emplois publics dans sa famille. — Son aptitude et son habileté. — Etat de la noblesse belge lorsque la révolution brabançonne éclata. — Législation héraldique des Pays-Bas. — Procès du comte de Hornes. — Réception de Philippine de Hornes au chapitre de Maubeuge. — Dames belges de l'ordre de la Croix étoilée. — Quelques devises nobiliaires. — Cour des princes-évêques et noblesse du pays de Liége. — Les Berlaimont, Beeckman de Vieusart, Billehé, Borchgrave d'Altena, Bryas, Cartier, Chestret, Coppin, Crassier, Glymes, Geloes, Goer de Herve et de Forêt, Haultepenne, Hinnisdal, Lallemant de Levignen, Lantremange, Marchin, Oultremont, Renesse, Rosen, Rossius, Van den Steen de Jehay, Stockhem, Van der Straten Waillet et Ponthoz, Trousset, Villenfagne, Vivario, Woot de Tinlot et de Trixhe. — Mgr de Méan et l'évêque Van Eersel. — Familles de haute magistrature : les Chrystin de Meerbeck, Fierlant, Patyn de Langemarcq, Stassart, Van der Fosse, Maleingreau, Pycke, Cloeps d'Hernesse, Van den Branden de Reeth, Van der Haegen d'Esbecke, Van Male de Brachene et de Gorain. — Magistrature échevinale : les Van den Berghe de Limminghe, Van den Berghe de Binckum, Festraets, Meester de Ravestein, du Trieu de Terdonck, Carton de Winnezeele, de Brauwer, Olislagers, Borrekens, Bosschaert, della Faille d'Huysse et d'Assenede, Van Havre, Cogels, Helman de Grimberghe, Roose, Draeck, Kerchove, Vaernewyck, Mahieu de Dieswelt, Van den Broucke de Terbecq, Van Caloen, de Clercque de Wissocq, Van Crombrugghe, Van den Cruyce, Van der Dilft, Duerne de Damas, Pecsteen, de Pret, Schietere, Van der Stegen, Thibault de Boesinghe, Van de Werve, etc. — Les d'Alegambe, Aspremont de Lynden, Auxy, Beauffort, Blondel, Béthune, Van der Burch, Borluut, Bousies, Brou, Brouchoven, du Chastel de la Howarderie, Carnin, Colins-Mortagne, la Croix d'Ogimont, Cuvelier, Desmanet de Biesme, Everlange de Witry, Formanoir de la Cazerie, Gaiffier d'Emeville, Goethals, Hamal, Hody, la Kéthulle, Lamberts de Cortenbach, Van der Linden d'Hooghvorst, de Laittres, Maillen, de Man, Marches, Marchand d'Ansem-

bourg, Namur d'Elzée, Obert de Thieusies, Pitteurs, Plunkett, Robaulx de Soumoy, Steenhault, Thiennes, Thysebaert, Udekem, Villers, Wolff, Waha, Van Zuylen van Nyevelt. — Principaux hôtels de la noblesse à Bruxelles. Hôtels d'Arconati, de Ligne, d'Hoogstraeten, d'Arras, d'Orange. — Palais actuel du roi Léopold. — Hôtel des ducs d'Arenberg. — Illustration de cette maison. — Elle se montre favorable à la révolution brabançonne. — Le comte de la Marck. — Mot de Rivarol. — Ancienneté de la maison de Mérode. — Le feld-maréchal de Mérode-Westerloo. — Sa belle réputation militaire. — Il reçoit la visite du czar Pierre le Grand. — Son opulence et sa générosité. — Son orgueil nobiliaire. — Origine des gardes wallonnes. — Leur bravoure et leurs beaux services militaires. — Familles nobles des Pays-Bas qui y servirent avec distinction : les Romrée, Roisin, Reynegom de Buzet, Bonaert, etc. — Les princes de T'Serclaes Tilly. — Le comte de Gages. — Brillante fortune de Boyseau, marquis de Chateaufort. — Les dragons de Latour. — Leur valeur dans cent combats. — Drapeau offert par les archiduchesses à ce corps célèbre. — Le comte de Baillet-Latour. — Le théâtre de la Monnaie avant 1789. — Loges de la noblesse. — Les beaux esprits du barreau de Bruxelles. — Voyage de l'empereur Joseph II. — Sa réception à Namur et à Bruxelles. — Le parti philosophique et les couvents. — M. de Nény. — Ce qu'on disait de Van der Noot. — Répulsion contre la domination autrichienne. — Mot de M. de Limminghe. — Le comte de Mercy-Argenteau. — Ses illusions et ses projets. — Mlle Murray. — Lenteur des généraux autrichiens pendant la guerre. — Bravoure du baron Joseph de Herissem. — Clerfayt, comte de Croix. — Le général Beaulieu. — Le feld-maréchal de Mesemacre. — Le maréchal Van Hoobrouck, baron d'Aspre. — Le marquis de Chasteler. — Curieux entretien de M. de Montgaillard avec MM. de Mercy et de Trauttsmandorff, à l'occasion d'un souper chez le conventionnel Barère.

Les infirmités qui vinrent attrister les dernières années de la vie du prince Charles avaient eu leur influence sur la cour de Bruxelles; on y recevait rarement; la gaité des réunions brillantes y avait fait place à une attitude sérieuse ; on venait rendre un devoir, mais on ne s'amusait plus. Le prince passa même la plus grande partie de l'année qui précéda sa mort dans son château de Tervueren où quelques personnages de distinction étaient seuls admis.

L'arrivée de l'archiduchesse Marie Christine et du duc Albert de Saxe-Teschen, son époux, vint, en 1781, donner plus d'animation à la cour et à la société de Bruxelles Les dames dont elle forma sa maison ramenèrent les grâces et la gaité qui avaient autrefois régné à la cour. Nous citerons parmi ces dernières

les princesses de Gavre et de Grimberghe, les comtesses de Mérode, de Ferraris, de Cruquenbourg, de Sart, de Lalaing, d'Arberg, de Maldeghem, les baronnes de Celles et de Rommerswael.

« Marie Christine, dit M. de Pradt, avait toute la fierté du
» sang autrichien, avec l'amour du pouvoir, l'impatience de la
» contradiction, des engouements et des répugnances. La dé-
» marche de cette princesse suffisait seule pour trahir l'agitation
» de son esprit ; son humeur inégale gâtait tout ce que la nature
» avait placé en elle d'excellent. Son esprit était pénétrant, sa
» piété solide, son attachement à son époux, exemplaire; elle
» avait, de plus, une extrême libéralité. »

Le prince de Saxe-Teschen aurait été digne du gouvernement qui lui fut confié, si la droiture, la loyauté, le bon vouloir eussent pu suffire à la grandeur de la tâche; mais si ce prince put bien gouverner dans des années marquées par une paix profonde, combien il fut loin de pouvoir dominer les événements et les hommes, aussitôt que la révolution brabançonne éclata!

Le comte de Metternich, ministre plénipotentiaire de la cour de Vienne, père du prince de Metternich actuel, était, après le duc de Saxe-Teschen, l'homme le plus considérable de la cour de Bruxelles. Son salon fut fort brillant, et il était merveilleusement secondé dans ses réceptions par la comtesse de Metternich, qui possédait à un haut degré ces manières et ce ton du grand monde qui ennoblissent une maison.

Le comte de Metternich avait succédé à MM. de Starhemberg et de Belgiojoso, et pendant que ces trois ministres furent en possession des fonctions que la cour de Vienne leur avait déléguées, un homme, remarquable à bien des égards, sut garder une influence dans les affaires publiques que le temps ne fit qu'accroître; cet homme, c'était Henri de Crumpipen, secrétaire d'État des Pays-Bas autrichiens, chef et président du conseil privé. Son père, ancien valet de chambre du comte de Visconti, avait fini par devenir le secrétaire de ce ministre-plénipotentiaire. M. de Visconti, nommé vice-roi de Naples, lui dit en partant : « Donne

moi ton fils, je lui ferai un avenir! » Le jeune homme partit pour Naples avec son protecteur, devint sous-secrétaire d'État, revint plus tard aux Pays-Bas où M. de Cobentzel l'employa. M. de Starhemberg, successeur de M. de Cobentzel, s'en remit, comme lui, à M. de Crumpipen du soin de toutes les affaires. Bien qu'il fût capable et doué d'une grande pénétration, M. de Starhemberg aimait peu le travail, et la passion du jeu l'absorbait; M. de Crumpipen pourvut à tout. Souple et obséquieux, quand il le fallait, avec le ministre plénipotentiaire, il commença dès lors à Bruxelles l'application d'un vaste système d'absorption et de monopole au profit de son ambition et de sa famille. Henri de Crumpipen devint le roi de la bureaucratie des Pays-Bas, donnant les places de magistrature et les meilleurs offices à ses amis ou à ses créatures, mariant richement tous ses proches, faisant la bascule toujours très-à propos entre la cour de Bruxelles et celle de Vienne, ne négligeant, en un mot, nul moyen de fortifier son influence. M. de Belgiojoso, qui avait succédé à M. de Starhemberg, eut souvent à souffrir des exigences de M. de Crumpipen et n'osa se plaindre. Le conseil de Brabant ne s'inspirait plus que de M. de Crumpipen; toute sa parenté y avait pris place. Les filles, par les soins du chef de la famille, avaient épousé des banquiers opulents afin, pour ainsi dire, de grouper au profit d'une seule famille les influences de toute sorte.

Le frère du président Crumpipen devint chancelier de Brabant et avait épousé Mlle Helman, la riche héritière du banquier Van Schoor; une de leurs parentes prit pour mari Edouard Walkiers, qui s'était fait pourvoir de la direction du grand-théâtre de Bruxelles, chose fort lucrative et fort enviée alors; Edouard Walkiers était, en outre, grand-bailli de Termonde et propriétaire d'une charte exclusive pour faire le commerce des Indes au port d'Ostende; une nièce du président Crumpipen fut mariée à M. de Pestre, le plus riche banquier de Bruxelles.

Il faut savoir que M. de Crumpipen retirait des avantages importants pour lui et les siens de la haute protection qu'il ac-

cordait aux abbayes; car le clergé belge, semblant prévoir déjà l'orage qui devait venir de Vienne au détriment de la suprématie cléricale, s'était rattaché à M. de Crumpipen par tous les liens imaginables; et si, plus tard, Joseph II vit les difficultés s'amonceler dans les provinces belges sur la question des couvents, on peut dire qu'elles eussent été bien moins grandes, moins difficiles surtout à dénouer, si M. de Crumpipen n'eût eu mille ménagements à garder avec les principaux membres du clergé, avec les abbayes dont les bienfaits multipliés trouvèrent ce jour-là ample rémunération dans un appui tutélaire.

Jetons maintenant un coup d'œil sur la situation où se trouvait la noblesse belge lorsque l'archiduchesse Marie Christine lui ouvrit les portes de son palais. Le temps n'était pas loin où les orages politiques allaient, à la fois, emporter et les prérogatives des princes souverains et les immunités du moindre gentilhomme. Et, ce qu'il faut bien remarquer ici, c'est que, dans les provinces belges, la noblesse n'attendit pas, pour faire une révolution, que les Jacobins français vinssent changer la face de l'Europe avec l'idée révolutionnaire. Louis XVI était encore dans sa toute-puissance à Versailles, que déjà la noblesse et le clergé des provinces belges abattaient à Bruxelles les insignes du pouvoir impérial.

Mais revenons sur nos pas; car une archiduchesse gouverne encore à Bruxelles, les ordres venus de Vienne y sont respectueusement écoutés, et beaucoup de gentilshommes qui tireront l'épée plus tard contre la domination autrichienne, en sont encore à demander humblement à la chancellerie impériale le titre de comte ou la somptueuse couronne de marquis.

La législation héraldique des Pays-Bas eut à subir les vicissitudes qu'entraine presque toujours le sort de la guerre. Il ne fallut, quelquefois, qu'une bataille pour que d'anciens titres nobiliaires fussent déclarés sans valeur, pour que de nouveaux blasons vinssent prendre leur place dans l'armorial du pays. Pendant les temps de splendeur de la domination espagnole, la

législation dont nous parlons ne varia pas; l'édit de Philippe II, celui de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle pourvurent à tout et furent religieusement respectés.

Mais lorsque la couronne d'Espagne passa aux mains du duc d'Anjou, Philippe V, le schisme, pour ainsi parler, éclata dans la doctrine nobiliaire des Pays-Bas. Les Alliés avaient proclamé Charles III; en possession du Brabant, des Flandres et du Limbourg, ils repoussaient, dans ces provinces, les titres de noblesse que Philippe V concédait et qu'on respectait en Hainaut. La cour de Vienne avait même fini par annuler tous les diplômes nobiliaires concédés par Philippe V; ils se trouvèrent plus tard reconnus par la grande paix de Vienne de 1725

La lutte prolongée des influences étrangères dans les Pays-Bas eut pour résultat de placer les gentilshommes belges sous différents drapeaux, et pendant que les uns, adoptant la cocarde impériale, servaient dans les régiments de Murray, de Stirum, de Vieux Konigsegg, de Prié, de Kaunitz ou de Clairfayt, d'autres suivaient la fortune de la France dans le régiment de Picardie, aux dragons de Conflans, dans Royal Champagne, etc. Ceux-ci achetaient une enseigne dans les gardes chevaux-bais du roi d'Espagne Charles II; ceux-là figuraient dans les cadres des régiments au service des Provinces-Unies. Nous voyons François Louis comte de Liedekerke, page de Monsieur, frère de Louis XVI, et capitaine dans Royal Liégeois au service de France, entrer ensuite dans les chasseurs allemands de Bussi et périr à Marengo sous le drapeau autrichien; son parent, Marie Ferdinand de Gavre, comte de Liedekerke, page comme lui de Monsieur, comte de Provence, ancien officier dans Royal Comtois, devint colonel de Royal Liégeois au service de France, et nous le retrouvons plus tard grand-maréchal de la cour du roi des Pays-Bas, Guillaume 1er.

Jason d'Hoffschmidt de Resteigne, appartenant à une noble et ancienne famille du Luxembourg, périt à la tête d'une compagnie de patriotes belges dont il avait le commandement pendant la

révolution brabançonne; trois ans après, son frère Edouard d'Hoffschmidt figurait dans les cadres de l'armée des princes et servait avec l'émigration française en qualité de lieutenant-colonel au régiment de Rohan.

Ces fortunes si diverses n'ont rien qui puisse étonner dans les conditions politiques où les Pays-Bas se trouvèrent presque toujours placés. La famille des Enffans d'Avernas et du Ponthois, établie à Tournai, eut une de ses branches au service d'Autriche, pendant que les autres restaient fixées dans les provinces belges. Les Baillet Latour, les d'Hemricourt de Grunne sont encore aujourd'hui dans des situations du genre de celle que nous signalons ici. Philippe de Fourneau de Cruquenbourg, chevalier de Malte, était vers 1760 ministre plénipotentiaire de l'Électeur palatin près la cour de France, mais tous les siens servaient la maison d'Autriche dans les Pays-Bas. On avait vu, dans des temps postérieurs, des ducs et princes de Croy au service de France, pendant que d'autres Croy restaient fidèles à la maison d'Espagne.

Ces relations si diverses et en si différents pays entretinrent et accrurent les rapports de parenté de la noblesse belge avec les maisons de noble extraction de France et d'Allemagne. On en vit la preuve lorsque le jeune prince de Hornes se trouva compromis à Paris dans un procès resté célèbre où il perdit, à la fois, l'honneur et la vie.

Ce gentilhomme était issu de cette opulente famille de Hornes qui tint une si grande place dans les grandeurs nobiliaires des Pays-Bas, avec la Toison d'or, la grandesse d'Espagne et les plus importantes charges de cour. Antoine, comte de Hornes, convaincu par jugement de la Tournelle d'avoir poignardé un agioteur et de lui avoir volé son portefeuille, avait été condamné au supplice de la roue, en place de Grève. Cette peine infamante émut toute la noblesse, d'autant qu'une version accréditée dans Paris voulait que l'homme sur lequel on s'apitoyait fût, en réalité, le premier coupable, car il avait voulu nier au

comte de Hornes un dépôt de quatre-vingt-huit mille livres d'actions de la banque ; une dispute étant survenue entre eux, et le comte de Hornes ayant été même frappé au visage, la vivacité, la colère avaient fait le reste, et le portefeuille de l'agioteur, loin d'être dérobé par le comte de Hornes, était resté aux mains d'un Piémontais, témoin de ce sanglant débat.

Le duc d'Orléans, alors régent du royaume pendant la minorité de Louis XV, n'aimait pas le comte de Hornes; il y avait pour cela d'excellentes raisons; on racontait que ce prince l'ayant autrefois surpris chez sa maitresse, la marquise de Parabère, lui aurait dit sur le ton du mépris : « Sortez, Monsieur! » à quoi le jeune homme aurait hardiment répondu : « Nos ancêtres auraient » dit : Sortons! »

Le régent n'aimait donc pas le comte de Hornes ; et lorsque les parents et alliés de ce dernier demandèrent une commutation de peine, on trouva le duc d'Orléans inexorable. La requête présentée avait reçu la signature des plus grands seigneurs d'alors; il y avait là des Montmorency, des Guise-Lorraine, des Croy, des Ligne, des Courtenay, des la Trémouille, des Rohan, des la Tour d'Auvergne, des Créquy, des d'Egmont, des Lusignan, des Gonzague, des Mailly, etc. *Nous en passons et des meilleurs.* Le jour où ces nobles pétitionnaires se présentèrent devant le régent, le cardinal de Rohan, le prince de Ligne, le duc de Croy d'Havré et M. de Créquy portèrent la parole; les femmes présentes se mirent en prières et la princesse d'Armagnac, qui avait donné sa signature en qualité d'alliée, récita son chapelet.

Cependant le régent ne s'étant pas départi de son inflexibilité, le prince de Ligne finit par lui dire: « Monsieur, j'ai dans mon » pennon généalogique quatre écussons de Hornes et, par con- » séquent, j'ai quatre aïeules de cette maison ! Il me faudra donc » les gratter, les effacer ; il en résultera des lacunes, et comme » des trous dans nos preuves. Il n'existe pas une maison souve- » raine à qui la rigueur de Votre Altesse Sérénissime ne fasse

» injure ; et tout le monde sait que dans les trente-deux quartiers
» de Madame votre mère il y a l'écu de Hornes ! »

Mais le régent se borna à répondre ces simples mots : « J'en » partagerai la honte avec vous, Messieurs ! » Toutefois le prince ajouta que le comte de Hornes ne serait que décapité ; l'exécution devait avoir lieu dans le cloître de la Conciergerie ; il en donna sa parole d'honneur au duc d'Havré ; les suppliants avaient droit d'y compter lorsqu'ils apprirent que le comte de Hornes venait d'être exposé en pleine place de Grève ; il n'y eut alors qu'un cri d'indignation contre le régent, et le dénoûment de cette triste affaire lui suscita d'irréconciliables ennemis.

La famille de Hornes avait son nom inscrit dans tous les nobles chapitres. A Maubeuge, à Nivelles, elle compta toujours des chanoinesses, et on a conservé le souvenir de la réception de Philippine de Hornes dans le premier de ces chapitres, en 1719. Son entrée dans l'abbaye se fit au son des timbales et trompettes d'une compagnie bourgeoise habillée en hussards ; toute la jeunesse de Maubeuge suivait avec hautbois et cors de chasse ; beaucoup de gentilshommes à cheval s'étaient joints au cortége en habit écarlate, chapeau bordé d'argent, plumes blanches et bandoulière ; on présenta le vin d'honneur à la nouvelle abbesse ; il y eut un dîner de quatre tables magnifiques où figurèrent toutes les chanoinesses du chapitre ainsi que les principaux invités. Puis, on ouvrit le bal où on dansa jusqu'à deux heures du matin.

Indépendamment des chapitres de chanoinesses, beaucoup de dames nobles des Pays-Bas trouvèrent les marques d'une haute distinction dans l'ordre de la Croix étoilée. L'origine de cet ordre remonte à l'incendie qui éclata dans le château impérial de Vienne le 2 février 1668. Le feu se propageait avec une telle rapidité que l'impératrice Eléonore de Gonzague eut à peine le temps d'échapper aux flammes. Elle perdit dans cet incendie une précieuse cassette, enrichie d'émaux, où se trouvait une croix d'or renfermant un fragment vénéré de la croix de Jésus-Christ ; cependant, la cassette fut retrouvée, et pour en rappeler

le souvenir, l'impératrice fonda l'ordre de la Croix étoilée, conféré à des dames d'une haute noblesse et dont le prestige s'est toujours maintenu parce qu'on ne l'a point prodigué ni terni. On trouve parmi les noms belges admis aux honneurs de la Croix étoilée des d'Arenberg, des Mérode, des Croy, des Lannoy, des Gavre, des Trazegnies, des d'Ursel, des d'Aspremont, des d'Assche, des Baillet-Latour, des Beaufort-Spontin, etc., etc.

Un grand nombre de devises adoptées par la noblesse belge sont remarquables par leur concision, par l'originalité, la beauté de la pensée ou bien encore par l'allusion qu'elles offrent avec le nom de la famille. Nous citerons dans le nombre celles des Maldeghem : *Maldeghem la loyale*; des Joigny de Pamèle : *Vertu pour guide, honneur pour but*; des d'Arschot : *Espoir pour guide*; des de Brou : *Spes mea in Deo est*; des Limminghe : *Un seul serviray*.

Le célèbre prince de Ligne, faisant allusion au nom de sa maison, adopta pour devise la proposition d'Euclide : *Quocumque res cadunt, semper stat linea recta*. *Plus d'honneur que d'honneurs*, disaient les Mérode, et certes les honneurs ne leur manquèrent pas ; *Vilain sans reproche* devint la devise des Vilain ; les de Pret adoptèrent : *Prêt à faire le bien* ; les Preudhomme d'Ailly : *Toujours Preudhomme*.

La cour des princes-évêques de Liége fut fort brillante et le rendez-vous habituel de la meilleure noblesse du pays. Presque tous ces prélats, appartenant à des familles d'une haute naissance, quelquefois même à des maisons souveraines, apportaient dans leur palais une opulence qui ajouta aux riches revenus de l'évêché * . La cour se composait du grand-maître et premier minis-

* L'un d'eux, Gérard de Groesbeeck, prince-évêque de Liége en 1564, prince-abbé de Stavelot et plus tard cardinal, né au château de Curenge, comté de Looz, gouverna son diocèse avec une grande sagesse, et le pays de Liége l'a placé au nombre de ses bienfaiteurs. Les *Memoires de la reine de Navarre* parlent de lui comme d'un seigneur « accompagné de beaucoup de vertu, de » prudence et de bonté, parlant bien le français, agréable de sa personne, hono- » rable, magnifique et de fort belle compagnie. » Gérard de Groesbeeck fonda à

tre, du grand-aumônier, du grand-chancelier, du grand-maître d'hôtel, du grand-écuyer et du grand-veneur. Les chambellans étaient nombreux en 1757; nous voyons figurer parmi eux, au milieu de noms belges ou bavarois, le baron Ferdinand de Metternich-Winnebourg et le comte Frédéric de Nesselrode, deux noms qui, depuis, ont figuré avec éclat dans les chancelleries européennes. Puis venaient les pages, les conseillers intimes, les conseillers privés et la chapelle. Dans cette même année 1757, les troupes du prince-évêque étaient placées sous le commandement du comte Charles de Glymes, général-major; le comte Théodore de Berlaymont et le comte de Verita avaient le commandement en second, avec rang et titre de colonel; le lieutenant-colonel des troupes liégeoises était le comte de la Tour du Pin.

Donnons quelques détails ici sur les anciennes familles du pays de Liége qui fournirent des chambellans, des pages ou qui furent admises à la cour des princes-évêques. Les *Berlaymont*, originaires du Hainaut, mais depuis longtemps fixés dans le pays liégeois, ont toujours tenu un rang fort distingué; l'un d'eux, Charles de Berlaymont, chef des finances des Pays-Bas sous le gouvernement de Marguerite de Parme, prit une part importante aux affaires publiques de son temps. C'est lui qui pour rassurer Marguerite de Parme contre l'audace d'Henri de Bréderode et de ses amis dit à la princesse ces mots restés célèbres : « *Mais ce ne sont que des gueux!* » Son frère, Louis de Berlaymont, fut archevêque duc de Cambrai. Les Berlaymont ont eu plusieurs fois la Toison d'or et comptent de beaux services militaires. Nous les retrouverons dans le cours de ce livre prenant part aux grandes guerres de Napoléon et montrant qu'en eux la valeur ne dégénère pas; — les *Beeckman de Vieusart*, famille souvent honorée à Liége de la première magistrature communale, six fois conférée à Guillaume de Beeckman. Il fut en ambassade à la cour de France dans l'année 1610. Les Liégeois lui élevèrent après sa mort une statue de

Liége le Mont-de-piété, revisa toutes les lois et coutumes du pays de Liége, révision connue sous le nom de *coutume de Groesbeeck*.

bronze. Le baron de Beeckman de Libersart, l'un de ses descendants, mort en 1834 à Aix-la-Chapelle, avocat-général à la cour de Hambourg pendant la domination française, avait été nommé par le roi Guillaume 1er gouverneur du Hainaut et du Limbourg ; ses lumières ont rendu sa mémoire recommandable ; — Les *Billehé* s'honorent d'avoir compté parmi les leurs Maximilien de Billehé, mort à la bataille de Nortlingen en 1634 lieutenant feld-maréchal des armées de l'empereur Ferdinand II ; — *Borchgrave d'Altena*, famille originaire de Flandre fixée dans le pays liégeois depuis plusieurs siècles ; elle a eu entrée dans l'ordre teutonique et a fourni des officiers distingués ; — *Bryas*, originaire d'Artois, dont une branche s'établit au pays de Liége, y posséda la baronnie de Morialmez et le titre de premier pair de Liége ; cette famille a fourni un archevêque de Cambrai, prédécesseur de Fénelon ; elle est fort ancienne et la pureté de ses alliances est peu commune ; — les *Cartier* de Marchienne, d'Yve, etc. Il y a eu parmi eux des bourgmestres de Liége pendant plusieurs siècles, des conseillers du prince-évêque, etc. ; — les *Chestret*, en possession de la seigneurie de Haneffe ; Jean Remy de Chestret, chevalier, conseiller du prince-évêque, fut plusieurs fois bourgmestre de Liége ; — les *Coppin*, alliés aux Namur d'Elzée, aux Waha, etc. L'un d'eux, Louis Marie baron de Coppin, ancien page du prince-évêque, est mort chambellan du roi des Pays-Bas ; — de *Crassier*, famille originaire de la Suisse fixée depuis longtemps dans le pays liégeois ; Guillaume Pascal de Crassier, conseiller de trois princes-évêques, fut très-versé dans la numismatique et dans l'histoire ; le *Voyage de deux bénédictins de Saint-Maur* parle de lui avec éloges ; Guillaume baron de Crassier, page du prince-évêque de Spire, s'occupa aussi avec fruit d'antiquités et de numismatique ; — les de *Glymes* ont eu de l'illustration, la Toison d'or, plusieurs princes-évêques de Liége, avec de grandes alliances telles que les Rohan, les Croy, les Mérode, les de Luynes, etc. Georges Louis de Glymes, prince de Berghes et prince-évêque de Liége, fut fort regretté dans son diocèse. Il fit

travailler à la réformation des vieilles coutumes, promulgua des réglements sur la chasse favorables aux campagnes, poursuivit les faux monnayeurs, releva de ses ruines le château de Seraing sur Meuse et laissa tous ses biens aux pauvres; — *Geloes;* cette famille a eu entrée dans les chapitres des Pays-Bas; elle est connue au pays de Liége et dans le Luxembourg; — *Goër de Herve* et *de Forêt;* l'un d'eux, Jacques Thomas de Goër de Herve, chevalier, membre du conseil privé du prince-évêque, bourgmestre de Liége, mourut à Namur en 1707; — *Haultepenne*, famille admise dans les nobles chapitres des Pays-Bas, dans l'ordre de la Croix étoilée; on la dit issue de l'ancienne et illustre maison de Warfusée-Dammartin; elle compte des services militaires distingués et de grandes alliances; — *Hinnisdal;* ancienne souche, originaire de la Hesbaye, qui se transporta en Artois où elle a toujours tenu un haut rang; François d'Hinnisdal, tréfoncier à Liége en 1716, fut créé comte du saint-empire par l'empereur Charles VI; un chevalier croisé et beaucoup d'officiers supérieurs dans les guerres des deux derniers siècles; — *Lallemant de Levignen*; Louis Charles comte de Levignen quitta les gardes du corps du roi Louis XV, pour entrer au service du prince-évêque; créé commandeur grand'croix de l'ordre de saint-Michel de Bavière, chambellan et colonel du régiment de ses gardes, il mourut en 1786; ses descendants sont restés au pays de Liége; ils comptent plusieurs chevaliers de Malte parmi leurs aïeux; — *Lantremange*, famille admise à la cour et dans les conseils des princes-évêques; — les *Marchin*, qui ont figuré avec éclat dans les guerres de leur temps, vieille et noble souche du pays de Liége, alliée aux Warfusée, Hemricourt, Haultepenne, Berlaymont, Van der Straten, etc. Jean Gaspard comte de Marchin (quelquefois Marsin), d'abord colonel du régiment des chevau-légers liégeois, devint lieutenant-général des armées espagnoles et fut décoré par le roi d'Angleterre, Charles II, de l'ordre de la Jarretière. Il fut l'ami du grand Condé et mourut à Spa en 1673; on l'inhuma à Modave près de Huy où il avait fait

bâtir le château qu'on y voit encore; Ferdinand, comte de Marchin, fils du précédent, eut une carrière plus brillante encore. D'abord capitaine d'une compagnie de gendarmes de Flandre, pour le service du roi Louis XIV, il devint successivement maréchal des camps et armées, lieutenant-général, ambassadeur de France auprès du roi d'Espagne, Philippe V; il se couvrit de gloire sous les yeux de ce dernier, à la bataille de Luzzara; revenu en France, il reçut de Louis XIV le collier des ordres et mourut maréchal de France; — *Oultremont*, l'une des familles les plus distinguées de la noblesse du pays de Liége avec de belles alliances. Charles Nicolas Alexandre comte d'Oultremont, prince-évêque de Liége, fut fort regretté de son diocèse. Il mourut en 1771, dans son château de Warfusée; — *Renesse-Breidbach;* ce nom a joué un rôle important dans les annales liégeoises. C'est un Renesse qui fit mettre à mort le célèbre Laruelle bourgmestre de la cité de Liége; * — *Rosen-Corselius;* on dit l'origine de cette famille, établie depuis plusieurs siècles dans le pays liégeois, commune avec les comtes de Rosen de Suède, qui devinrent lieutenants-généraux des armées françaises pendant les guerres des règnes de Louis XIV et de Louis XV et donnèrent leur nom au célèbre régiment allemand de Rosen-cavalerie.

* Clément-Venceslas, comte de Renesse-Breidbach, né à Liége en 1774, fit partie des Etats-généraux sous le gouvernement du roi Guillaume 1er et s'y fit remarquer par beaucoup d'indépendance et de patriotisme. Numismate éclairé, il s'occupa aussi avec fruit de l'étude des antiquités et des sciences naturelles et publia en 1831 une *Histoire numismatique de l'évêché et principauté de Liége*, 2 vol. in 8°. M. de Renesse avait presque entièrement terminé l'histoire numismatique des Electorats ecclésiastiques d'Allemagne lorsqu'il mourut en 1833, dans son château de S'Heeren-Elderen, laissant un cabinet précieux à plus d'un titre. Sa collection de dessins et estampes, au nombre de plus de vingt mille, était surtout citée. L'œuvre seule de Rembrandt renfermait 149 pièces, dont plusieurs d'une grande rareté. La numismatique comptait 8,000 médailles anciennes et 43,000 modernes. L'histoire naturelle offrait une collection de plus de 17,000 pièces, et M. de Renesse avait rassemblé pour les antiquités du moyen âge plus de 2,000 pièces d'ivoire, d'argent, or, émail, bronze, cristaux, corail, nacre de perle, cire ou porcelaine. Les manuscrits, les tableaux, les cachets, les sceaux offraient aussi beaucoup d'intérêt.

Pierre de Rosen-Corselius fut, en 1621, grand-archidiacre de Campine et grand-chancelier du prince-évêque de Liége; — *Rossius de Liboy*, famille liégeoise plusieurs fois honorée de la première magistrature communale, dans ces derniers siècles, et ayant entrée dans le conseil des princes-évêques; — *Van den Steen de Jehay*, originaire de Flandre, fixée dans le pays de Liége depuis plus de deux siècles. Elle a fourni plusieurs tréfonciers à la cathédrale de Liége et des conseillers au conseil du prince-évêque; famille en possession aujourd'hui du titre de comte concédé par bref pontifical pour lui et ses descendants au baron Van den Steen de Jehay, mort à Rome en 1846 ministre-plénipotentiaire de Belgique près le saint-siége et la cour de Toscane; — *Stockhem*; le baron de Stockhem, au siècle dernier, devint évêque *in partibus* de Canope, et suffragant de l'évêché de Liége; — *Van der Straten*; les barons Van der Straten Waillet et les comtes Van der Straten Ponthoz appartiennent à une ancienne famille originaire de Flandre, fort distinguée par ses services militaires; fixés dans le pays de Liége au dix-septième siècle, les Van der Straten devinrent pairs du comté de Rochefort, seigneurs de Waillet, de Cerfontaine en Hainaut français, etc. Famille admise dans les ordres teutonique et de Malte, aux chapitres nobles de Maubeuge, de Denain et aux États nobles belges; — *Trousset*; les barons de Trousset, originaires du Cambrésis et fixés dans le diocèse de Liége depuis deux siècles, ont eu entrée au conseil du prince-évêque et dans la haute magistrature de la province; — *Villenfagne*; famille divisée en plusieurs branches connues sous les noms d'Ingihoul, Sorinne, Loën-Vogelsang; Hilarion, baron de Villenfagne, mort en 1826, bourgmestre de Liége en 1791, membre du conseil privé du prince-évêque, a laissé de nombreux travaux de biographie et d'histoire sur la province de Liége; — *Vivario*; cette famille a fourni un lieutenant-colonel au service du roi d'Espagne Charles III, un légat du saint-siége en France et en Allemagne sous le pontificat de Clément VIII; — *Woot de Tinlot et de Trixhe*; ils ont titre de baron, comptent

plusieurs bourgmestres de Liége aux seizième et dix-septième siècles, avec des alliances distinguées telles que les Méan, les Nassau-Corroy, etc. — *Méan* ; cette famille s'honore d'avoir donné à l'Église un prince-évêque de Liége, Mg^r^. François comte de *Méan*, mort archevêque de Malines, * laissant une mémoire vénérée ; son zèle pour la religion fut sans bornes, sa charité inépuisable.

Govard Gérard Van Eersel, comte d'Everghem, né à Anvers en 1713, avait été le digne émule de Mg^r^ de Méan. Il appartenait à une famille du Brabant septentrional. Appelé à l'évêché de Gand par l'impératrice Marie Thérèse, ce prélat fit bénir son administration pastorale par ses lumières et sa grande charité. Ses dernières dispositions assurèrent des sommes considérables aux pauvres et des bourses d'écoliers à l'université de Louvain.

Les familles de haute magistrature doivent aussi trouver leur place ici. Mêlées au mouvement incessant que la lutte des influences espagnole, française et autrichienne maintint dans la législation des Pays-Bas, ces familles peuvent s'honorer d'avoir donné des magistrats intègres, éclairés, sachant garder au milieu d'intrigues de toute sorte l'esprit d'équité et l'amour du bien public ; d'autres fois aussi l'ambition ou la pusillanimité furent plus fortes parmi les magistrats que la loi souveraine ou le cri de la vérité ; la politique et l'ambition seront de tout temps les écueils devant lesquels, quelquefois, la conscience des juges se tait.

Parmi les meilleurs magistrats dont les provinces belges puissent s'honorer, nous citerons *Jean Chrystin*, baron de Meerbeck, chancelier de Brabant ; diplomate habile, il prit part aux négociations de Nimégue en qualité d'ambassadeur du roi d'Espagne et mourut à Bruxelles en 1690 ; **. — Les *Fierlant* ont rempli d'importantes charges ; alliés aux Nény et aux Villegas,

* L'un de ses ancêtres, Charles de Méan, fut surnommé *le Phénix* et *l'Aigle* des jurisconsultes.

** Les Chrystin, barons de Meerbeck et comtes de Ribaucourt, appartiennent à une ancienne famille dont les alliances sont avec les Thiennes, Gomez d'Espinosa, Hemricourt de Grunne, etc.

ils comptent parmi les leurs Simon de Fierlant, conseiller d'État et chancelier de Brabant, en 1668, et Gosuin de Fierlant, président du grand conseil de Malines, en 1773, et conseiller d'État au gouvernement des Pays-Bas autrichiens; — Charles *Patyn* de Langemarcq, savant jurisconsulte, fut conseiller-régent du conseil suprême des Pays-Bas ; — Jacques Joseph baron de *Stassart*, appartenant à une noble et ancienne famille de Flandre, fut l'un des magistrats les plus éclairés de son siècle ; président du conseil de Namur, il devint plus tard membre de conseil d'État ; son fils, Jacques baron de Stassart, mourut conseiller au grand conseil de Malines. Citons encore parmi les familles de magistrats distingués, appartenant au corps de la noblesse belge, les *Van der Fosse*, les *Maleingreau*, les *Pycke*, les *Cloeps* barons *d'Hernesse*, les *Van den Branden de Reeth*, les *Van der Haegen d'Esbecke*, les *Van Male de Brachene* et *de Ghorain*.

Dans la magistrature échevinale, qui joua un si grand rôle au milieu des discordes civiles des Pays-Bas, nous mentionnerons les *Van den Berghe de Limminghe* (1), les *Van den Berghe de Binckum* (2), les *Festraets* (3), les *de Meester* de Ravestein et de Tilbourg (4), les *du Trieu* de Terdonck (5), familles brabançonnes ; les *Carton* de Winnezeele (6) d'Ypres ; les *de Brauwer* (7) de Nieuport ; les *Olislagers* (8) de Maëstricht ; les *Borrekens* (9),

(1) Un bourgmestre de Bruxelles en 1703, plusieurs bourgmestres de Louvain; titre de comte ; alliances avec les la Tour et Taxis, les Varick, etc.

(2) Plusieurs bourgmestres et conseillers pensionnaires de Tirlemont.

(3) Echevinage de Tirlemont. Alliances avec les Fourneau de Cruquenbourg, La Coste, Marnix, etc.

(4) Echevinage de Malines. Alliances avec les Villegas, les della Faille, etc.

(5) Echevinage de Malines.

(6) Echevinage d'Ypres. Alliance avec les T'Serclaes.

(7) François de Brauwere, bourgmestre de Nieuport, conseiller du prince de la Tour et Taxis, a laissé plusieurs ouvrages estimés sur sa ville natale.

(8) Originaire du duché de Clèves, établie en Limbourg depuis le commencement du seizième siècle.

(9) Jean-Charles Borrekens, grand-aumônier d'Anvers, créé baron par lettres patentes de 1783.

les *Bosschaert* (1), les *della Faille* d'Huysse et d'Assenède (2), les *Van Havre* (3), les *Cogels* (4), les *Helman de Grimberghe* (5), les *Roose* (6), tous ayant tenu un rang distingué dans l'échevinage ou dans la grande aumônerie d'Anvers; les *Draeck* (7), les *Kerchove* (8), les *Vaernewyck* (9), les *Mahieu* de Dieswelt (10), les *Van den Broucke* de Terbecq (11), les *Van Caloen* (12), les *de Clercque de Wissocq* (13), les *Van Crombrugghe* (14), les *Van den Cruyce* (15).

(1) Guillaume de Bosschaert, le véritable fondateur du Musée de Bruxelles, était de cette famille alliée aux de Pret, de Vinck, della Faille, etc.

(2) Jean Baptiste della Faille, seigneur d'Huysse, grand-bailli de la ville de Gand, reçut des lettres de chevalerie du roi Philippe IV, en 1664; Ferdinand della Faille, grand-bailli de Gand, mourut brigadier des armées du roi Philippe V; alliances avec les Lalaing, les d'Hane-Steenhuyse, etc.

(3) Ancienne famille originaire du pays de Waes, honorée de charges importantes; services distingués dans l'échevinage.

(4) A la grande aumônerie d'Anvers, aux États-généraux, au Congrès national.

(5) Echevinage d'Anvers et au grand bailliage d'Alost.

(6) Ancienne famille, originaire de Flandre, éteinte aujourd'hui dans les mâles. Pierre Roose, membre du conseil suprême des Pays-Bas à Madrid en 1630, devint chef-président du conseil privé. Titre de comte conféré en 1770, barons de Bouchout et de Leeuw-Saint-Pierre.

(7) Très-ancienne famille originaire d'Anvers, ayant eu entrée dans les chapitres nobles et dans l'ordre de la Croix étoilée.

(8) Cette famille a figuré avec honneur pendant plusieurs siècles dans l'échevinage de Gand et de Nieuport et a possédé les seigneuries d'Exaerde, de Denterghem, de la Deuze, etc.

(9) On a compté jusqu'à quarante échevins sortis du sang de Vaernewyck dans la magistrature communale de Gand.

(10) Plusieurs bourgmestres d'Audenarde et d'Ath dans le siècle dernier.

(11) Originaires d'Audenarde, ayant fourni plusieurs bourgmestres et des officiers de cavalerie distingués au service d'Espagne et d'Autriche.

(12) Originaires de Bruges. Plusieurs bourgmestres, aux dix-septième et dix-huitième siècles, et un colonel aux gardes wallonnes au service de la maison d'Espagne.

(13) Echevinage des Parchons et de la Keure de Gand.

(14) Fonctions échevinales pendant plusieurs siècles dans les villes de Gand, Furnes et Courtrai. Lettres de chevalerie en 1657.

(15) Echevinage d'Anvers et beaucoup d'officiers distingués dans les siècles derniers, au service d'Espagne et d'Autriche.

Van der Dilft (1), *Duerne de Damas* (2), *Pecsteen* (3), *de Pret* (4), *Schietere* (5), *Van der Stegen* (6), *Thibault de Boesinghe* (7), *Van de Werve* (8), etc.

Beaucoup de familles nobles, ayant tenu un rang distingué dans les provinces belges, pourraient encore être citées : les d'*Alegambe*, établis en Tournaisis ; l'un d'eux, Louis d'Alegambe, grand bailli du Hainaut, fut armé chevalier par l'archiduc Albert ; — les d'*Aspremont-Lynden*, d'une ancienne maison connue en Lorraine, aux Pays-Bas et au duché de Gueldre ; Thierry d'Aspremont, le premier de sa famille qui s'établit dans les provinces belges, cousin de Robert de la Marck, *le grand sanglier des Ardennes*, fut armé chevalier par l'empereur Charles-Quint ; les d'Aspremont-Lynden comptent plusieurs officiers-généraux au service d'Autriche ; ils ont eu la Toison d'or et l'entrée dans tous les nobles chapitres ; — *Auxy*, famille venue d'Artois, ayant eu la Toison d'or et plusieurs grands-maîtres des arbalétriers de France ; l'une de ses branches se fixa dans les Pays-Bas pendant le règne de Louis XI ; — *Beauffort*, originaires d'Artois comme les précédents, ayant eu aussi la Toison d'or, des chevaliers croisés, du Temple, de Rhodes et de Malte ; les

(1) Bourgmestres d'Anvers, de Bruxelles et de Louvain. L'un d'eux, François Van der Dilft, fut ambassadeur de l'empereur Charles-Quint à la cour d'Angleterre.

(2) Originaire de Gand, établie à Bruges où elle a figuré avec honneur dans l'échevinage.

(3) Echevinage du Franc de Bruges.

(4) Originaires de Liége, fixés à Anvers depuis le seizième siècle. Louis de Pret, premier bourgmestre d'Anvers, fut admis dans la noblesse germanique par l'empereur Charles VI.

(5) Ayant figuré pendant plusieurs siècles dans l'échevinage de Courtrai et de Bruges. Lettres de chevalerie en 1641.

(6) Echevinage de Bruxelles. Barons de Putte, comtes de Bousval, seigneurs de Stegen au pays de Bruges.

(7) Originaires d'Ypres ; échevinage du Franc de Bruges.

(8) Echevinage d'Anvers et de Bruxelles et beaucoup d'officiers ayant pris part avec distinction aux guerres des deux derniers siècles.

Beauffort comptent des alliances avec les Croy, Gavre, Chateaubriand, Montmorency, Mérode, Wignacourt, etc. ; — *Blondel de Beauregard*, de Viane, de Joigny et de Pamèle, originaires du Cambrésis, établis en Artois, dans les Flandres et en Tournaisis ; famille connue depuis le temps des Croisades, ayant fourni beaucoup d'officiers-généraux ; — *Béthune*, originaires d'Artois, ayant eu titre de princes du saint-empire ; — les *Van der Burch*, originaires de Flandre, distingués dans la robe et dans le service militaire ; — les *Borluut*, noblesse chapitrale et ayant figuré avec beaucoup d'honneur parmi les anciennes familles flamandes ; — *Bousies*, vicomtes de Rouveroy, établis en Cambrésis et en Hainaut, admis dans l'ordre de Malte ; — de *Brou*, famille venue d'Artois et fixée dans les provinces belges depuis plusieurs siècles * ; — les *Brouchoven*, seigneurs de Bergeyck, en Brabant, ont fourni deux ambassadeurs pour le service de la maison d'Espagne à la paix d'Aix-la-Chapelle et au congrès d'Utrecht ; — *du Chastel de la Howarderie*, pour qui la terre de Hautbourdin, près Lille, fut érigée en vicomté par Henri IV, roi de France ; — les *Carnin*, établis autrefois en Artois et en Flandre, marquis de Nédonchel et de Lillers, ayant eu des officiers généraux au service de la maison d'Espagne ; — *Colins*, comtes de Colins-Mortagne, de Quiévrechain, de Tarsiennes, etc., famille originaire de Flandre, fort distinguée dans la robe et dans l'épée ; le comte de Colins-Mortagne, mort en 1720, avait épousé Charlotte de Rohan, fille du prince de Guémenée-Montbazon ; — *la Croix d'Ogimont*, du Tournaisis, en possession autrefois de la seigneurie de Maubray et de la vicomté d'Ogimont ; — *Cuvelier*, famille

* Philippe Joseph baron de Brou, né à Bruxelles en 1732, embrassa de bonne heure la carrière des armes et entra comme volontaire au service d'Autriche en 1751. Il se trouva à Rosbach, devint adjudant du duc d'Arenberg et eut, plus tard, le commandement du génie dans les Pays-Bas autrichiens. On lui dut alors d'importants travaux sur le système de défense du pays, et l'empereur Joseph II, voulant reconnaître ses services, lui conféra le grade de lieutenant-général. Le baron de Brou mourut à Vienne en 1796.

du pays de Namur, ayant fourni des magistrats au conseil de Namur et des officiers supérieurs au service d'Espagne; — *Desmanet* de Biesme, de Boutonville, etc., ayant lettres de noblesse de Philippe IV, roi d'Espagne, à la date de 1660; — *Ennetières*, marquis de Mottes, comtes de Mouscron, ancienne famille, distinguée par ses services publics et par ses alliances; — les *Everlange de Witry*, établis dans la province du Luxembourg *; — *Formanoir* de la Cazerie, en Tournaisis; — les *Gaiffier* d'Emeville, ayant fourni un grand nombre de magistrats au conseil de Namur; — *Goethals*, famille des Flandres, ancienne et fort distinguée, dont les titres nobiliaires remontent au temps des Croisades; — *Hamal*, maison chapitrale ayant eu de grandes alliances; — *Hody*, ancienne famille à laquelle appartenait Philippe de Hody, capitaine de cavalerie dans les cuirassiers de Bavière, qui se couvrirent de gloire à la bataille de Ramillies; — *la Kethulle*; François de la Kethulle, grand bailli de Gand, fut élu chef des Flamands révoltés pendant le gouvernement du duc d'Albe; — *Lamberts de Cortenbach*, originaires de Bavière, fixés dans les Pays-Bas, ayant servi avec distinction dans les gardes wallonnes; — *Van der Linden d'Hooghvorst*; Jean Van der Linden, bourgmestre de Louvain en 1557, fut créé chevalier par l'empereur Charles-Quint. C'est pour ses descendants que le roi Philippe IV érigea en baronnie la seigneurie d'Hooghvorst, en Brabant; entrée dans les chapitres nobles et dans l'ordre de Malte; — *de Laittres*, famille établie dans le Luxembourg, à laquelle appartenait Claude de Laittres, colonel au service d'Espagne,

* Famille originaire de Bohême, venue dans le Luxembourg vers le commencement du quatorzième siècle. Robert Joseph d'Everlange, né au château de Witry, fut fort en faveur à la cour de l'empereur Paul de Russie à cause de sa naissance et de sa qualité de chevalier de Malte. Le czar, passionné pour les exploits de l'ordre de Malte, organisa à Saint-Pétersbourg un grand prieuré; le chevalier de Witry y remplit la charge de chevalier secrétaire de l'ordre. Entré dans l'ordre des jésuites sous le nom du père Everlingen, il eut la direction des colléges que le duc de Richelieu venait de fonder à Odessa. Il mourut dans cette ville le 14 mai 1815.

gouverneur de Virton, qui conduisit le cheval de bataille du comté de Bourgogne aux funérailles de l'archiduc Albert; — *Maillen*; François de Maillen, membre de l'État noble du pays de Namur, grand-veneur du pays de Liége, fut créé marquis de Maillen par Joseph II; — *de Man;* cette famille autrefois en possession des seigneuries d'Attenrode, d'Hoobruge et de Lennick s'est distinguée dans la magistrature; — *Marches*, originaire de Gascogne, fixée plus tard dans le Luxembourg; Jacques de Marches était, en 1602, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes; — *Marchand d'Ansembourg*, famille du Luxembourg; Maximilien comte de Marchand d'Ansembourg fut lieutenant aux gardes de Mgr. de Welbruck, son oncle, prince-évêque de Liége; — *Namur d'Elzée*, famille alliée aux d'Argenteau, Mérode, Trazegnies, etc. Claude de Namur, vicomte d'Elzée, porta l'étendard de Styrie aux funérailles de l'archiduc Albert; — *Obert de Thieusies*; François Bonaventure Obert était président à mortier au parlement de Flandre en 1695; — *Pitteurs*, originaire de la Flandre Orientale, seigneur de Budingen, ayant figuré avec honneur dans l'échevinage de Saint-Trond au siècle dernier, dans l'ordre équestre de la province de Liége et aux États-généraux pendant le règne de Guillaume 1er; — *Plunkett* de Rathmore, ancienne famille d'origine irlandaise, fixée dans les provinces belges après le règne de Jacques II; cette famille a eu entrée aux États du Hainaut et dans l'ordre équestre du Brabant; — les *Robaulx de Soumoy*, de Saussigny, d'Arbres, etc., ayant fourni beaucoup d'officiers supérieurs au service d'Espagne et d'Autriche; — *Steenhault*, famille distinguée et d'une noblesse qui remonte à plusieurs siècles; le baron de Steenhault est mort en 1841 à Arlon gouverneur de la province de Luxembourg; — *Thiennes*, barons de Montigny, seigneurs de Rumbeke, de Lombise et de Berthe, famille d'ancienne extraction à laquelle appartenaient Jacques de Thiennes, dit de Lombise, souverain bailli de Flandre, grand chambellan de l'empereur Maximilien et, plus tard, lieutenant-stathouder

de Hollande ; Charles Ignace Philippe comte de Thiennes, ministre de la justice et de la police générale, et ministre d'État sous le gouvernement du roi des Pays-Bas, Guillaume 1er ; — *Thysebaert*, famille établie en Belgique et en Autriche, où elle compte encore des représentants. Elle a fourni des chambellans à la cour de Vienne, un évêque de Tibériade, des dames de l'ordre de la Croix étoilée et des chanoinesses au noble chapitre des Saints-Anges à Prague ; — *Udekem*, barons de Gentinnes, membres des États nobles du Brabant, ayant fourni des officiers distingués au service d'Espagne et d'Autriche ; — *Villers* du Fourneau, ancienne famille du pays de Liége à laquelle appartenaient Servais Auguste de Villers, mort maréchal de camp au service d'Espagne dans le siècle dernier, et Charles de Villers de Grandchamps, lieutenant-colonel commandant le régiment de West-Flandre, mort en 1800 ; — *Wolff* de Moorsel ; Louis Dominique Joseph de Wolff, colonel au régiment de Clerfayt, devint général major au service d'Autriche ; plusieurs de ses frères servirent avec distinction dans le régiment de Murray ; — *Waha*, membres de l'État noble du pays de Liége établis dans le Luxembourg et au pays de Namur, seigneurs de Baillonville ; le titre de comte fut donné à cette famille en 1729 pour Charles Théodore baron de Waha, colonel d'un régiment au service d'Autriche ; — *Van Zuylen van Nyevelt*, ancienne famille ayant contracté des alliances distinguées dans la noblesse belge et hollandaise. Jean Jacques Van Zuylen van Nyevelt, maire de la ville de Bruges sous l'Empire, membre des États-généraux, fut président de l'ordre équestre de la Flandre Occidentale.

Presque toutes les grandes familles avaient, au siècle dernier, un hôtel à Bruxelles. Voici, sur ce sujet, quelques indications historiques qui nous ont paru offrir de l'intérêt :

L'hôtel d'*Arconati*, Place Royale, fut bâti par Guillaume de Blondel, premier chambellan d'Antoine de Bourgogne. Il appartint ensuite à la maison de Croy. « Le duc d'Albe — dit un » historien — passa dans cet hôtel une soirée agréable au mo-

» ment de quitter les Pays-Bas. » Avant sa reconstruction, on voyait sur les murs le blason des Croy et leur devise : *Je maintiendray.* — Sur l'emplacement actuel de la rue de Ligne s'élevait jadis l'ancien hôtel de *Ligne,* résidence des princes de ce nom. On y admirait une galerie de tableaux riche en chefs-d'œuvre des écoles italienne et flamande. — L'hôtel actuel du ministère des travaux publics fut jadis appelé hôtel d'*Hoogstraeten,* du nom d'Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraeten, gentilhomme fort en faveur à la cour de Charles-Quint. Cet hôtel passa successivement aux familles de Salm-Salm, Spangen, d'Hooghvorst, et fut acheté, plus tard, par le prince d'Orange. Le célèbre Marlborough habita l'hôtel d'Hoogstraeten dans l'année 1710. — L'hôtel d'*Arras* fut ainsi appelé parce qu'il appartenait au cardinal de Granvelle, évêque d'Arras, dont il portait la devise : *Durate.* Il passa, plus tard, au duc d'Aumale-Lorraine, au comte d'Isenbourg, aux familles de Roose et de Coloma. Le célèbre Jansenius écrivit dans cet hôtel son fameux pamphlet contre la France (*Mars gallicus.*)

L'ancien palais de la maison d'Orange, aujourd'hui le Musée, fut presque entièrement détruit par les flammes au commencement du dix-septième siècle. La devise de Nassau s'étalait alors sur tous les murs ; le parc était magnifique ; entre autres curiosités, on montrait dans ce palais un lit qui pouvait contenir au-delà de cinquante personnes ; il disparut dans l'incendie. Le marquis de Bedmar, le cardinal de Bouillon, le prince Eugène et le comte de Visconti habitèrent successivement ce palais, presque entièrement rebâti, depuis, par les soins de Charles de Lorraine.

Le palais actuel du roi Léopold, achevé en 1785, fut d'abord occupé par le comte de Belgiojoso qui fit élever dans le jardin un temple, en forme de rotonde, qu'il consacra à Vénus. Cette construction, en parfaite harmonie avec tout ce qu'on a su des mœurs galantes de M. de Belgiojoso, avait coûté au-delà de soixante mille florins. Il fut détruit pendant la domination fran-

çaise. Les préfets de l'Empire occupèrent ce palais; Napoléon, premier consul, y logea, et le roi Guillaume 1er y résidait lorsqu'il venait à Bruxelles.

Le premier hôtel de la maison d'Arenberg fut détruit par le bombardement de 1694; il était situé dans la rue qui porte encore aujourd'hui le nom d'Arenberg. L'hôtel actuel fut autrefois l'hôtel d'Egmont. La maison d'Arenberg a toujours tenu un rang considérable en Allemagne et dans les provinces belges. Portant le nom d'un comté situé dans l'Eiffel (Bas-Rhin), voisin des possessions de l'archevêché de Cologne, les seigneurs de cette famille laissèrent leurs biens à Mathilde d'Arenberg qui, l'an 1298, fut mariée à Engelbert de la Marck. Plus tard, en 1547, Marguerite de la Marck porta le comté d'Arenberg dans la maison de Ligne, par son mariage avec Jean de Ligne, baron de Barbançon, souche de tous les d'Arenberg actuels. Cette maison a eu la Toison d'or et de grandes charges de cour; elle s'est fort distinguée par ses services militaires.

Les d'Arenberg se montrèrent favorables à la révolution brabançonne, et l'on attribua l'attitude qu'ils prirent alors au désir d'arriver peut-être au trône dans des provinces où leur fortune et la grande considération dont ils jouissaient pouvaient paraitre des titres. Le prince Auguste d'Arenberg et le duc d'Ursel, son beau-frère, se signalèrent dans le parti vonckiste.

Plus connu sous le nom de comte de la Marck, célèbre par l'amitié qui le lia à Mirabeau, le prince Auguste fut du nombre des grands seigneurs qui adoptèrent les idées de 1789. Mais débordé, comme M. de Lafayette et toute la noblesse, par les idées jacobines, le comte de la Marck dut fuir la France où sa modération et son rang lui eussent frayé le chemin de l'échafaud révolutionnaire. « En 1793 — dit M. de Pradt — le comte de la
» Marck se trouvait dans une position singulière. A Bruxelles,
» il avait pris part à la révolution belge; de là la défaveur qui
» le frappait à Vienne. A Paris, il avait donné, d'abord, dans la

» Révolution ; de là, nouvelle défaveur pour lui dans le monde » où jusqu'alors il avait paru avec éclat. »

Lorsque Rivarol arriva à Bruxelles avec l'émigration française, le prince Auguste d'Arenberg qui l'avait connu à Paris fut à lui à bras ouverts, lui offrant en ami sa table et un appartement au palais d'Arenberg. Mais Rivarol, avec cet esprit de saillie qui n'appartenait qu'à lui répondit : « Je vous remercie; j'ai à » parler de vous dans l'histoire... et vous voulez corrompre vos » juges ! »

L'hôtel de Mérode appartenait en 1529 à René, seigneur de Brédérode; il passa successivement au comte de Mansfeld et aux ducs de Bournonville; puis il vint aux Mérode. Rebâti en 1753, cet hôtel fut occupé par M. de Cobentzel, ministre plénipotentiaire.

La maison de Mérode est connue dans l'histoire depuis Pierre Bérenger, troisième fils de Raymond Bérenger, roi d'Aragon, comte de Barcelonne et de Provence, qui vivait au douzième siècle. Pierre Bérenger épousa l'héritière de Mérode en 1179; ce nom de Mérode venait d'une terre seigneuriale du duché de Juliers, dont leurs descendants gardèrent le nom. Protecteurs de la république de Cologne, barons libres et plus tard comtes du saint-empire, marquis de Westerloo, marquis de Trélon, comtes d'Ongnies, princes de Rubempré, d'Everberghe et de Grimberghe, les Mérode, honorés de la grandesse d'Espagne, décorés de la Toison d'or, ont eu tous les caractères d'illustration que les titres féodaux et les honneurs de la cour pouvaient donner. Le héros de cette maison fut le marquis de Mérode-Westerloo, né à Bruxelles en 1674, feld-maréchal des armées impériales, capitaine des Trabans de la garde de l'Empereur, chevalier de la Toison d'or, grand d'Espagne, et le premier colonel du régiment de *Westerloo*, devenu, plus tard, si célèbre sous le nom de *dragons de Latour*. A Hochstedt et à Luzzara, le maréchal s'était couvert de gloire.

Le czar Pierre le Grand, se rendant de Hollande à Paris et ayant passé quelques jours à Bruxelles y honora de sa visite le

marquis de Westerloo, dont la belle réputation militaire lui était connue. Les possessions de la maison de Mérode devaient être bien considérables alors pour faire face à des charges de toutes sortes et aux pertes qu'entraînent de longues guerres. Nous voyons le maréchal de Westerloo, partant pour l'armée, traverser Bruxelles avec vingt-quatre mulets bien harnachés, trois carrosses à six chevaux, douze chevaux de main et six grands chariots, outre beaucoup de valets montés. Chaque cheval d'Espagne avec housse, selle et broderies, toutes très-riches, pistolets et équipement, coûtait au maréchal plus de mille écus, et il en perdit deux tués à la main et trois sous lui à la bataille d'Hochstedt. Souvent, plusieurs de ses possessions territoriales se trouvèrent en pays ennemi ; la confiscation les frappa * ; et, malgré la réduction notable de ses revenus, malgré d'énormes dépenses pour ses équipages de campagne, le maréchal trouvait encore le moyen de distribuer de grosses sommes à de pauvres officiers blessés et sans argent. Voici comment, dans l'année 1716, il célébra dans son château de Westerloo la naissance d'un archiduc d'Autriche : « Je fis tendre, dit-il, mon église de Westerloo des plus belles
» tapisseries que je possédais; l'autel fut orné des pièces de ma
» vaisselle et d'un dais magnifique; je fis venir les deux abbés de
» Tongerloo et d'Everbode, outre mes chanoines de Gheel et plus
» de quatre mille paysans sous les armes, avec douze pièces de
» canon à moi qui firent leurs salves au *Te Deum*, ce qui fit beau-
» coup de *bruit* parmi nos Flamands. »

Le maréchal fut fort lié avec le célèbre duc de Marlborough qui, dans sa disgrâce, habitait Anvers. Ils allèrent voir ensemble l'*Omegang* de Malines dans l'année 1714. L'orgueil nobiliaire

* Le bisaïeul du maréchal de Mérode-Westerloo possédait trois cent mille florins de rentes. La maison de Mérode ayant perdu depuis plus de cent mille écus de revenus pour diverses causes et guerres, le père du maréchal de Mérode-Westerloo épousa sa nièce, fille unique de son frère, sans quoi l'opulence de cette maison eût disparu. Les négociations pour les dispenses offrirent de grandes difficultés ; deux papes les refusèrent ; le troisième les accorda moyennant vingt mille écus. Le mariage se fit en 1665.

du maréchal fut sans bornes. On en pourra juger par l'attitude qu'il garda lors du mariage du duc de Holstein, son frère d'un autre lit. « Il me fit part, dit-il, de son mariage avec la marquise » de Trélon. Je ne jugeai pas à propos de lui répondre, étant » opposé au mariage parce qu'à cause de la mère de M[lle] de » Trélon, qui était fille du maréchal de Fabert *, leurs enfants, » avec ce beau nom de Holstein, n'auraient pas entrée dans les » chapitres. »

Beaucoup de familles belges, de la meilleure noblesse, perdirent un grand nombre des leurs dans les longues guerres que l'Espagne et l'Autriche eurent à soutenir. Les vieux cadres des gardes wallonnes et des dragons de la Tour fourmillent de noms belges portés avec éclat dans les combats.

Dans son *Histoire généalogique des pairs de France*, M. de Courcelles, parlant de la maison de Croy, fait remonter à l'année 1642 l'origine des gardes wallonnes, attribuant leur création à Philippe François de Croy, duc d'Havré, commandant général de la cavalerie espagnole ; certes, on levait alors de nombreux soldats aux Pays-Bas, pour le service de la maison d'Espagne, et on leur donnait volontiers, quand ils étaient organisés, le nom de troupes wallonnes ; mais le véritable régiment de gardes wallonnes, qui porta même d'abord le nom de gardes flamandes, ne fut levé qu'en 1703 et reçut l'organisation des gardes françaises. Il se composait de huit bataillons, et l'élite de la noblesse belge en remplit les cadres.

Ce corps fit ses premières armes en Portugal, se trouva ensuite au siége de Gibraltar, où il perdit huit cents hommes ; il se couvrit de gloire à la bataille d'Almanza (1707) où l'on dit même qu'un seul bataillon commandé par M. de Pottelsberghe décida par la hardiesse de ses manœuvres du sort de la journée. On sait que le gain de cette bataille assura la couronne d'Espagne à Philippe V. Trois ans après, à la bataille de Saragosse, un

* Fabert, simple vendeur de gazettes sur le Pont-neuf, à Paris, s'étant fait soldat, devint par sa valeur, ses talents et son mérite maréchal de France.

autre bataillon des gardes wallonnes commandé par M. de Varick, couvrait la retraite et sauvait les débris de l'armée espagnole; le régiment eut onze cents hommes tués dans cette sanglante journée et y perdit son colonel, Charles duc d'Havré et de Croy. Un peu plus tard, à Villaviciosa, le régiment apportait quatorze drapeaux anglo-autrichiens au duc de Vendôme; ce fut le contingent wallon dans ce glorieux lit de drapeaux ennemis que Vendôme dressa à Philippe V sur le champ de victoire.

Au siége de Barcelonne (1713) qui dura quatorze mois, la compagnie de Glymes sortit du camp, ne comptant plus que 130 grenadiers; elle en avait laissé 120 dans les tranchées. Mais ces morts glorieuses étaient bientôt réparées, car le frère accourait aussitôt pour venger son frère. Chaque courrier, dans ces temps de guerres effroyables, apportait le deuil aux nobles familles des Pays-Bas; elles se consolaient en donnant au pays de nouveaux défenseurs. A la bataille d'Almanza, *onze* d'Huart, tous frères, se trouvèrent en ligne, à la fois; huit périrent dans cette journée meurtrière. Gérard Mathias baron d'Huart, l'un des trois survivants, mourut en 1730 à Madrid, lieutenant-général des armées espagnoles. Ils appartenaient tous à une noble et ancienne famille du Luxembourg, distinguée dans les armes et dans la magistrature; elle compte encore en Belgique de nombreux représentants.

Parmi les familles belges de noble extraction dont les noms se rencontrent le plus fréquemment dans les cadres des gardes wallonnes, nous citerons les *Romrée;* Jean de Romrée fut gentilhomme de la maison des archiducs Albert et Isabelle; Pierre François Vital, bourgmestre de Malines, fut créé comte en 1728 par l'empereur Charles VI; — les marquis de *Roisin*, tenant un rang distingué dans la noblesse du Hainaut; — les *Van Reynegom* de Buzet, originaires de Hollande et fixés dans les provinces belges au seizième siècle à la suite de persécutions religieuses; — les *Bonaert;* l'un d'eux, Jacques, baron de Bonaert d'Ypres, lieutenant-colonel aux gardes wallonnes, mérita l'amitié du prince

Charles de Lorraine ; — les *T'Serclaes-Tilly*, dont le nom, illustré dans l'histoire, mérite ici une mention spéciale.

Everard T'Serclaes, chevalier, fut le premier de cette noble famille qui s'acquit de la renommée. Son nom est glorieusement inscrit dans les annales brabançonnes pour avoir délivré Bruxelles, sa ville natale, de l'occupation des Flamands, dans la nuit du 24 octobre 1356. Jean T'Serclaes, baron de Tilly, plus connu dans l'histoire sous le nom de Tilly, né à Bruxelles en 1559, embrassa de bonne heure la carrière des armes et se trouvait en 1602 à la tête d'un régiment d'infanterie wallonne équipé à ses frais pour le service de la maison d'Autriche. Dans les grandes guerres qui désolèrent alors l'Allemagne, Tilly devint bientôt l'épée des catholiques allemands. Mais après de brillants succès, il vit son étoile pâlir lorsque Gustave Adolphe prit le commandement des armées protestantes. Le massacre de Magdebourg lui a été reproché ; le ressentiment du protestantisme allemand alla trop loin dans cette circonstance, et il est aujourd'hui établi que Tilly n'ordonna pas le sac de Magdebourg et qu'il fit, au contraire, tous ses efforts pour sauver cette malheureuse ville. La fureur du soldat ne put être arrêtée, et on a vu dans l'histoire des guerres que les dissensions religieuses ont causé plus d'un exemple de ce genre. Un des descendants des Tilly, Albert Octave de T'Serclaes Tilly, créé prince de T'Serclaes Tilly par lettres patentes de Charles II, devint vice-roi de Navarre, d'Aragon et de Catalogne, grand d'Espagne et chevalier de la Toison d'or.

Le comte de Gages, officier aux gardes wallonnes, se couvrit de gloire à la bataille de Villaviciosa et enleva à l'ennemi trois étendards qu'il déposa aux pieds du duc de Vendôme. Il était né à Mons en 1682 ; son père, Pierre Dumont, seigneur de Gages, tenait l'office de conseiller à la cour souveraine de Hainaut. Le comte de Gages fit ensuite la guerre d'Italie et y mérita le collier de la Toison d'or. Ses opérations militaires furent admirées par le grand Frédéric lui-même, et J. J. Rousseau dit dans ses *Confessions* que la retraite du comte de Gages, après avoir battu

les Autrichiens en Lombardie, *restera la plus belle manœuvre de guerre du XVIIIe siècle*. Le comte de Gages mourut vice-roi et capitaine général de la Navarre.

N'oublions pas Pierre Boyseau, marquis de Châteaufort, bien que ce vaillant homme de guerre ne pût invoquer une noble extraction. Né en 1668 à Nismes sur l'Eau Noire, près Couvin, province de Hainaut, il fut d'abord, comme Sixte-Quint, obscur gardien de pourceaux et ne dut sa brillante fortune qu'à ses talents militaires. Il servit sous Philippe V, devint colonel de dragons, commandait l'arrière-garde à la journée de Ramillies, se trouva à Malplaquet, fut nommé lieutenant-général, créé marquis de Châteaufort et mourut capitaine-général de la Vieille Castille. Le marquis de Châteaufort ne chercha jamais à déguiser l'obscurité de sa naissance. Un grand d'Espagne, l'ayant un jour traité avec une morgue offensante, Boyseau dit à ses amis : « Cet homme fait » bien de s'applaudir de sa naissance, car s'il avait été porcher » comme moi, nul doute qu'il le serait encore. »

Le régiment des dragons de la Tour est célèbre. Presque entièrement composé de soldats belges, ses officiers appartenaient aux plus grandes familles des Pays-Bas méridionaux. La formation de ses cadres remontait à des temps antérieurs à la grande guerre de la Succession. Ce régiment se couvrit de gloire à la journée de Ramillies où le duc de Villeroy fut battu par Marlborough. Il ne prit le nom de Latour que lorsque le comte de Baillet-Latour en eut le commandement.

Son premier colonel fut le feld-maréchal comte de Mérode, marquis de Westerloo, chevalier de la Toison d'or. Après lui, le régiment fut successivement commandé par deux princes de la maison de Ligne, le comte de Daun, le général comte de Saint-Ignon, le comte d'Arberg, le duc d'Ursel, et, enfin, le comte de Baillet-Latour.

La bravoure de ce régiment éclata surtout à la bataille de Kolin, gagnée contre le grand Frédéric par l'armée autrichienne. Jusqu'au dernier moment, le succès de cette journée avait été disputé

et, sur le soir, le général Daun, croyant tout perdu, donnait l'ordre de la retraite lorsqu'un chef d'escadron du régiment de Ligne — le régiment portait alors le nom du prince de Ligne, son colonel, — s'indigna de l'ordre donné et dit à haute voix : « Pourquoi nous a-t-on conduits ici? Sommes-nous arrivés de » trois cents lieues pour faire les j... f.....? »

A ces mots, l'escadron pique des deux avec une telle impétuosité qu'il met en fuite l'aile droite prussienne ; la confusion gagne bientôt l'armée ennemie, et la victoire finit par rester aux Autrichiens. C'est après la bataille de Kolin, et à l'occasion du succès de cette journée, que l'Impératrice institua son ordre de Marie Thérèse, en décora le feld-maréchal Daun et plusieurs officiers du régiment de Ligne. Les archiduchesses offrirent au régiment un étendard brodé de leurs mains et sur lequel on lisait cette devise : *Qui s'y frotte s'y pique.*

Le comte de Baillet-Latour * l'un des meilleurs généraux de l'Autriche dans le siècle dernier, devint, après le duc d'Ursel, colonel du régiment de Ligne qui acquit une gloire nouvelle dans cent combats, sous le nom de *dragons de Latour*.

Après la campagne de 1790, l'empereur Léopold, voulant reconnaître la fidélité et la bravoure de ce beau régiment, lui envoya une médaille avec le grand-cordon de l'ordre de Marie Thérèse, déclarant que les dragons de Latour avaient tous mérité la décoration de cet ordre. C'est depuis lors que la décoration de Marie

* Charles Antoine Maximilien comte de Baillet-Latour, né dans l'année 1737 au château de Latour, fit ses premières armes contre les Turcs, devint colonel du célèbre régiment qui prit de lui le nom de *Latour*, combattit à Watignies et sur le Rhin, fut gouverneur de la haute Autriche et mourut en 1806 à Vienne, feld-maréchal et président du conseil de la guerre. L'un de ses fils, le comte Théodore de Baillet-Latour, devenu comme lui feld-maréchal, était ministre de la guerre en 1848, pendant les événements d'octobre où il périt lâchement assassiné, tombant victime d'un héroïque dévoûment à ses devoirs. La famille de Baillet, originaire de France et fixée dans les Pays-Bas depuis le quinzième siècle, compte encore de nombreux représentants en Belgique et en Autriche; elle est divisée en plusieurs branches et a des alliances fort distinguées.

Thérèse fut gravée sur les formules de congés et sur les brevets du régiment de Latour.

Dans la campagne de 1793 contre Dumouriez, l'archiduc Charles mit le régiment de Latour à l'avant-garde. Il s'agissait de reconquérir la Belgique perdue après la bataille de Jemmapes. Le prince se plaça à la tête du régiment et le harangua en ces termes: « Messieurs de Latour, je compte sur votre valeur ordi- » naire. Vous allez reconquérir votre patrie. Vous recomman- » der de la bravoure, ce serait vous insulter! » A ces mots, le régiment s'ébranle aux cris de *vive l'archiduc Charles! en avant marche!* a bientôt culbuté une colonne ennemie et emporté la batterie d'artillerie qui la protégeait.

La baron de Vincent, ancien ambassadeur d'Autriche en France, passa par tous les grades dans les dragons de Latour et eut aussi le commandement de ce beau régiment. Nous verrons, plus tard, dans une autre partie de cet ouvrage, l'empereur Napoléon charger le duc d'Arenberg, aujourd'hui chef de la maison d'Arenberg, de lever un régiment de cavalerie; beaucoup d'anciens dragons de Latour entrèrent alors dans les *chevau-légers belges d'Arenberg* et formèrent ensuite le 27me régiment de chasseurs à cheval avec lequel le duc d'Arenberg fit les campagnes de Prusse et d'Espagne.

Le grand théâtre de Bruxelles fut fort suivi avant la révolution brabançonne. Toute la noblesse s'y rendait; la cour donnait l'exemple; l'opéra, le ballet y avaient beaucoup d'éclat. On rencontrait là, vers 1780, le célèbre prince de Ligne, le duc d'Ursel, le prince de Gavre, la baronne de Celles et ses filles, le chancelier Crumpipen, MM. d'Arenberg, de Lannoy, de Chasteler, de Cruquenbourg, de Maldeghem, de Preudhomme d'Ailly, des Androuins, de Wœstenraadt, de Fraula, de Ribaucourt, de Duras et de Proli; le vicomte de Walkiers, la comtesse d'Espinoy, M. de le Vieilleuze, M. Pangaert de Terheyden, milord Torrington, le conseiller de Fierlant, Mme van Reynegom, le comte d'Audenarde, Mlle de Robiano et le chevalier de la Gra-



vière, le baron de Feltz, Linguet et le célèbre Van der Noot. Tous les beaux esprits du barreau de Bruxelles, beaucoup de magistrats, se rendaient aussi au Théâtre de la Monnaie; là s'étalaient, chaque soir, la faconde et la verve des avocats Griez, Van Hoogte, Sterckx, Saenen, Tricot, Dondelberg, Thielens, du conseiller Baudier, etc.

L'empereur Joseph II vint en Belgique dans l'année 1781. Sa réception à Namur eut un côté piquant. On s'attendait à sa venue, et les magistrats namurois avaient pris leurs précautions pour bien connaître le moment où l'empereur approcherait. Cependant, à sept heures et demie du matin, une voiture de modeste apparence se présente à la porte de la ville; l'agent préposé à ce service demande les noms des personnes qui veulent entrer dans Namur; l'une d'elles répond aussitôt avec le plus grand sang-froid du monde : « *Joseph, comte de Namur, empereur.* » Le pauvre agent, décontenancé par cette réponse inattendue, ne put trouver une seule parole et s'éloigna.

Cependant Joseph II ne tarda pas à être reconnu; on courut prévenir les magistrats qui s'empressèrent de se rendre à l'hôtel où il était descendu. Autre étonnement; on ne trouve plus l'empereur; on apprend qu'il est sorti par une porte de derrière, vêtu d'un simple frac, et qu'il s'est fait accompagner d'un garçon barbier qu'il avait trouvé dans l'hôtel. Où donc était allé Joseph II? On l'avait conduit chez les Bénédictines pour y voir la marquise d'Herzelles, qui avait été à Vienne gouvernante d'une archiduchesse. A son retour il reçut l'évêque et les magistrats.

L'étiquette de la cour ne lui allait pas. On le vit bien, à Bruxelles, dans les cercles du duc d'Arenberg, des princesses de Ligne et de Gavre, chez la duchesse douairière d'Arenberg et chez la comtesse de Chanclos. Il se rendait là en simple frac, avec un carrosse de remise, se mêlait aux groupes des invités et ne quittait pas le cercle même lorsqu'on soupait, bien qu'il ne se mît pas à table.

Mais tant de simplicité et de bonhomie n'obtinrent pas grâ-

ce pour lui auprès des Belges lorsqu'il voulut toucher à la question religieuse. Il entendait interdire les processions, fermer les couvents; il y avait là toute une révolution en germe, et on le vit bien peu d'années après.

Le parti philosophique, favorable à ces mesures, comptait, il est vrai, des adhérents à la cour de Bruxelles; mais ils n'étaient pas les plus nombreux. Le plus éminent et surtout le plus habile d'entre eux, M. de Nény, président du conseil privé et chancelier de la Toison d'or, avait même écrit un ouvrage remarquable et que les doctrines philosophiques avaient inspiré. Mais que pouvaient quelques idées répandues dans un livre que le vulgaire ne lut pas, lorsqu'il s'agissait de luttes contre des croyances de vieille date qu'on prétendait violemment détruire.

Toutefois, plus d'habileté eût pu conjurer alors bien des maux. Mais les rigueurs hors de propos, les menaces maladroites, les fausses mesures firent le principal fond de la politique suivie par l'archiduchesse Marie Christine et par les hommes dont elle recevait l'impulsion. Seuls, le duc Albert de Saxe-Teschen et le comte de Trauttmansdorff conseillèrent plus de modération, moins de jactance; ils ne furent pas écoutés, et la révolution brabançonne vint à grands pas.

Il n'entre pas dans le plan de ce livre de dire ce que fut cette révolution et le rôle que jouèrent les principaux chefs, la noblesse, l'influence cléricale; mais, comme dans toutes les dissensions civiles, chacun jugea alors des événements à son point de vue; et pour les uns Van der Noot, le héros du mouvement brabançon, parut digne d'être surnommé le *Franklin belge*, tandis que d'autres, donnant un côté ridicule à ce rapprochement, écrivirent plaisamment dans un pamphlet du temps qu'il n'avait, cependant, *ni maîtrisé la foudre, ni inventé la poudre.*

La répulsion contre la domination autrichienne devint bientôt insurmontable, et il n'avait fallu que peu d'années pour conduire à un tel résultat! Ni le souvenir de Marie Thérèse, ni celui de l'administration tutélaire du prince Charles n'y purent remédier;

et même après la journée de Nerwinde, en pleine année 1794, après que la Belgique eut passé par Danton, par Lacroix et par Cambon, c'est-à-dire par le pillage des églises, des caisses publiques, et par la loi des assignats rendus obligatoires au pair pour les Belges lorsqu'ils perdaient déjà en France au-delà de cinquante pour cent, après toutes ces horribles choses que nos pères ont vues, l'administration autrichienne ne sut pas se faire pardonner ; et un jour, le comte de Limminghe s'écria, et ceci en présence de l'archiduc Charles : « Je le dis franchement ; je préfère » le système des carmagnoles aux vexations autrichiennes ! » Ces simples mots peignent toute une situation.

Le comte de Mercy-Argenteau, ambassadeur de la cour de Vienne à Paris, résidait à Bruxelles à la fin de 1792, et on faisait grand cas à Vienne de sa vieille expérience et de ses conseils. « C'était, dit M. de Pradt, le nestor de la diplomatie autri- » chienne. Riche et fort occupé de sa fortune, le plus poli des » hommes, le plus recherché en pierreries, habitant un cabinet » saturé d'ambre, il n'écrivait que sur du papier musqué à ren- » verser. » M. de Mercy s'était persuadé qu'il lui serait possible, avec de bons conseils donnés à Vienne, de dominer la situation, et il faisait préparer force mémoires pour donner la lumière au cabinet autrichien. Mlle Murray, Écossaise d'origine, et l'amie du prince Auguste d'Arenberg, revisait ces mémoires et leur donnait toute la fleur littéraire qui pouvait leur manquer ; puis on les expédiait à Vienne.

Mlle Murray était fort lettrée et tenait alors le haut bout du parnasse bruxellois. Mais que pouvaient tous ces écrits religieusement enfouis, à leur arrivée, dans les cartons de la chancellerie autrichienne ! L'idée révolutionnaire et le canon n'étaient-ils pas seuls, alors, à la hauteur des événements ?

La cour de Vienne prétendit traiter la guerre faite à la république de 1793 avec les mêmes traditions qu'elle avait suivies pour réprimer le mouvement brabançon. Bruxelles est bien loin de Vienne ! Une grande rapidité dans la pensée comme dans



l'exécution ne devenaient-elles pas, dès lors, chose indispensable? mais l'Autriche a toujours entendu rester fidèle à ses deux préceptes de prédilection, soit qu'il faille employer la plume, la parole ou l'épée: *la lenteur* et *la méthode*. L'Autriche, avec les provinces belges en sa possession, ne nous représente-t-elle pas la France qui gouvernerait, par exemple, une province éloignée de son territoire à la distance de la Gallicie ou de la Poméranie prussienne! On voyait, en 1793, arriver péniblement à Bruxelles l'artillerie coulée à Vienne, avec des munitions de guerre tirées des arsenaux de la Bohême ou du fond de la Moravie, le tout venu par voie de terre sur des charrettes.... Que l'on calcule les distances et les difficultés d'un tel trajet!

Il y eut un moment où les généraux autrichiens, postés aux frontières de France et vainqueurs de Dumouriez, pouvaient changer la face des choses. Il fallait inonder la West-Flandre pour couvrir la droite de l'armée autrichienne; placer sous Namur un corps prussien, entre la Meuse et la Sambre; les flancs ainsi protégés, le gros de l'armée marchait rapidement sur Paris; une forte et brillante cavalerie eût suffi à tout; et, surtout, qu'on ne s'embarrassât point, pendant ce temps, de ce que devenait la Belgique: on allait frapper un grand coup à Paris, on allait toucher la révolution française au cœur.

Au commencement de la guerre, M. de Mercy disait tout haut dans son salon, à Bruxelles, qu'un soldat autrichien valait deux soldats français; nous ignorons s'il revint de cette idée-là, mais, à coup sûr, le sort des batailles ne lui donna pas raison! La valeur est partout, nous le reconnaissons volontiers; et dans ces premières guerres contre la république française, — ce qui fut bien honorable pour la noblesse belge — beaucoup de gentilshommes nés dans les Pays-Bas figurèrent avec éclat sur les champs de bataille. Clerfayt et Beaulieu, deux généraux qui combattirent avec une valeur qui n'a pas été contestée, l'un contre Dumouriez, l'autre contre Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, appartenaient à des familles belges d'une noblesse de

vieille date *. Un peu plus tard, le général marquis de Chasteler **, après avoir vaillamment combattu à la Trébia et sur le Rhin, organisait l'insurrection générale du Tyrol avec une rare habileté. N'oublions pas cet intrépide baron de Hérissem qui, dans les campagnes contre Dumouriez, reçut d'un général autrichien l'ordre d'aller avec sa compagnie occuper une mine du côté d'Anzin.
« L'entreprise était des plus difficiles et le danger inévitable.
» L'officier se mit en devoir d'obéir, et quoiqu'il eût la certitude
» de ne pouvoir en échapper, il partit avec ses soldats auxquels
» il fredonnait d'un ton gaillard ce refrain très-pauvre de poésie
» mais très-riche de résolution et d'abnégation guerrière : ***

Je suis le baron d'Hérissem, *sem, sem*
Capitaine de grenadiers *diers, diers*
Qui va sauter sur la mine *mine, mine*
Il sautera sur la mine *mine, mine*. ****

* François Sébastien Charles Joseph de Croix, comte de Clerfayt, plus connu sous le nom de Clerfayt qu'il a illustré, naquit en 1733 au château de Bruille, en Hainaut. Il dirigea avec une habileté qui fut admirée la retraite des Autrichiens après la bataille de Jemmapes, fut victorieux à Nerwinde et se couvrit de gloire devant Mayence. Appelé à Vienne, il y fut l'objet d'une ovation populaire à laquelle la cour impériale s'associa. L'empereur, accompagné de l'archiduc Charles, alla le visiter et lui remit le collier de la Toison d'or. Mort à Vienne en 1798. Sa famille, originaire de la châtellenie de Lille en Flandre, est d'ancienne chevalerie et compte encore des représentants.

Jean Pierre, baron de Beaulieu, né en 1725 à Lathuy (Brabant Méridional) appartenait à une noble famille d'origine française venue en Belgique vers le milieu du seizième siècle et dont le blason était *d'azur, à la fleur de lis d'argent.* Il fit la guerre de Sept-ans, domina l'insurrection lors de la révolution brabançonne, battit, plus tard, Biron à Marche en Famenne, à Templeuve et à Furnes. Appelé à l'armée d'Italie pour s'y mesurer avec Bonaparte dans la célèbre campagne de 1796, son étoile pâlit devant celle du vainqueur de Montenotte, de Millesimo et de Mondovi. Il mourut à Lintz en 1819.

** Né au château de Moulbaix, en Hainaut, en 1763, mort en 1825 gouverneur de Venise. Il descendait, ainsi que les représentants actuels de cette famille, de Michel de Chasteler, seigneur de Moulbaix, mort en 1415 à la bataille d'Azincourt.

*** (Notes des *Mémoires du comte de Mérode d'Ongnies*, publiés par M. de Reiffenberg.)

**** M. de Reiffenberg ajoute qu'il sauta sur la mine, comme il l'avait dit.

Joseph de Mesemacre, vicomte de Lardinois de Ville, né en 1770 à Woluwe-Saint-Pierre près de Bruxelles, eut aussi une belle carrière militaire. Cinq de ses frères servaient avec lui dans l'armée autrichienne. Ils périrent tous cinq sur le champ de bataille dans les premières guerres contre la République française. Mme de Mesemacre, leur mère, apprenant leur mort, réclame aussitôt l'honneur d'être reçue par l'archiduc Charles; elle se rend au quartier général de Tirlemont, accompagnée de son dernier fils dont elle offre les services. L'archiduc, frappé de cette généreuse démarche, accueille le jeune homme et lui accorde, tout d'abord, le grade de sous-lieutenant dans l'armée impériale. Il fit, toutefois, demander aux officiers du régiment de Latour s'ils consentaient à recevoir dans leur compagnie l'officier improvisé, rare déférence qu'un prince tout-puissant montrait ainsi pour l'opinion de l'armée; tous répondirent affirmativement. Quant à Joseph de Mesemacre, il fit toutes les grandes guerres de son temps, se couvrit de gloire à la journée d'Essling et mourut à Bruxelles en 1847 avec le grade de feld-maréchal lieutenant. La noblesse de la famille de Mesemacre est ancienne et fort distinguée.

Constant Van Hoobrouck d'Aspre, plus connu sous le nom de maréchal d'Aspre, était le compagnon et l'ami de Joseph de Mesemacre. Il montra beaucoup d'intrépidité à Nerwinde et se trouva comme lui à la journée d'Essling. Clerfayt l'avait surnommé *le brave des braves*. Nommé feld-maréchal sur le champ de bataille, il reçut aussi la propriété du régiment de *Stuart* qui prit alors le nom *d'Aspre*. Blessé mortellement à Wagram et amputé, il expira dans les douleurs du premier pansement. Le ma-

et que pas un de ses grenadiers n'en revint. M. Goethals, dans ses savants travaux généalogiques, rapporte aussi le fait, mais n'admet pas que le baron Joseph de Herissem ait péri là. Il échappa à la mort, dit-il, malgré ce péril extrême et perdit, plus tard, la vie au siége de Schweidnitz en Silésie. Une grenade, ayant mis le feu aux poudres, fit sauter un fort, et le baron de Herissem y périt avec le sous-lieutenant Van den Cruyce et toute la compagnie Van den Cruyce.

réchal d'Aspre était né au château d'Aspre, près d'Audenaerde, et appartenait à une noble famille des Flandres connue en Belgique sous le nom de Van Hoobrouck et dont les branches se sont distinguées par les noms seigneuriaux d'Aspre, de Tewalle et de Mooreghem.

Mais que pouvaient quelques chefs intrépides, et même la valeur des troupes autrichiennes ou des corps auxiliaires belges, lorsque les hommes politiques chargés de régler la direction de cette guerre se rendaient si peu compte à Bruxelles et à Vienne des événements et des hommes? Le comte de Montgaillard se trouvant à Bruxelles, dans le courant de juin 1794, ne revenait pas de l'ignorance et des illusions que MM. de Mercy et de Trauttmansdorff nourrissaient encore sur les véritables leviers que la Révolution française faisait successivement mouvoir.

Il reçut la visite du prince Auguste d'Arenberg et de M. de Mercy, dont il a déjà été question dans ce chapitre. M. de Mercy commença, avant tout, par demander à M. de Montgaillard des nouvelles de son hôtel, à Paris, et du mobilier qu'il y avait laissé, lorsqu'il avait quitté l'ambassade. M. de Montgaillard, au courant de toutes choses, lui donna sur ce chapitre tous les détails désirables. On annonça alors le comte de Trauttmansdorff et on parla de Robespierre. M. de Trauttmansdorff prétendit que ce que l'on avait de mieux à faire, c'était de traiter avec lui; qu'il était réservé à Robespierre de finir la Révolution, etc. M. de Trauttmansdorff était de ceux qui croyaient Robespierre secrètement dévoué aux intérêts de S. M. Louis XVIII; or, le 9 Thermidor approchait, et M. de Montgaillard savait bien qu'on y marchait à grands pas. « Si vous voulez, dit-il, traiter avec Ro-
» bespierre, je vous conseille fort de vous dépêcher, car il sera
» guillotiné dans six semaines ! . . . » « Guillotiné dans six semai-
» nes, s'écria M. de Trauttmansdorff, où avez-vous donc pris
» cela, Monsieur ? » — « De quelqu'un qui le sait bien, répondit
» Montgaillard, de Barère ! Je soupais chez lui il y a quinze jours;
» il me dit nettement que cela ne pouvait durer ainsi, et qu'avant

» six semaines on cesserait de battre monnaie sur la place de la » Révolution. » — Barère ! s'écria M. de Trauttmansdorff, je » ne soupe pas chez lui, moi ! » — « Tant pis, Monsieur, répliqua » M. de Montgaillard ; apprenez qu'on ne sait pas la Révolution et » qu'on ne peut pas la comprendre quand on ne soupe pas chez » Barère ! . . » Puis on se sépara.

M. de Montgaillard était de ceux qui pensent qu'un bon curé ne saurait bien prêcher contre les mauvais livres qu'après en avoir lu, et qu'un médecin ne peut se rendre compte du mal qu'après avoir bien examiné le malade.

V.

LE GÉNÉRAL DUMOURIEZ A BRUXELLES.

CHAPITRE VII.

L'ancienne cour de Bruxelles se disperse. — Émigration à Vienne et en Angleterre. — Le gros de la noblesse suit le mouvement de la révolution brabançonne. — Un roi *indigène*. — Mot de Camille Desmoulins sur les Belges. — Dumouriez vient en Belgique. Ses réceptions à Bruxelles. — Énumération des gentilshommes qui allèrent le voir. — Il assiste à une représentation de *Guillaume Tell*. — Ses relations avec M. Malou-Riga. — L'abbé d'Espagnac. — Le duc d'Arenberg et le duc d'Ursel à la Société populaire. — Curieux discours d'un jacobin de Bruxelles. — *Rendez-nous nos apôtres de bois*, chanson républicaine. — Élection des représentants bruxellois dans l'église de Sainte-Gudule. — L'émigration française en Belgique. — Camp à Huy sous le commandement du duc de Bourbon. — Les Choiseul, les Damas, les Walsh-Sérent au collége des jésuites à Liége. — *Richard cœur de Lion* représenté à Tournay devant un parterre d'émigrés français. — Singulière manière de voyager de M. de Mac-Carthy, émigré. — Réceptions de la comtesse de Narbonne et de M. de Breteuil, émigrés à Bruxelles. — M. Moreton de Chabrillant. — Mot de Rivarol. — La statue du prince Charles reparaît après Nerwinde. — Nouveaux revers des Autrichiens. — Ils quittent pour toujours le sol belge. — Dénombrement des armures historiques de l'arsenal de Bruxelles qui furent transportées en Autriche lors de l'évacuation de 1794.

Un monde nouveau va s'ouvrir pour la société belge. La Révolution française a visité la Belgique, la saluant du nom d'aînée, car la révolution brabançonne avait précédé dans la carrière la France de 1792.

L'ancienne cour de Bruxelles est dispersée ! Que sont devenus tous ces gentilshommes et ces nobles dames qui lui donnaient la vie et l'éclat ? Hélas ! les uns ont pris tristement le chemin de Vienne à la suite de l'archiduchesse qui a cessé de gouverner ; d'autres ont émigré sur différents points de l'Allemagne ou en Hollande ; mais le plus grand nombre avaient déjà fait leur apprentissage dans les mouvements révolutionnaires brabançons ; aussi se sont-ils peu émus du spectacle de Paris livré aux clubs et aux meneurs de la Convention nationale, et on voit les ducs d'Arenberg et d'Ursel, deux très-grands seigneurs assurément, se montrer

assidus aux réunions de la Société populaire bruxelloise, car Bruxelles a aussi son *club des Jacobins*.

Il est vrai qu'en France les Noailles, les la Rochefoucauld, les Lafayette ont donné l'exemple; ceux qui s'appliquèrent le mieux, en 1789, à miner l'autorité royale étaient aussi de très-grands seigneurs dont le blason et les chartes de famille révélaient les bienfaits des rois. Le proverbe l'a dit : « on n'est jamais trahi que par les siens. »

La conquête de la Belgique par Dumouriez va jouer un grand rôle dans les destinées de la Révolution française; l'éclat de cette conquête jettera un grand lustre sur les armées républicaines, et les richesses des provinces belges remédieront au discrédit des assignats; « C'est la Belgique, Danton l'a dit, qui comblera le déficit de la Révolution. »

Un autre côté de la question, et le plus important peut-être, ne doit pas ici échapper à l'historien attentif; la guerre avec l'Angleterre va sortir de la conquête des provinces belges; car si, à la nouvelle de la mort de Louis XVI, M. de Chauvelin, ambassadeur de la République à Londres, a reçu ses passeports, on se tromperait fort en pensant que ce soit là le motif déterminant bien qu'indiqué qui amène cette rupture. Tous ceux qui ont pu bien juger la politique anglaise et en sonder les mystères garderont l'opinion que le supplice de Louis XVI n'était pas de nature à disposer si mal un pays où la condamnation du roi Charles Ier a presque gardé un caractère national.

L'Angleterre était liée à la cause de la Révolution française; elle restait tenue de se montrer tolérante pour elle; on ne l'avait pas vue partager l'hostilité de la Russie ni le mauvais vouloir de la cour de Vienne; peu de temps avant le départ de Londres de M. de Chauvelin, Brissot, organe du comité diplomatique, promettait à la Convention l'alliance de l'Angleterre. Si jaloux, d'ordinaire, des agrandissements de territoires qui pouvaient s'accomplir au profit d'une nation rivale, le gouvernement anglais avait vu sans trop de peine Montesquiou prendre l'offen-

sive contre le Piémont et entrer en vainqueur dans la Savoie ; Custine s'emparait des Électorats et il ne disait rien encore, mais lorsque Dumouriez conquit la Belgique, ce fut pour l'Angleterre tout un monde nouveau, et nous sommes de ceux qui ont pensé que l'envahissement des pays wallons et des Flandres fit pour le renvoi de M. de Chauvelin, d'où la guerre avec les Anglais devait inévitablement sortir, beaucoup plus que l'échafaud révolutionnaire où le Charles 1er Français mourut en martyr *.

La Belgique était-elle disposée à recevoir l'application du régime républicain ? Certes, l'Autriche n'était pas regrettée ; M. de Sémonville avait inutilement tenté à Bruxelles, le 25 février 1790, de faire arborer la cocarde tricolore française, à la sortie de la grand'messe de Sainte-Gudule, avec l'arrière-pensée de faire proclamer roi le duc d'Orléans, ce qui eût en même temps débarrassé Louis XVI d'un ennemi redoutable et dérobé à l'échafaud révolutionnaire la tête de Philippe-Égalité. Le duc d'Arenberg avait aussi un parti. Dans toutes les révolutions de Belgique, *un roi indigène* se montra à l'horizon et disparut presque aussitôt comme ces points lumineux qui ne font que passer dans l'immensité des cieux.

Quand Dumouriez pénétra en Belgique, le pays qu'il allait envahir en était toujours à la révolution brabançonne. « Quel » dommage, s'écriait Camille Desmoulins, que ces prêtres gâtent » si fort les Belges. On ne peut s'empêcher d'admirer le courage » avec lequel ces braves gens, en voulant conserver les capu- » chons de leurs moines, entendent aussi conserver leur » liberté ! » **

* Vingt-cinq ans plus tard, Napoléon sur son rocher de Sainte-Hélène disait » ceci : « Le grand but de l'Angleterre sera toujours de tenir la Belgique séparée » de la France, car la France possédant la Belgique peut se regarder comme » maîtresse de Hambourg en cas de guerre avec les Anglais. »

** Un officier français, de l'armée de Dumouriez, voulant tourner en ridicule les regrets des populations belges qui s'indignaient du pillage des églises et de

La guerre déclarée à l'Autriche en 1792 fut, surtout, l'œuvre du général Dumouriez. Il avait alors le portefeuille des affaires étrangères dans le ministère girondin, et il était d'avis que Louis XVI marchât franchement dans la voie que la Constitution traçait. Il en écrivit aux ambassadeurs du roi; mais le mauvais vouloir de l'Autriche fut manifeste sur ce terrain-là, et, pressée par Dumouriez de s'expliquer, elle finit par déclarer que le cabinet de Vienne voulait « le rétablissement de la monarchie fran-
» çaise sur les bases de la séance royale du 23 juin 1789, ce qui
» impliquait le rétablissement de la noblesse et du clergé, la res-
» titution des biens ecclésiastiques, celle des terres d'Alsace
» dont les princes allemands avaient été dépossédés, et la resti-
» tution au saint-Siége du comtat Venaissin. »

En vérité, disait Dumouriez, quand le cabinet de Vienne aurait dormi pendant les trente-trois mois qui se sont écoulés depuis cette séance royale et qu'à son réveil, sans autre information, il eût dicté cette note, aurait-il proposé des conditions plus en désaccord avec la marche de la Révolution!...

La guerre était devenue inévitable; mais le début de la campagne ne fut pas heureux pour la France. Biron et Théobald Dillon se laissèrent battre par les Autrichiens. Dumouriez prit alors le commandement de l'armée qui fut victorieuse au combat de Valmy et à la bataille de Jemmapes.

Nul mieux que Dumouriez, peut-être, ne comprit le caractère du peuple belge, et s'il avait usé d'un pouvoir sans contrôle, à coup sûr la Belgique eût bien moins regretté l'envahissement de

la profanation des autels, fit la chanson suivante sur l'air : *rendez-moi mon écuelle de bois?*

Rendez-nous nos apôtres de bois
Et nos vierges de plâtre ;
Rendez-nous nos pénates gaulois
D'or, de cuivre et d'albâtre?
Loin de nous, ces arbres verts et droits
Dont l'homme libre est idolâtre!
Rendez-nous l'arbre de la Croix,
Du salut le théâtre!

son sol. Mais les Jacobins de Paris apportaient mille entraves aux mesures de Dumouriez. Il était suspect de modération, crime irrémissible dans ce temps-là, et Marat s'écriait du haut de la tribune : « La liberté ne triomphera en Belgique que lorsqu'un » vrai sans-culotte y commandera nos armées !.. »

L'élection des représentants appelés à former la nouvelle administration bruxelloise se fit par acclamation, dans l'église de Sainte-Gudule, le 18 novembre 1792. Un lieutenant de Dumouriez présidait la séance ; des troupes entouraient l'église et pesèrent sur la délibération ; on craignait que les anciens partisans de la constitution brabançonne ne prévalussent au scrutin ; la Belgique devait, désormais, partager les destinées de la République française. Une feuille bruxelloise écrivait ceci la veille de l'élection : « L'intervalle bizarre, injuste, que d'antiques préjugés, que la » vieille aristocratie mettaient entre un homme et un homme, est » rompu. L'homme connu ci-devant sous l'insultante dénomi- » nation *de capon du rivage* siégera à côté de l'homme ci-devant » révéré sous l'orgueilleuse dénomination de duc. »

Dumouriez assista au grand théâtre de Bruxelles à une représentation de *Guillaume Tell*, au milieu de vives acclamations. Il se rendit ensuite à Liége et présida, dans l'église des jésuites, la séance de la *Société des amis de la liberté*. On y posa les bases sur lesquelles la nouvelle administration liégeoise serait organisée.

Les réceptions de Dumouriez à Bruxelles offraient un curieux aspect. A côté d'artisans obscurs, auxquels le mouvement révolutionnaire avait tout à coup donné une importance qu'ils ne soupçonnaient guère la veille, on rencontrait MM. d'Arenberg, d'Ursel, Cornet de Grez, le comte de Saint-Remy, le général de Rosières, MM. Valkiers de Gammerage, della Faille, de Baillet, Van Lempoel, le baron d'Haveskerke, de Schietere, de Nelis, les barons de Snoy et de Coloma, le marquis d'Yve, etc.

On voyait aussi aux soirées de Dumouriez M. Malou-Riga, d'Ypres, citoyen recommandable qui profita de ses liaisons avec

le général en chef pour rendre des services à sa patrie ; c'est à M. Malou-Riga que Dumouriez dut, en grande partie, les indications qui le portèrent à ne point faire violence aux Belges sur les questions religieuses. Répondant aux reproches de modérantisme qui lui venaient de Paris, Dumouriez écrivait courageusement à Pache, ministre de la guerre : « Je ne serai ni l'Attila, ni le » fléau de la Belgique; que MM. les jacobins de Paris se le » tiennent pour dit ! »

Un homme beaucoup moins recommandable que M. Malou-Riga se fit aussi remarquer chez Dumouriez ; c'était le ci-devant abbé d'Espagnac qui avait su capter la confiance du général en chef et s'était constitué son fournisseur général. Beau parleur, il se fit applaudir au club des jacobins de Bruxelles qu'il finit par présider. * Il périt, plus tard, avec Danton sur l'échafaud.

Parmi les chauds jacobins de l'entourage de Dumouriez à Bruxelles, nous citerons aussi le général Moreton de Chabrillant, commandant la province de Brabant. Cet officier général, dont l'ardeur jacobine eut peu d'égale, appartenait à une noble et ancienne famille du Dauphiné, connue dans l'histoire dès le temps des Croisades. Comme les Biron, les Custine, les Beauharnais, plus modérés que lui, toutefois, le général Moreton de Chabrillant avait échangé pour le bonnet rouge les pièces de son noble blason.

Danton entretenait avec les jacobins belges de fréquents rapports et *républicanisait* le pays beaucoup plus que Dumouriez ne l'eût voulu. Les séances de la Société des jacobins de Bruxelles n'étaient pas très-loin de rivaliser avec celles des clubs parisiens. On fit si bien que le duc d'Arenberg, le duc d'Ursel, M. Cornet de Grez, le comte de Saint-Remy, les curés de Sainte Catherine,

* Il ne faudrait pas confondre ce personnage avec un autre abbé d'Espagnac, qui, s'étant fait rouler les cheveux en montant dans sa chaise de poste pour émigrer, jura de ne défaire ses longues épingles noires que lorsque les armées coalisées seraient entrées à Paris. Attendant toujours ce moment si désiré, il vécut dans l'émigration pendant plusieurs années avec cette singulière coiffure à laquelle il finit pourtant par renoncer, bien avant la rentrée des Bourbons.

du Finisterre et de Saint Nicolas comprirent que la place n'était plus tenable pour eux et se retirèrent de la Société populaire où ils avaient espéré d'abord que tout irait à l'eau de rose comme dans le bon temps de la révolution brabançonne. Du reste, nous allons donner ici quelques extraits des procès-verbaux de cette assemblée :

14 Décembre 1792.

Un citoyen monte à la tribune et fait part à l'assemblée des maux que lui font éprouver les moines, échevins et maïeur de la dépendance de l'abbaye de Gembloux. « Non contents, dit-il, d'avoir induit en erreur ma femme qui est jolie, ils payent de faux témoins pour me réclamer 30,000 livres que je ne dois pas. » Comme il veut entrer dans d'autres détails sur le chapitre des moines et de sa femme, le président l'invite à résumer sa motion. On le renvoie ensuite aux comités de la Société pour recevoir de bons avis.

31 Décembre 1792.

Le citoyen Charles brûle à la bougie ses matricules d'avocat. Il dit n'avoir plus besoin d'autre titre que celui de *sans-culotte*. Il propose ensuite le changement du nom des rues et places de Bruxelles. Voici les noms à adopter : Places d'Athènes, de Rome, de France, de Lacédémone, cours de la Liberté, rues de la République, de l'Union, Franco-Belge, de Jean-Jacques Rousseau, de Jemmapes, d'Helvétius, de Salamine, Marathon, Morat, des Thermopyles, Van der Meersch, Brutus, Filangieri, Milton, Guillaume Tell, Price, des piques, de l'égalité, de la liberté, de la souveraineté du peuple, Franklin, Gessner, Haller, des canons, de l'artillerie française, de Voltaire, de la philosophie, de l'opinion, de la vérité, de Beaurepaire, du Capitole, de la couronne de chêne, du divorce et la rue tricolore.

La Faye. Le cheval qui portait l'effigie du prince Charles me blesse la vue. Je demande qu'il soit abattu.

Un volontaire. J'appuie. On dirait qu'il est encore là pour attendre son maître. Un proverbe dit : *adieu l'écuyer ! adieu le cheval !* Je demande qu'on réalise le proverbe.

2 Janvier 1793.

Un citoyen demande qu'on fasse payer au prince Charles sa contribution patriotique, en convertissant sa statue en monnaie.

Alexandre Courtois. On sait que je n'aime pas les rois et que je n'aime guère les statues, excepté l'Apollon du Belvedère et la Vénus aux b..... f..... Celles-là commanderont toujours mon admiration. Je craindrais les autres parce qu'elles ont des idolâtres. Quant à la statue du prince Charles, elle est mal sur la place de la liberté. Qu'on la transporte ailleurs. Je serais assez d'avis qu'on la mît en face d'une église. (La question est ajournée.)

3 Janvier 1793.

Le citoyen *Charles*, de Mons. Citoyens, je promène avec douleur mes yeux sur la Société. Je n'y vois plus plusieurs patriotes instruits, si chauds dans le commencement de notre institution et qui nous ont délaissés! Ont-ils peur, ou préfèrent-ils leurs plaisirs à la gloire de lutter contre l'aristocratie? On dit que quelques-uns passent leur temps à la toilette, à la comédie ou chez les dames. S'il en est ainsi, ils ont eu raison de s'éloigner. Les sybarites ne sont pas faits pour revêtir l'armure des patriotes. Craindraient-ils le rhume? J'en serais fâché pour eux. Les patriotes qui s'éloignent du foyer de l'esprit public sont des patriotes à la glace et, pour moi, je ne me porte jamais mieux que lorsque je parle du bien public.

Etienne. Je demande que l'ancienne constitution des États soit brûlée dimanche pendant la cérémonie de la bénédiction du drapeau des *sans-culottes*.

Cet *auto-da-fé* sera plus plaisant que ceux de Goa et de Madrid. Je propose aussi de brûler le buste de Van der Noot. Je me le procurerai. (Applaudi.)

Un membre. Je demande, moi, qu'on promène le mannequin de Van der Noot avec celui de la Pinau, sa bonne amie.

Un volontaire. Il faut y joindre Van Eupen. Cela fera le triumgueusat. (Adopté.)

Le capitaine *La Guerre* lit des vers de sa composition. Un membre l'interrompt pour rappeler ces deux vers de la Motte :

Les vers sont enfants de la lyre;
Il faut les chanter, non les lire...

Le président prend aussitôt les vers du capitaine La Guerre et les chante à l'assemblée.

Air : *Mon père était pot*.

Compagnons de la liberté,
Qu'un même esprit rassemble,
Sous les lois de l'égalité,
Vivons, mourons ensemble
Surtout en ce jour,
Jurons tour à tour

La perte des despotes,
Et pour tout refrain
Vive le bon vin,
Vivent les sans-culottes.

Princes, marquis, bergers, barons,
Sont tous égaux en France;
Grâce à la Constitution
L'on écrit ce qu'on pense;
Belges, voulez-vous
Vivre comme nous?
Au diable les culottes;
Au lieu de prélats
Peuplez vos États
De braves sans-culottes.

Braves amis dans ce moment
Il faut de l'énergie,
Il faut que le même serment
Nous resserre et nous lie;
Drapeaux à genoux
Je jure par vous
La mort de nos despotes;
Et pour tout refrain
Vive le bon vin
Vivent les sans-culottes.

Un sans-culotte est généreux,
Bienfaisant, charitable,
Tandis qu'un prélat orgueilleux
Méprise son semblable;
Au delà des mers
Chassons ces pervers
En dépit des dévotes;
Tous ces scélérats
Ah! ne valent pas
Un de nos sans-culottes.

5 Janvier 1793.

Le citoyen *la Faye*. Les garçons poissonniers m'ont choisi pour être leur orateur. Je me félicite de cette mission. Elle m'honore, Citoyens. Voilà ces nouveaux prosélytes faits à la liberté et à l'égalité. Voilà ces citoyens à qui prêtres et moines faisaient croire que la Société ne professait que des maximes *religionicides*.

Le citoyen *Plubeau*. J'ai été apostoliser dans les campagnes. Ça ira, j'en suis sûr. J'ai établi des clubs. Le peuple aime les clubs.

Le citoyen *Charles*, de Mons. *Panem et circenses*, disaient les Romains. Et moi je dis : Du pain et des spectacles ! Des spectacles, il les faut patriotiques. Je demande que la Montansier soit invitée à reléguer dans les ténèbres les pièces aristocratiques et à nous donner toutes celles qui ont une bonne physionomie civique. Quant au pain, vendez le bien des moines, il n'y aura plus de pauvres ! — Il est temps d'habiller et d'armer les sans-culottes. Nous trouverons dans les hôtels ci-devant royaux draps, panne et galons. Il faudrait aussi fondre en canons ces polissons de rois qui sont perchés sur les pilastres du Parc. Ils profanent ce parc qui sera nommé *Cours de la liberte*. Le lit de justice, ou plutôt d'injustice, de la hyène Marie Christine doit également avoir son usage. Il convient que ce qui fut témoin des perfidies de cette femme serve à la liberté ; mais, d'abord, il faut une purification. (Applaudissements.)

Le citoyen *François Rombot* offre, pour faire des bonnets aux sans-culottes, son manteau de doyen de ville. (Acclamations.)

14 Janvier 1793.

Un citoyen. Le citoyen *Faye* est honteux de sa qualité de gentilhomme et demande à être reçu membre de la Société.

Un membre est d'avis que le ci-devant baron prenne le nom de *citoyen Deparcheminisé*.

20 Janvier 1793.

Charles (dit sans chemise.) On ne fait pas de révolution sans argent. N'est-il pas ridicule de vouloir régénérer la Belgique sans toucher aux richesses des moines et des moinesses ? (Applaudissements.)

Pour rendre le peuple belge favorable à la confiscation des biens du clergé et au pillage des églises, Danton et ses adhérents avaient habilement répandu le bruit que, par là, on pourrait arriver à la suppression des impôts publics. Cette question d'impôts remuait fortement la fibre populaire. Voici, sur ce sujet, le curieux discours que prononça au club de Bruxelles un ouvrier chapelier, nommé Melsnyder :

« Dieu — s'écriait l'orateur — a créé tout en six jours; les
» quatre premiers, il créa le ciel, la terre, l'eau, le firmament;
» les deux autres, il créa l'homme à son image, les poissons, les
» animaux; le septième, il se reposa!.... Je ne vois pas qu'il
» ait créé *les impôts*. Par quelle fatalité vois-je les poissons
» payer des droits considérables? C'est donc l'évêque de Malines
» qui les a mis, puisqu'il nous fait faire maigre sous peine d'être
» damnés? Dieu nourrit de poissons et de pain ceux qui le sui-
» virent en Galilée; mais il ne paya point d'impôts; sinon, il
» eût passé pour contrebandier, car il avait multiplié cinq pains
» et trois poissons de manière à nourrir plus de six mille hommes.
» Ce n'est pas tout; quand j'ai mangé ces poissons j'ai soif:
» si je bois de l'eau, aurai-je la force suffisante qu'exige mon
» métier? Il faut donc que je boive du vin ou un pot de bière;
» mais ça paie des droits du diable... du diable c'est bien le
» mot, puisque ce n'est pas Dieu qui les a créés. Car, citoyens,
» le Sauveur était bon patriote, et s'il descendait encore une fois
» sur terre, il viendrait avec nous au club des Jacobins. »

Les dégoûts dont Dumouriez fut abreuvé par la faction jacobine furent tels que le découragement finit par le gagner. Aucune de ses réclamations n'était écoutée dans les bureaux de la guerre. Pache, ministre alors, lui avait garanti 3,600,000 francs pour la solde de 95,000 hommes qui avaient pénétré en Belgique dans le premier mois de l'invasion; on le laissa avec 14,000 fr. en caisse; Dumouriez, embarrassé, avait emprunté de fortes sommes chez un banquier du pays; ses traites furent refusées à Paris par le trésor public, et on lui enjoignit de faire circuler les assignats au pair, lorsqu'ils perdaient déjà en France au delà de cinquante pour cent.

Puis vint le célèbre décret du 15 décembre rendu sur la proposition de Cambon, mais que Danton et Lacroix inspirèrent. Les assignats rendus obligatoires furent le véritable acheminement de la réunion des provinces belges à la république fran-

çaise ; même fortune, même périls désormais ! Seules, pourtant, les administrations de Mons et de Charleroi adhérèrent ; le pays de Liége se soumit aussi sans trop de peine ; mais tout le reste de la Belgique se plaignit amèrement.

On vit alors Camus, Gossuin, Danton, Lacroix, Treilhard, Merlin de Douai et Robert des Ardennes venir organiser la Belgique à la façon jacobine. Trente commissaires en sous-ordre leur étaient adjoints, et ils firent plus de mal en quelques mois que n'en eussent fait dix armées victorieuses campant en pays vaincu. Un des sous-commissaires dont nous parlons enjoignit, un jour, à Dumouriez de venir au secours de Ruremonde ; Dumouriez envoya cette impertinente missive à Paris avec cette apostille : « La lettre ci-jointe devrait être datée de Charenton ! »

Les jacobins firent regretter à Dumouriez jusqu'à ses succès militaires. Peu de jours avant la journée de Nerwinde, on l'entendit s'écrier : « la République !.. j'y ai cru trois jours... c'est » une folie, une absurdité ! J'ai pleuré toutes les batailles que » j'ai gagnées pour sa cause. C'est un roi qu'il faut à la France ; » un roi constitutionnel ! » Et quand les Belges, indignés du régime de spoliation et de sang que Danton et la faction jacobine étaient venus édifier chez eux, devinrent des adversaires, le découragement de Dumouriez n'eut plus de bornes. Après Nerwinde, il ne lui restait qu'un parti à prendre ; il fallait conduire son armée à Paris pour en chasser les jacobins ; les Autrichiens vainqueurs eussent secondé ce mouvement en suspendant les hostilités. Dumouriez tenta même d'entrer dans cette voie, mais le succès ne couronnant pas ses efforts, il ne lui resta plus qu'à fuir sa patrie. Dernière et triste ressource pour un général qui avait tant fait pour elle et qui semblait la trahir en la délaissant, même pour échapper à l'échafaud révolutionnaire ! Danton l'avait dit : « On n'emporte pas la patrie à la semelle de ses souliers ! » Le sens profond de ces paroles semblait condamner Dumouriez et ternit, pour ainsi dire, la fin d'une vie sur laquelle les défilés de l'Argonne et la journée de Jemmapes avaient jeté tant d'éclat.

Après Nerwinde, la Belgique retomba sous le joug autrichien ; on revit debout la statue du prince Charles de Lorraine ; la chancellerie revint de Vienne. On cria *vive le prince de Cobourg! vive l'archiduc Charles! vive l'empereur François!* et le comte de Metternich-Winnebourg, ministre plénipotentiaire d'Autriche, vit dételer ses chevaux par la foule et les cinq serments de Bruxelles escortant sa voiture.... Mais cette réapparition des pouvoirs venus de Vienne devait être de courte durée; car la république française, dont l'audace et l'énergie croissaient avec les dangers publics, ne s'était point sentie embarrassée de n'avoir plus l'épée de Dumouriez. Ne lui restait-il pas la Terreur, la *Marseillaise* et le fanatisme de la liberté? Avec de tels auxiliaires, elle eut un million de soldats et cent généraux.

Jourdan vainquit à Fleurus ; ce fut le coup de grâce pour les Autrichiens ; ils quittèrent le sol belge. C'est alors que le magnifique arsenal d'armures historiques qui faisait, à Bruxelles, l'admiration des étrangers, fut transporté en Autriche avec les archives de la chancellerie. On voyait là le drapeau royal de François 1er, de taffetas bleu, aux armes de France, pris à la bataille de Pavie ; la bannière turque rapportée de la bataille de Lépante par don Juan d'Autriche ; l'épée que Henri IV envoya, dit-on, à l'archiduc Albert pour lui faire connaître qu'il lui déclarait la guerre ; la lance, le bouclier, la chemise de mailles et le chapeau de bataille de l'empereur Charles-Quint ; l'épée damasquinée du duc d'Albe ; l'armure complète que portait Charles le Téméraire lorsqu'il fut tué à la bataille de Nancy.

Les émigrés français qui s'étaient aventurés en Belgique à la suite de la bataille de Nerwinde durent quitter rapidement un sol qui ne leur offrait plus de sécurité après Fleurus. Leur dépit fut extrême, car ils gardaient presque tous la pensée que les armées coalisées agissaient mollement contre la république française. D'autres accusaient l'incapacité ou la lenteur des généraux et des diplomates étrangers. « Les Alliés — disait avec aigreur

» Rivarol — sont toujours en retard d'une idée, d'une année et
» d'une armée !.. »

Dans les premiers temps de l'émigration française, beaucoup de gentilshommes proscrits s'étaient groupés sur les bords de la Meuse, où le prince-évêque de Liége, Mgr. de Méan, les accueillit avec une extrême cordialité. Une division de l'armée des princes s'établit et campait à Huy, sous le commandement du duc de Bourbon, et beaucoup d'émigrés allaient visiter au collége des jésuites anglais de Liége leurs fils, leurs neveux, ou les enfants de leurs vieux amis qui puisaient là les principes d'une bonne et solide éducation. On trouvait parmi les élèves de ce collége des Nédonchel, des Choiseul, des Quatrebarbes, des Damas, des Sesmaisons, des Walsh-Sérent, des Roncherolles, des Montaignac, des Montguyon, des Bardon de Ségonzac, des Causans, etc. Parmi les élèves belges on comptait des Mérode, des Mercy-Argenteau, des Vilain XIIII, etc. ; il y avait aussi là des jeunes gens appartenant aux meilleures maisons catholiques d'Allemagne, d'Espagne, d'Irlande ou d'Ecosse.

Le corps d'émigrés rassemblé en Belgique sous le commandement du duc de Bourbon comptait cinq mille gentilshommes. Tous s'attendaient à revoir bientôt la France, et l'exaltation de leurs sentiments royalistes allait jusqu'au délire. Elle fut telle qu'à une représentation de *Richard cœur de lion*, au théâtre de Tournay, beaucoup d'émigrés présents franchirent la rampe de la scène lorsque Blondel chanta : *ô Richard, ô mon roi !* M. de Rouhault Gamaches, gentilhomme de Picardie, était à leur tête et ils s'écriaient : « Oui ! oui ! nous le délivrerons ! » Ils finirent par emporter en triomphe l'acteur chargé du rôle de *Richard*.

Les illusions de M. Mac Carthy, autre émigré français, furent plus grandes encore. Redoutant dans sa province les fureurs populaires et convaincu que les armées étrangères allaient, d'un jour à l'autre, se trouver sous les murs de Paris, il ne crut pas nécessaire de quitter la France, ni de faire des préparatifs pour un bien long voyage. Il émigra son *chapeau sous le bras*, poudré et

habillé avec beaucoup de soin, portant quelques chemises, des cravates, des bas et des mouchoirs, placés dans un petit rouleau de cuir. Il parcourut ainsi la Picardie et l'Artois et, dès qu'il se voyait remarqué dans une ville, qu'il y pouvait passer pour suspect, il la quittait en se promenant, une badine à la main, et s'en allait dans la ville voisine. On le rencontrait sur les grands chemins fredonnant des airs d'opéra. Mais quand il vit les Prussiens reculer devant Dumouriez, notre gentilhomme se fatigua de cette singulière façon d'émigrer et passa la frontière. N'oublions pas le plaisant propos de cet émigré de Gascogne qui, arrivant à Tournai et fatigué d'une si longue route, s'écria, dit-on, avec humeur : « Jé vais rémettre lé roi sur son trône ; mais qu'il s'y » tienne bien... car, sandis, jé né mé rémigre plus ! »

Splendeur et pauvreté se rencontrèrent ensemble dans l'émigration française comme dans beaucoup de conditions de la vie. Pendant qu'à Bruxelles la comtesse de Narbonne, l'amie de l'archiduchesse Marie Christine, payait cent mille florins l'hôtel situé vis-à-vis celui des marquis de Trazegnies, entre le boulevard et le parc, et qu'elle y recevait avec beaucoup de magnificence et d'éclat, M. de Breteuil, ancien ministre de Louis XVI, s'installait confortablement dans un autre hôtel du voisinage *. Mais pour le gros des émigrés tout ne fut, en Belgique comme ailleurs, que misères et privations. On trouvait à Bruxelles dans d'obscures hôtelleries des tables d'émigrés de soixante couverts où l'on faisait fort maigre chère ; là s'asseyaient d'anciens maréchaux de camp des armées du roi, des chevaliers de Saint-Louis, de vieux châtelains, opulents la veille encore et qui avaient toujours sa-

* L'hospitalité ne fit pas cependant défaut en Belgique à tous les émigrés français. Mme Biolley, de Verviers, se multiplia pour eux en bons offices et en soins généreux. Compromise pour cela auprès des autorités républicaines, elle dut abandonner Verviers lorsque les Autrichiens évacuèrent le sol belge. Elle habita Brunswick et Hambourg ; mais elle ne tarda pas à revenir à Verviers, où elle jouissait d'une grande popularité. C'est à elle que l'arrondissement de Verviers doit en grande partie sa prospérité industrielle.

vouré au fond de leurs manoirs les douceurs de la vie. L'un d'eux, après un combat avec un détachement de l'armée de Dumouriez, écrivait ceci à son ami M. de Goulard, garde du corps du roi dans la compagnie écossaise : « Nous sommes dans une » triste situation; je n'ai pas d'argent pour acheter du pain. » Nous sommes dans un village couchés sur du foin; nous res- » tons vingt heures à cheval sans rien manger! » Le chevalier de Beausire, volontaire dans la compagnie d'Auxerrois, à l'armée du duc de Bourbon, écrivait de Wiède, près Namur, le 8 octobre 1792 : « Nous partîmes d'Antoing. J'avais douze livres pour » tout argent. Je restais pendant deux mois avec la même che- » mise. Quand elle était trop sale je me mettais au lit pour la » faire laver. Ma malle arriva vide. Les princes nous donnaient » trente-six livres par mois; mais l'émigration ayant augmenté, » ces trente-six livres ont cessé d'être payées. La misère est au » comble dans notre armée! » Les femmes émigrées vendirent leur argenterie, leurs bijoux, jusqu'à des bagues de mince valeur auxquelles se rattachaient les plus chers souvenirs, et beaucoup de gentilshommes émigrés purent répéter alors avec Bolingbroke : « Pendant que je mange le pain amer de l'exil, que vous » dévorez le revenu de mes domaines, que vous dévastez mes parcs, » que mes forêts sont abattues... vous enlevez aussi de ma mai- » son la bannière de ma famille, vous effacez mes armoiries, » et ne me laissez rien pour montrer au monde que je fus gen- » tilhomme; rien... excepté l'opinion des hommes et le sang » qui m'anime! »

VI.

BRUXELLES SOUS L'EMPIRE.

CHAPITRE VIII.

La Belgique réunie à la France. — Impopularité de l'administration française. — Les préfets de l'Empire à Bruxelles. — MM. de Pontécoulant, de Chaban, de la Tour du Pin et d'Houdetot. — La conscription abhorrée dans les provinces belges. — Napoléon à Ostende. — Marie Louise au château de Lacken. — Le bouquet de l'Impératrice. — L'hôtel Cornelissen à Anvers. — Bal offert par la ville d'Anvers. — La reine Hortense au château de Lacken. — Familles belges qui figurèrent à la cour de Napoléon. — Les d'Arenberg, d'Arberg, Berlaymont. — Les comtes de Loë et du Val de Beaulieu. — M. de la Wœstyne. — Les deux généraux Dumonceau. — Les généraux Jardon, Ransonnet, Evers, Ghigny. — Le colonel d'Aubremé. — Le comte de Celles. — Fin de l'ère impériale. — Napoléon devant la postérité.

La diplomatie et le vœu des Belges furent comptés pour bien peu dans les résolutions qui amenèrent la réunion à la France des Pays-Bas autrichiens. Le décret resté célèbre du 9 vendémiaire an IV, qui consacrait cette réunion, ne s'inspira que de l'entraînement révolutionnaire et des avantages que pouvait assurer à la République la possession de provinces riches et laborieuses. Et quand l'Europe, un peu plus tard, en vint à se demander s'il fallait accepter cette agrégation de territoires, l'épée du général Bonaparte répondit à tout. L'Italie conquise, l'Autriche menacée jusque dans ses États allemands, l'Angleterre irritée mais impuissante malgré Pitt et ses millions..... en fallait-il davantage pour que les départements belges restassent français? Waterloo — le dernier mot de cette magique histoire — pouvait seul arracher Bruxelles et Anvers aux destinées de la France.

L'administration française fut peu populaire dans les départements belges. Le souvenir des agents de la Convention, de leurs exactions, de leurs rapines, l'âpreté et l'imprudente rigueur des hommes du Directoire maintinrent les esprits dans une froide réserve. Les préfets de l'Empire firent bien des efforts pour accroître les sympathies; leur action fut vaine; on estima souvent leur ca-

ractère, on respecta toujours leur autorité, mais les cœurs restèrent fermés.

M. Doulcet de Pontécoulant, ancien major des gardes du corps du roi Louis XVI, fut le premier préfet de Bruxelles. Il avait épousé Mme Lejay, dont les liaisons avec Mirabeau firent beaucoup de bruit. Son successeur, François Louis René Mouchard, comte de Chaban, s'acquit une très-grande considération par la sagesse de ses mesures et par ses talents administratifs. Né à Bruxelles en 1750, les armes avaient été sa première vocation. La révolution de 1789 le trouva sous-aide major aux gardes françaises. Sous-préfet de Vendôme après le 18 Brumaire, il fixa l'attention du Premier-Consul qui lui confia le département de Rhin et Moselle où son administration fut bénie. « A Coblentz — » écrivait une personne attachée au service de Napoléon — nous » sommes logés à la Préfecture. La simplicité, je dirai presque » la pauvreté des meubles fait grand honneur au préfet, M. de » Chaban. L'Empereur s'est étonné de ce dénûment; le pré- » fet a répondu : « Ce pays est si pauvre; il y a tant de malheu- » reux que je me serais reproché de demander à la ville une » augmentation d'impôts pour payer des meubles de luxe. J'ai » tout ce qui m'est nécessaire! » Ce nécessaire se compose de » quelques vieux fauteuils, un vieux lit et quelques tables. Cette » simplicité est admirable. M. de Chaban ne s'occupe que du » soin de soulager les pauvres. On est heureux de trouver un » être semblable qui joint beaucoup d'esprit à tant de vertus. » Préfet de la Dyle, il administra ce département avec une douceur paternelle et fut fort regretté à Bruxelles lorsque Napoléon l'envoya à Florence pour y travailler à l'organisation de la Toscane *.

Puis vint M. le comte de la Tour du Pin (Frédéric Séraphin),

* Sa mission remplie, M. de Chaban revint à Paris et fut employé comme conseiller d'État. Envoyé plus tard à Hambourg, avec le titre d'intendant général des finances, il tempéra par sa prudence et sa modération les rigueurs des mesures commandées par le maréchal Davoust. M. de Chaban mourut dans cette ville des suites d'une épidémie qui désolait alors Hambourg.

marquis de Gouvernet, ancien colonel du régiment de Royal-vaisseaux, successivement préfet de la Dyle et de la Somme *. Le dernier préfet fut le comte Fréderic Christian d'Houdetot.

Le ralliement de l'ancienne société fut plus marqué en France après la Terreur et pendant le Directoire, qu'il ne se révéla à Bruxelles. « Dès le mois de janvier 1800, on dansait partout à » Paris; aux Carmes même où les hommes de Septembre avaient » massacré; aux Jésuites, au séminaire Saint-Sulpice; c'était un » monde nouveau. » ** Dans la société belge, ce retour vers un temps réparateur fut moins senti, moins complet; on retrouvait le repos et on en comprenait le prix, mais sans plaisir, sans entrainement; il y eut bien moins de réceptions qu'au temps de la domination autrichienne, moins de grandes existences, moins d'hôtels habités; beaucoup vécurent dans leurs terres, au fond des provinces; un grand nombre de gentilshommes eurent des grades dans les armées françaises; quelques-uns acceptèrent la clef de chambellan; et ceux-ci purent répéter alors le mot cité par Mme de Staël: « Que voulez-vous, il faut bien servir quel- » qu'un! »

La conscription fut abhorrée en Belgique et contribua pour beaucoup à cet éloignement mal contenu que le gouvernement impérial rencontrait. Les Flamands ne comprenaient pas qu'ils dussent donner leur sang pour une cause qui n'avait point leur sympathie. » Nous ne sommes pas Français, disaient-ils. » Napoléon, visitant Ostende en 1811, entra dans l'église Saint-Pierre, à six heures du matin, suivi de deux généraux en uniforme; il

* Après la Restauration, M. de la Tour du Pin, l'un des représentants de la France, signataire du Congrès de Vienne, fut envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la cour des Pays-Bas; il eut, plus tard, la pairie et l'ambassade de Turin. Sa fille, Marie Charlotte Alix de la Tour du Pin, morte à vingt-six ans au château de Faublanc près de Lausanne, avait été mariée à Bruxelles, dans la chapelle du duc d'Ursel, à Charles Florent de Gavre, comte de Liedekerke-Beaufort, chevalier de Malte, ministre plénipotentiaire des Pays-Bas en Suisse, à Rome et à Turin.

** (Notes diverses recueillies dans l'*Histoire du Musée de la République*.)

portait, lui, sa redingote grise devenue si célèbre depuis. Une vieille femme s'avance vers Napoléon qu'elle juge, sur son costume, devoir être d'un rang inférieur aux deux autres, et, le prenant par le bras, elle lui dit résolûment : « Vous avez l'air moins » fier que ces deux-là; pourriez-vous, par hasard, me faire » parler au roi de France qui est ici depuis hier? » — « Que lui voulez-vous? » dit Napoléon. — « Vous êtes bien curieux ! » répond la vieille femme et, reprenant son discours, elle ajoute : « Je veux... je veux qu'il me fasse rendre mes deux petits-fils qui » se battent par là bas dans les Espagnes depuis bientôt trois » ans... » — « Vos petits-fils, dit vivement l'Empereur, doivent » à leur pays le secours de leurs bras comme tous les citoyens » français, lorsque les circonstances l'exigent. » — « Mais cela » ne nous regarde pas, reprit la vieille femme ; nous n'avons que » faire de vos querelles avec ces braves Espagnols de Dieu ; nous » autres nous ne sommes pas Français. » — « Vous ne savez ce » que vous dites, la vieille ! » repartit sèchement l'Empereur, et il quitta brusquement l'église.

Napoléon vint en Belgique plusieurs fois ; en 1803, étant encore Premier Consul ; en 1811, avec l'impératrice Marie Louise. Les réceptions qui marquèrent ces voyages furent peu en harmonie avec le véritable sentiment des populations ; arcs de triomphe, devises, allégories, rien n'y manqua ; mais tout se bornait à de l'enthousiasme officiel. Pourtant, dans le voyage de 1811, la présence de l'impératrice Marie Louise, qui accompagnait l'Empereur, accrut les sympathies, et beaucoup, en la voyant, disaient : *Voilà Marie Louise d'Autriche*, véritable souvenir d'une époque d'indépendance nationale et du gouvernement tutélaire de Marie Thérèse.

L'Impératrice partit de Saint-Cloud et se rendit à Bruxelles pendant que Napoléon arrivait par Ostende. Elle fut reçue par M. de la Tour du Pin, préfet, le comte d'Ursel, maire de Bruxelles, M. Beyts, premier président de la cour impériale, et le général Chambarlhac, qui commandait la division mili-

taire. L'Impératrice était en calèche découverte, escortée par une garde d'honneur formée de jeunes gens appartenant aux meilleures familles du pays. Une partie de la suite de Marie Louise n'ayant pu trouver place au château de Laeken alla s'établir à l'hôtel d'Angleterre, Montagne de la cour.

Marie Louise se rendit au spectacle, le soir. L'aspect de la salle était imposant; les femmes étincelantes de diamants, rangées sur le devant des loges, les hommes debout en uniforme ou en habit français brodé d'or. L'Impératrice portait un diadème de pierreries, de longues girandoles et un collier à la Médicis, le devant de sa robe de satin rose brodé de diamants avec un ravissant bouquet de pierreries au côté.

Quand Marie Louise allait au théâtre, elle faisait, en entrant dans la loge impériale, trois révérences au public avec l'étiquette du temps. Un soir, au grand théâtre de Bruxelles, elle tenait à la main un admirable bouquet de tulipes qui lui avait été envoyé de Harlem; et pendant qu'elle saluait le public, une partie du bouquet se détacha et se répandit sur le parterre; on eût dit une pluie de fleurs. On se précipite aussitôt de toutes les parties de la salle pour conquérir une parcelle du bouquet impérial; les fleurs, les moindres feuilles sont recueillies; les boutonnières des habits en sont décorées. L'Impératrice parut charmée de cette galanterie bruxelloise.

On envoyait au château de Laeken les plantes et les fleurs les plus rares. M. Van Casteel, de Gand, M. du Bois de Vroylande* dépouillèrent leurs magnifiques serres. La chambre de l'Impératrice, à Laeken, fut disposée avec une extrême recherche,

* Charles Joseph Marie du Bois, baron de Nevele, seigneur de Vroylande, bourgmestre de Nevele, horticulteur distingué, mort en 1829 à Maria-Leerne. Sa sœur, mariée à M. de Cornelissen, chambellan de l'empereur Napoléon, fut dame d'honneur de l'impératrice Joséphine. La famille du Bois de Vroylande, de Nevele et d'Aissches, originaire de Courtrai, est fixée depuis plusieurs siècles dans la province d'Anvers. Elle a servi avec distinction dans les gardes wallonnes.

toute tendue de satin rose pâle à mille plis, retenus par un large galon dont les dessins en relief figuraient une guirlande de roses d'argent ciselé; les rideaux des croisées et du lit, de satin blanc; les torsades, les ornements des meubles, les pendules, les candélabres, les lustres, la garniture de cheminée, aussi d'argent ciselé; le meuble, fond blanc, parsemé de bouquets de roses.

Marie Louise recevait à Laeken, le soir, lorsqu'elle n'allait pas au spectacle. Les dames étaient à tour de rôle désignées pour *faire la partie de loto de l'Impératrice.* Une anecdote bruxelloise pourra trouver sa place ici. Marie Louise annonçant à son cercle qu'elle venait de recevoir la nouvelle que le roi de Rome *avait poussé sa première dent*, une dame de Bruxelles, en magnifique robe ponceau et plumes bleues sur la tête, prit sans balancer la parole et dit à l'Impératrice à haute voix : « Cela n'est pas » extraordinaire, Votre Majesté; il n'y a pas un de mes enfants » qui n'ait eu sa première dent avant l'âge du roi de Rome. »

L'Impératrice vint rejoindre l'Empereur à Anvers. Ils logèrent à l'hôtel Cornelissen * et se rendirent à la collégiale où ils furent reçus par le célèbre abbé de Pradt, archevêque de Malines, *l'aumônier du dieu mars*, comme des plaisants l'appelèrent depuis. La calèche de l'Impératrice, doublée de satin blanc, brodée d'or, était attelée de huit chevaux gris pommelés, magnifiquement harnachés. L'Empereur, à cheval, en uniforme des chasseurs de la Garde, se tenait à la portière de droite, précédé d'un brillant état-major. Les dignitaires, les chambellans, les dames de la maison de l'Impératrice ** suivaient menés à six chevaux.

* Lorsque Napoléon vint pour la première fois à Anvers, en 1803, il descendit aussi à l'hôtel Cornelissen. Il créa chambellan, comte de l'Empire et sénateur Jacques Joseph Antoine Jean Népomucène de Cornelissen de Weynesbroeck, dont le fils, mort en 1848, fut, sous l'Empire, maire de la ville d'Anvers.

** Mme Vilain XIIII était au nombre des dames de l'Impératrice. La famille Vilain XIIII compte des alliances fort distinguées et a fourni, de nos jours, des membres des États-généraux, du Congrès national, du Sénat, de la Chambre des représentants, et un ministre plénipotentiaire à Rome.

Il y eut un bal magnifique où on remarqua la reine de Naples, sœur de l'Empereur, le grand duc de Wurtzbourg et M. de Metternich, ambassadeur de la cour d'Autriche. L'Impératrice ouvrit le bal avec M. de Cornelissen, maire d'Anvers, figura dans un quadrille et dansa une anglaise. Sa robe, de couleur bleue, était parsemée de bouquets d'or brodés et appliqués en relief. On estima six millions les diamants qu'elle portait ce soir-là.

Le château de Lacken fut placé par Napoléon au nombre des résidences impériales *. On le meubla avec magnificence, et l'impératrice Joséphine se plut à embellir ses jardins. Elle s'était rendue à Laeken en mai 1807, après avoir reçu la triste nouvelle de la mort du jeune Charles Napoléon, prince royal, fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande. La reine Hortense, dont la douleur était sans bornes, vint y joindre l'Impératrice, sa mère, et Joséphine dut faire violence à sa propre tristesse pour s'attacher à consoler la reine, sa fille. Voici la lettre qu'elle lui avait écrite en arrivant :

14 mai 1807.

J'arrive à l'instant au château de Laeken, ma chère fille. C'est de là que je t'écris ; c'est là que je t'attends. Viens me rendre la vie ; ta présence m'est nécessaire, et tu dois avoir besoin aussi de me voir et de pleurer avec ta mère. J'aurais bien voulu aller plus loin ; mais les forces me manquent, et, d'ailleurs, je n'ai pas eu le temps de prévenir l'Empereur. J'ai retrouvé du courage pour venir jusqu'ici ; j'espère que tu en trouveras aussi pour venir voir ta mère.

Adieu, ma chère fille, je suis accablée de fatigue, mais surtout de douleur.

JOSÉPHINE.

* Après la bataille de Fleurus, les Autrichiens quittèrent la Belgique pour n'y plus rentrer, et le palais de Laeken, ancienne résidence de l'archiduchesse Marie-Christine, resta dans l'abandon. Puis, la paix de Lunéville ayant réglé que les propriétés particulières de cette princesse seraient vendues à son profit dans un délai fixé, les enchères s'ouvrirent pour la vente de cette belle résidence. On divisa en plusieurs lots le palais et les jardins ; mais peu d'acheteurs se présentèrent ; un procureur acquit la tour chinoise qu'il fit démolir ; un chirurgien réservait le même sort au château lorsque le Premier Consul le sauva de la destruction en le rachetant.

C'est aussi à Lacken que la reine Hortense reçut la lettre suivante de Napoléon, peu de jours avant la bataille de Friedland :

Ma fille, vous ne m'avez pas écrit un mot dans votre juste et grande douleur. Vous avez tout oublié comme si vous n'aviez pas encore des pertes à faire. On dit que vous n'aimez plus rien, que vous êtes indifférente à tout... Je m'en aperçois à votre silence. Cela n'est pas bien, Hortense ! Ce n'est pas ce que vous nous promettiez. Votre fils était tout pour vous... votre mère et moi ne sommes donc rien ? Si j'avais été à la Malmaison, j'aurais partagé votre peine ; mais j'aurais voulu aussi que vous vous rendissiez à vos meilleurs amis. Adieu, ma fille; il faut se résigner. Portez-vous bien pour remplir tous vos devoirs. Ma femme est toute triste de votre état; ne lui faites plus de chagrin.

Votre affectionné père.

NAPOLEON.

Dès le 20 mai, et du bivouac de Finckenstein, l'Empereur, apprenant la perte cruelle que la reine Hortense venait de faire, lui avait écrit une première lettre, remarquable par la concision et par l'énergie de la pensée :

Ma fille — lui disait-il — tout ce qui me revient de la Haye m'apprend que vous n'êtes pas raisonnable. Quelque légitime que soit votre douleur, donnez-lui des bornes. N'altérez point votre santé, prenez des distractions et sachez que la vie est semée de tant d'écueils et peut être la source de tant de maux que la mort n'est pas le plus grand de tous !

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Voici quelques autres lettres de l'Empereur écrites sur le même sujet à l'impératrice Joséphine :

Je reçois ta lettre du 10 mai ; je vois que tu es allée à Lacken. Je pense que tu pourrais rester là une quinzaine de jours ; cela ferait plaisir aux Belges et te servirait de distraction.

J'ai vu avec peine que tu n'étais point sage. La douleur a des bornes qu'il ne faut pas dépasser. Conserve-toi pour moi et crois à tous mes sentiments.

NAPOLÉON

A l'Impératrice, à Laeken.

Je reçois ta lettre de Laeken. Je vois avec peine que ta douleur est encore entière et qu'Hortense n'est pas encore arrivée ; elle n'est pas raisonnable et ne mérite pas qu'on l'aime puisqu'elle n'aimait que ses enfants.

Tâche de te calmer et ne me fais point de peine. A tout mal sans remède, il faut trouver des consolations.

A toi,

NAPOLÉON.

A l'Impératrice, à Laeken.

Je reçois ta lettre du 16. J'ai vu avec plaisir qu'Hortense était arrivée à Laeken. Je suis fâché de ce que tu me mandes de l'espèce de stupeur où elle est encore. Il faut qu'elle ait plus de courage et qu'elle prenne sur elle. Je ne conçois pas pourquoi on veut qu'elle aille aux eaux ; elle serait bien plus dissipée à Paris et trouverait plus de consolations. Prends sur toi ; sois gaie.

Je suis contrarié de ne pas être près de toi,

NAPOLÉON.

Parmi les familles belges, appartenant à l'ancienne noblesse, qui figurèrent à la cour de Napoléon, au Sénat ou qui servirent avec distinction dans les armées pendant les grandes guerres de l'Empire, citons, d'abord, les d'*Arenberg;* Louis Engelbert d'Arenberg, mort en 1820, avait été créé sénateur par l'empereur Napoléon ; son fils, Prosper Louis, duc d'Arenberg, chef actuel de cette maison, commandait les chevau-légers belges *, cités pour leur bravoure dans un grand nombre de bulletins et qui formèrent, plus tard, le 27[me] régiment de chasseurs à cheval ** ;

* Le duc d'Arenberg fit avec ce corps les campagnes de Prusse et d'Espagne. Blessé déjà dans plusieurs affaires, il reçut une grave blessure au combat d'*Arroyo Molinos*, resta prisonnier et, conduit en Angleterre, il ne fut libre de revoir sa patrie qu'en 1814.

** Le comte de Brias, aujourd'hui lieutenant-général en retraite, servit dans les chevau-légers belges et se distingua dans les campagnes de Prusse, d'Espagne et de Saxe. A Guadalajara, il tint tête avec soixante chevaux à plus de trois

— les d'*Arberg* ; Charles Philippe, comte d'Arberg, né à Bruxelles en 1775, chambellan de l'empereur Napoléon, fut chargé de la haute surveillance des princes de la maison d'Espagne au château de Valençay, devint plus tard préfet à Brême et s'acquit la réputation d'un administrateur habile. Napoléon eut toujours beaucoup d'amitié pour lui et lui confia plusieurs missions diplomatiques. Il est mort à Paris dans l'année 1814. Son père, Nicolas-Antoine comte d'Arberg, de Valengin et du saint-empire, appartenait à une noble famille originaire de la Suisse et venue dans les Pays-Bas au service de la maison d'Autriche. Il devint général major des armées de l'impératrice Marie Thérèse et colonel propriétaire du célèbre régiment de dragons connu depuis sous le nom de *dragons de Latour* ; — les *Berlaymont*; Adrien de Berlaymont, d'une famille noble, ancienne et dont nous avons dit ailleurs l'illustration, entra de bonne heure au service de France, fit les guerres d'Allemagne et d'Espagne et se couvrit de gloire en Russie. Voici ce qu'en dit M. Goethals, dans son excellent *Dictionnaire généalogique* : « La bataille de Smolensk immortalisa » le nom du brave capitaine Adrien de Berlaymont. Le 16 août » 1812, le premier escadron du 3e chasseurs ayant été mis en » déroute dans une charge contre un bataillon carré russe, tous » les soldats et officiers, mécontents de leur chef qui les avait » si mal conduits, crièrent spontanément : *A notre tête, le capitaine de la cinquième compagnie!* et Berlaymont, n'écoutant » que son courage, se porta, malgré la défense expresse de son » colonel, au-devant de ces braves qui se ruèrent sur le bataillon » carré. Le succès fut quelque temps disputé ; le courage de l'ennemi semblait être égal à celui des troupes françaises, et il » aurait peut-être vaincu leur impétuosité si le capitaine de Berlaymont n'avait toujours ramené son escadron au combat. Le » bataillon fut fait prisonnier; mais, au moment où les Russes

cents hommes, les chargea, leur prit deux pièces de canon et leur tua plus de quatre-vingts hommes. Porté à l'ordre du jour de l'armée pour cette action brillante, il fut décoré de la croix de la Légion d'honneur.

» déposaient les armes, un d'entre eux, qui ne pouvait pardonner » au capitaine leur défaite, bien qu'elle fût glorieuse pour eux, » déchargea son fusil, et la balle perça de part en part Adrien » de Berlaymont, à qui la Providence semblait réserver une » autre destinée. »

Son frère, le comte Jules Henri de Berlaymont, né à Bormainville, province de Namur, accompagna Napoléon en qualité de page dans les guerres d'Allemagne et d'Espagne. C'est lui qui porta à Paris la nouvelle de la prise de Madrid. Dans la retraite de Russie, il tenta de reprendre des mains des Russes l'aigle de son régiment, se vit entouré d'une nuée de cosaques et fut fait prisonnier après avoir reçu treize coups de lance.

Le baron Gérard Antoine de *Loë* fut créé par Napoléon conseiller d'État, comte de l'Empire et sénateur. Cette famille de Loë d'Imstenraedt et de Mheer est noble et ancienne; le fils de celui dont nous parlons a été, de nos jours, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du roi Léopold à la cour de Vienne.

Parmi les Belges attachés à la maison de Napoléon, nous citerons encore le comte du *Val de Beaulieu* *, page de l'Empereur, devenu lieutenant-général au service de Belgique; Louis Lamoral baron *le Clément de Taintegnies*, d'abord page à la cour de France, plus tard, chef d'escadron au 13e hussards et officier d'ordonnance de l'Empereur; Anatole de *la Wæstyne*, petit-fils de Mme de Genlis et parent de M. de Cobentzel qui signa avec le général Bonaparte les célèbres préliminaires de Léoben. Il entra de bonne heure à l'école de Fontainebleau et devint colonel à vingt-six ans. Il commandait à Waterloo le 3e régiment de chasseurs. Son *impérialisme* ardent fut souvent cité et il en donna des preuves après la rentrée des Bourbons. Irrités des injures adressées aux *brigands de la Loire*, la Wæstyne, Jacqueminot et Duchand, aujourd'hui lieutenant-général d'artillerie, ** se rendirent au café

* Ancienne famille, originaire de Champagne, fixée aujourd'hui en Belgique où elle a contracté des alliances distinguées.

** D'autres disent le Coulteux de Canteleu.

Tortoni, affublés du costume grotesque de ces vieilles caricatures de l'ancien régime qu'on nommait plaisamment *les voltigeurs de Louis XIV*. « Il y eut là — dit un contemporain — une » scène d'un comique achevé. Mais l'autorité crut devoir sévir » contre le principal auteur. Anatole de la Wœstyne dut se re- » tirer en Belgique. Il alla s'établir à la campagne, près de » Bruxelles, et y vécut fidèle à ses souvenirs. » *

Le comte Dumonceau de Bergendael, qui joua un rôle considérable en Hollande, du temps du roi Louis Bonaparte et que l'empereur Napoléon tint toujours en très-haute estime, était né à Bruxelles en 1760 ; il entra, d'abord, dans les dragons volontaires levés par les États de Brabant pendant la révolution brabançonne, commandait en 1790 un bataillon de chasseurs namurois, servit ensuite dans l'armée de Dumouriez et fut fait colonel après la bataille de Jemmapes. Général de brigade après Nerwinde, on lui confia le commandement supérieur de la Haye. Devenu lieutenant-général au service de la République batave, il servit sous les ordres de Moreau. Après la campagne de Prusse de 1806, il reçut du roi Louis le bâton de maréchal de Hollande. Il repoussa, en 1809, les Anglais de l'île de Walcheren, ce qui lui valut le titre de comte de Bergendael. Après la réunion de la Hollande à la France, Napoléon le nomma comte de l'Empire et lui donna en Toscane une riche dotation. Il se distingua dans la campagne de 1813 et mourut à Bruxelles en 1821 laissant la réputation d'un général plein de vaillance et d'habileté. Les soldats l'appelaient le *brave Dumonceau* **.

* Après la révolution de juillet, M. de la Wœstyne rentra en France et y reprit du service. Il commanda le département de Seine et Oise et devint lieutenant-général. Petit-fils de Mme de Genlis, il fut fort en faveur à la cour du roi Louis-Philippe.

** Son fils, Jean François comte Dumonceau de Bergendael, né à Bruxelles en 1790, fit les campagnes d'Allemagne, de Pologne et de France avec une grande distinction comme capitaine chef d'escadron de la garde impériale. Il fut décoré des mains de l'Empereur sur le champ de bataille de la Moskowa et son

Citons encore les généraux Jardon, Ransonnet, Evers, Ghigny et le brave colonel d'Aubremé. Jardon, né à Verviers en 1768, commandait la légion liégeoise du temps de Dumouriez. Nommé général de brigade dans la campagne de Hollande, il se couvrit de gloire à Oude-Watering, et refusa, après la prise de Nimègue, le grade de général de division, déclarant modestement n'être pas en mesure d'en remplir les devoirs. Il prit part ensuite aux grandes guerres sur le Rhin, fit la campagne de Suisse avec Masséna et se trouva associé à la disgrâce de Moreau dont il était loin, pourtant, de partager les sentiments politiques. Présenté au Premier-Consul en 1803, lors de son passage à Liége, Jardon lui dit ces simples paroles : « *Général, je ne sais pas parler, mais je sais me battre; donnez-moi du service?* » Bonaparte l'appela au commandement du département des Deux Nèthes. Il prit ensuite part aux guerres d'Espagne et de Portugal et perdit la vie en 1809 au combat de Barcelos, au moment où il s'emparait, à la tête de quelques tirailleurs du 17e d'infanterie légère, du pont de Negrelos, défendu par 900 Portugais. Il expira sur le champ de bataille.

Ransonnet, né à Liége en 1744, prit du service dans les armées françaises, se distingua dans les campagnes de Dumouriez et dans la première guerre de Bonaparte en Italie. Le général Ransonnet était doué d'un courage et d'un sang-froid à toute épreuve. A l'armée de Sambre et Meuse, le général Jourdan voulant essayer de faire une reconnaissance à l'aide d'un aérostat, Ransonnet s'offrit pour cette mission périlleuse. Chargé par Kellermann de la défense du Mont Saint-Bernard, il mourut à Moutiers en Tarentaise, le 3 mars 1796, à la suite d'une maladie occasionnée par ses blessures.

Evers, né à Bruxelles en 1773, était sous-lieutenant dans le régiment des dragons de Namur lorsque la Révolution éclata. Il

dévouement pour lui fut à toute épreuve. Il assista aux adieux de Fontainebleau. Il est devenu lieutenant général au service de Hollande.

prit alors du service dans l'armée française, servit sous les ordres de Rochambeau, la Bourdonnaye, Dumouriez, Jourdan et, plus tard, sous Pichegru, Moreau et Masséna. Le 28 frimaire an IX, il défit deux bataillons du corps croate connu sous le nom de *Manteaux rouges*, à la tête d'un escadron du 3e chasseurs, organisa trois ans après la légion hanovrienne dont on lui confia le commandement, prit d'assaut dans le royaume de Naples la citadelle de Civitella del Tronto, après avoir placé lui-même la première échelle et reçu trois coups de feu. Il se couvrit de gloire en Espagne et en Portugal et fut fait général de brigade en 1812. Dans la campagne de Russie, il rendit d'éclatants services en assurant, à la tête d'une poignée de cavalerie, le transport du trésor de l'armée, qu'un corps considérable de cosaques menaçait, et en frayant à Napoléon, pendant la retraite, un passage à travers l'ennemi, rétablissant les ponts brûlés par les Russes, ouvrant une communication nouvelle entre Wiazma et Kalouga. Les nombreuses blessures du général Evers l'ayant retenu à Kœnigsberg, il y fut fait prisonnier en 1813. Rendu à la liberté après la chute de Napoléon, il refusa le grade de lieutenant général que Louis XVIII lui avait conféré, et entra au service des Pays-Bas. Inspecteur général de la cavalerie, ce vaillant officier-général est mort en 1818 au château de Jambes, province de Namur, emportant les regrets de tous ses compagnons d'armes.

Ghigny, né à Bruxelles en 1770, entra en 1787 dans les compagnies de volontaires levées par les Etats pendant la révolution brabançonne. Il fit ensuite les campagnes de Dumouriez et prit part, dans les années qui suivirent, aux grandes guerres de la République et de l'Empire. Colonel pendant la campagne de Russie, il fut créé baron par l'Empereur. Il se couvrit de gloire à Essonne dans la campagne de 1814, et fut fait commandeur de la Légion d'honneur. Après la chute de Napoléon, le baron Ghigny devint général de brigade au service des Pays-Bas et lieutenant-général en 1826. Il est mort à Bruxelles en 1844.

D'Aubremé, né à Bruxelles en 1776, prit du service en France à la fin de 1792 comme lieutenant au second régiment d'infanterie belge, se trouva sous les ordres de Dumouriez, Custine, Houchard, Pichegru, et servit comme major dans le régiment des gardes de Louis, roi de Hollande. Colonel du 136e de ligne, pendant la campagne de 1813, il se distingua à Lutzen et y reçut une balle en pleine poitrine. Son régiment s'était couvert de gloire dans cette journée, et l'Empereur avait adressé à son colonel 42 décorations de la Légion d'honneur, en laissant la distribution à son choix. Le colonel d'Aubremé les distribua toutes sans s'en réserver une pour lui. Il n'avait encore que la croix de l'ordre de la Réunion. Il fut décoré à Bautzen, le maréchal Ney ayant su la délicatesse qu'il avait montrée à l'occasion des décorations remises au 136e de ligne. Blessé au bras pendant la campagne de France, il vit son régiment anéanti; après Montmirail et Lisy, il n'en restait que cinq officiers et dix-neuf hommes. Le colonel d'Aubremé, après la chute de l'Empire, entra au service des Pays-Bas, fut élevé au grade de général-major, se trouva à Waterloo avec l'armée hollando-belge, et fit partie, avec le grade de lieutenant-général, de l'état-major général de l'armée des Pays-Bas. Devenu, plus tard, ministre de la guerre, il mourut regretté de tous ses compagnons d'armes. *

Parmi les administrateurs distingués que produisit la Belgique pendant l'époque impériale, le comte de Celles mérite une mention spéciale. Né à Bruxelles en 1771, il descendait de Jean-Balthazar de Vischer, bourgmestre de Bruxelles, pour qui le roi Charles II avait érigé en baronnie la seigneurie de Celles en Brabant. Auditeur au Conseil d'État en 1803, M. de Celles fut appelé par l'empereur Napoléon à la préfecture de la Loire Inférieure. Créé comte de l'Empire, il épousa une petite-fille de

* Les généraux Marneffe et Duvivier doivent aussi être cités. Le premier eut trois chevaux tués sous lui à la Moskowa; Ignace Louis Duvivier et Vincent Marie son frère, ont fait avec distinction les grandes guerres de l'Empire.

M[me] de Genlis, et fut envoyé en Hollande où il administra le département du Zuyderzée *.

Napoléon était à Lacken avec l'impératrice Marie Louise, lorsque la campagne de Russie fut résolue. On raconte qu'ayant reçu une importante dépêche qui avait trait au refus de l'empereur Alexandre d'accéder à toutes les rigueurs du système continental, il se mit à fredonner ou plutôt à siffler selon sa coutume, l'air *Marlborough s'en va-t-en guerre*, et qu'il descendit en même temps la pelouse du château d'un pas si précipité qu'il manqua faire choir l'Impératrice en l'entraînant avec lui.

On sait l'issue de cette campagne; les provinces belges abhorraient la conscription; fatiguées de si longues guerres, épuisées d'hommes et de sacrifices de toute sorte, n'aimant pas l'administration française, dont beaucoup d'agents procédaient dans les villes flamandes comme on procède en pays conquis, les Belges acceptèrent, sans répulsion, et la venue des Alliés et le gouvernement du roi Guillaume. L'empereur Napoléon avait beaucoup fait pour Anvers; la régularité des rouages administratifs et le code civil étaient venus répandre leurs bienfaits sur la Belgique comme sur toutes les autres parties de son vaste empire; mais, comme toujours, on oublia le bien et on ne se souvint que des maux causés par une ambition qui semblait sans limites.

Pourtant aujourd'hui, en Belgique comme partout, on se plait à rendre justice au héros, à parler de sa gloire; le géant grandit chaque jour, il grandira encore; et tandis que tant d'hommes réputés illustres baissent d'heure en heure devant la postérité, son nom à lui semble, chaque jour, se revêtir d'un nouveau

* Lorsque les Hollandais se soulevèrent M. de Celles se retira en France. Il habita ensuite Bruxelles. Devenu ministre du roi des Pays-Bas à Rome, il y régla avec la cour pontificale les conditions du concordat de 1827. Après la révolution de 1830, M. de Celles, élu membre du Congrès national, fut président du comité diplomatique. Envoyé à Paris en qualité d'agent officiel du gouvernement provisoire belge, il y garda cette situation jusqu'au jour où le roi Louis Philippe eut refusé la couronne de Belgique pour son fils, le duc de Nemours. M. de Celles, naturalisé ensuite Français, et devenu conseiller d'État, est mort dans l'année 1841

prestige. « Napoléon fut supérieur aux petites passions des par-
» tis. A peine investi du pouvoir, il fait cesser les réquisitions
» en nature, abolit la loi des ôtages. Il rappelle les hommes
» frappés en fructidor, Carnot, Portalis, Siméon ; il fait re-
» venir les conventionnels Barère et Vadier ; il ouvre les portes
» de la France à plus de cent mille émigrés. Il pacifie la Vendée ;
» et plus tard, il s'écriait au Conseil d'État : « Gouverner par
» un parti, c'est se mettre tôt ou tard dans sa dépendance. On
» ne m'y prendra pas ; je suis national et j'aime les honnêtes gens
» de tous les partis. » Prompt à récompenser les services récents
» comme à illustrer tous les grands souvenirs, il fait mettre à
» l'hôtel des Invalides à côté des statues de Hoche, de Joubert,
» de Marceau, de Dugommier, de Dampierre, la statue de Condé,
» les cendres de Turenne et le cœur de Vauban. Il fait revivre
» à Orléans la mémoire de Jeanne d'Arc ; à Beauvais, celle de
» Jeanne Hachette ; en 1800, il fait de la mise en liberté d'un
» grand citoyen, la Fayette, la condition impérieuse d'un traité.
» Plus tard, il prend pour aides de camp des officiers (Drouot,
» Lobau, Bernard) qui avaient été opposés au consulat à vie ; on
» le voit traiter avec la même bienveillance les sénateurs qui
» avaient voté contre l'établissement de l'Empire ; et toujours
» fidèle aux principes de conciliation, il donne une pension à la
» sœur de Robespierre comme à la mère du duc d'Orléans ; *
» il soulage l'infortune de la veuve de Bailly et soutient dans sa
» vieillesse la dernière descendante des du Guesclin **. »

L'empereur est mort. Il s'est éteint à Sainte-Hélène grandi par son exil, par sa haute philosophie, par des mémoires immortels comme son nom. Et, chaque jour, ceux qui sont venus après lui, hommes d'État ou hommes de guerre — ces myrmidons, dont parle Béranger, qui se partagèrent la dépouille d'Achille — n'ont

* L'Empereur accorda à la mère de l'ex-roi Louis-Philippe une pension de 400,000 francs et une de 200,000 francs à la duchesse de Bourbon.

** *Idées napoléoniennes*, par le prince Louis Bonaparte, aujourd'hui empereur des Français.

servi qu'à mieux rehausser sa gloire. Et un jour l'Allemagne, l'Angleterre elle-même se sont mises à vénérer l'homme qui avait vaincu la première, désespéré la seconde de ses succès; les Allemands et les Anglais, oubliant les serments du *Tugenbund* et les imprécations de Pitt, ont jeté à la France le reproche de n'avoir pas connu Napoléon : « Vous ne saviez pas — ont-ils dit » aux Français — tout ce qu'il valait pour vous..... Vous l'avez » méconnu et plus tard abandonné ! »

VII.

BRUXELLES DE 1814 A 1830.

CHAPITRE IX.

Revers de Napoleon. — Les Cosaques sur le sol belge. — Bal donné à Namur au général Tschernyscheff. — Le journal l'*Oracle*. — Les modes à Bruxelles. — Enlèvement du maire de Louvain.—Les hussards de la mort.—Proclamation du duc de Saxe-Weimar. — Les Belges à Waterloo. — Réunion à Bruxelles de vingt-quatre notables. — Le duc de Beaufort-Spontin, les marquis d'Assche et de Chasteler. — Arrestation du duc d'Ursel. — Efforts du duc de Beaufort-Spontin pour replacer la Belgique sous la domination autrichienne. — L'empereur Alexandre à Bruxelles. — Il visite le champ de bataille de Waterloo accompagné du roi Guillaume 1er.

A la fin de décembre 1813, Bruxelles était fort en émoi ; des nouvelles alarmantes pour la stabilité du trône impérial isolèrent tout à coup les fonctionnaires des réunions habituelles. L'administration française se prépara à quitter le pays, et les Belges se demandèrent quels seraient leurs nouveaux maitres, si l'étoile de Napoléon cessait d'éclairer son vaste empire.

La Hollande avait cédé, la première, aux influences des puissances coalisées. On voyait de hauts fonctionnaires quitter la Haye, Amsterdam et traverser à la hâte les villes belges, emportant les papiers les plus importants de l'administration publique. Les Français ne se sentaient plus en sûreté dans ces provinces conquises, mais restées étrangères à la politique impériale, et l'instinct de la sûreté personnelle les ramenait vers la mère-patrie.

Le 24 janvier 1814, le général Sébastiani et le duc de Padoue évacuèrent Namur avec l'arrière-garde française commandée par le maréchal Macdonald. Peu d'instants après, des Cosaques parurent ; ils étaient cent cinquante environ et bivouaquèrent sur la Grand'Place avec leurs chevaux. Le lendemain, le jeune prince

Lapoukin, qui commandait un régiment de cavalerie russe, entra dans Namur à la tête de huit cents hommes montés. Il précédait le général Tschernyscheff, commandant un corps d'avant-garde. Ce dernier accepta un bal à Namur. On raconte qu'il y déploya toute la vivacité française, se plaçant à la tête des danseurs et exécutant avec ses aides de camp des danses russes et grecques. On lit dans les correspondances du temps que les distilleries du pays de Namur ne pouvaient suffire à procurer le *schnaps* (genièvre) nécessaire aux Cosaques. Il en fallait un litre par jour et par homme *.

A Liége, le préfet de l'Ourthe, M. le baron de Micoud d'Umons, avait convoqué la garde nationale dont il s'était déclaré le chef; l'agitation était grande à Bruxelles; le peuple y organisa une émeute générale qui devait éclater le 15 janvier; elle échoua par l'influence de la bourgeoisie armée. Toutefois, le journal l'*Oracle* — la seule feuille qui eût trouvé grâce à Bruxelles devant les exigences impériales — ne révélait rien dans ses colonnes de la gravité des circonstances; il publiait naïvement des *Réflexions sérieuses sur la gaieté* et des articles de modes dans le goût de celui-ci : « Depuis qu'il fait froid, toutes les femmes » que l'on voit dans les rues de Bruxelles coiffées avec un madras portent dessous un serre-tête garni. Souvent à cette » coiffure on associe un beau schall. Une élégante, sous son » witchoura, a non-seulement une robe de percale brodée, » mais souvent elle porte une longue mante échancrée, garnie de broderies à festons. On voit beaucoup de robes en bengaline, surtout de la couleur *Jean de Paris*; on les garnit » en velours pluché. Le bleu *Raymond* est bien porté pour les » chapeaux; le rose se soutient; et l'on fait des toques en velours épinglé blanc qui, par la hauteur de leur forme, se » rapprochent des chapeaux retroussés. Quelques femmes se » montrent adroites à convertir un madras en pyramide chinoise.

* Le règlement pour la nourriture du soldat prussien à Bruxelles fixait la ration de *schnaps* à trois grands verres par jour.

Pendant ce temps un major prussien, neveu de Blücher, faisait enlever par ses soldats M. Plasschaert, maire de Louvain, dont le dévouement à la cause impériale était notoire, et plusieurs centaines de paysans se rendaient à l'abbaye de Villers pour y faire un mauvais parti à M. Terrade, un ami du préfet, qui avait acquis les vastes bâtiments de ce célèbre monastère.

Les derniers restes de l'armée française évacuèrent Bruxelles le 1er février. Les Prussiens, précédés d'un détachement de Cosaques, entrèrent par la porte de Louvain ; on vit paraître, le lendemain, des hussards noirs, *les hussards de la mort*. Les clefs de Bruxelles furent présentées au général Winzingerode, qui commandait les corps alliés qui avaient pénétré en Belgique.

Une proclamation du duc de Saxe-Weimar, revêtue de la signature du général Bulow, décida le concours de toute la Belgique en faveur des Alliés. En homme habile, ce prince conviait les Belges à devenir leurs propres libérateurs. « Qu'elle renaisse, » disait-il, cette Belgique si florissante jadis ; son *indépendance* » *n'est plus douteuse!* » Ce fut là le mot décisif. Pourtant, les plus expérimentés se souvinrent que les proclamations de ce genre tenaient rarement ce qu'elles promettaient, et en voyant le prince d'Orange figurer dans le cortége des généraux étrangers à côté du duc de Saxe-Weimar, ceux-là comprirent que la Belgique aurait encore à compter avec la diplomatie et avec l'ambition de la maison d'Orange.

Qu'on s'étonne ensuite d'avoir vu si peu d'enthousiasme à Waterloo dans les rangs des soldats belges. A Waterloo, déjà la diplomatie avait fait son œuvre, et la Belgique avait son roi à la Haye ; des officiers généraux néerlandais commandaient aux soldats des provinces wallonnes ; le règlement des manœuvres de l'artillerie était écrit en hollandais, et le colonel belge Duvivier se trouva à Waterloo sous les ordres d'officiers généraux qui parlaient une langue qu'il ne comprenait pas. Il eût fallu, pourtant, d'autres conditions pour refouler au fond du cœur les souvenirs de tant de vieux soldats qui, enfants de la Belgique, avaient

longtemps combattu sous les drapeaux de la grande armée. A Waterloo, néanmoins, le soldat belge ne trahit pas; et quoiqu'il fut mal commandé, il déploya la bravoure que César louait déjà dans ses ancêtres, et mérita les éloges d'un juge compétent, le duc de Wellington *.

Pourtant, le duc de Saxe-Weimar mit tout en œuvre pour rattacher les sympathies belges à la cause des puissances alliées. Il avait fait appel aux familles les plus considérables du pays afin que les provinces belges manifestassent leurs véritables vœux. Voici les noms des vingt-quatre notables qui répondirent à cet appel : Le duc de Beaufort, le marquis de Chasteler, le marquis d'Assche, le comte d'Yve de Bavay, le commandeur de Nieuport, le comte de Trazegnies d'Ittre, le comte de Lalaing, le baron de Peuthy, le baron de Haultepenne, le comte Van der Dilft, le comte de Robiano, le comte de Pellenberg, M. de Brouckere, le baron de Coppin, le baron de Woelmont, M. de le Vielleuze père, M. Baudier, M. d'Anethan, M. de Crumpipen, le baron de Stockhem, M. Jonghe, M. de Man d'Hobruge, M. Raoux et M. de Vleeshoudere.

On se demanda beaucoup si cette réunion entendait représenter le pays tout entier, quelles que fussent, d'ailleurs, l'importance sociale et l'honorabilité de ceux qui la composaient. Quoi qu'il en soit, l'assemblée députa auprès des souverains alliés le duc de Beaufort, les marquis d'Assche et de Chasteler. On installa ensuite un gouvernement provisoire composé du comte Eugène de Robiano, remplissant les fonctions de gouverneur général en l'absence du duc de Beaufort; de MM. de Limpens et de le Vielleuze. MM. de Brouckere, de Crumpipen, de Jonghe et de Lortye leur furent adjoints comme secrétaires généraux.

* On avait d'abord formé quatre régiments belges de 3,500 hommes chacun. Ils furent organisés à Bruxelles, Gand, Namur et Mons, et portèrent le nom de ces villes. On leva de plus un régiment de cavalerie; mais ce noyau d'armée nationale se confondit bientôt dans les cadres de l'armée des Pays-Bas, presque exclusivement commandée par des chefs hollandais.

C'est vers ce temps que le duc d'Ursel, ayant résigné ses fonctions de maire de Bruxelles, fut mis en état d'arrestation. On l'accusait d'avoir entretenu une correspondance avec divers fonctionnaires du gouvernement impérial. Le duc d'Ursel comptait beaucoup d'amis à Bruxelles; mais en dépit de la sympathie générale et des réclamations qu'éleva en sa faveur le conseil communal, l'arrestation du duc fut maintenue et on pourvut à son remplacement.

Le duc de Beaufort, les marquis d'Assche et de Chasteler ne réussirent pas dans leur mission. Nul, pourtant, mieux que le premier n'eût été en mesure d'obtenir un résultat favorable auprès des souverains alliés, car tout l'appui de la famille impériale d'Autriche lui était acquis. Grand-maréchal de la cour de l'archiduc Charles à Bruxelles, avant la réunion de la Belgique à la France, conseiller intime et chambellan de la cour d'Autriche, créé en 1782 duc de Beaufort-Spontin par diplôme de l'empereur Joseph II avec droit de siéger parmi les ducs et les princes aux États de la noblesse de Bohême et d'Autriche, le duc de Beaufort s'était retiré en Allemagne après la conquête des provinces belges par les armées républicaines, et sur le conseil du cardinal de Franckenberg, archevêque de Malines, il avait courageusement refusé le serment d'obéissance à la Constitution française qui lui était demandé, bien que ce refus pût entrainer la perte de ses grands biens situés en Belgique et placés sous le séquestre comme appartenant à un émigré. Le duc de Beaufort n'était rentré dans la vie publique qu'en 1814, après l'arrivée des troupes alliées à Bruxelles. Institué gouverneur général civil des Pays-Bas au nom des puissances alliées, il fit beaucoup d'efforts pour déterminer la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche à replacer les provinces belges sous la domination de cette dernière puissance, voyant bien qu'elles recevraient la loi de la Hollande, s'il en était autrement. Dans la pensée du duc de Beaufort, la conformité des religions eût été un lien naturel entre l'Autriche et le peuple belge ; ce lien manqua à la Hollande, et ceci

est si vrai que si la révolution de 1830 s'accomplit en Belgique, ce fut surtout pour échapper à l'envahissement de la domination protestante. Mais le duc de Beaufort trouva l'empereur d'Autriche fort préoccupé des souvenirs de la lutte que les Belges avaient soutenue contre l'empereur Joseph II; ce prince pensait que le gouvernement autrichien n'était plus en mesure de reconquérir les sympathies des populations de la Belgique. On assure que l'empereur François II a, plus tard, regretté de n'avoir pas fait donner les Pays-Bas à un archiduc; mais il était trop tard alors, et la maison d'Orange régnait sur les Belges *.

L'empereur Alexandre vint à Bruxelles après Waterloo. Il voulut voir la plaine dont le nom restera célèbre et où la fortune s'était déclarée contre Napoléon. Il y avait loin de là aux conférences impériales sur le Niémen. Alexandre était accompagné du roi Guillaume 1er, du prince d'Orange et du prince de Prusse. Arrivé à la ferme de *La Belle alliance*, Alexandre demanda un verre de vin et dit, en le vidant, au roi des Pays-Bas : « Oui, » c'est bien véritablement ici *la belle alliance*, aussi bien celle » des États que celle des familles. Fasse le ciel qu'elle soit de » longue durée! » L'empereur venait de conclure à Bruxelles le mariage de sa sœur, la grande-duchesse Anne, avec le prince d'Orange, union d'un grand prix pour la maison de Nassau, qui trouva là un gage de plus de sécurité pour son nouveau royaume.

Le séjour de l'empereur Alexandre fut de courte durée. Il se rendit à Dijon pour assister à une revue générale de l'armée autrichienne. On se souvient encore à Bruxelles de l'exquise politesse et de la noble simplicité de ce prince. Il logeait au Parc à l'hôtel du marquis d'Assche, et il faisait de grands frais d'ama-

* Le 6 avril 1814, le duc de Beaufort-Spontin fut remplacé par le baron de Vincent, feld-maréchal autrichien, qui céda bientôt le gouvernement général des Pays-Bas au prince d'Orange. Le duc de Beaufort-Spontin était rentré dans la vie privée; mais le roi Guillaume 1er, tenant en haute estime et son caractère et l'indépendance de ses sentiments, le pressa d'accepter les fonctions de président du Conseil privé et la charge de grand maréchal de la cour, qu'il garda jusqu'en 1817, époque de sa mort.

bilité près de la marquise, son hôtesse. Debout, le matin, dès six heures, il ne se couchait qu'après minuit, souvent à deux heures du matin. En voyage, il dormait quelquefois sur une chaise ou sur un banc. A Aix-la-Chapelle, on le vit, dans le même jour, revêtir l'uniforme prussien pour visiter le roi de Prusse, l'uniforme autrichien pour se rendre chez l'empereur d'Autriche, et l'uniforme anglais pour recevoir l'ambassadeur d'Angleterre qu'il devait admettre à sa table.

S'étant rencontré avec le roi de Prusse dans la rue des *Trois rois*, l'une des plus étroites d'Aix-la-Chapelle, Alexandre mit, sur-le-champ, pied à terre, les deux voitures ne pouvant aller de front, et s'avançant vers celle où était le roi : » Allons, mon » frère, lui dit-il, exécutons-nous de bonne grâce et laissons » faire nos cochers? » Puis il prit le bras du roi de Prusse et ils s'en allèrent à pied au milieu de la foule qui leur livra passage avec de grandes marques d'étonnement.

CHAPITRE X.

Louis XVIII se rend à Gand. — Description de ses appartements chez la comtesse d'Hane de Steenhuyse. — Sa majesté et sa haute philosophie dans les jours de malheur. — La duchesse d'Angoulême, le prince de Condé et le duc de Berry en Belgique. — Le cordon bleu de M. de Sèze. — M. de Chateaubriand. — Le *Moniteur de Gand*. — M. Guizot. — Promenades favorites de M. de Chateaubriand à Gand. — Dîner à neuf services chez M. de Coppens. — Le duc de Wellington à Gand. — Panique à Gand la veille de la bataille de Waterloo. — Le courrier de M. Pozzo di Borgo. — Louis XVIII quitte Gand.

Lorsque, au vingt mars 1815, Louis XVIII, pour qui l'exil allait recommencer, franchit la frontière belge et vint s'établir à Gand, le maréchal Macdonald lui rappela les premiers mots qu'il avait dits à Compiègne en 1814 : « Sire, prenez la vieille Garde et ne faites pas de gardes du corps? »

Le roi était accompagné des ducs de Blacas et de Duras. On assure que l'intention de ces derniers avait été d'embarquer le roi pour l'Angleterre ; mais il y eût perdu son trône, et il ne partit pas.

Le roi des Pays-Bas avait offert un asile à Louis XVIII. Ce dernier connaissait la comtesse d'Hane de Steenhuyse dont le modeste hôtel tint lieu, à Gand, pendant les Cent-Jours, des Tuileries abandonnées et des anciennes splendeurs de Versailles. L'appartement qu'occupait Louis XVIII se composait de quatre pièces principales. La salle d'audience, où se trouvait une tribune, décorée avec beaucoup de goût, servait en même temps de salle à manger. Le parquet était de bois des îles. On voyait dans le salon ces belles tapisseries de haute lisse tramées de soie, or et argent, dont la réputation date de plusieurs siècles. La chambre à coucher avait été disposée avec beaucoup d'élégance et de goût.

Le jardin était peu spacieux. Mais Louis XVIII s'était trouvé logé plus modestement encore lorsque, pendant la première émigration, réfugié dans les États du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, il en fut réduit à se caser dans l'obscure maison d'un épicier. Il travaillait là avec ses ministres, nommait à divers grades dans ses armées de terre et de mer, rendait des ordonnances, pour lesquelles il requérait l'enregistrement de ses cours souveraines. Inébranlable et fort dans toutes les épreuves qui le traversaient, parce que la légitimité pour lui était un droit venu du ciel qu'aucun pouvoir, qu'aucun revers ne pouvait atteindre, ce prince pensa perdre la vie dans une petite ville d'Allemagne, un jour où une balle dirigée contre lui traversa la fenêtre de la pièce qu'il habitait et vint le frapper à la tête. Le médecin appelé déclara que quelques lignes de plus, et la balle eût touché le cerveau ; et comme M. d'Avaray s'attendrissait à la pensée d'un si grand péril, le prince dit froidement à ceux qui l'entouraient : « Eh bien ! M. le comte d'Artois, dans ce cas-là, s'appellerait » maintenant Charles X. » Ceci se passait à Dillingen le 19 juillet 1796.

A Gand, les choses allèrent plus grandement. La Russie accrédita, tout d'abord, auprès du roi le comte Pozzo di Borgo en qualité d'ambassadeur ; la Prusse envoya le baron de Brockausen ; l'Angleterre, sir Charles Stewart ; les Pays-Bas, M. Fagel. Les autres souverains dépêchèrent successivement des envoyés.

La duchesse d'Angoulême était venue rejoindre le roi après ses tentatives infructueuses sur Bordeaux *. Le prince de Condé

* Elle avait fait la traversée de Bordeaux en Angleterre, accompagnée du général Donnadieu et de M. de Sèze *qui traversa l'Océan, son cordon bleu par-dessus sa veste.* Ceci nous remet en mémoire M. le duc de la Vauguyon qui, pendant la première émigration, à Blanckembourg, dans une chétive habitation où les choses nécessaires à la vie manquaient quelquefois, portait avec exactitude son cordon bleu. L'ancien garde des sceaux, M. de Barentin, fit mieux encore. Émigré et dans un état voisin de l'indigence, il eut un cordon bleu de toile cirée qui ne le quittait pas, même dans le bain, parce qu'en recevant l'ordre il avait fait serment, disait-il, de le porter toujours sur la poitrine.

était tantôt à Gand, tantôt à Bruxelles. Le duc de Berry organisait un corps de volontaires royaux du côté d'Alost.

Parmi les conseillers dont le roi s'entoura à Gand, on remarquait MM. de Chateaubriand, Beugnot, Dambray, le comte de Jaucourt, les ducs de Bellune, de Raguse, de Feltre, M. de Vaublanc, les ducs de Lévis et de Richelieu, le baron Louis et M. Capelle. MM. de Chateaubriand, de Lally-Tollendal et de Pradel, MM. Bertin et Guizot furent les inspirateurs et les rédacteurs du célèbre *Moniteur de Gand*. Ils allaient souvent manger ensemble d'un petit poisson blanc fort estimé, que l'on pêche à Gand dans la rivière. A table, dans une mauvaise *guinguette*, aux portes de la ville, *ils attendaient les batailles et la fin des empires*. M. Mounier et M. Roux-Laborie furent souvent de ces parties-là. Qui eût alors pu prévoir leur destinée? M. Guizot et M. Bertin se dévoueraient, plus tard, aux intérêts de la maison d'Orléans, à une *usurpation de famille*, eux qui, à Gand, défendaient le drapeau de la monarchie légitime aux prises avec un autre usurpateur!

La promenade favorite de M. de Chateaubriand était *l'enclos de l'Ermitage*. Il allait souvent aussi chez MM. d'Ops et de Coppens. Il raconte qu'ayant été prié à dîner chez ce dernier, il y compta jusqu'à neuf services. Les invités restèrent à table depuis une heure de relevée jusqu'à huit heures du soir. « On commença — » dit-il — par les confitures, on finit par les côtelettes. Les Fran- » çais seuls savent dîner avec méthode. »

Louis XVIII reçut fréquemment à Gand la visite du duc de Wellington. Beaucoup de dragons et de troupes d'artillerie remplissaient la ville et le généralissime anglais venait passer des revues. Après son dîner, le roi sortait en carrosse à six chevaux,

Napoléon disait que *les Bourbons n'avaient rien appris, rien oublié*. On pourrait en dire autant de la plupart des gentilshommes qui les suivirent dans l'émigration. Ils y conservèrent leurs préjugés et toutes les habitudes d'un temps qui n'était plus. Le spectacle du progrès des grands principes de la Révolution, l'adversité ne modifièrent ni leurs idées, ni leurs mœurs.

accompagné du premier gentilhomme de la chambre et de ses gardes; il faisait en voiture le tour de la ville. Lorsqu'il rencontrait le duc de Wellington sur son passage, il lui faisait un petit signe de tête d'un ton protecteur qui indiquait bien que Louis XVIII *était roi partout.*

Le 25 avril, le roi des Pays-Bas, visitant avec lord Wellington les postes et les cantonnements, vint voir Louis XVIII et alla dîner le soir au château du Rœulx chez le prince de Croy-Solre. Dans les derniers jours qui précédèrent la bataille de Waterloo, Louis XVIII fit secrètement préparer ses voitures; les chevaux étaient commandés exactement comme aux Tuileries après le retour de l'île d'Elbe. Un régiment de cavalerie détaché de l'armée française eût suffi quelques jours avant la bataille pour enlever Louis XVIII à Gand.

Le jour de la bataille, M. de Chateaubriand se promenant aux abords de Gand, du côté de la porte de Bruxelles, rencontra un courrier qui venait d'Alost, dépêché par le duc de Berry. Le prince écrivait au roi : « *Bonaparte est entré hier* 17 *juin dans* » *Bruxelles*, après un combat sanglant. La bataille a dû recom- » mencer aujourd'hui 18. On croit à la défaite définitive des » Alliés, et l'ordre de la retraite est donné. » La confusion était extrême à Gand. Le comte d'Artois, venu de Bruxelles par un chemin détourné, confirma les nouvelles arrivées d'Alost. A Bruxelles, à Liége, l'opinion générale était si bien celle-là que beaucoup d'anciens officiers belges, retirés du service, s'étaient mis en route pour aller au-devant de l'armée française; ils tenaient à féliciter les premiers leurs anciens compagnons d'armes; et les officiers supérieurs prussiens blessés à Ligny ne voulurent pas s'arrêter à Liége pour s'y faire panser; ne s'y croyant pas en sûreté pour le lendemain, ils demandèrent, malgré leurs souffrances, à être conduits jusqu'à Aix-la-Chapelle.

On sut la vérité à Gand le 19 juin, à une heure du matin, par une lettre de M. Pozzo di Borgo, qu'une estafette apporta. Il écrivait au roi de partir et d'arriver vite, *s'il voulait régner avant*

que la place fût prise. En 1815, Louis XVIII dut, peut-être, sa couronne à ces quelques lignes *.

* Similitude historique. Juillet 1830. Billet de M. Laffitte au duc d'Orléans : *« Une couronne ou des passeports ! »*

CHAPITRE XI.

Infortunes de la maison d'Orange à la fin du siècle dernier. — Jeunesse de Guillaume 1er. — Il assiste à une représentation d'*Esther* chez Mme Campan. — Il demande à Napoléon un régiment à commander. — Ses préférences pour les Hollandais quand le nouveau royaume des Pays-Bas fut fondé. — Popularité du prince d'Orange, son fils. — Les conventionnels en Belgique. — Vie militaire du prince d'Orange. — Sa belle conduite à Waterloo. — M. Van Gobbelschroy. — Le baron de Feltz. — M. de la Coste. — Le baron Goubau d'Hovorst. — M. du Bus de Gisignies. — M. de Coninck. — Le baron Van den Bogaerde. — M. de Jonghe. — M. Huysman d'Annecroix. — Le baron de Pélichy. — M. Goupy de Quabeck. — M. Charles de Brouckere, père. — Le prince de Gavre.

Rien n'est triste, rien n'est touchant dans l'histoire comme le spectacle de ces grandes tempêtes qui, aux heures marquées par la destinée, emportent vers l'exil ces enfants des rois, innocents des fautes de leurs pères, et que le sort des batailles, les passions populaires ou la logique inexorable des partis enveloppent également dans de communes proscriptions. Alors les uns, comme le roi de Rome, meurent dans cet exil, loin du lieu où fut leur berceau, où les peuples saluèrent leur venue ; d'autres, comme le jeune comte de Paris, ignorent encore dans quel horizon doit briller leur étoile, et c'est en vain que ceux qui les aiment veulent interroger les cieux ; il en est qui, comme le comte de Chambord à Froshdorff, ont grandi sur la terre étrangère, se sont fortifiés comme le chêne pour mieux lutter contre l'orage ; d'autres, comme les princes de la maison d'Orange ou comme Louis-Napoléon, aujourd'hui ont revu leur patrie et retrouvé des courtisans avec des jours meilleurs.

Lorsque l'existence politique de la maison d'Orange-Nassau se trouva compromise à la fin du siècle dernier, Guillaume V, second stathouder héréditaire et bisaïeul du roi actuel, gouvernait

la Hollande. Mais la bonne harmonie avait cessé de régner entre le pays et le prince. Le peuple s'était associé aux mécontentements des États généraux. On sait que le conflit devint tel que la Prusse dut intervenir en Hollande militairement pour soutenir la cause du stathouder. Intervention indispensable, peut-être, mais funeste à coup sûr, et que l'amour-propre national ne devait pas pardonner. Car elle grossit les mécontentements, rendit les haines plus profondes, et la proscription qui avait frappé le parti vaincu trouva sa vengeance dans les succès de Pichegru lorsqu'il conquit la Hollande. Triste satisfaction pour des patriotes hollandais; car si le stathouder s'éloignait dans un bateau de pêcheur, fuyant précipitamment, et pour n'y plus rentrer, le pays qu'il avait gouverné, les armes hollandaises étaient humiliées, et un régiment de cavalerie française s'emparait de la flotte du Texel, retenue par les glaces, la flotte du pays de Ruyter et de l'amiral Tromp!

Le fils du stathouder, devenu, plus tard, roi, sous le nom de Guillaume 1er, habita longtemps l'Angleterre. Il visita l'Allemagne, la France, et se trouvait à Saint-Germain, près Paris, le jour où Mme Campan fit représenter par ses élèves devant Bonaparte, alors premier consul, la tragédie d'*Esther*, à l'imitation des dames de la maison de Saint-Cyr. Mme Campan raconte qu'au moment où les chœurs des jeunes Israélites éclatent en regrets au doux souvenir de la Judée, des sanglots se firent entendre d'un côté de la salle. « Qu'est-ce donc? » dit Bonaparte à Mme Campan. — « Le prince d'Orange » est ici, reprit-elle; il a vu dans les vers que l'on vient de » chanter un rapport touchant avec sa situation et ses vœux, » et il n'a pu retenir ses larmes! » — « *Vraiment,* aurait ré- » pliqué le premier consul, *ce n'est pas la peine de se retourner!* » Paroles bien dures, mais dont les amis de la maison d'Orange devraient peu se formaliser si l'on songe à tout ce que les idées du général Bonaparte avaient d'absolu et si l'on se souvient qu'il disait en parlant de Louis XIV : « C'était un pauvre homme, et » s'il existait, je n'en voudrais pas pour mon aide de camp! »

Étonnez-vous aussi, après cela, que Napoléon ait pu refuser le commandement d'un régiment à l'héritier de l'illustre maison de Nassau, car on affirme qu'il demandait du service dans les armées françaises. Le refus de Napoléon lui valut un trône plus tard. Associé à la cause impériale, il aurait vu sa fortune déchoir avec elle, et n'ayant pas reçu en partage les qualités propres au métier des armes, c'est beaucoup si Waterloo l'eût trouvé général de brigade portant pour la dernière fois l'aigle impériale et les couleurs de la France.

Ses préférences marquées pour sa chère Néerlande ne pouvaient lui concilier les sympathies belges. On le vit bien dès le début du nouveau règne. En vain, le prince d'Orange, son fils, mit-il tout en œuvre pour conjurer le mal, la ténacité du vieux roi fut plus forte. Souvent le prince royal se plaignit ouvertement de la politique qui dominait dans les conseils de son père; son cœur et le soin de sa dignité eurent à souffrir, car des promesses solennelles furent mises en oubli, et il en vint, quelquefois, à vouloir rester étranger aux affaires du pays.

Mais cette situation lui créait une grande popularité chez les Belges. L'opposition nationale; le parti français qui gardait quelques racines dans les provinces wallonnes; les révolutionnaires se rallièrent simultanément autour de lui; il devenait pour eux un drapeau d'autant plus précieux qu'il était plus inespéré. De son côté, le prince suivait le courant,...... chose ordinaire aux princes de sang royal qui aspirent à régner plus tard. Les libéraux français qui visitaient Bruxelles furent les bienvenus dans le palais du prince d'Orange; on y vit même des conventionnels proscrits, gardant encore sur la terre étrangère et dans le palais des rois la conviction que la condamnation de Louis XVI était juste et nécessaire lorsque l'émigration et l'étranger se préparaient à envahir le sol français *. Cette époque fut celle de

* Le peintre David, Thibaudeau, Cavaignac, Cochon de Lapparent, Chazal, Ramel, ancien ministre des finances, Letourneur (de la Manche) et beaucoup d'autres conventionnels régicides habitèrent la Belgique après leur proscription.

la grande popularité du prince héréditaire. La littérature et les arts trouvaient en lui un protecteur éclairé; l'opposition un appui; les vieux soldats un frère d'armes; les dames un prince spirituel, aimable et plein de courtoisie.

Son éducation n'avait pu se faire à Leyde, autrefois en possession de dispenser ses doctes leçons aux héritiers de la maison d'Orange. On l'avait conduit à Berlin lorsqu'il n'avait que trois ans, et il suivit plus tard les cours de l'université d'Oxford, école de fortes études qui, de tout temps, a donné à l'Europe quelques-uns de ces hommes d'élite qui marchent toujours au premier rang quelle que soit la voie ouverte à leur ambition.

La vie militaire du prince d'Orange avait commencé de bonne heure. A dix-neuf ans, il était lieutenant-colonel dans l'armée anglaise et prenait part aux grandes guerres d'Espagne sous les ordres de lord Wellington. Il se distingua au siége de Ciudad-Rodrigo, à la prise de Badajoz et se couvrit de gloire à Vittoria. Les ménagements qu'il garda pour les officiers belges qui avaient servi dans d'autres rangs que lui pendant les grandes guerres de l'Empire lui méritèrent leur estime. On le vit bien à Waterloo, où beaucoup d'entre eux marchèrent sans hésitation sous ses ordres contre un drapeau qui avait été longtemps le leur.

Ce dernier, qui avait fait partie du Directoire, mourut à Huy, province de Liége, dans un dénûment tel que les loges maçonniques pourvurent aux frais de ses funérailles. Courtois mourut à Bruxelles pendant son exil. Il est connu par son célèbre rapport à la Convention nationale sur les papiers trouvés chez Robespierre. On croit que Laya en fut le rédacteur. Après la Révolution, Courtois se trouva l'un des plus riches propriétaires de Paris. On citait son hôtel du faubourg Saint-Honoré ayant un magnifique jardin sur les Champs-Elysées. Banni comme régicide en 1816, il essaya sans succès d'échapper à la loi qui le frappait en faisant remettre à Louis XVIII le testament de Marie-Antoinette et la lettre de cette princesse à Madame Élisabeth qu'il avait en sa possession. Courtois s'était formé une bibliothèque remarquable par le grand nombre de poëtes latins modernes qui s'y trouvaient réunis. Un autre proscrit, Cambacérès, l'ancien archi-chancelier de l'Empire, passait presque toute sa journée à l'église de Sainte-Gudule. Les Bruxellois se souviennent encore de l'avoir vu aller à la messe, chaque jour, vêtu d'habits de couleur sombre et dans l'attitude du pécheur repentant.

La peinture a retracé l'instant de la bataille où le prince, sur le point d'être fait prisonnier, fut dégagé par le septième bataillon d'infanterie belge. Le prince, reconnaissant et admirant l'intrépidité de ce bataillon, jeta alors sa décoration au milieu des rangs que le feu de l'ennemi décimait et s'écria : « Mes amis ! » vous l'avez tous méritée ! »

Le prince d'Orange, dans cette journée mémorable, ne quitta le champ de bataille que lorsqu'un coup de feu à l'épaule ne lui permit plus de rester parmi les siens. Les bulletins de lord Wellington déposèrent de l'habileté des dispositions qu'il avait prises contre l'ennemi, et le nom du prince d'Orange restera glorieusement inscrit dans l'histoire de cette bataille à côté de ceux de Wellington et de Blücher.

La bravoure du prince d'Orange accrut encore sa popularité. Les Belges s'attachèrent sincèrement à lui et il répondit, de son côté, à cette sympathie si générale. La reine, sa mère, le disait bien, un jour qu'elle reçut dans son palais de la Haye le conseil communal de Bruxelles qui venait la complimenter ainsi que le roi Guillaume 1er, à l'occasion de leur avénement à la couronne : « Je ne sais, disait-elle, ce que vous faites pour re-» tenir mon fils à Bruxelles... Mais il vous est attaché au point » que nous ne pouvons le voir ici qu'un instant. »

Parmi les Belges qui jouèrent un rôle important dans les affaires publiques pendant le règne du roi Guillaume 1er, il faut citer, d'abord, M. Van Gobbelschroy. Né à Louvain en 1787, nommé par Napoléon auditeur au conseil d'État, sous-préfet de Gand en 1812, devenu, après la fin de l'Empire, secrétaire de la secrétairerie d'État à Bruxelles, appelé, l'année suivante, dans le cabinet particulier du roi Guillaume 1er, il mérita dès lors la haute confiance de ce prince et que Guillaume s'applaudit toujours d'avoir si bien placée. Le portefeuille de l'intérieur lui fut confié en 1825 et ce choix trouva en Hollande comme à Bruxelles un assentiment presque unanime. Il a gardé ce portefeuille jusqu'à la révolution de 1830, et si la séparation des deux pays s'est

alors accomplie, c'est qu'elle n'a tenu ni au patriotisme, ni à la probité politique, ni aux lumières de cet homme d'État. M. Van Gobbelschroy est mort il y a peu d'années.

Le baron de Feltz, membre du conseil d'État et dont les avis furent souvent réclamés par Guillaume 1er, né à Luxembourg en 1744, était conseiller à la chambre des comptes quand la révolution brabançonne éclata; il se retira alors en Hollande et se rendit ensuite à Vienne où il fut employé au conseil aulique. Envoyé à la Haye en qualité de ministre plénipotentiaire d'Autriche, il garda cette situation jusqu'à la réunion de la Hollande à la France. Rentré en Belgique en 1814, il fut nommé conseiller d'État, l'un des curateurs de l'université de Louvain et président de l'académie royale de Bruxelles. Il est mort dans l'année 1820.

M. de la Coste, né à Malines en 1788, conseiller d'État et ministre de l'intérieur sous le gouvernement du roi Guillaume 1er, a plus tard rempli les fonctions de gouverneur de la province de Liége. Élu membre du Sénat belge après la révolution de 1830 mais sans avoir accepté ce mandat, il a siégé, plus tard, à diverses époques, dans la Chambre des représentants et fait encore aujourd'hui partie de cette assemblée où il occupe un rang distingué parmi les chefs du parti catholique.

Le baron Goubau d'Hovorst, né à Malines en 1757, conseiller au grand conseil et chambellan de l'empereur d'Autriche, quitta la Belgique en 1794 et se fixa en Allemagne. Rentré dans sa patrie après 1814, il fut appelé par Guillaume 1er à la direction générale des affaires du culte catholique, fonctions supprimées en 1826. M. Goubau d'Hovorst reçut alors le titre de ministre d'État et fut nommé membre de la première chambre des États-généraux. Il est mort à la Haye en 1836. On lui a attribué la pensée de la création du Collége philosophique qui souleva de si vives réclamations dans la Belgique catholique.

Le baron du Bus de Gisignies, né en 1780 au château de Dottignies, Flandre Occidentale, premier adjoint de la mairie de Tournai sous l'Empire, gouverneur de la province d'Anvers en 1820 et du

Brabant méridional en 1823, fut nommé en 1825 gouverneur général des Indes orientales. Il rendit dans ces importantes fonctions d'éminents services. Son administration éclairée apporta de nombreuses améliorations dans la situation des colonies hollandaises. M. du Bus de Gisignies cessa ses fonctions après 1830, laissant à Java d'unanimes regrets, et pour conserver le souvenir de sa bonne administration, un monument fut élevé à sa mémoire dans l'église catholique de Batavia. M. du Bus de Gisignies, nommé ministre d'État en 1828, est mort il y a quelques années.

Citons encore M. de Coninck, né à Bruges en 1770, d'une famille noble et ancienne, successivement préfet des départements de l'Ain, de Jemmapes, des Bouches de l'Escaut et des Bouches de l'Elbe, sous le règne de Napoléon, ministre de l'intérieur sous le roi Guillaume 1er et plus tard des affaires étrangères, mort en 1827; — M. le baron Van den Bogaerde, né à Gand en 1787, gouverneur du Brabant septentrional, grand échanson du roi à la cour de Guillaume II; — Égide Charles de Jonghe, né à Bruxelles en 1753, conseiller au conseil souverain de Brabant, secrétaire général du gouvernement provisoire de la Belgique après 1814 et, plus tard, membre du conseil privé de la Belgique, président de la chambre des comptes, membre en service extraordinaire du conseil d'État des Pays-Bas, mort à Bruxelles en 1818; — Philippe Huysman d'Annecroix, né à Bruxelles en 1777, conseiller d'État en service extraordinaire sous le gouvernement de Guillaume 1er, mort à Bruxelles en 1848 *; — Joseph Marie Thérèse baron de Péliehy, conseiller d'État, ministre des affaires du culte romain à la Haye sous le règne de Guillaume 1er **; — Alexandre Joseph Goupy de Quabeck, ancien ministre plénipo-

* La famille Huysman d'Annecroix, admise anciennement dans l'ordre équestre, compte des alliances avec les T'Serclaes, Beeckman, Steenhault, Goethals, etc.

** Ancienne famille, originaire de Bourgogne, fixée dans les Provinces-Unies vers le milieu du 17e siècle et qui vint en Belgique au commencement du siècle dernier; alliée aux Gillès, Van Huerne, Lichtervelde, etc.

tentiaire du roi Guillaume 1er, aux États-Unis et en Danemark * ; — Charles de Brouckere, né à Thourout, gouverneur du Limbourg de 1815 à 1828; il laissa dans cette province le souvenir d'un administrateur intègre et éclairé; nous parlerons ailleurs de ses deux fils, qui se sont montrés dignes de leur père et qui rendent chaque jour de nouveaux services à leur pays; — citons, enfin, pour terminer cette rapide nomenclature des Belges qu'employa le roi Guillaume 1er, Charles Alexandre François prince de Gavre, qui tint longtemps la charge de grand maréchal de la cour des Pays-Bas. Président de l'académie royale des sciences et lettres de Bruxelles, il est mort à la Haye en 1832.

* Famille noble, originaire de France, établie dans les Pays-Bas. Les Goupy de Quabeck et de Beauvolers ont titre de vicomte par diplôme de l'empereur Charles VI à la date de 1738.

VIII.

LE ROI LÉOPOLD.

CHAPITRE XII.

Ancienneté de la maison de Saxe-Cobourg. — Éducation de Léopold. — Il prend du service en Russie. — L'empereur Alexandre le présente à l'empereur Napoléon. — Il commande un corps russe à Lutzen, Bautzen, Dresde, Culm et Leipsick. — Il prend part à la campagne de France avec les armées alliées. — Il se rend en Angleterre. — Son mariage avec la princesse Charlotte. — Il habite Claremont. — Mort de la princesse Charlotte. — Regrets de Léopold. — Il refuse le trône de Grèce. — Les Belges lui offrent la couronne. — Son discours dans Marlborough-House à la députation du Congrès national. — Sagesse du prince. — Sa popularité en Belgique. — Son ascendant dans les cours étrangères. — Souvenir sur la reine Louise d'Orléans. — Le Duc de Brabant et le Comte de Flandre.

Léopold Ier, roi des Belges, prince de Saxe-Cobourg Saalfeld, oncle du duc de Saxe-Cobourg Gotha, prince régnant, est né à Cobourg le 16 décembre 1790. On connait l'ancienneté et l'illustration de la maison souveraine de Saxe-Cobourg, dont l'origine remonte aux premiers margraves de Misnie, qui étendirent leur autorité sur le landgraviat de Thuringe et, plus tard, sur le duché de Saxe. Alliée aux maisons impériales et royales les plus puissantes de l'Europe, la maison de Saxe-Cobourg s'honore d'avoir donné à l'Allemagne des princes vaillants et magnanimes, deux rois à la Pologne et le maréchal de Saxe à la France, qu'il sauva à Fontenoy. L'empereur d'Autriche, Léopold II, fut le parrain du jeune prince, dont l'éducation se partagea de bonne heure entre les langues anciennes et modernes, la littérature et l'histoire, les mathématiques, le droit public, la botanique, la musique et le dessin. De sérieuses études le disposèrent ainsi à devenir l'un des princes les plus instruits de l'Europe. Napoléon, à Sainte-Hélène, parlait de lui avec éloges, bien qu'il l'eût vu, plus d'une fois, sur les champs de bataille, dans des rangs ennemis.

Le prince avait seize ans lorsque le traité du 12 juillet 1806 déclara Napoléon protecteur de la confédération du Rhin. Mais cette suprématie n'ayant pas été admise par la Russie, la Prusse s'unit à elle et le débat se vida dans les champs d'Austerlitz. Tout se réunissait alors pour engager le jeune prince à prendre du service dans les armées russes; sa sœur bien-aimée, la princesse Anne Feodorowna, était mariée au grand-duc Constantin; les troupes françaises avaient occupé Cobourg, et cette occupation ruinait le pays.

A l'entrevue d'Erfurt, Léopold parut aux côtés de l'empereur Alexandre avec le grade de général au service de Russie. Il avait alors dix-sept ans. La grâce de ses manières et celle de son langage furent fort remarquées, et on savait qu'elles s'unissaient déjà en lui à ces qualités du cœur et de l'esprit dont les hommes d'élite sont seuls doués. Cependant Léopold dut, bientôt après, quitter le service de Russie afin de ménager les intérêts de sa maison laissés à la merci de Napoléon, victorieux sur tous les points de l'Allemagne. Dans sa bonté ordinaire pour le jeune prince, l'empereur Alexandre insista lui-même pour qu'il s'éloignât, lui faisant comprendre que, jusqu'à des temps meilleurs, il était prudent de compter avec cette politique ombrageuse de Napoléon, qui s'exerçait alors en Europe dans sa toute-puissance.

Léopold était venu à Paris pour la première fois à la fin de 1807, la famille de Saxe-Cobourg ayant été réintégrée dans ses droits par un article du traité de Tilsitt. Il s'y lia avec la reine Hortense dont il resta, depuis, l'ami. De retour en Allemagne, et se consacrant entièrement aux intérêts de sa maison, à la culture des sciences et des arts, il s'occupa de l'administration du duché de Cobourg, voyagea ensuite en Italie, visita la Suisse et l'Autriche.

Les désastres de Moscou allaient bientôt entraîner toute l'Allemagne dans une coalition nouvelle contre Napoléon. L'empereur Alexandre ayant rappelé Léopold près de lui, le remit en possession du grade de général qu'il lui avait conservé dans les cadres

de l'armée russe. A Lutzen, Léopold eut le commandement d'un corps de cavalerie : à Bautzen, il soutint la ligne de défense avec autant de prudence que d'intrépidité. Prince allemand, il comprenait tout ce qu'avait de précieux, dans la lutte engagée, le réveil du patriotisme germanique, et il se montra habile dans les conseils qu'il donna à Alexandre et à l'empereur François II pour tirer parti de cette disposition dont Napoléon était loin d'avoir prévu l'essor et l'immense portée pour le succès de la campagne de 1813. Devant Dresde et à Pirna, le prince exécuta, avec les contingents placés sous ses ordres, des marches rapides et décisives qui aidèrent à couvrir la retraite des alliés. A Culm, où Vandamme tentait cet effort suprême sur lequel reposaient de si grandes espérances et dont on attendait l'issue dans le quartier général de Napoléon avec tant d'anxiété, Léopold se couvrit de gloire ; et pendant que Vandamme et le général Haxo demeuraient prisonniers, le prince, dont les éclatants services avaient été signalés aux deux empereurs alliés, recevait les insignes des ordres militaires de Saint-Georges et de Marie Thérèse. A Leipsick, Léopold protégea, par des mouvements habilement combinés, les batteries russes au moment où l'artillerie française les foudroyait et commençait à éteindre leurs feux. Puis, la campagne de 1814 s'ouvrit. Léopold se trouva à la bataille de Brienne, à Arcis sur Aube, où il commandait l'aile droite, et au combat de la Fère-Champenoise; il entrait à Paris avec l'armée alliée et à la tête du corps de cavalerie dont il avait le commandement. L'empereur Alexandre s'étant rendu en Angleterre, Léopold l'accompagna. Présenté à la princesse Charlotte, fille du prince de Galles et héritière du trône de la Grande-Bretagne, Léopold fixa dès lors le cœur de cette jeune princesse, dont la rare beauté, les grâces et les vertus faisaient l'ornement de la cour et l'orgueil de l'Angleterre. Léopold ne quitta Londres qu'un mois après l'empereur Alexandre et se rendit au congrès de Vienne pour y faire valoir les titres que sa maison avait à invoquer au moment où la reconstitution politique de l'Allemagne s'opérait.

Cependant le retour de l'île d'Elbe le rappela brusquement à l'armée, et il rejoignait sur les bords du Rhin le corps auquel il appartenait, au moment même où la journée de Waterloo venait assurer la paix définitive de l'Europe. Il revint alors à Paris et se rendit ensuite à Berlin, où il ne tarda pas à recevoir le message solennel par lequel le prince régent d'Angleterre l'informait que la main de la princesse Charlotte lui était accordée. Fille du prince de Galles, depuis Georges IV, et de la princesse Charlotte Amélie de Brunswick-Wolfenbuttel, la jeune princesse entrait alors dans sa vingtième année. A l'occasion de cette union, célébrée à Carlton-House le 2 mai 1816 au milieu des acclamations de toute l'Angleterre, Léopold reçut le titre d'Altesse royale et prit rang immédiatement après les membres de la famille régnante. Camelmord-House devint la résidence des deux époux; ils eurent aussi Claremont, habitation charmante dont Kent et de Brown avaient embelli le château et le parc; Claremont où s'abritent aujourd'hui de royales infortunes, où mourut ce roi proscrit, qui sera grand dans l'histoire, où vivent cette reine vénérée, ces princesses charmantes et ces princes accomplis, qui se montraient si fiers de servir la France et que la France a délaissés!

On sait la fin funeste de la princesse Charlotte, cette mort si prématurée, si peu prévue, dont les rigueurs ne purent être conjurées par tant de beauté et de vertus, et qui détruisit à la fois une vie qui semblait devoir être si belle, les espérances les plus chères au cœur de Léopold et celles de toute l'Angleterre. On se souvient de cette douleur immense qui gagna tous les cœurs anglais, lorsqu'on apprit que la princesse n'était plus! Ce fut un deuil général pour la Grande-Bretagne; les théâtres se fermèrent, les ateliers restèrent déserts; on s'abordait avec tristesse..... et le deuil de Léopold semblait être devenu celui de chaque famille anglaise. Jamais d'aussi légitimes regrets n'avaient eu un tel retentissement, et les récits qui nous en ont été conservés remettent en mémoire ces mots de Bossuet, parlant, lui aussi, d'une princesse d'Angleterre, Madame Henriette de France:

« Oh ! nuit effroyable où retentit tout à coup comme un éclat » de tonnerre cette étonnante nouvelle : Madame se meurt ! » Madame est morte ! Hier elle florissait.... et que de grâces !... » L'enfant nouveau-né de la princesse Charlotte n'avait pas vécu ; la mère n'était plus..... Léopold, plein de tristesse, résolut de ne plus quitter Claremont et d'achever dans cette résidence qui avait abrité tant de joies, les travaux qui occupaient la jeune princesse et qu'elle laissait inachevés. Le temple qu'elle se plaisait à élever dans les beaux jardins de Claremont fut converti par Léopold en mausolée, et l'époux inconsolable plaça sous sa voûte le buste de la princesse pleurée de tous. Cette commune douleur resserra encore les liens d'attachement et de sympathie qui unissaient déjà Léopold au peuple anglais. Le prince régent l'admit dans sa famille avec le titre de prince royal ; il put porter les armes de la Grande-Bretagne, reçut le titre de feld-maréchal et eut entrée au conseil privé.

Lorsque l'Europe, après avoir rendu la Grèce à la liberté, se prépara à lui choisir un roi, Léopold habitait encore Claremont. Quelques voyages en Allemagne et en France, l'étude attentive des grandes institutions politiques et des événements qui remplissaient le monde, avaient occupé sa vie toujours attristée. La pensée des cabinets de Saint-James, des Tuileries et de Saint-Pétersbourg s'étant arrêtée sur lui, et MM. de Montmorency-Laval, Aberdeen et Lieven lui ayant fait des communications officielles dans ce sens, au commencement de février 1830, Léopold s'attacha, avant tout, à se rendre bien compte des instincts qui venaient de se révéler dans le cœur des Hellènes. N'ignorant pas qu'avant même le combat de Navarin, les Grecs affranchis s'étaient donné une constitution à Nauplie, il comprit combien il lui importait que son élection au trône de la Grèce sortît des libres suffrages des Grecs, s'il ne voulait être placé à leur égard dans la situation d'un roi imposé, envers lequel la Grèce ne se serait crue nullement engagée. Les limites du territoire concédé au nouveau royaume ne parurent pas, d'ail-

leurs, à Léopold de nature à garantir sa stabilité et son indépendance. Les Grecs s'étaient presque unanimement prononcés pour la frontière du golfe d'Arta au golfe de Volo, la seule raisonnable. Léopold fit donc, en acceptant le trône, des réserves formelles sur ces deux points, insistant, de plus, sur les facilités financières qu'il convenait d'assurer à cet État naissant, où tout était à créer, et réclamant la garantie d'un secours en cas d'agression étrangère. Ces demandes n'étant qu'en partie admises, la frontière réclamée n'ayant pas eu l'assentiment de la conférence — bien que la force des choses l'ait portée plus tard à la concéder — et la conscience de Léopold lui disant qu'il ne trouverait pas dans cette périlleuse mission tout le moyen de dominer les tempêtes, les négociations cessèrent et il refusa le trône qui lui était offert. Mais l'estime de l'Europe le dédommagea du sacrifice qu'il venait de faire, et on admira cette loyauté si parfaite dont l'ambition et la pensée d'une couronne n'avaient pu faire taire en lui les exigences.

La révolution belge ne devait pas tarder à récompenser son abnégation. On sait comment cette révolution s'accomplit et ce qu'il fallut vaincre de difficultés pour faire accepter par la conférence de Londres les vœux des Belges émancipés, en présence des résistances de la Hollande, du mauvais vouloir de la Prusse et de la sourde hostilité de la Russie. Pour bien comprendre à quel point il était difficile à la diplomatie européenne de traiter avec les Belges sur le terrain des concessions qui leur étaient demandées, et cela au lendemain encore de leur victoire, il convient de caractériser ici, en recourant pour cela aux enseignements de l'histoire, leur disposition d'esprit de tout temps favorable aux idées d'indépendance. Les annales des peuples belges pourraient se résumer dans l'histoire des luttes qu'ils soutinrent pour leurs libertés. Et soit qu'ils eussent à subir la domination de la France, soit que la maison d'Autriche possédât leur sol, le sentiment de l'indépendance ne s'éteignit jamais dans leurs cœurs. Les rois et les empereurs ne furent pas les seuls auxquels les Belges eurent à résister ; leurs comtes, leurs évêques, forts des immunités que le moyen

âge avait consacrées au profit des grands, cherchèrent à les asservir; mais plus d'une fois comtes et prélats apprirent, eux aussi, ce que peut un peuple opprimé, le jour où il se lève pour la liberté. Artevelde, d'Egmont, Van der Noot et la révolution qui affranchit la Belgique de la domination des Hollandais, il y a vingt-cinq ans, rappellent sous d'autres aspects et à des époques bien différentes, les mêmes instincts, d'égales antipathies, de communes espérances, les mêmes périls affrontés. Après les victoires de Dumouriez, la Belgique dut lier ses destinées à celles de la France. Depuis lors on s'est souvent demandé si cette fusion était favorable aux Belges. L'éclat de l'ère impériale avait pu, il est vrai, leur faire oublier ce qu'un peuple perdait à ne pas être indépendant; mais la domination hollandaise le leur remit en mémoire. Un jour vint où la Belgique ne regarda plus si ses intérêts financiers seraient lésés par une séparation avec les Pays-Bas; elle avait pu apprendre, pourtant, combien au point de vue du bien-être une nation industrieuse se trouve dans de bonnes conditions lorsqu'elle est liée à un peuple exportateur; les Flandres et d'autres points de cette Belgique, si laborieuse et si féconde, produisaient; la Hollande, elle, exportait et lui apportait en retour ses florins ou de précieux échanges. Tout cela, en 1830, fut généreusement mis en oubli... Formons une nation, dit-on, et prenons rang enfin parmi les peuples qui traitent avec l'Europe. Nous en serons moins riches peut-être... mais l'indépendance nous dédommagera. On avait dit dans l'antiquité : « Quel que » doive être le prix de cette noble liberté, il faut savoir le payer » aux Dieux. » Les Belges s'en souvinrent; la lutte contre la Hollande commença, et le jour où ils résolurent d'être libres, leur affranchissement s'accomplit.

Lorsque les Hollandais se furent éloignés, la Belgique chercha un roi autour d'elle. Car ces Belges si fiers de leur indépendance, auxquels nul sacrifice n'avait coûté pour la conquérir, eux qui, la veille, repoussaient l'autorité constitutionnelle du roi des Pays-Bas, répétaient cependant encore avec Manuel,

l'un des héros du vieux libéralisme français : « Le trône cons-
» titutionnel est le plus sûr rempart de la liberté. » Le roi Louis Philippe pouvait donner l'un de ses fils ; mais on redouta l'Angleterre ; la paix de l'Europe importait à la France et à sa dynastie nouvelle ; on offrit donc la couronne au prince Léopold de Saxe-Cobourg, et la Belgique, depuis vingt-quatre ans, ne s'est pas repentie un seul instant du choix qu'elle fit alors. On pourrait dire que la pensée de ce règne se retrouve tout entière dans les paroles que Léopold prononça lorsque la députation du Congrès national vint lui offrir la couronne, et dans la lettre qu'il écrivit au régent de la Belgique, M. Surlet de Chokier. La députation se composait de MM. de Gerlache, Félix de Mérode, Van de Weyer, l'abbé de Foere, d'Arschot, H. Vilain XIIII, Osy, Destouvelles, du Val de Beaulieu et Thorn. Le 26 juin 1831, Léopold reçut officiellement la députation belge à Londres, dans son hôtel de Marlborough-House. Il était neuf heures du soir. M. de Gerlache, en sa qualité de président du Congrès national, prit la parole en ces termes :

« C'est un rare et beau spectacle, dans les fastes des peuples, que l'accord
» de quatre millions d'hommes libres, déférant spontanément la couronne à
» un prince né loin d'eux et qu'ils ne connaissaient que par ce que la renom-
» mée publiait de ses éminentes qualités. Pour prix d'une noble résolution,
» Prince, nous ne craignons pas de vous promettre de la gloire, les bénédic-
» tions d'un bon et loyal peuple, toujours attaché à ses chefs tant qu'ils ont
» respecté ses droits, et enfin une mémoire chère à la postérité la plus reculée.
» Ceux d'entre les Belges qui, depuis quelque temps, ont eu l'avantage d'ap-
» procher de la personne de votre Altesse Royale et d'apprécier les vues
» éclairées et la fermeté de son âme, ont osé penser qu'un prince doué de
» facultés si hautes saurait franchir tous les obstacles, s'il s'en rencontrait,
» pour accomplir ses grandes destinées. »

Léopold répondit à la députation :

« Les destinées humaines n'offrent pas de tâche plus noble et plus utile que
» celle d'être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider
» ses libertés.

» Une mission d'une aussi haute importance peut seule me décider à sortir
» d'une position indépendante et à me séparer d'un pays auquel j'ai été at-
» taché par les liens et les souvenirs les plus sacrés et qui m'a donné tant
» de témoignages de sympathie.

» J'accepte donc, Messieurs, l'offre que vous me faites; bien entendu que
» ce sera au Congrès des représentants de la nation à adopter les mesures qui
» seules peuvent instituer le nouvel État et par là lui assurer la reconnaissance
» des États européens.

» Ce n'est qu'ainsi que le Congrès me donnera la faculté de me dévouer tout
» entier à la Belgique et de consacrer à son bien-être et à sa prospérité les
» relations que j'ai formées dans le pays dont l'amitié lui est essentielle, et
» de lui assurer, autant qu'il dépendra de mon concours, une existence indé-
» pendante et heureuse. »

Le même jour Léopold écrivit ce qui suit à M. Surlet de Chokier, régent de la Belgique :

« Londres, 26 juin 1831.

« Monsieur le Régent,

» C'est avec une sincère satisfaction que j'ai reçu la lettre que vous m'avez
» écrite, datée du 6 juin. Les circonstances qui ont retardé ma réponse vous
» sont trop bien connues pour avoir besoin d'une explication. Quel que soit le ré-
» sultat des événements politiques relativement à moi-même, la confiance
» flatteuse que vous avez placée en moi m'a imposé le devoir de faire tous les
» efforts qu'il a été en mon pouvoir pour contribuer à mener à une fin heu-
» reuse une négociation d'une si grande importance pour l'existence de la
» Belgique et peut-être pour la paix de l'Europe.

» La forme de mon acceptation ne me permettant pas d'entrer dans les dé-
» tails, je dois ici ajouter quelques explications. Aussitôt que le Congrès
» aura adopté les articles que la conférence de Londres lui propose, je con-
» sidérerai les difficultés comme levées pour moi et je pourrai me rendre
» immédiatement en Belgique.

» Actuellement, le Congrès pourra d'un coup d'œil embrasser la position
» des affaires. Puisse sa décision compléter l'indépendance de la patrie et par
» là me fournir les moyens de contribuer à sa prospérité !

» Monsieur le Régent, veuillez agréer l'expression de mes sentiments dis-
» tingués. LÉOPOLD. »

En acceptant la couronne, Léopold formulait une réserve : celle de l'adhésion du Congrès belge au traité préliminaire de paix proposé par la conférence de Londres. On sait ce que l'adoption des 18 articles offrit de difficultés aux ministres belges et ce qu'il fallut d'efforts pour vaincre la juste susceptibilité du sentiment populaire qui, au lendemain d'une victoire, se trouvait condamné à subir le partage du Limbourg et du Luxembourg. 126 députés sur 196 ayant adhéré aux 18 articles, Léopold quitta Londres, débarqua à Calais, entra en Belgique par la Flandre Occidentale, passa à Ypres, à Furnes, à Ostende, à Bruges et à Gand, au milieu des acclamations populaires. Il arriva à Laeken le 19 juillet. Proclamé roi le 21, il assista le 22 à un *Te Deum* chanté à Sainte-Gudule de Bruxelles et, dès ce jour-là, Léopold fut Belge du fond de son cœur. L'ambition n'avait pas trouvé large place dans ses pensées lorsqu'il vivait dans sa solitude de Claremont ; en acceptant le trône de Belgique, ce prince s'était surtout dévoué au bien public, et l'espoir de contribuer au maintien de la paix de l'Europe, que la question belge rendait douteux, lui conseillait d'accepter la couronne. Mais cette résolution une fois prise, et dès le jour où Léopold eut touché le sol belge, toutes ses pensées, tous ses efforts, toute l'influence qu'il pouvait exercer à Londres, à Paris ou dans les cours d'Allemagne, convergèrent vers un seul but : l'indépendance des Belges, la prospérité du peuple qui l'avait appelé à lui et auquel il se donnait sans réserve. On le vit bien lorsque les Hollandais reprirent brusquement les hostilités. Nul n'a su ce que le roi Léopold souffrit alors, à la vue de tous ces volontaires qui s'étaient levés de tous les points de la Belgique et auxquels il n'avait manqué que le temps pour établir parmi eux une organisation indispensable au jour des batailles. Léopold voyait ces volontaires, devenus ses enfants, arriver là sans armes, sans chefs la plupart, mais tous pleins d'ardeur et affrontant bravement, sur plus d'un point, le canon hollandais. Que pouvait, pour dominer les forces de l'ennemi, la vieille expérience du général de la campa-

gne de Saxe et de la journée d'Arcis sur Aube?..... Il n'avait pas, comme en 1813 et 1814, des troupes faites au combat.... Il ne trouvait autour de lui que des cœurs dévoués et l'instinct profond d'une indépendance chèrement payée et qu'on entendait conserver à tout prix! Les régiments belges qui pouvaient tenir la campagne étaient peu nombreux; disséminés, de plus, depuis Anvers jusqu'à la Meuse, que pouvaient-ils contre ces 75,000 bons soldats que le prince d'Orange menait au combat? C'est alors que le roi Louis Philippe donna l'ordre au maréchal Gérard d'entrer en Belgique avec cinquante mille hommes, pour faire respecter, aux termes des traités, l'œuvre de la conférence de Londres.

Le roi Léopold, dans ces graves circonstances, conquit pour jamais la sympathie de la nation belge. En appelant la Belgique aux armes, lorsqu'il sut que le prince d'Orange prenait l'offensive, il avait dit : « Chacun de vous fera son devoir. Belges » comme vous, je défendrai la Belgique.... Je me rends à mon » poste; j'y attends tous les Belges à qui la patrie, l'honneur et » la liberté sont chers! »

Dans la soirée du 31 juillet, aux avant-postes de Bautersem, lorsqu'un officier général fut blessé à ses côtés, il disait à ceux qui l'engageaient à ne pas exposer sa vie : « Que voulez-vous, il » faut donner l'exemple à ces braves soldats! » On sait que, de nos jours, il est devenu difficile de parler des rois, et même lorsque, comme ici, l'éloge ne saurait être au fond que le tribut de la vérité, cet éloge, quelque mérité qu'il soit, assimile bien vite l'écrivain indépendant aux courtisans et aux flatteurs. Et pour ce qui est de ces derniers, on sait qu'aujourd'hui il n'est guère permis qu'aux peuples d'en avoir et que, par le temps qui court, ils n'en manquent jamais. Le sujet est toujours délicat à traiter, lorsqu'un roi constitutionnel est en jeu. Eût-il la sagesse de Louis XII, l'esprit de Henri IV, la prudence de Guillaume d'Orange, qui régna glorieusement sur l'Angleterre, il faut se garder de le dire trop haut; la susceptibilité parlementaire s'en effarouche vite; et, pour nous servir ici du terme con-

sacré, on risque en quelque sorte de découvrir la couronne. La sagesse de Léopold est l'égide de la Belgique depuis vingt-quatre ans; et il serait difficile de dire ici tout ce que les conseils du roi Léopold ont conjuré de maux en Europe; c'est par la France, par l'Allemagne, par l'Angleterre, c'est par les journaux, par ces entretiens des diplomates, dont il transpire parfois quelque chose, que la Belgique apprend combien la sagesse du roi qu'elle s'est donné a de poids aujourd'hui dans les résolutions des cabinets européens. La politique intérieure de la Belgique occupe aussi le roi Léopold; mais il se renferme religieusement dans l'esprit de la Constitution et, certes, on ne dira pas qu'il laisse trop de transparence à la couronne constitutionnelle. Le roi sait tout ce qui se fait. Nulle affaire importante n'échappe à son examen... Il excelle surtout à se rendre un compte fidèle de l'esprit public; il sait quels dangers sont attachés aux trônes lorsque les rois les placent trop haut pour que la voix des peuples puisse monter jusqu'à eux. Le roi Léopold est, à coup sûr, avec Charles-Quint, le prince qui a le mieux connu les Belges, et il semble avoir toujours présent à la mémoire ce que Charles-Quint disait d'eux : « Aucune nation n'est plus ennemie de l'arbitraire... mais » aucune n'accorde plus aisément ce qu'on demande d'elle sans » l'exiger. » Marc-Aurèle, lui aussi, eût compris les Belges; Marc-Aurèle qui disait au sénat de Rome : « Je n'ai rien à » moi....ce palais même que j'habite est à vous! » Et cependant c'est plus que la royauté constitutionnelle, c'était le pouvoir absolu qu'il exerçait.... Et on l'adorait! Les luttes du parti catholique et du parti libéral qui ont défrayé, dans ces dernières années, la politique intérieure de la Belgique, ont servi à mieux faire éclater encore le respect profond du roi Léopold pour la Constitution du pays. On sait qu'après avoir longtemps travaillé de concert à l'indépendance de la Belgique, ces deux partis se sont séparés depuis. Il y aurait beaucoup à dire sur ces qualifications de parti catholique et de parti libéral, et il serait facile d'établir que les hommes qui forment l'un et l'autre parti ne

sont exclusivement ni les seuls catholiques, ni les seuls libéraux. Quoi qu'il en soit, il faut des noms aux partis, comme il leur faut un drapeau et une thèse favorite à exploiter, lorsqu'ils veulent renverser le parti contraire. Cela aide à les constituer, à les faire vivre; la galerie, d'ailleurs, s'amuse de tout cela, et quand le peuple s'amuse on dit qu'il faut le tenir pour satisfait. En présence des difficultés nées de cette lutte, la supériorité du roi Léopold ne s'est pas démentie. Aussi longtemps que le parti catholique est resté en possession de la majorité dans les Chambres, l'appui de la royauté ne lui a pas manqué. Le jour où l'instinct du pays a incliné vers une autre voie, Léopold a tenu compte du vœu national, et les ministres nouveaux ont trouvé en lui cet appui loyal qui était assuré aux ministres de la veille. La popularité croissante du roi Léopold, au milieu des bouleversements de l'Europe et lorsque plus d'un trône a été ébranlé ou emporté par la tempête, est un spectacle qui étonnera l'étranger s'il ignore que la royauté constitutionnelle peut trouver chez les Belges des trésors inépuisables de confiance et d'affection. Le peuple belge est sage, éclairé; il sait ce que vaut pour lui cette royauté qui, elle aussi, se montre si confiante, si dévouée aux grands intérêts publics, et qui sait si dignement se maintenir dans une région supérieure à celle où se débattent les partis. En Belgique, peuple et roi comprennent la valeur de ces belles paroles de M. Royer-Collard : « La royauté constitution-
» nelle, c'est la justice organisée, la raison vivante, la morale
» armée. » En terminant cette biographie, esquissée à grands traits et dont le sujet eût mérité un cadre plus étendu, donnons quelques lignes de souvenir à la reine des Belges, sans oublier que la modestie était en elle la compagne de la grâce et de la vertu. Ange monté sur le trône, la princesse Louise d'Orléans marcha sur les traces de sa mère, reine vénérée dont l'Europe prononce le nom avec respect, et dont tant de malheureux bénissaient les bienfaits sur la terre de France. Autour du roi Léopold sont venus se placer une princesse charmante et deux princes qui ont reçu

le titre de duc de Brabant et celui de comte de Flandre. « Ces
» deux noms—disait M. Lebeau lorsqu'ils furent conférés aux fils
» du roi — en renouant la chaîne des traditions du pays, atta-
» cheront à la monarchie nouvelle, symbole de force et d'unité
» nationale, la puissance des souvenirs d'un autre temps, et ils
» viendront confondre sur des têtes chères aux Belges les gloires
» du passé et les espérances de l'avenir. »

IX.

LE DUC DE BRABANT.

CHAPITRE XIII.

S. A. R. le duc de Brabant atteint l'âge de sa majorité politique. — Ce grand événement national, accueilli avec enthousiasme dans toutes les parties du pays, est célébré partout avec la plus grande solennité. — Séance mémorable du Sénat pour l'installation du prince en sa qualité de sénateur. — Audience royale donnée aux Chambres : l'histoire doit en recueillir les remarquables détails. — Fêtes splendides à Bruxelles. — Banquet offert au prince par le Sénat. — Réjouissances publiques dans toutes les provinces. — Voyage du roi et du prince royal en Allemagne. — Leur retour et leur entrée vraiment triomphale dans Bruxelles. — Annonce officielle de l'union arrêtée de S. A. R. Mgr. le duc de Brabant avec S. A. I et R. Marie Henriette Anne, archiduchesse d'Autriche. — Elle est célébrée avec la plus grande pompe dans la capitale. — Fêtes magnifiques données à cette occasion. — Souvenirs rétrospectifs sur les mariages royaux qui ont eu lieu à Bruxelles à diverses époques. — Le duc de Brabant et son auguste compagne entreprennent un long voyage, à la fois de plaisir et d'instruction. — Ils reviennent à Laeken après une longue absence.

L'art. 58 de la Constitution belge porte : « A l'âge de 18 ans, l'héritier présomptif du Roi est de droit sénateur. Il n'a voix délibérative qu'à l'âge de 25 ans. »

Tout le monde sait que S. A. R. Mgr. le duc de Brabant est né à Bruxelles le 9 avril 1835. L'anniversaire de ce jour acquérait donc en 1853 une importance bien plus grande qu'à ces mêmes retours périodiques antérieurs. C'était, en effet, le 9 avril que le prince de la jeunesse, *princeps juventutis*, comme disaient les Romains, devait revêtir la toge virile, et faire son premier pas dans la vie politique. C'était donc pour le fils du Roi, c'était pour son auguste famille, c'était pour la Belgique entière, dont il est l'enfant chéri et l'espoir pour l'avenir, oui c'était un jour solennel, un de ces jours que les anciens marquaient d'une pierre blanche, *albo dies notanda lapillo*.

La séance solennelle tenue par le Sénat le 9 avril 1853 est une

page d'histoire que nous nous reprocherions de ne pas enregistrer. Essayons de la reproduire, en présentant les faits dans leur noble simplicité. Ils seront plus éloquents qu'une narration prétentieuse, visant à l'effet.

Dès dix heures et demie la tribune publique et les tribunes réservées étaient occupées par une foule compacte. Les portes ouvrant à l'intérieur de l'hémicycle avaient été enlevées ; des siéges placés dans les embrasures étaient occupés par les dames de la famille des sénateurs. Le fauteuil destiné au duc de Brabant était placé au milieu de l'extrémité supérieure de l'hémicycle.

Un grand nombre de représentants occupaient la tribune qui leur est réservée. Tous les ministres étaient présents. Le cabinet se composait alors de M. H. de Brouckere, ministre des affaires étrangères ; F. Piercot, de l'intérieur ; Ch. Faider, de la justice ; Ch. Liedts, chargé temporairement du département des finances ; Anoul, ministre de la guerre, et E. van Hoorebeke, des travaux publics.

On remarquait dans la tribune diplomatique M. le comte de Montalto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne, M. His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français, le baron Gericke van Herwynen, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Pays-Bas, Mgr. Gonella, nonce apostolique, lord Howard de Walden, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine du Royaume-Uni, M. le comte de Marogna, ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Bavière, M. le baron Vrints-Treuenfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche, M. le vicomte de Kerkhove de Varent, chargé d'affaires de Turquie.

M. le prince de Ligne, président de l'assemblée, ouvre la séance à midi cinq minutes. Il annonce que Leurs Altesses Royales la princesse Charlotte et le comte de Flandre assisteront à la cérémonie. Une députation composée des deux questeurs et de deux

sénateurs désignés par le sort, à laquelle se joignent les ministres, va recevoir Leurs Altesses Royales. Elles prennent place, au milieu des applaudissements du Sénat, dans la tribune qui leur est destinée.

A une heure dix minutes, Son Altesse Royale Monseigneur le duc de Brabant, précédé de la députation du Sénat, composée du premier vice-président, des deux questeurs, de quatre sénateurs désignés par le sort, et accompagné de MM. les ministres et de son état-major, est annoncé. Une triple salve d'applaudissements, à laquelle se mêlent les cris de *vive le Roi! vive le duc de Brabant!* l'accueille à son entrée dans l'enceinte du Sénat et se prolonge jusqu'au moment où il prend possession du siége qui lui est réservé.

M. le président lui adresse l'allocution suivante :

« Monseigneur,

Le jour est arrivé où la majorité politique de Votre Altesse Royale l'appelle à prêter serment à la Constitution, et à prendre possession de son siége dans cette assemblée.

Depuis l'époque mémorable où, il y a vingt-deux ans, le Roi, votre auguste père, vint consacrer sa vie à l'indépendance et au bonheur de notre patrie, en jurant de maintenir ses institutions, aucun jour plus solennel n'a marqué les fastes de notre histoire!

Les manifestations qui éclatent sur tous les points du royaume, l'attitude des populations prouvent toute la part qu'elles prennent à cet événement, et combien elles en ont compris la haute importance. Quelle plus grande preuve aux yeux de l'Europe, de l'attachement du peuple belge à sa monarchie constitutionnelle, à sa nationalité, et à sa dynastie qui a jeté dans le pays de si profondes racines!

Déjà le temps les a sanctionnées; mais l'imposante cérémonie d'aujourd'hui les consacre encore. Nouveau gage de sécurité, elle les consolide dans le présent; elle les perpétue dans l'avenir.

Héritier du trône, fils d'un roi modèle à la foi jurée, vous continuerez un jour ses nobles et patriotiques traditions. Guidé par sa sagesse, votre route sera toute tracée, Monseigneur.

Le Sénat recevra le serment que Votre Altesse Royale va prononcer.

Venez donc, Prince, venez vous initier à la vie parlementaire : nos cœurs vous attendent; du haut du Ciel, la Reine, votre auguste mère, de mémoire si vénérée, vous regarde : la Belgique entière vous écoute! (*Applaudissements prolongés.*)

Léopold, duc de Brabant, prince royal, jurez-vous d'observer la Constitution? »

Il n'est pas nécessaire de faire ressortir la convenance et la justesse de ces nobles et véridiques paroles. Le langage du prince héréditaire a été aussi franc, aussi loyal, aussi chevaleresque que celui de l'honorable président du Sénat.

« Je jure, a-t-il répondu, d'observer la Constitution.

C'est profondément touché par le discours de notre honorable président, que je viens prendre parmi vous, messieurs, la place que la Constitution m'y assigne.

Appelé désormais à partager vos travaux, je m'associe avec bonheur à la tâche que le Sénat poursuit depuis vingt-deux ans avec un patriotisme si soutenu.

Il ne m'a pas encore été donné de m'adresser à la nation tout entière. Jamais pourtant, messieurs, je ne pourrai lui parler avec un cœur plus dévoué et plus reconnaissant.

Les acclamations dont le peuple belge veut bien saluer mon entrée dans cette enceinte me prouvent une fois de plus que satisfait de son passé, il n'en désire que la continuation dans l'avenir.

Tel est, en effet, messieurs, le but vers lequel nous devons marcher ensemble. Quant à moi, vous connaissez les sentiments qui m'animent. Vous savez que sincèrement dévoué à l'existence du pays, je la confonds avec la mienne. Vous trouverez toujours en moi un compatriote heureux et fier de pouvoir contribuer au maintien de notre indépendance et de notre prospérité.

Tel a toujours été mon vœu le plus cher.

Puisse le Ciel qui, depuis vingt-deux ans, protége si visiblement ma patrie, m'exaucer encore aujourd'hui! »

De toutes parts : Vive le Roi! Vive le duc de Brabant! (*Applaudissements énergiques et unanimes*).

M. le Président. — Il est donné acte à S. A. R. Mgr. le duc de Brabant

de la prestation de son serment et je le proclame sénateur. *(Nouveaux applaudissements.)*

Je vous propose, messieurs, eu égard à la solennité de cette journée et en présence de l'émotion qui nous domine tous, de remettre à lundi la discussion des projets de loi à l'ordre du jour. (Adopté.)

Je vous propose également, messieurs, de vous réunir ici demain à midi et demi, pour nous rendre en corps au *Te Deum* qui sera chanté à Sainte-Gudule. (Adopté.)

S. A. R. Mgr. le duc de Brabant se retire au milieu des acclamations enthousiastes qui l'ont accueilli à son arrivée (1).

(1) N'oublions pas de dire qu'un exemplaire du règlement du Sénat avait été offert à l'ouverture de la séance au duc de Brabant. La reliure, œuvre de l'habile artiste Schavye, est d'une richesse et d'un bon goût extrêmes. La couverture du volume est du plus beau maroquin rouge, orné de dessins gracieux dorés à froid; sur le dos se trouve le titre de l'ouvrage et la couronne royale surmontant le chiffre du prince, qui figure également sur les deux faces de la couverture. A l'intérieur, il y a une doublure de satin et de maroquin vert étoilé d'or. La tranche également dorée et niellée est un petit chef-d'œuvre. Elle porte sur le côté long le lion belgique surmonté de la couronne royale. Ce magnifique exemplaire fut remis au prince avec un autre plus simple, mais qui ne le cède en rien au premier sous le rapport de l'élégance et du bon goût.

Il est juste aussi de faire mention de la médaille gravée par M. Wiener en commémoration de l'entrée de S. A. R. au Sénat. Elle est d'une fort belle exécution artistique. La tête du duc est d'une ressemblance parfaite; la face de la médaille porte, entourant la tête, ces mots: *Léop: Lud: Ph: M: V: Dux Brabantiæ;* de l'autre côté le prince est représenté prêtant devant la Belgique le serment de fidélité à la Constitution.

La Belgique est assise tenant d'une main la Constitution et de l'autre le code de nos lois; à sa droite, le sénateur royal jure de rester fidèle aux lois du peuple belge; à gauche l'Histoire burine sur l'airain le souvenir de cet acte mémorable.

En exergue on lit ces mots qui rappellent l'amour du pays pour le chef de notre dynastie et les vœux qu'on forme pour le voir revivre dans son fils : *Tu nunc eris alter ab illo,* et au bas la date : IX apr. M. D. CCCLIII.

M. le prince de Ligne a offert à S. A. R., au nom du Sénat, un exemplaire en or de cet médaille. Cet exemplaire, que le Sénat a fait frapper spécialement, était renfermé dans un riche écrin de velours rouge rehaussé d'ornements d'or. Le Sénat a commandé, en outre, à l'artiste un nombre d'exemplaires de bronze égal à celui des membres de l'assemblée (54), chaque sénateur ayant voulu acquérir une de ces médailles, en souvenir de la solennité de ce jour.

La séance est levée à deux heures.

La veille de ce beau jour, le duc de Brabant, sur la proposition du ministre de la guerre, avait été nommé major d'infanterie, et maintenu sur les contrôles du régiment de grenadiers.

Le jour même, S. A. R. avait reçu de son auguste père le grand cordon de l'Ordre de Léopold (1), sur le rapport suivant, présenté au Roi par les membres du cabinet :

« Sire,

A dater de ce jour, l'héritier de la Couronne belge est appelé par la Constitution à prendre part à la discussion des intérêts publics.

Pour lui la vie politique commence. De saines études l'y ont préparé ; des exemples toujours présents le suivront dans cette carrière nouvelle pour lui servir de guide.

Né parmi nous, au moment où notre indépendance venait d'être fondée, le duc de Brabant a grandi avec elle et comme elle ; le jeune prince devient tous les jours plus cher à la Belgique, le jeune royaume est tous les jours mieux apprécié de l'Europe ; on peut dire qu'ils eurent le même berceau et que la nationalité et la dynastie auront, dans l'avenir, les mêmes destinées. Ces destinées seront glorieuses ; l'instinct du peuple les a pressenties ; il les salue, dès aujourd'hui, des acclamations les plus vives.

Les ministres de Votre Majesté, témoins de cet élan des populations et pénétrés des sentiments qui animent la nation tout entière, ont l'honneur de soumettre à l'approbation du Roi un projet d'arrêté qui décerne à S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant le grand cordon de l'Ordre de Léopold.

Nous sommes avec le plus profond respect,

Sire,

de Votre Majesté,

les très-humbles, très-obéissants et très-fidèles serviteurs,

H. de Brouckere.
Em. van Hoorebeke.
Anoul.
Liedts.
F. Piercot.
Ch. Faider. »

(1) Le prince était déjà grand cordon de l'ordre de la Saxe royale, de celui des Séraphins de Suède, et de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière.

Poursuivons maintenant le récit de cette belle journée, car elle a été bien remplie, et elle est loin encore d'être terminée.

Immédiatement après la séance dont nous venons de présenter un compte fidèle, mais bien imparfait, le Sénat a quitté le Palais de la nation pour se rendre en corps au palais du Roi et lui présenter ses félicitations.

Le cortége se composait de dix-huit voitures renfermant les membres de l'assemblée et escortées d'un détachement du régiment de guides.

Arrivés au palais, les sénateurs, ayant à leur tête leur président et les membres du bureau, ont été introduits dans le grand salon qui donne sur la Place des Palais. Ils y ont été immédiatement rejoints par M. le duc de Brabant, qui était lui-même rentré au palais aussitôt après la séance d'installation. Pendant une demi-heure environ, ç'a été une causerie affectueuse et sympathique à laquelle le prince a pris une large part.

Lorsque les huissiers se sont présentés pour introduire MM. les sénateurs dans le salon royal où Sa Majesté, ayant à ses côtés M. le comte de Flandre, était entourée de ses ministres, de ses aides de camp et des officiers de sa maison, M. le président du Sénat a voulu céder à Mgr. le duc de Brabant l'honneur de se présenter devant le Roi à la tête du Sénat; mais Son Altesse Royale a décliné modestement cet honneur et a tenu à rester confondue dans les rangs des sénateurs, ses collègues.

Le bureau, ayant à sa tête M. le Prince de Ligne, a donc été introduit le premier dans le salon royal; tous les membres ont suivi.

Arrivé auprès de Sa Majesté, le président s'est exprimé en ces termes :

« SIRE,

Le Sénat, heureux et fier de compter, dès aujourd'hui, parmi ses membres, S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant, a l'honneur d'offrir à Votre

Majesté ses félicitations, à l'occasion de la majorité politique de l'héritier du trône.

Sire, jamais jour plus solennel, jamais fête plus nationale ne furent célébrés avec un sentiment aussi unanime.

Il n'est point de ville, il n'est point de hameau qui ne veuille y prendre sa part. De l'église, de la maison du riche, comme de la chaumière du pauvre, partent les mêmes vœux, les mêmes hommages pour Votre Majesté.

Cet état du cœur d'une nation, cette vraie *vox populi*, est bien ici la voix de Dieu qui permettra, nous l'espérons tous, que Votre Majesté en jouisse de longues années encore, comme Roi et comme père. »

Le Roi s'est montré profondément touché des chaleureuses paroles de M. le président du Sénat. Il y a répondu en rappelant que ce qui avait toujours manqué à la Belgique, dans le passé, c'était une dynastie solidement assise et lui garantissant, par cela même, sa nationalité. L'événement que le pays fête aujourd'hui avec une spontanéité dont le cœur de S. M. est vivement ému, c'est cette double consolidation de la nationalité et de la dynastie, si intimement liées l'une à l'autre. « C'est toujours avec bonheur, a dit le Roi, que je me suis dévoué à la Belgique, et mon successeur, a-t-il ajouté en jetant sur M. le duc de Brabant, qui partageait en ce moment l'émotion de l'auguste auteur de ses jours, un regard affectueux et confiant, mon successeur, j'en réponds, continuera de se dévouer à la Belgique, sa patrie, comme je l'ai fait moi-même. Sans doute la situation n'est pas exempte de difficultés; mais avec du courage, avec l'union, on les surmonte. Soyons donc unis, soyons fermes, soyons courageux, et la Belgique n'aura rien à redouter. »

Les cris mille fois répétés de *Vive le Roi!* qui avaient plusieurs fois interrompu Sa Majesté, ont éclaté avec une unanimité et un élan plus grands encore quand le Roi a cessé de parler. C'est la première fois, croyons-nous, que dans une réception solennelle comme celle-ci, le Sénat s'est écarté de l'étiquette en vertu de laquelle aucun cri ne s'élevait de ses rangs. Mais rien ne saurait peindre l'enthousiasme dont les membres de la grave

assemblée se sont sentis animés à la suite du discours de Sa Majesté; tous agitaient leurs chapeaux en répétant avec une énergie croissante les cris de : *vive le Roi! vive le duc de Brabant!*

Après quelques minutes de cette chaleureuse effusion, le Sénat s'est retiré. Alors seulement M. le duc de Brabant est sorti des rangs des sénateurs et est allé prendre place auprès de Sa Majesté.

La Chambre des représentants a été ensuite introduite. Son honorable président, M. Delfosse, a adressé au Roi et aux princes le discours suivant :

« Sire,

La Chambre des représentants vient offrir à Votre Majesté ses respectueuses et sincères félicitations, à l'occasion du dix-huitième anniversaire de la naissance de Son Altesse Royale Monseigneur le Duc de Brabant.

Ce jeune prince, l'héritier présomptif du trône, est arrivé à l'âge où il serait apte à régner si, ce qu'à Dieu ne plaise, nous avions le malheur de perdre le meilleur des rois.

C'est aussi l'âge où, par un privilége que la Constitution lui confère, Son Altesse Royale est, de plein droit, sénateur.

Le Congrès national a cru, avec raison, que les princes appelés à exercer une grande influence sur les destinées d'un peuple ne sauraient s'occuper trop tôt des choses sérieuses, qu'on ne doit rien négliger pour qu'en eux l'expérience des affaires publiques devance les années.

En faisant partie d'une assemblée qui se compose d'hommes pleins de lumière et de patriotisme, en voyant fonctionner de près l'un des principaux rouages du gouvernement représentatif, Son Altesse Royale complétera son éducation politique et se fortifiera dans l'amour de nos institutions.

Son Altesse Royale se rendra ainsi de plus en plus digne de porter un jour (jour bien éloigné, nous l'espérons!) la couronne qui lui est destinée.

Le dix-huitième anniversaire de la naissance de Son Altesse Royale est donc un heureux événement; aussi fait-il naître dans tout le pays une joie qui prouve jusqu'où va l'affection du peuple belge pour la famille royale. Il faut, Sire, que cette affection soit bien profonde pour qu'un peuple, naturellement calme et peu porté, par caractère, aux démonstrations bruyantes, manifeste un enthousiasme qui dépasse en vivacité, et surtout en spontanéité, ce qui se voit ailleurs, dans des circonstances analogues.

Si la famille royale est si populaire, c'est surtout à Vous, Sire, qu'elle le doit ; à Vous qui avez rendu au pays tant de services signalés, à Vous qui avez consolidé notre indépendance et notre nationalité, à Vous qui avez respecté et fait respecter nos libertés, à Vous dont la bonté et l'affabilité ont su gagner tous les cœurs !

Nous n'avons pas besoin, Sire, de dire à Votre Majesté que la Chambre des représentants s'associe à l'allégresse et à la reconnaissance publiques. Votre Majesté connaît nos sentiments ; Elle peut être sûre qu'ils ne changeront pas.

« Monseigneur,

Les félicitations que nous venons d'offrir au Roi s'adressent aussi à Votre Altesse Royale.

Votre Altesse Royale doit être touchée des acclamations unanimes qui saluent son entrée dans la vie politique ; Joyeuse Entrée, s'il en fut jamais.

Votre Altesse Royale doit aimer un peuple qui témoigne tant de confiance et d'affection.

Votre Altesse Royale doit se dire que ce peuple mérite bien qu'on travaille à le rendre heureux.

Pour atteindre ce but, que votre belle âme ambitionne, nous n'en doutons pas, vous n'avez, Monseigneur, qu'à marcher sur les traces de votre auguste père, qu'à suivre son exemple et ses leçons.

Nous formons, Monseigneur, des vœux ardents pour que votre carrière, commencée sous de si favorables auspices, réponde au début, pour qu'elle soit aussi longue que brillante et prospère !

Nous formons les mêmes vœux pour son Altesse Royale Monseigneur le comte de Flandre, et nous le prions d'agréer nos félicitations pour le nouveau grade qu'il vient d'obtenir dans l'armée (1). »

Le Roi a répondu :

« Vous comprendrez, messieurs, l'émotion qui ne me permet pas de répondre comme je le voudrais, au discours si affectueux et si loyal de votre honorable président. Ce qui avait manqué à la Belgique, c'est un avenir. Ces belles provinces depuis des siècles ont plusieurs fois cherché à vivre de leur propre existence. Toujours le sort et des circonstances défavorables y ont fait obstacle. Vous avez aujourd'hui une dynastie à vous, à vous seuls. Cette

(1) Par arrêté royal du 8 avril 1853, S. A. R. a été nommée major de cavalerie, et maintenue sur le contrôle du régiment de guides.

dynastie s'est identifiée avec le pays; et vos intérêts ont toujours été placés avant les siens. Je vois parmi vous plusieurs hommes politiques qui peuvent dire si cette assertion est vraie. (De toutes parts : *oui, oui! Vive le Roi! vivent les Princes!*) Je puis dire que mes fils sont dignes des sentiments que le pays leur témoigne.

Depuis plusieurs années le duc de Brabant s'est occupé des intérêts publics; j'ai trouvé en lui beaucoup de jugement et beaucoup de sens; je l'ai initié franchement à tout ce qu'il y a d'essentiel et d'utile dans les affaires.

Mon second fils est animé des mêmes sentiments. Tous deux sont dévoués au pays et à ses institutions. Si les circonstances devenaient difficiles ou si un danger nous menaçait, ce qui ne paraît pas à craindre, vous trouveriez en eux des amis dévoués, des défenseurs courageux. (*Applaudissements. Vive le Roi! vivent les Princes!*)

Soyons unis, messieurs, et nous traverserons avec bonheur les épreuves que l'avenir peut nous réserver, comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Cette union est d'autant plus facile à conserver que j'ai rarement vu une assemblée plus patriotique, plus sage, plus modérée. Soyons unis, et l'avenir se présentera pour la Belgique sous les couleurs les plus favorables. » (*Applaudissements, acclamations prolongées. Vive le Roi! vivent les Princes!*)

Les lecteurs ne trouveront pas sans doute mauvais que nous ayons reproduit sans retranchement ces discours, en général, aussi bien pensés que bien écrits. Ils sortent, en effet, du cercle des banalités officielles et des lieux communs que l'on prodigue d'ordinaire à pleines mains en pareille circonstance. On aimera toujours à retrouver ces paroles chaleureuses, éloquentes et patriotiques, qui renferment des enseignements précieux. Il est bon d'y reporter souvent sa pensée, et de se les rappeler surtout à l'époque calamiteuse que nous traversons.

Immédiatement après la réception royale, on a procédé à la pose de la première pierre du viaduc de la rue de la Loi. Cette intéressante cérémonie, qui inaugurait un des plus brillants accroissements de la capitale, a eu lieu en présence d'un immense concours de curieux. Un remblai très-vaste et très-élevé avait été établi à l'endroit où la rue de la Loi prolongée rejoint maintenant la chaussée d'Etterbeék. Des perches surmontées de dra-

peaux marquaient le périmètre du futur hippodrome. Une tente était dressée, et abritait des siéges disposés pour le roi et les princes. Au bas de cette construction improvisée s'élevait la grue destinée à soulever la lourde masse de granit que l'on appelle la première pierre. Elle porte une plaque de cuivre avec cette inscription :

S. M. LÉOPOLD I[er], ROI DES BELGES, POSE LA PREMIÈRE PIERRE DU VIADUC DE LA RUE DE LA LOI, LE 9 AVRIL 1853.

Une boite de zinc contenant des pièces de monnaie de tous les modules est déposée dans une ouverture maçonnée au-dessus de laquelle vient se placer d'abord un petit couvercle de pierre et ensuite le bloc de granit. Un plateau et une truelle d'argent attendent le mortier qui doit sceller la dalle.

Toutes les hauteurs des environs sont couvertes d'une foule compacte qui s'y échelonne comme sur les gradins d'un vaste amphithéâtre. Dès deux heures et demie la tente affectée aux autorités est pleine de monde.

A trois heures vingt minutes, on annonce l'arrivée du Roi. Aussitôt la musique du corps des sapeurs pompiers de la ville de Bruxelles entonne la *Brabançonne*, et S. M. et les princes se placent dans la tribune réservée, au bruit des acclamations enthousiastes de la foule.

Le silence s'étant rétabli, et tout le monde s'étant découvert, M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de la capitale, a prononcé le discours suivant :

« SIRE,

Bruxelles est fière de l'enthousiasme qu'un de ses enfants inspire à la nation; elle a le bonheur de pouvoir exprimer la première à Sa Majesté les sentiments de joie et de reconnaissance que tous éprouvent, d'attester l'importance d'un fait qui raffermit encore le trône que le peuple a élevé et que le Roi a si dignement rehaussé à travers les temps les plus difficiles.

Le territoire dont nous reprenons possession, Sire, après une séparation

qui remonte aux mauvais jours de la Belgique, était inutile à un chef-lieu de département; il est devenu indispensable à la capitale d'un pays libre et industrieux.

Depuis quinze ans, ce quartier porte le nom du Roi; il est déjà un témoignage éclatant de notre prospérité; il deviendra le monument le plus grand du règne de Sa Majesté.

Nous rattachons à son histoire un prix qui fera époque dans les annales de la patrie. La seconde ère du Quartier-Léopold datera de la majorité politique de S. A. R. le duc de Brabant.

Le Roi, en présidant à l'inauguration de nos travaux, impose aux magistrats des devoirs qu'ils sauront remplir, et donne à la cité un nouveau gage de cette sollicitude qui commande ce dévouement. »

Le Roi a répondu d'une voix très-émue :

« Je vous remercie, M. le Bourgmestre, de cette expression de vos sentiments. Je suis heureux, dans cette circonstance de la majorité de mon fils, de pouvoir inaugurer des travaux qui embelliront et agrandiront encore, je l'espère, une capitale si patriotique et si dévouée à nos institutions et à ma dynastie. »

Les acclamations retentissent de nouveau. M. Wafelaer, secrétaire communal, donne ensuite lecture du procès-verbal de la cérémonie.

Le Roi, étant descendu de l'estrade, a reçu des mains de M. Ch. de Brouckere la truelle d'argent avec laquelle il a déposé le mortier sur la pierre.

Les princes ont suivi l'exemple de leur père, et S. M. et LL. AA. RR. ont signé ensuite le procès-verbal, auquel MM. Piercot, ministre de l'intérieur, Van Hoorebeke, ministre des travaux publics, Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles et Annemans, gouverneur par intérim du Brabant, ont également apposé leurs noms.

Le Roi et les princes sont remontés en voiture pour se rendre à Ixelles, où une autre cérémonie non moins intéressante les attendait. Ils sont arrivés à 4 heures précises au pavillon qui

avait été disposé à l'extrémité de la rue de l'Arbre-Bénit, sur un terrain de deux hectares 20 ares, où est maintenant construit le réservoir d'où l'eau se répand dans tous les quartiers de la ville.

Le Roi et ses fils, accompagnés par les plus vives acclamations de la foule, ont été reçus à leur arrivée par les membres du corps communal et du corps d'officiers de la garde civique d'Ixelles, ayant à leur tête M. Vander Straeten, bourgmestre, qui a complimenté le Roi en ces termes :

« Sire,

L'inauguration d'une œuvre digne de votre règne bienfaisant, digne de la capitale, amène Votre Majesté et nos princes aimés sur le territoire d'Ixelles. Mandataires de cette commune, nous saisissons cette circonstance avec bonheur pour vous offrir, Sire, l'expression de notre profond dévouement et pour unir, à l'occasion de la majorité du duc de Brabant, noble héritier de la Couronne, nos félicitations sincères à celles qui s'élèvent unanimement vers Votre Majesté de tous les points de la Belgique, en ce jour d'allégresse et de véritable joie nationale. *Vive le Roi! vivent les princes!* »

Le Roi a répondu avec son affabilité ordinaire à M. le bourgmestre d'Ixelles.

M. Blaes, échevin de la ville de Bruxelles, chargé des travaux publics, a ensuite adressé à Sa Majesté le remarquable discours suivant :

« Sire,

Le même jour, et presque la même heure, aura vu s'accomplir, sous les auspices de Votre Majesté, deux œuvres, mémorables l'une et l'autre :

L'agrandissement de la capitale.

Et l'inauguration d'un vaste travail d'utilité publique.

A ce travail déjà un terme est assigné. Trois années ne s'écouleront pas que nous ne soyons en jouissance d'une large et libérale distribution d'eau.

Au-dessus de la pierre que la main du Roi va sceller, débouchera un aqueduc, long de plus de cinq lieues, qui, recueillant à des sources toujours

abondantes une eau limpide et pure, nous l'apportera dans ses flancs, à travers les montagnes et par-dessus les vallons, pour la verser ici même dans un réservoir, d'où elle se répandra partout où elle sera demandée par le public, lavant nos rues, embellissant nos promenades, rafraîchissant l'atmosphère, montant d'étage en étage jusqu'au sommet des habitations, disputant aux incendies leur proie, et substituant une boisson plus saine à celle que fournissent les puits creusés dans le sol d'une cité populeuse.

Un tel ouvrage, le premier de cette nature que la Belgique voie exécuter dans de semblables proportions, était digne de l'intérêt dont Votre Majesté l'honora constamment et dont Elle daigne donner aujourd'hui une nouvelle preuve.

Il ajoutera encore à l'efficacité des mesures nombreuses inspirées au pouvoir par l'intérêt de la santé publique, et qui, en améliorant la condition des masses, en accroissant leur bien-être, en leur donnant et plus d'air et une place meilleure au soleil, tendent à prolonger la durée de la vie de l'homme.

Dans l'organisation d'un nouveau service hydraulique, les besoins du moment n'ont pas seuls préoccupé Bruxelles ; elle a d'avance pourvu à ceux de l'avenir.

Son entreprise a un caractère tout populaire ; aucune vue intéressée ne s'y allie.

Chez nous, l'eau ne sera pas un objet de spéculation : tous l'auront à bon marché ; les pauvres l'auront pour rien.

Bruxelles ne s'isole point. Elle va travailler, non pour elle seule, mais pour les communes limitrophes, conviées par ses magistrats, en cette circonstance, à une fraternelle association.

Le conseil communal, Sire, a foi dans l'avenir de son œuvre. Plus elle sera connue, mieux on en appréciera la grandeur et l'utilité.

Il s'estime heureux de pouvoir rattacher à un bienfait de plus la date du 9 avril, la date de cette fête universelle et dont aucun autre règne ne fut témoin dans notre pays, la date de ce jour qui voit toutes nos communes, en même temps que la capitale, adresser au Trône l'hommage spontané de leurs sentiments de gratitude, d'affection et de confiance, de cette journée enfin, où de si touchants témoignages, de si cordiales démonstrations, attestent de toutes parts, avec tant d'éclat, que la dynastie de Léopold et la grande famille belge, unies par d'indissolubles liens, ne font ensemble qu'une seule et même famille. »

Le Roi, pendant ce discours, a témoigné à plusieurs reprises

son approbation ; il a répondu en ces termes à M. l'échevin Blaes :

« C'est avec une vive satisfaction que je m'associe à l'œuvre dont nous posons aujourd'hui la base. Déjà, dans l'antiquité, l'on attachait une grande importance aux travaux qui ont pour objet d'amener l'eau dans les grandes cités.

Cette entreprise honore le Conseil communal de Bruxelles. Il l'a poursuivie avec une grande énergie, et bientôt il l'aura menée à bonne fin. Je suis heureux que vous ayez choisi un jour à tant de titres cher à mon cœur pour poser la première pierre d'un ouvrage d'une si grande utilité. »

Après avoir pris les ordres du Roi, M. le bourgmestre de Brouckere a fait placer le coffret contenant la médaille commémorative de Hart et les monnaies au millésime de 1853 sous la première pierre de l'aqueduc, posée à l'endroit où il doit aboutir au réservoir. Pendant que l'on prenait ces dispositions, le Roi et le duc de Brabant se sont entretenus avec M. l'échevin Blaes, et l'ont félicité de la part qu'il a prise à l'établissement du système de distribution d'eau. Le Roi s'est fait rendre compte par M. le conseiller communal de Hemptinne, membre de l'Académie royale de Belgique, des résultats de l'analyse chimique des eaux et de leurs qualités salubres.

La pierre, ayant été placée, a été scellée par le Roi, les princes et le bourgmestre d'Ixelles, auxquels M. le bourgmestre de Bruxelles a successivement présenté la truelle. Après avoir scellé lui-même la pierre, M. de Brouckere a fait lire le procès-verbal de la cérémonie, qui a été signé par le Roi, les princes, les ministres des travaux publics et de l'intérieur, le gouverneur provincial *ad intérim*, les membres de la députation permanente, les bourgmestres d'Ixelles et de Bruxelles, les membres présents du collége et du conseil communal de cette ville, MM. Groetaers, ingénieur en chef de la province, membre de la commission des eaux, Carez, ingénieur des ponts et chaussées, attaché temporairement au service des eaux, Delaveleye, ingénieur civil, etc.

Les spectacles *gala*, le bal de l'hôtel de ville et une illumination générale sont venus clore de la manière la plus agréable une journée si bien commencée.

Les princes se sont rendus successivement au théâtre du Cirque, où quatre mille spectateurs étaient réunis pour assister à la représentation flamande donnée par la Société de *Volksbeschaving*; au théâtre royal de la Monnaie, dont la salle était également comble, et enfin au théâtre du Parc qui comptait aussi chambrée complète. Partout ils ont été accueillis à leur entrée et à leur sortie par les plus chaleureuses acclamations (1).

A neuf heures le Casino des galeries Saint-Hubert regorgeait de monde. On y exécutait une cantate qui est de M. Adolphe Mathieu pour les paroles et de M. Denefve pour la musique. La salle, pavoisée de drapeaux aux couleurs nationales, de bannières aux armes des neuf provinces, ornée d'écussons et de draperies, présentait un charmant coup d'œil. La cantate, inspiration poétique des plus heureuses d'un écrivain distingué, a obtenu un succès mérité : elle a été exécutée par mademoiselle Hardy et M. Baptiste avec un entrain et un sentiment énergique qui ont à diverses reprises fait éclater l'auditoire en applaudissements.

En quittant le théâtre les princes se sont rendus au palais, d'où LL. AA. RR. sont reparties avec le Roi et madame la princesse Charlotte pour assister au bal de l'hôtel de ville.

(1) Les spectacles *gala*, qui commençaient à six heures précises du soir pour finir avant dix heures, se composaient des pièces suivantes : au théâtre royal de la Monnaie, *La Fille du Régiment*, opéra-comique en deux actes; *Le Paradis du Diable*, ballet en trois actes. — Au théâtre royal du Parc, *On dira des bêtises*, vaudeville; *Les Trois Épiciers*, vaudeville en trois actes; *Le Panier Fleuri*, opéra-comique. — Au théâtre du Cirque, *De Jaloerschen*, *Anne-Mie*, *Trommelaer en Trompetter*, vaudevilles en un acte, et *Het Herderinne en de Engel des Huisgezins*, tableaux en un acte.

Les invitations pour les places des premiers rangs avaient été faites par le collége échevinal. Les commissaires de police avaient été chargés de la distribution des billets de 3e et de 4e rangs.

C'est dans cet édifice qui rappelle tant de souvenirs que la ville de Bruxelles a célébré par une fête magnifique le jour qui a consacré la majorité politique du prince royal. La salle gothique de l'hôtel de ville n'était point assez vaste pour contenir la nombreuse assemblée qui devait être appelée à solenniser cet heureux événement. Le conseil communal résolut de faire construire une salle provisoire de bois dans la cour de l'hôtel de ville. Il confia l'exécution de ce travail à M. Poelart, architecte de la ville. Une commission, composée de MM. les conseillers de Doncker, Mersman et Ranwet, présidée par M. le bourgmestre, fut chargée de la direction et de la haute surveillance. Elle consacra 30 longues séances à l'exécution de son mandat.

M. de Doncker, dont on ne saurait trop louer le zèle, l'activité et l'intelligence qu'il a déployés dans cette circonstance, avait proposé de mettre en harmonie la nouvelle salle avec l'ensemble du noble édifice, en lui donnant le caractère du gothique moderne. Cette proposition fut adoptée avec empressement. L'architecte présenta des dessins qui furent acceptés, et aidé de MM. Govaerts, Stallaert, Tiberghien et Wilbrant pour les peintures et les décorations; de M. Billen, sous la direction de M. Schmidt, contrôleur général des travaux de la ville, pour la charpente, et de M. Dekeyn pour la menuiserie, il se mit immédiatement à l'œuvre. En moins d'un mois cette salle a été construite, peinte, dorée, ornementée, créée, en un mot, avec toute la magnificence que l'on a admirée dans cette mémorable soirée. Pour tout dire, la salle était digne de la capitale du pays, digne de l'événement pour la célébration duquel on l'avait élevée, digne d'une époque où l'art est sollicité à atteindre tant de splendeur par les encouragements qu'il reçoit, par les sympathies publiques qu'il inspire.

Cette salle a 27 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur, et 18 mètres de hauteur au centre (1). Son plancher est de niveau

(1) Nous parlons de cette salle démolie immédiatement après la fête, comme

avec la salle gothique et avec la galerie qui longe les salles du conseil communal, de telle sorte que tout le premier étage de l'hôtel de ville servait à la fête.

M. Poelaert a été heureusement inspiré. Le style gothique que son crayon a tracé nous reporte dans ces immenses salles des palais du moyen âge, où l'architecte soumettait les plus capricieuses combinaisons de son imagination dans les détails à la règle d'un goût sévère dans l'ensemble. Ici tout est harmonieux, toute partie se rattache à la pensée première; l'œil ne rencontre rien qui le choque, car il y a accord sur tous les points.

La salle est divisée dans sa longueur en neuf travées marquées par les piliers qui supportent la toiture. Ces piliers sont sculptés, dorés et peints; en avant de leurs piédestaux s'évasent des corbeilles dorées d'où s'épanchent des fleurs naturelles en bouquets nombreux. Des girandoles au gaz projettent sur les côtés leur éclatante lumière. Les piliers soutiennent à leur sommet les fermes et les charpentes peintes et dorées sur lesquelles repose la toiture. Entre les piliers sont pratiqués des enfoncements où l'on a placé des divans et devant lesquels tombent, relevées sur les côtés, de larges portières de damas.

Au milieu de la paroi qui touche à la salle gothique s'élève une glace immense dont l'encadrement ogival est sculpté et doré. Elle se compose de pièces rapportées, comme dans les fenêtres du moyen âge, mais ces pièces sont si bien ajustées entre elles que les objets s'y réfléchissent sans miroitement.

Sur les côtés de cette glace, que défend une charmante corbeille de verdure et de fleurs, deux statuettes, l'une représentant saint Michel, patron de la ville de Bruxelles, et l'autre, la ville de Bruxelles elle-même, servent de prétexte à deux fontai-

si elle était encore debout. Cet innocent artifice de style nous a paru le seul moyen d'y transporter en imagination ceux de nos lecteurs qui n'ont pu jouir en réalité de la vue de ces splendeurs féeriques. Nous avons cru bon de consigner ici la description d'un monument hélas! éphémère, qui ne peut plus vivre que dans le souvenir de ceux qui l'ont visité.

nes jaillissantes, œuvre de M. Rompen, dont la fraicheur tempère un peu la chaleur du lieu. Ces statuettes, parfaitement réussies, sont d'un jeune sculpteur, M. Dumon. Aux angles de la salle, du même côté, sont deux ouvertures à demi closes par deux riches portières de damas et qui donnent entrée de la salle gothique à la salle nouvelle ; d'autres ouvertures sur la paroi qui longe la galerie communiquent avec les salles du conseil communal.

Au fond, sur une estrade, s'élève le trône du Roi. Ce trône est surmonté d'un dais d'or, sculpté, orné de clochetons et d'ogives. A droite et à gauche apparaissent les statues des ducs de Brabant, dorées, et posées sur des piédestaux.

Aux quatre angles de la salle sont suspendus des étendards, portant diverses devises et les vieux cris de guerre de nos provinces :

Flandre au Lion!
D'Avesnes! d'Avesnes!
Limbourg! Limbourg!
Louvain au riche duc!

Des panneaux portent les noms des grandes époques de nos annales :

Les batailles de Bavichove, 1071 ; de Pedel, 1201 ; de Woeringen, 1289 ; de Courtrai, 1302 ; de Blanque-Taque, 1421 ; de Brouwershaven, 1425 ; de Gravelines, 1558 ; de Calloo, 1637 ; de Turnhout, 1789.

Les institutions telles que la Charte de Gand, 1122, la Charte de Tournai, 1187, la Charte de Liége, 1200, l'abolition de la main morte par Henri II, 1249, la première Joyeuse Entrée, 1355, la Loi fondamentale, 1815, la Constitution belge, 1831, l'Inauguration du roi Léopold, 1831.

Des noms des villes de la Belgique sont inscrits dans des cartouches placés sous la corniche.

Dans chaque travée pend une grande toile imitant la tapisserie

ornementale et représentant un des souverains de la Belgique, en pied, se détachant sur un fond d'or. En voici les noms :

Regnier au Long Col, duc de Lotharingie, 916.
Godefroid le Bossu, 1076.
Godefroid de Bouillon, 1100.
Lambert 1er comte de Louvain, 1015.
Henri 1er duc de Brabant, 1235.
Jean 1er, 1294.
Jean III, 1355.
Baudouin, Bras de Fer, 1er comte de Flandre, 879.
Baudouin IV, à la Belle Barbe, 1036.
Baudouin V, de Lille, 1067.
Robert le Frison.
Charles de Danemark, 1127.
Philippe d'Alsace, 1191.
Baudouin de Constantinople, 1206.
Marguerite, 1272.
Baudouin le Courageux, 1195.
Ermelinde de Luxembourg, 1247.
Philippe le Bon, 1467.
Charles le Téméraire, 1477.
Marie de Bourgogne et Maximilien d'Autriche, 1482, 1494.

La toiture se compose de deux parties, l'une formée d'une charpente posée obliquement, ornée de peinture et de dorure, l'autre d'un grand plan horizontal sur lequel est peint un vaste tableau allégorique composé par M. Stallaert et exécuté par M. Wilbrant. Ce tableau représente le duc de Brabant présenté à la Belgique par la ville de Bruxelles. La Belgique est assise sur une estrade, près de laquelle le Sénat belge, figuré par un vieillard vénérable tenant en main la Constitution, accueille l'héritier du trône.

Quatre rangées de lustres à dessin gothique, descendant à des hauteurs inégales et chargés de quatre mille bougies, don-

nent à la salle un éblouissant éclairage qui permet d'en admirer tous les détails. Ils sortent des magasins de MM. Dekeyn frères.

Toutes les peintures de décoration sont dues à M. Govaerts et font un grand honneur au pinceau de cet artiste.

L'orchestre de la salle de danse, dirigé par M. Sacré et composé de quatre-vingts musiciens, était caché derrière les toiles peintes. L'excellente musique du régiment de grenadiers occupait la tribune de l'ancienne salle gothique, ornée d'armures, de panoplies et de trophées d'armes.

Le vestibule qui précède le salon du bourgmestre avait été métamorphosé en un salon élégant préparé pour recevoir la famille royale. Il est tendu d'une mousseline brochée d'or. Des tableaux de grands maitres belges, faisant partie du cabinet de M. Vandenberghe, décorent cette jolie salle. Le plafond se compose d'une toile peinte par M. Wilbrant, d'après un dessin de M. Stallaert, représentant la Paix descendant sur la terre et répandant ses bienfaits sur le Commerce, l'Industrie, les Arts et l'Agriculture. L'ornementation de ce charmant boudoir est due à M. Samyn, tapissier.

Les salles du conseil communal étaient transformées en buffets chargés des rafraichissements les plus exquis. Les gâteaux et les fruits glacés étaient fournis par MM. Maréchal, Robby et T'Schander; les fruits naturels par M[me] Jacques; les glaces par MM. Marugg et Betsch; le souper et tout ce qui tient aux buffets par MM. Bouré, Jeannin et Manisse ; les vins par MM. Laroque, Nellen, Raucq-Constant et Robyns (1).

A dix heures et demie, le Roi et les princes sont arrivés. Le Roi portait l'uniforme d'officier général ; le duc de Brabant, le costume de sénateur, avec le grand cordon de l'ordre de Léopold et les quatre plaques des ordres dont il est décoré. Le comte de Flandre était en uniforme de major des guides. La princesse Charlotte avait une robe de dentelle blanche, un collier de dia-

(1) Ces articles réunis ont coûté 10,900 fr.

mants et une guirlande de marguerite blanche dans les cheveux.

A leur entrée dans la salle de bal, le Roi et sa famille ont été salués par d'universelles et longues acclamations.

Le Roi a traversé la salle à travers une haie de dames, et, conduit par M. le bourgmestre et par le collége échevinal, il a pris place sur l'estrade entre la princesse et Mme l'infante d'Espagne. Celle-ci avait Mgr. le duc de Brabant à sa droite; Mgr. le comte de Flandre était assis à côté de la princesse Charlotte. Tous les membres du corps diplomatique, les présidents des deux chambres, les ministres du Roi, les ministres d'État, les grands officiers de sa maison se groupaient autour de la famille royale, près de laquelle se trouvaient MM^mes^ la duchesse d'Arenberg, les princesses de Ligne et de Chimay, MM. les questeurs du Sénat et de la Chambre, le prince de Chimay, le comte de Theux, le comte Lehon, Lebeau, Ch. Rogier, le baron d'Anethan, etc.

S. M. a longtemps admiré la salle, et en a témoigné sa satisfaction à M. le bourgmestre, qui a eu l'honneur de lui présenter M. Poelaert, l'auteur de cette magnifique décoration. Le Roi l'a félicité, et le public a ratifié cet auguste suffrage par le témoignage d'une unanime admiration pour cette grande œuvre.

Le bal a été ouvert par M. le duc de Brabant qui a dansé avec Mme l'infante d'Espagne et par le comte de Flandre qui a dansé avec Mme la princesse de Ligne. Les commissaires du bal ont seuls figuré dans ce premier carré.

Après les premières danses, la famille royale a fait le tour des salons; le Roi donnant le bras à la princesse Charlotte, M. le duc de Brabant à l'Infante d'Espagne et M. le comte de Flandre à Mme la duchesse d'Arenberg.

Le Roi et les princes se sont arrêtés plusieurs fois sur leur passage pour s'entretenir avec un grand nombre de personnes.

S. M. s'est retirée seule vers onze heures et demie.

A minuit, Monseigneur le duc de Brabant, donnant le bras à

Mme la princesse de Ligne, et S. A. R. le comte de Flandre à Mme la princesse de Chimay, sont entrés dans un des salons, attenants à la salle du bal, où le souper était servi.

Les princes étaient conduits par M. le bourgmestre. Ils ont quitté la table à minuit et demi, et sont revenus sur l'estrade. Ils se sont retirés vers une heure.

Le bal s'est prolongé jusques à une heure très-avancée de la nuit. Les trente commissaires du bal, chargés de faire les honneurs sous la direction de M. le bourgmestre et de la commission, étaient MM. Ed. Anspach, Eug. Anspach, Bourdin, Bousman, Bredael, J.-B. L. Cappellemans, Fr. Coghen, Alf. de Brouckere, de Beck, de Doncker fils, de Reine-Idstein, A. de Rouillé, E. de la Barre, H. Dolez fils, Jules et Édouard de Kerckhove de Ter Elst, A. de Knyff, Foulon-Vandevin, le capitaine Goethaels, Ketelaers, le capitaine et le lieutenant Jolly, Ch. Houtekiet, Quairier, J.-B. van Volxem fils, Limnander, P. Nypels, V. Stoefs, T'Kint de Roodenbeek et A. Vleminckx fils.

Des invitations avaient été adressées par la commission au corps diplomatique, aux membres du Sénat et de la Chambre des représentants, aux cours de cassation et d'appel, au conseil des mines, à la cour des comptes, aux officiers supérieurs de l'armée, à la maison civile et militaire du Roi, à tous les fonctionnaires des différentes administrations publiques, jusqu'au grade de chef de division.

La commission avait en outre invité tous les membres des tribunaux de première instance et de commerce ;

La députation permanente et les conseillers provinciaux résidant à Bruxelles ;

Les administrations des grands établissements financiers de la capitale ;

Les commissions médicales de la province et de la ville ;

Tous les professeurs de l'université ; plusieurs professeurs de l'athénée royal, des artistes et quelques hommes de lettres ;

Le conseil général des hospices, le conservatoire royal de musique;

Plusieurs officiers de la garde civique et de l'armée;

Les bourgmestres des communes limitrophes;

Les conseils de discipline des avocats près des cours de cassation et d'appel;

Les chambres de discipline des avoués et des notaires;

La chambre syndicale des agents de change;

Enfin les administrations de la plupart des sociétés littéraires et de bienfaisance de la capitale.

L'industrie et le commerce avaient eu la plus large part dans la distribution des invitations; plus de 2,000 cartes avaient été adressées à des négociants et à des fabricants notables de la ville, ainsi qu'à leurs familles.

Les uniformes étaient en majorité. Il y avait un grand nombre d'uniformes étrangers, des Anglais en habit rouge, un Écossais, des Prussiens avec leur casque de cuir, des hussards français; le secrétaire de la légation d'Autriche portait le costume magyar.

On gardera longtemps le souvenir de cette fête plus splendide qu'aucune de celles qui ont été données à diverses époques à Bruxelles, et dont on peut louer sans réserve l'excellente ordonnance, les bonnes dispositions (1).

(1) Voici le détail des dépenses occasionnées à la ville par cette fête :

Bal (y compris les rafraîchissements et le souper).	fr. 58,807 29
Représentations gratuites au théâtre du Cirque, de la Monnaie et du Parc.	3,000 »
Feu d'artifice et illumination.	4,115 29
Distribution de pains aux indigents.	2,861 20
Total.	68,783 78

La recette faite, moyennant une rétribution de 20 centimes par personne, à l'entrée de la salle de bal qui est restée visible pendant trois jours, a produit une somme de fr. 4,061 20, destinée aux pauvres de Bruxelles. Elle a été remise immédiatement à l'administration des hospices et secours, pour être distribuée par les comités de charité en aumônes extraordinaires (outils, vêtements, etc.).
Le dimanche 10, deux concerts de chant d'ensemble avaient eu lieu dans la

A la nuit tombante, pendant que des masses nombreuses de Bruxellois et d'étrangers se portaient en foule aux divers théâtres, et que les heureux invités à l'hôtel de ville s'occupaient d'une affaire bien importante, de leur toilette de bal, la ville et les faubourgs se sont trouvés tout à coup éclairés par l'illumination la plus splendide et la plus universelle dont on ait conservé le souvenir.

Partout, dans les ruelles et impasses comme dans les plus grandes sections de la voie publique, les façades étaient éclairées. La demeure de l'humble ouvrier avait ses fenêtres illuminées, ne fût-ce que de quelques bouts de chandelles. Les hôtels, les magasins, les ateliers, les établissements publics, tout était splendidement éclairé. La variété et le bon goût des ornements et des appareils de luminaire offraient aux yeux émerveillés l'ensemble le plus pittoresque.

Là des lanternes vénitiennes, gracieusement balancées par la brise, ici des verres de couleur, des transparents aux emblèmes nationaux, aux devises patriotiques, chronogrammes et inscriptions de toutes sortes, dans les langues flamande et française. Plus loin des arcades aux milliers de petits lampions scintillant d'une manière éblouissante. Plus loin encore, de longues lignes de bougies ou de simples chandelles, puis de distance en distance des illuminations au gaz d'un aspect tout féerique et rehaussant par leur vive lueur l'éclat extraordinaire d'un éclairage général sans précédent.

Qu'on ajoute à cela les feux de Bengale transformant l'admirable tour de Saint-Michel en une flèche de feu tricolore, et l'on aura une idée de l'effet prodigieux de l'illumination de la capitale et de sa vaste et large ceinture.

salle de bal, de 6 à 7 et de 8 à 9 heures du soir. Les billets d'entrée avaient été distribués à l'hôtel de ville, les 4, 5 et 6 avril. On y a fait une collecte au profit des pauvres de Bruxelles. L'exécution des chœurs était confiée aux élèves de l'école de chant populaire.

Les faubourgs ont rivalisé avec la ville. L'église Saint-Joseph et les magnifiques hôtels du Quartier-Léopold, réuni depuis le 7 avril à Bruxelles, étaient tout de feu. C'était une surprise des plus agréables pour les personnes qui, après avoir été admirer les illuminations au gaz du palais de la nation et de la rue de la Loi, tournaient par le boulevard du Régent.

La rue Ducale, les boulevards, le faubourg de Namur et tout ce quartier du haut de la ville jusqu'à la Place Royale, les places du Grand et du Petit Sablon et d'autres encore se distinguaient aussi par la profusion de l'éclairage. La Montagne de la Cour, la rue de la Madeleine, le Marché aux Herbes et toute cette longue suite de rues qui sépare la ville en deux de l'est à l'ouest, de la porte de Namur à celle de Flandre, semblaient reliés de chaque côté par d'interminables guirlandes et des lignes continues de feu disposées dans tous les sens.

La façade du bâtiment de la Bourse, où se trouve le local du Cercle du commerce, était ornée de fort beaux transparents, qui représentaient la Force, la Paix, l'Abondance, le Commerce, l'Industrie et les Arts. La façade de la salle Sainte-Cécile avait un transparent sur lequel on lisait une dédicace au Roi protecteur des libertés publiques.

Les entrées principales de toutes les casernes étaient décorées militairement. La grande porte des Annonciades, rue de Louvain, occupées par les guides, était surmontée d'un grand transparent très-bien peint, offrant au centre les bustes superposés du Roi et du duc de Brabant. La caserne de la gendarmerie au boulevard Waterloo, la nouvelle caserne du Petit-Château près de l'Entrepôt, la caserne des grenadiers à la Montagne Sainte-Élisabeth, se distinguaient chacune par une ornementation particulière, tout en l'honneur du Roi et des princes.

Parmi les hôtels qui brillaient au premier rang dans cette illumination générale, il est juste de citer tous ceux de la rue Royale, depuis le Parc jusqu'à l'église de Sainte-Marie, au fau-

bourg de Scharbeék. De chaque côté de la rue Royale extérieure des candélabres peints sur décors servaient au luminaire en verres de couleur. Les façades de l'hôtel du prince de Chimay, place de la Chancellerie et rue du Parchemin, étaient garnies de portiques formés de verres de couleur.

Les hôtels du prince de Ligne, rue Royale et impasse du Parc, du duc d'Ursel, marché au Bois, du bourgmestre de Bruxelles, rue des Douze Apôtres, et d'une infinité d'autres notabilités, étaient resplendissants de lumière. Les galeries Saint-Hubert se distinguaient par une illumination toute chinoise d'un goût original; la façade vers le Marché aux Herbes était éclairée de milliers de petits becs de gaz disposés en un immense cercle, avec cette inscription en exergue et au centre : « Le Cercle artistique et littéraire à S. A. R. le duc de Brabant. »

N'oublions pas de mentionner, en terminant ce récit, que la commune de Bruxelles s'était chargée de l'illumination au gaz de la rue de la Loi, et de celle de la tour de l'Hôtel de ville, aux feux du Bengale. M. Heyndryckx, d'Anvers, auquel cette mission avait été confiée, ainsi que l'exécution du feu d'artifice, s'en est acquitté à la satisfaction générale.

Le dimanche 10 avril, un *Te Deum* a été chanté à 2 heures dans l'église collégiale des SS. Michel et Gudule.

A une heure et demie, un bataillon du régiment de grenadiers et le corps des sapeurs pompiers ont formé la haie dans l'église, où les nefs livrées au public étaient déjà remplies de fidèles. Les blessés de septembre étaient placés près de la grille.

Le chœur de ce beau temple est décoré avec magnificence. Le trône du Roi s'élève à la droite de l'autel. Entre les écussons aux armes du Roi et de la Belgique sont placés d'autres écussons avec la devise : *Domine salvum fac Regem*. Les belles tapisseries représentant l'histoire du Saint Sacrement des miracles pendent aux deux côtés du chœur.

A une heure trois quarts, les cloches de Sainte-Gudule an-

noncent la solennité religieuse. On voit arriver avec leurs escortes d'honneur les grands corps constitués, le Sénat, la Chambre des représentants, la cour de cassation, la cour des comptes et la cour d'appel en robe.

Les membres du conseil des mines, du conseil des ponts et chaussées, le bureau de l'académie royale de Belgique, celui de l'académie de médecine, les fonctionnaires des divers départements ministériels, tous les officiers supérieurs de la garde civique et de l'armée présents à Bruxelles, le conseil d'administration de l'université libre de Bruxelles, le bureau administratif de l'athénée royal, etc., etc., prennent successivement place dans le chœur ou dans la partie supérieure de la grande nef dont le bas est occupé par les officiers de la garde civique, de l'armée, les élèves de l'école militaire.

Le corps diplomatique ayant à sa tête S. Exc. Rév. Mgr. Gonella, archevêque de Néo-Césarée, nonce apostolique, accompagné de l'auditeur et du secrétaire de la nonciature, arrive et prend les places qui lui sont assignées. Il se compose de LL. Exc. lord Howard de Walden et Seaford, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine du Royaume-Uni; M. le marquis d'Antonini, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Deux-Siciles; M. le prince Poniatowski, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. A. I. et R. le grand-duc de Toscane; M. le général Santa Cruz, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république de Bolivie (ces trois derniers diplomates accrédités aussi près du cabinet des Tuileries, résidant habituellement à Paris et venus à Bruxelles pour la cérémonie); M. le comte de Montalto, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Sardaigne; M. le baron de Seisal, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la reine de Portugal; M. le baron Gericke van Herwynen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Pays-Bas; M. le

baron de Vrints-Treuenfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur d'Autriche; M. le baron de Seebach, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Saxe (résidant à Paris et venu pour la cérémonie); M. le baron de Brockhausen, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse; M. His de Butenval, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'empereur des Français; M. le comte de Marogna, ministre résident de S. M. le roi de Bavière; M. le chevalier de Coopmans, ministre résident de S. M. le roi de Danemark; M. le vicomte de Kerckhove de Varent, chargé d'affaires de Turquie; M. Carvalho de Moraes, chargé d'affaires du Brésil; M. le baron de Bodo de Steinberg, chargé d'affaires du Hanovre; M. le baron de Wedel Jarlsberg, chargé d'affaires de Suède; M. Sancho, chargé d'affaires d'Espagne; M. le baron de Seebach, ministre d'État de S. A. R. le duc régnant de Saxe-Cobourg et Gotha, en mission spéciale et extraordinaire; M. de Bacheracht, consul général de Russie, et les secrétaires et attachés de légation.

En face du corps diplomatique sont MM. le prince de Ligne, président du Sénat, Delfosse, président de la Chambre des représentants, Henri de Brouckere, ministre des affaires étrangères, Ém. Van Hoorebeke, ministre des travaux publics, Anoul, ministre de la guerre, Liedts, ministre temporaire des finances, Piercot, ministre de l'intérieur, Ch. Faider, ministre de la justice. M. le baron d'Huart, ministre d'État, en costume, prend place auprès des ministres; viennent ensuite : MM. le baron de Gerlache, premier président et Leclercq, procureur général près la cour de cassation, Th. Fallon, président de la cour des comptes, de Page, premier président et de Bavay, procureur général près la cour d'appel, Annemans, gouverneur *ad interim* de la province et Charles de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles.

Près du corps diplomatique et un peu en arrière sont : M. le baron d'Hooghvorst, général en chef des gardes civiques du royau-

me, et M. le général Petithan, général commandant la garde civique de Bruxelles.

A deux heures précises les tambours battent aux champs. Le clergé, précédé de la croix, ayant en tête M. le curé-doyen de Conick, se rend au portail pour y recevoir la famille royale.

Les officiers d'ordonnance du Roi occupent une première voiture de la Cour. Deux escadrons de guides, avec le drapeau du régiment, escortent le carrosse royal; le Roi et la princesse Charlotte sont au fond de la même voiture en face des princes. Le Roi porte le grand uniforme de général en chef, avec le grand cordon de son Ordre, la Toison d'or et d'autres décorations (1).

(1) Peu de souverains de l'Europe possèdent un aussi grand nombre de décorations que le Roi Léopold. On sait qu'il n'est même pas au pouvoir des grands maîtres de quelques-uns de ces ordres d'en accorder les insignes d'après leur seule volonté : ils ne peuvent être conférés, suivant les statuts, que pour des actes éclatants de bravoure. Telle est la croix de Marie-Thérèse et l'ordre militaire de Saint-Georges de Russie, que notre Roi est en droit de porter avec un orgueil bien légitime. On ne lira pas sans intérêt l'énumération des 32 ordres dont il est revêtu. Le grand maître de l'ordre de Léopold est grand cordon de l'ordre d'Ernest le Pieux; grand cordon de l'ordre de la Couronne de Saxe; chevalier de l'ordre de la Jarretière et grand cordon de l'ordre militaire du Bain, de la Grande-Bretagne; grand-croix de l'ordre de la Légion d'honneur de France; grand-croix de l'ordre du Christ, grand-croix de l'ordre militaire de la Tour et de l'Épée, de Portugal; grand-croix de l'ordre des Guelfes, de la maison de Hanovre; chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse d'Autriche; chevalier de l'ordre de Saint-André, chevalier de l'ordre de Saint-Alexandre Newski, grand-croix de l'ordre de Sainte-Anne, et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Georges de la troisième classe, de Russie; chevalier de l'ordre de l'Aigle noire, grand-croix de l'ordre de l'Aigle rouge, chevalier de la Croix de fer, pour la bataille de Culm, et chevalier de l'ordre de Saint-Jean, de Prusse; chevalier de l'ordre de la Toison d'or, d'Espagne; chevalier grand-croix de l'ordre de l'Annonciade, de Sardaigne; grand-croix de l'ordre de la croix du sud, du Brésil; grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Ferdinand, des Deux-Siciles; chevalier de l'ordre de Saint-Hubert et commandeur de l'ordre militaire de Maximilien Joseph de Bavière, grand-croix de l'ordre du Mérite civil, de la couronne de Bavière; grand-croix de l'ordre du Sauveur de Grèce; grand-croix de l'ordre du Lion d'Or, de Hesse; grand-croix de l'ordre de l'Eléphant, de Danemark; grand-croix de l'ordre de Pierre Fréderic Louis d'Oldenbourg; grand-croix de l'ordre de Saint-Janvier, de Naples; chevalier

Le duc de Brabant, en uniforme de major des grenadiers, porte également le grand cordon de l'Ordre de Léopold.

Le comte de Flandre est en uniforme de major de cavalerie.

M. le lieutenant général de Liem se tient à cheval et l'épée nue à la portière de droite du carrosse royal. Deux dernières voitures de la Cour conduisent M. le comte de Marnix, maréchal du Palais, Mme la comtesse de Mérode-Westerloo, ancienne dame d'honneur de feu la Reine, Mme la comtesse de Grunne, dame d'honneur de la princesse Charlotte, et les lieutenants généraux aides de camp de S. M.

A la descente de voiture, le Roi et les princes sont reçus par le clergé. M. le doyen adresse quelques paroles de félicitations au Roi et au duc de Brabant, puis S. M., les princes et la princesse sont conduits processionnellement au trône dressé dans le sanctuaire, à sa place ordinaire, du côté de l'Évangile.

MM. les curés de toutes les paroisses de Bruxelles, ainsi que M. le chanoine Donnet, s'étaient joints au clergé de Sainte-Gudule. Ces ecclésiastiques, après avoir assisté à la réception de la famille royale, vont prendre place dans les stalles du chœur du côté de l'Épître.

Les dames d'honneur, les lieutenants généraux aides de camp du Roi et les officiers d'ordonnance sont placés à la gauche de la famille royale, derrière le maitre-autel. M. le maréchal du Palais occupe la droite du trône.

Immédiatement après l'arrivée du Roi, M. le curé-doyen en-

de l'ordre des Séraphins, de Suède; chevalier de l'ordre de Saint-Étienne, de Hongrie; grand-croix de l'ordre du Lion Néerlandais.

Quant au duc de Brabant, outre le grand cordon de l'Ordre national, on voit briller sur sa poitrine les grands cordons des ordres d'Ernest le Pieux et de la Couronne de Saxe; la Toison d'Or d'Autriche, et la croix de Saint-Étienne, de Hongrie; la grand-croix de la Tour et de l'Épée de Portugal; l'Aigle noire et la grand-croix de l'Aigle rouge de Prusse; le grand cordon de l'ordre des Séraphins; la croix de l'ordre de Saint-Hubert de Bavière, et la grand-croix de la Légion d'honneur (en tout 11 décorations.)

tonne le *Te Deum* que l'orchestre et les chanteurs achèvent au jubé sous l'habile direction de M. Fischer, maitre de chapelle de la collégiale.

Les solos du *Te Deum* de Romberg ont été parfaitement dits par MM. Despret et Schubert.

Le Roi, les princes et la princesse ont été reconduits avec le même cérémonial qu'à l'arrivée des augustes personnages.

Le même jour, à midi, avant la cérémonie religieuse, tous les représentants des puissances étrangères accrédités à Bruxelles s'étaient rendus au palais pour complimenter le Roi à l'occasion du dix-huitième anniversaire de S. A. R. le duc de Brabant.

Le Roi a reçu le corps diplomatique dans la salle du trône; S. M. avait à sa droite le duc de Brabant et, à sa gauche, le comte de Flandre. Les témoignages de la plus vive et de la plus affectueuse sympathie pour la Belgique et pour la dynastie de notre choix ont été éloquemment exprimés dans cette audience solennelle.

Après le *Te Deum*, le corps d'officiers du régiment de grenadiers et du régiment de guides sont venus au palais, afin d'offrir leurs félicitations et leurs hommages au Roi, ainsi qu'aux princes, tant à l'occasion de l'heureux événement que la Belgique venait de célébrer, que par suite de la promotion de LL. AA. RR. en qualité de major dans ces régiments.

C'est aussi ce jour-là qu'eut lieu le banquet offert par le Sénat au prince royal. Vers cinq heures et demie de relevée, les membres de ce corps se trouvaient réunis au local du Waux-Hall du Parc, attendant leurs augustes invités. Un détachement de cent hommes du régiment de grenadiers stationnait à l'entrée.

Vers six heures, les tambours battent aux champs pour annoncer l'approche de S. M. et de LL. AA. RR. Elles sont accompagnées de MM. le comte de Marnix, maréchal du palais, du lieute-

nant général baron Prisse, adjudant général de la maison du Roi, du comte Goblet d'Alviella, aide de camp de S. M., des lieutenants colonels baron d'Hanins de Moerkerke et baron Goethals, aides de camp de S. A. R. le duc de Brabant.

Le Sénat reçoit ses nobles hôtes dans une salle adjacente à celle du banquet et décorée avec une élégance et une recherche pleines de bon goût.

Vers six heures et demie on se met à table.

Outre tous les membres du Sénat et les personnages que nous venons de citer, on comptait à ce banquet de 112 couverts :

Le corps diplomatique (1);

Le président de la Chambre des représentants;

Le bureau de la Chambre;

Les ministres à portefeuille;

Les ministres d'État (2) ;

M. le baron de Gerlache, premier président de la cour de cassation;

M. Fallon, président de la cour des comptes;

M. le lieutenant général baron Chazal, commandant la 4e division territoriale;

M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de la ville de Bruxelles;

M. de Coninck, curé-doyen de l'église des SS. Michel et Gudule.

Le prince de Ligne, président du Sénat, était assis à la droite de S. M.; à sa gauche S. Em. Rév. Mgr. Gonella, nonce du pape; à côté du prince de Ligne, S. A. R. le duc de Brabant; à côté du nonce, S. A. R. le comte de Flandre.

La table du banquet, dressée dans la salle de bal du Waux-Hall, offrait un coup d'œil magnifique.

(1) Les noms des membres qui le composent se trouvent indiqués à la p. 233.

(2) Ils étaient en 1853 au nombre de neuf, à savoir : MM. les comtes F. de Mérode, de Theux de Meylandt, de Muelenaere, Goblet d'Alviella, les barons Nothomb et d'Huart, et MM. Mercier, Liedts et H. de Brouckere.

Au dessert, le prince de Ligne porte au Roi un toast qui est suivi des acclamations répétées à plusieurs reprises de : *Vive le Roi!* S. M. répond à ce toast en disant : « Je bois au Sénat. » (Nouvelles acclamations).

Le prince de Ligne se lève une seconde fois, et porte un toast à S. A. R. le duc de Brabant, qui y répond en ces termes : « Je me suis associé de tout cœur au toast que le Roi vient de porter au Sénat. Je crois mériter la sympathie de mes collègues en buvant à la santé de notre honorable président, le prince de Ligne. »

Ces paroles sont accueillies par des vivat enthousiastes.

Vers huit heures et demie, le Roi, les princes, le Sénat et les invités ont quitté la salle du banquet et ont passé dans la salle de réception pour prendre le café.

A neuf heures, les voitures de la cour ont reconduit S. M. et LL. AA. RR. à Laeken.

La musique militaire et particulière du Roi, sous l'habile direction de M. V. Bender, a fait entendre ses plus beaux morceaux d'harmonie pendant toute la durée du banquet.

Nous regrettons de ne pouvoir entrer, même succinctement, dans le détail des fêtes nationales dont l'anniversaire du 9 avril a été l'objet dans la Belgique entière. Il nous faudrait, en effet, nommer sans exception toutes les communes du royaume; car il n'en est aucune, depuis les plus considérables jusques aux plus petites, où on ne se soit fait un devoir et un plaisir de célébrer avec la vieille cordialité belge, la majorité politique de notre prince héréditaire.

Te Deum, parades de troupes et de gardes civiques, salves d'artillerie, feux de joie, illuminations, feux d'artifice, banquets splendides, jeux publics, secours distribués avec profusion aux malheureux par les communes et de simples particuliers, discours plus ou moins longs, pièces de vers plus ou moins bonnes dans les deux langues, morceaux de musique composés à cette oc-

casion, rien n'a manqué pour témoigner l'allégresse générale.

Non mihi si linguæ centum sint, oraque centum,

comme dit le poëte, nous ne saurions retracer toutes ces démonstrations patriotiques, peindre la joie et l'enthousiasme universels. Nous craindrions surtout d'être injuste, en commettant des omissions involontaires, inséparables, pour ainsi dire, d'une relation qui, pour être fidèle, devrait mentionner une multitude de localités différentes.

Les lecteurs comprendront donc et excuseront les motifs qui nous ont forcé à nous restreindre, et à nous borner au résumé des fêtes et des cérémonies publiques qui ont eu lieu dans la première ville du royaume.

Les sociétés particulières, si nombreuses à Bruxelles, et de joyeuses réunions, improvisées sur tous les points de la grande cité et de sa banlieue, ont voulu aussi célébrer la journée du 9 avril.

Nous devons nous contenter d'indiquer la Société philharmonique, la Société de l'Union, la Société Amphionique, le corps des sous-officiers des régiments de grenadiers et de carabiniers, qui ont fêté de diverses manières et avec un entrain complet l'anniversaire qui laisse de si doux souvenirs dans tous les cœurs belges.

Peu de jours après les fêtes dont nous regrettons de n'avoir pu présenter aux lecteurs qu'une esquisse bien faible et bien décolorée, le duc de Brabant partit pour l'Allemagne avec le Roi, son auguste père. Le lieutenant général de Liem, inspecteur général de l'artillerie, aide de camp du roi; les lieutenants-colonels d'Hanins de Moerkerke et Goethals, aides de camp du prince

royal, et le docteur Ricken, médecin du Roi, accompagnaient les voyageurs.

Après avoir passé la nuit du 2 au 3 mai à Cologne, et avoir visité, à Brunswick, le duc régnant, Sa Majesté et Son Altesse Royale arrivèrent, le 4, à Potsdam, où ils trouvèrent, à la station du chemin de fer, le roi Frédéric Guillaume. Le souverain de la Prusse monta dans leur wagon d'apparat et les conduisit à Berlin, où le Roi et le duc firent l'honneur à l'ambassadeur belge, M. le baron Nothomb, de descendre à son hôtel.

Le séjour des princes belges à Berlin devint l'occasion de quelques-unes de ces solennités littéraires et musicales si chères aux descendants de Frédéric le Grand. Des représentations sur les théâtres de Berlin et de Potsdam, de la *Jeanne d'Arc*, de Schiller; de l'*Antigone*, de Sophocle, traduite par Donner et arrangée pour la scène par le grand poëte Louis Tieck; du *Prophète*, de l'illustre compositeur Meyerbeer, firent entendre au Roi des Belges et à son fils, si dignes de les apprécier, deux des meilleures productions du génie des Allemands et une des œuvres de leurs poëtes qui témoigne le plus de leur culte pour cette antiquité, toujours fraiche, toujours nouvelle, cette source inépuisable à laquelle se rajeunit et se retrempe l'Europe énervée.

Le 6 mai, le roi de Prusse remit de ses propres mains au duc de Brabant les insignes de l'ordre de l'Aigle noir, et, le soir du même jour, le duc, accompagné de M. Nothomb, offrit le grand cordon de l'ordre de Léopold à S. A. R. le prince Frédéric Guillaume, fils du prince de Prusse. Les deux familles royales se firent leurs adieux le 9, à l'opéra, où se trouvaient aussi les ministres, les membres du corps diplomatique, des généraux et officiers supérieurs, plusieurs savants et artistes illustres, tels que l'historien Ranke, le célèbre archéologue le docteur Lepsius, Meyerbeer, le sculpteur Rauch, le peintre Bégas, etc. Le corps diplomatique y fut présenté au Roi des Belges et au duc de Brabant.

Le 10 mai, le Roi et le duc partirent par le chemin de fer de la Silésie et couchèrent le même jour à Ratibor. Ils furent reçus à la frontière autrichienne par l'ambassadeur belge à Vienne, M. le comte O'Sullivan de Grass de Séovaud, et par les officiers autrichiens chargés de faire auprès d'eux un service d'honneur. Le choix de ces fonctionnaires indiquait assez les sentiments de cordialité de la cour d'Autriche pour ses hôtes. Les officiers attachés momentanément à la personne du Roi avaient avec lui des relations de famille; c'était M. le lieutenant général comte de Linange, cousin du prince de Linange, qui est frère utérin de la reine de la Grande-Bretagne, et le major comte Arthur de Mensdorff, fils de la duchesse Sophie de Saxe-Cobourg, sœur du roi Léopold, et du comte de Pouilly-Mensdorff. Le comte Eugène Wrbna, colonel du régiment des uhlans de l'Empereur, le major de Würth et le comte de Pimodan, major des cuirassiers, firent le service d'honneur près du duc de Brabant.

En arrivant à Vienne, le 11, à 5 heures, le Roi et son fils furent reçus à la station du chemin de fer du Nord, aux acclamations de la population entière, par l'empereur François Joseph, les archiducs Louis, Charles Louis, Regnier et le prince Auguste de Saxe-Cobourg-Gotha.

L'Empereur, en toutes les circonstances, traita le roi des Belges avec la plus aimable courtoisie. Le 13, à une grande revue qui fut passée sur les glacis de la Josephstadt, il accompagna son hôte royal, et, après la revue, il se plaça en tête de la première colonne, présentant ainsi lui-même ses troupes au roi Léopold. Le lendemain, il le déclara colonel-propriétaire du régiment d'infanterie styrienne, n° 27, qui avait jusqu'alors appartenu au brave lieutenant général, baron Louis Pirquet de Bihain, natif de Liége, un des plus glorieux vétérans, au service autrichien, des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire.

D'autres belles fêtes eurent encore lieu, surtout après l'arrivée du roi de Prusse, qui fit son entrée à Vienne, le 19, accom-

pagné du prince Charles de Prusse et de son fils, le prince Frédéric Charles. La journée du 20 fut marquée par une splendide promenade au Corso, où l'aristocratie autrichienne déploya son luxe ordinaire. Le 21, eut lieu un magnifique carrousel, où parurent quarante-huit chevaliers commandés, les uns, par l'archiduc Guillaume, les autres par le prince de Wurtemberg. Les uns représentaient des Croisés, les autres, des Sarrasins ; tous avaient des armes, des costumes, des harnais d'une richesse et d'une beauté extraordinaires. Ce combat simulé se livrait dans une enceinte immense décorée avec beaucoup de goût. La grande loge d'apparat était occupée par les membres si nombreux de la famille impériale, le roi de Prusse, le roi des Belges, les princes de Prusse, le duc de Brabant, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg.

Un motif tout particulier attirait les regards sur la jeune archiduchesse Marie Henriette, fille de l'archiduchesse Marie Dorothée. Le télégraphe électrique, avec sa rapidité magique, avait transmis à Bruxelles et reporté à Vienne une nouvelle qui préoccupait les populations des deux États. Le Roi Léopold avait officiellement demandé à l'Empereur, pour son fils ainé, la main de la jeune archiduchesse, et, cette demande ayant été gracieusement accueillie par le chef de l'illustre maison de Hapsbourg, le Roi et le Duc avaient plusieurs fois rendu visite à l'archiduchesse Marie Dorothée.

Pendant son séjour à Vienne, où depuis le congrès de 1814 il avait laissé les souvenirs les plus honorables, le Roi des Belges se plut à revoir la plupart des établissements publics de cette grande capitale, dont il admira surtout l'arsenal. Le 15 mai, le prince de Metternich, qui a si longtemps dirigé la politique de l'Autriche et exercé une immense influence sur la marche générale des affaires de l'Europe, entrait dans sa quatre-vingt-unième année ; le roi Léopold se fit un devoir de se rendre ce jour-là chez le Nestor des diplomates qui, comme l'on sait, a longtemps

habité Bruxelles après les événements calamiteux de 1848. Il eut aussi de fréquentes entrevues avec l'ancien vicaire général de l'Empire, l'archiduc Jean, son compagnon d'armes pendant les mémorables campagnes de 1812 à 1814.

Le 22, l'Empereur, accompagné de son père, l'archiduc François Charles, et de son frère, l'archiduc Charles Louis, se rendit à l'hôtel de l'ambassade de Belgique, et conduisit le roi Léopold et son fils à la station du chemin de fer du Nord, où il prit congé d'eux de la manière la plus cordiale et la plus affectueuse. L'Empereur avait remis au duc la grand-croix de l'ordre de Saint-Étienne, et, de son côté, le souverain de la Belgique avait conféré son Ordre à plusieurs membres de la famille impériale et à quelques généraux et fonctionnaires autrichiens.

Les deux augustes voyageurs s'arrêtérent à Prague, où ils visitèrent l'empereur Ferdinand, et passèrent la nuit à Dresde, dont le palais avait été mis à leur disposition. Dans la station de cette ville, ils trouvèrent le roi de Saxe et les princes Jean, Albert et Georges, qui accueillirent leurs parents avec la plus touchante cordialité; le même jour, un peu avant minuit, arriva le roi de Prusse, qui fut reçu sans cérémonie, comme il l'avait demandé, et qui déjeuna le lendemain, avec le roi des Belges, à la Vigne du roi de Saxe.

Après avoir vu, le 25, à Gotha, son neveu Ernest II, duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha, qui vint à sa rencontre jusqu'à Dietendorf, près de Weimar, le roi Léopold reprit par Cologne et Aix-la-Chapelle la route de la Belgique, où l'attendait une réception pleine d'enthousiasme.

Sur tout le parcours du chemin de fer, depuis la frontière prussienne jusqu'à Bruxelles, la marche du convoi royal fut une véritable marche triomphale. Les populations se pressaient sur son passage pour le saluer avec transport, avec un élan spontané et qui n'avait rien de commandé; à chaque station importante, les chefs des différentes administrations vinrent présenter l'ex-

pression chaleureuse des sentiments de la nation et ses vœux pour le bonheur de la famille royale.

A l'arrivée du Roi à Verviers, le 28, à midi, M. le bourgmestre Herla adressa au souverain et à son fils une allocution que nous nous plaisons à reproduire, parce qu'elle résume avec une convenance et un tact parfaits l'opinion constitutionnelle de la Belgique entière.

« Sire,

La ville de Verviers est heureuse de pouvoir adresser la première à Votre Majesté ses sincères félicitations pour les marques peu ordinaires de distinction, d'estime et de sympathie dont la nation belge vient d'être l'objet dans la personne de son auguste souverain, de la part des hautes puissances de l'Allemagne.

Le pays est fier de ces ovations des peuples et des rois, qui rendent hommage tout aussi bien à la sagesse, au dévouement et à la fidélité du peuple belge, qu'à la prudence, à l'intelligence et à la loyauté du Roi de son choix.

A vous, Sire, toute notre reconnaissance pour nous avoir si puissamment aidés à réhabiliter la Belgique aux yeux de l'Europe.

Pendant longtemps nous avons été considérés à l'étranger comme des hommes ingouvernables, toujours prêts à secouer toute espèce de joug, fût-ce celui de la loi et de la raison, incapables d'exister comme nation indépendante.

Nous avons prouvé au monde entier qu'aucune nation n'est plus fidèle ni plus dévouée à son souverain quand il est honnête homme, à ses institutions quand elles sont libres, à son sol natal quand ce sol lui appartient.

Nous le lui prouverions de nouveau, au prix des plus grands sacrifices si, ce qu'à Dieu ne plaise, votre dynastie et notre nationalité étaient un jour menacées.

Prince,

En adressant au Roi l'expression des sentiments que nous éprouvons, nous avons déjà complimenté Votre Altesse Royale, car le cœur de notre prince est heureux, nous le savons, quand il entend rendre une justice méritée aux hautes qualités et à la loyauté chevaleresque de son auguste père. Soyez un jour, Prince, le continuateur de ses qualités et de ses vertus; que nous ayons le bonheur d'être gouvernés pendant de longues années encore par sa haute

sagesse, et la Belgique n'aura rien à envier aux nations les plus favorisées.
Vive le Roi! Vive le Prince royal! »

Avec un indicible enthousiasme, la population entière répéta ce double cri; puis, le silence s'étant rétabli à grand'peine, le Roi répondit en ces termes :

« Messieurs,

Nous vous remercions de l'expression de bienveillante sympathie que vous nous témoignez.

Depuis vingt-deux ans que vous m'avez appelé à régir vos destinées, nous avons travaillé de commun accord au maintien de notre jeune nationalité qui, d'année en année, est devenue plus solide. Nous pouvons avoir un plein espoir dans l'avenir.

Nous jouissons d'une sécurité complète à l'intérieur. Notre nationalité est honorée par toute l'Europe; partout elle rencontre des sympathies. Puissions-nous ne pas oublier combien notre position est belle et combien nous avons d'intérêt à la maintenir! »

A Liége, M. le bourgmestre Closset, l'évêque Mgr. de Montpellier, M. Nypels, recteur de l'université; à Tirlemont, M. le bourgmestre Delporte; à Louvain, MM. de Luesemans, bourgmestre, et de Ram, recteur de l'université catholique; à Malines, le cardinal-archevêque Mgr. Sterckx, MM. Teichmann, gouverneur de la province d'Anvers, Della Faille, président du tribunal de première instance de Malines, et le bourgmestre de Pauw, complimentèrent aussi le Roi et le duc de Brabant. Mais ce fut particulièrement à Bruxelles que les sentiments du peuple se manifestèrent avec le plus d'énergie. La garde civique de la capitale et de la banlieue formait la haie depuis la station jusqu'au palais et, bien que ce service ne fût pas obligatoire, l'effectif de la garde était presque au complet. Le convoi royal entra, à quatre heures et demie, dans la gare du chemin de fer du Nord; le Roi, après avoir embrassé la princesse Charlotte et le comte de Flandre, qui y attendaient son retour, reçut les félici-

tations de M. Gillon, bourgmestre de Saint-Josse-ten-Noode, et de M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles; puis il se rendit au palais avec les princes ses fils et sa fille, S. A. R. la princesse Charlotte.

Le 30 mai, M. H. de Brouckere, ministre des affaires étrangères, donna communication aux deux Chambres de l'union projetée entre la maison de Hapsbourg et la dynastie de Léopold. Il s'exprima en ces termes :

« Messieurs,

Le Roi nous a chargés de vous annoncer un fait important pour l'avenir de notre patrie, le prochain mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant avec S. A. I. et R. Mme l'archiduchesse Marie Henriette Anne d'Autriche.

Cette union comble les vœux et assure le bonheur d'un prince dont la Belgique est fière à juste titre; elle satisfait en même temps aux plus hautes convenances politiques.

Par sa naissance, la future duchesse de Brabant appartient à une maison souveraine qu'a illustrée l'éclat de ses vertus non moins que la grandeur de ses destinées. Par les dons de son heureuse nature, par son caractère élevé, par toutes les qualités éminentes qui la distinguent, l'archiduchesse Marie promet de rendre à la Belgique, avec leurs noms vénérés, les belles et populaires images de Marie-Thérèse et de Louise-Marie.

Les exemples qu'elle trouvera autour d'elle continueront, en les complétant, ces traditions de famille. Comme le Roi et ses nobles enfants, elle s'identifiera avec tous les sentiments d'un peuple renommé pour sa loyauté, pour sa franchise, pour son attachement à ses mœurs, à ses institutions, à son indépendance. Belge d'adoption, elle le sera par le cœur; elle deviendra un gage de perpétuité et de félicité pour la dynastie, comme elle est déjà un gage de sécurité pour notre pays; celui-ci, en effet, se voit rattaché ainsi, par un nouveau lien, à une antique monarchie essentiellement intéressée à consolider la paix du monde et à sauvegarder, de concert avec les autres puissances, les traités qui ont consacré la nationalité belge. » (*Applaudissements dans l'assemblée.*)

M. le président. — Il entre sans doute dans les intentions de la Chambre d'adresser des félicitations au Roi à l'occasion de la communication qu'elle vient de recevoir?

De toutes parts : Oui! oui!

M. LE PRÉSIDENT. — De quelle manière la Chambre entend-elle adresser ces félicitations à Sa Majesté?

DE TOUTES PARTS : En corps! en corps!

M. LE PRÉSIDENT. — La Chambre décide qu'elle se rendra en corps auprès de Sa Majesté, pour lui adresser des félicitations à propos de l'heureux événement dont M. le ministre des affaires étrangères vient de lui donner connaissance.

Le Sénat, à la suite d'une motion faite par M. le comte Christyn de Ribaucourt, prit aussi la même décision.

Le 1er juin, les deux premiers corps de l'État accomplirent cet acte de déférence. Les sénateurs et les représentants, en voiture, étaient escortés par des détachements du régiment de guides. Le Roi, ayant à ses côtés les princes, la princesse Charlotte, les ministres et les officiers de sa maison, reçut d'abord le Sénat, puis la Chambre des Représentants.

M. le prince de Ligne, président du Sénat, adressa au Roi le discours suivant :

« SIRE,

Le Sénat a accueilli avec acclamation la communication officielle du mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant avec S. A. I. et R. Mme l'archiduchesse Marie-Henriette.

Il s'empresse de venir adresser ses respectueuses félicitations à Votre Majesté, et ses vœux pour le bonheur d'un prince qui a déjà su se rendre si cher à tous.

La Belgique et sa dynastie sont tellement liées l'une à l'autre, qu'un événement aussi important, aussi heureux pour la maison royale rejaillit sur le pays entier; il en revendique sa part de gloire et de félicité.

Les démonstrations spontanées qui ont éclaté sur le passage de Votre Majesté], depuis les frontières du royaume jusqu'à sa capitale, ont dû lui prouver avec quel juste et légitime sentiment d'orgueil national la nouvelle de cette prochaine union était partout accueillie.

Sire, naguère, aux jours du danger, le peuple belge s'unit à son Roi, et resta calme et ferme au milieu des désastres qui ébranlaient le monde : au jour de la douleur, il partagea ses peines; il partage aujourd'hui ses joies et ses espérances! C'est que l'alliance illustre de l'héritier du trône avec la des-

cendante des Hapsbourg est aussi pour lui une espérance, celle de voir se perpétuer la dynastie nationale, qui lui a manqué pendant tant de siècles. Il y trouve aussi une garantie, une forte sauvegarde de plus pour son avenir et le maintien de son indépendance.

Le souvenir de l'Impératrice Marie-Thérèse rejaillira sur l'auguste Princesse, sa petite-fille, appelée à partager les destinées du Prince royal.

Elle retrouvera ce souvenir encore cher dans les cœurs, car sa grande aïeule, dans d'autres temps, respecta les franchises, les mœurs, le caractère, les traditions du pays.

Oui, Sire, la future Duchesse de Brabant sera reçue avec enthousiasme dans sa nouvelle patrie; et en faisant le bonheur de votre noble enfant, elle sera adoptée par la Belgique comme cette autre petite-fille de Marie-Thérèse, dont le court passage sur la terre lui aura transmis l'exemple de toutes les vertus. »

« Monseigneur,

Le Sénat est heureux de présenter à Votre Altesse Royale ses félicitations dans cette circonstance solennelle, et La prie d'agréer les vœux ardents qu'il forme pour son bonheur. »

Le Roi a répondu :

« Monsieur le président du Sénat,

Je vous remercie des sentiments affectueux que vous venez de m'exprimer.

Le Sénat, dans toutes les circonstances heureuses ou douloureuses, a toujours montré les mêmes sentiments, le même patriotisme. Il a été bien satisfaisant pour moi de pouvoir vous annoncer une union qui me paraît, sous tous les points de vue, ce qu'il était permis d'espérer.

Le souvenir de l'impératrice Marie-Thérèse, comme j'ai eu mainte occasion de le constater, a été conservé dans la mémoire du pays avec une remarquable fidélité. Nous verrons renaître, dans la petite-fille de cette impératrice, la plupart des mêmes qualités, et je crois pouvoir assurer que cette union, qui répond si bien aux sentiments du pays, fera aussi le bonheur de mon fils.

Je ne vous recommande pour l'avenir que la même conduite, sage et patriotique.

Notre position est heureuse et paisible. Nous désirons être en bonnes

relations avec tous les pays, répondre ainsi à l'attente générale de l'Europe, et remplir les obligations qui nous sont imposées. »

Ces paroles de Sa Majesté ont été accueillies par les cris de: *Vive le Roi! Vive le duc de Brabant!*

M. Delfosse, président de la Chambre des représentants, prononça le discours suivant :

« Sire,

Deux fois, dans le cours de cette année, nous avons eu l'occasion, toujours saisie avec empressement, d'offrir à Votre Majesté l'expression des sentiments qu'elle a su nous inspirer.

Un événement des plus heureux nous ramène de nouveau en présence de Votre Majesté.

A la suite d'un voyage, qui a montré combien Votre Majesté est haut placée dans l'estime des rois et des peuples, la main d'une princesse d'illustre famille a été obtenue pour S. A. R. Mgr. le duc de Brabant.

S. A. I. et R. Mme l'archiduchesse Marie Henriette Anne d'Autriche rehausse l'éclat de sa naissance par d'éminentes qualités de l'esprit et du cœur. Ceux qui ont pu l'apprécier, la comparent, pour le caractère et la bonté, à son aïeule, Marie-Thérèse.

En recherchant cette alliance, Votre Majesté a donné une nouvelle preuve de sagesse; elle a été on ne peut mieux inspirée et comme père et comme roi.

Son Altesse Royale, Monseigneur le Duc de Brabant, trouvera, nous n'en doutons pas, dans la compagne qui lui est destinée, le bonheur dont il est si digne.

De son côté, le pays ne peut que se réjouir d'un choix qui consolide nos institutions et notre nationalité.

Affermie par plus de vingt années de durée, affermie surtout par l'union touchante qui n'a cessé d'exister entre le peuple belge et Votre Majesté, notre nationalité puisera naturellement une force, une consécration nouvelle dans l'alliance de l'héritier présomptif du trône avec la puissante maison d'Autriche.

Le 9 avril dernier, jour à jamais mémorable, S. A. R. Mgr. le Duc de Brabant a juré d'observer la Constitution; comme son auguste père, il restera fidèle à son serment; tout ce qui peut accroître l'influence de S. A. R.

est donc une garantie de plus pour nos institutions libres, en même temps que pour notre existence nationale.

Les manifestations populaires qui ont accueilli Votre Majesté, à son retour, ont fait voir que la portée de l'événement qui se prépare est bien comprise. Aussi en attend-on la réalisation avec impatience, aime-t-on déjà, avant de la connaître, la future duchesse de Brabant.

On l'aime, parce qu'elle associe ses destinées à celles d'une famille qui nous est chère à tant de titres.

On l'aime, parce qu'en consentant à venir au milieu de nous, elle est pour le pays un gage de sécurité.

On l'aime, parce qu'elle assure, autant qu'une chose peut être assurée en ce monde, la perpétuité et la félicité de la dynastie.

On l'aime, enfin, parce qu'on espère qu'elle remplira le vide laissé par notre bonne Reine Louise Marie, tant regrettée !

Bientôt aussi elle nous aimera, car elle sera touchée de notre affection sincère et loyale !

Nous n'ignorons pas, Sire, que c'est surtout à votre influence personnelle qu'est dû ce fait important pour l'avenir de notre patrie. C'est un titre de plus à notre éternelle reconnaissance. »

« Monseigneur,

Vos vœux les plus chers vont être comblés : un mariage qui satisfait à la fois aux convenances politiques et aux plus douces sympathies est sur le point de s'accomplir ! Si, comme nous venons de le dire, ce grand événement est le fruit de la sagesse paternelle, une part du succès, nous en sommes sûrs, revient aux qualités aimables qui distinguent Votre Altesse Royale, à ce charme tout-puissant qui attire les cœurs ; vous n'avez eu, Monseigneur, qu'à vous montrer pour réussir.

Nous souhaitons que Votre Altesse Royale soit aussi heureuse dans tout ce qu'elle entreprendra.

Agréez, Monseigneur, nos vives et respectueuses félicitations, ainsi que les vœux ardents que nous formons pour votre bonheur. »

Le Roi a répondu :

« M. le président de la Chambre des représentants,

Nous sommes heureux des sentiments que, dans cette circonstance importante, vous venez de nous exprimer au nom de la Chambre.

Nous avons toujours trouvé en elle le même dévouement, la même affection pour le pays, et, j'aime à le reconnaître, la même confiance en celui à qui vous avez remis vos destinées.

L'événement qui se prépare est important. Il est en quelque sorte le complément de votre existence indépendante. Le sort de mon fils va s'unir à celui d'une princesse qui réunit les plus précieuses qualités personnelles, et qui nous apporte tout ce qu'une alliance de famille nous permettait d'ambitionner.

A travers tous les événements, le pays s'est montré si sage, si patriotique, si dévoué ; il comprend si bien ce qui constitue pour lui le véritable bonheur, qu'il en est résulté pour nous, en Europe, une considération bien générale et bien sincère : la Belgique rencontre partout des sentiments de respect et d'une grande bienveillance.

Ma mission particulière a toujours été d'aplanir les difficultés qui pouvaient surgir, de faire disparaître tout ce qui pouvait être nuisible aux véritables intérêts du pays. Cette mission, je continuerai à la remplir avec la même vigilance.

Je recommande le jeune couple à la continuation des bons sentiments que l'on nous a témoignés dans cette circonstance ; car nous avons été reçus à notre retour avec une affection si véritable par toutes les classes de la population, que nous ne saurions ambitionner une plus douce récompense. »

Les cris de : *Vive le Roi! Vive le duc de Brabant! Vive la famille royale!* ont accueilli les paroles de Sa Majesté.

Les conseils provinciaux, dont la session ordinaire s'ouvrit, en vertu de l'art. 44 de leur loi constitutive, le 5 juillet, firent parvenir au pied du trône de loyales adresses, remplies de l'expression de leurs vœux et de leur dévouement. De son côté, l'administration communale de la ville de Bruxelles, où la cérémonie nuptiale devait avoir lieu, se prépara à célébrer avec éclat le mariage de l'héritier présomptif de la couronne. D'autres villes, qui avaient ajourné l'anniversaire du 9 avril, et où le Roi avait promis de se rendre dans le courant de l'été, organisèrent également des réjouissances pompeuses, pour fêter à la fois la majorité politique et le mariage du prince royal (1).

(1) La famille royale visita successivement le 29 et le 30 août la ville de Bru-

Une loi promulguée le 23 mars 1853 avait alloué au duc de Brabant une dotation annuelle de 200,000 francs, et mis à sa disposition le palais de la rue Ducale et le château de Tervueren; le chiffre de la dotation n'étant plus en rapport avec la nouvelle position du prince, elle fut portée à 500,000 francs, par une loi subséquente, du 14 juin. On s'occupait depuis plusieurs mois de la restauration du palais et du château; mais les travaux n'étant pas encore achevés, c'est dans une des ailes du palais royal, à Bruxelles, que des appartements ont été préparés pour le duc de Brabant et sa jeune épouse; LL. AA. RR. les habitent, ainsi que le château de Laeken, jusqu'à ce que leur résidence particulière puisse les recevoir.

Pendant qu'à Bruxelles les publications du mariage se faisaient sur le perron de l'hôtel de ville, conformément aux prescriptions du code civil, le mariage par procuration avait lieu à Vienne.

Chaque archiduchesse qui se marie devant renoncer, préalablement et par serment, pour elle et pour sa descendance, au droit de succession, qu'elle tient de sa naissance, cette imposante cérémonie eut lieu, le 9 août, dans la salle du Conseil intime à la cour, où s'étaient rendues S. M. I. et S. A. I. la fiancée, accompagnées de LL. AA. II. les archiducs.

Le même jour, à onze heures du matin, la princesse reçut, dans l'église paroissiale du château de Schœnbrunn, le sacrement de la confirmation, des mains du Prince-Archevêque Ottmar, chevalier de Rauscher.

Le lendemain, on célébra la cérémonie nuptiale dans la chapelle du château, qui avait été décorée avec magnificence : à côté de l'autel s'élevait un baldaquin pour l'Empereur, et vis-à-vis on avait placé un prie-Dieu destiné à la fiancée et à l'archiduc qui

ges; Ostende, le 30; Gand, le 31 août et le 1er septembre; Anvers, le 4, le 5 et le 6 du même mois; Liége, le 7 et le 8; Namur, le 11 et le 12. Le cadre nécessairement restreint de notre livre nous empêche, à notre grand regret, de donner le détail des fêtes mémorables par lesquelles ces cités importantes célébrèrent à l'envi ce double événement national.

représentait le duc de Brabant. La future duchesse entra accompagnée de toutes les archiduchesses qui se trouvaient alors à Vienne; elle portait un diadème ruisselant de diamants, don de l'Empereur. De son côté, l'archiduc était entouré de tous les seigneurs de la cour. En arrivant à leur place, les augustes fiancés s'agenouillèrent pour faire une courte prière pendant que l'officiant faisait devant l'autel la bénédiction des anneaux. Après avoir adressé aux époux les questions prescrites, auxquelles répondit le chapelain de la cour, les anneaux présentés sur un plateau d'or furent échangés. Les fiancés se donnèrent ensuite la main, et l'officiant procéda à la bénédiction nuptiale. En ce moment, les cloches de la chapelle sonnèrent à toute volée et un bataillon d'infanterie, rangé en bataille dans la cour du château, tira une salve de mousqueterie. Tous les assistans se mirent à genoux et l'officiant, après avoir récité les prières du mariage, jeta l'eau bénite sur les nouveaux époux, entonna le *Te Deum* qui fut accompagné par la chapelle de la cour et donna le signal de la seconde salve. Après la cérémonie, l'archevêque, accompagné de tout le clergé, s'avança vers l'Empereur et les augustes fiancés pour les saluer. L'Empereur donna ensuite le signal du départ, et le cortége quitta l'église dans le même ordre qu'en s'y rendant.

Après être resté quelque temps dans ses appartements, l'Empereur et les fiancés, ainsi que les archiducs et les archiduchesses suivis de leurs grands maîtres et grandes maîtresses, se rendirent dans la grande galerie du château, où se trouvait réunie toute la Cour, ainsi que le corps diplomatique. On y tint un cercle, et les félicitations furent présentées aux fiancés.

Le 14, l'archiduchesse partit, par un train spécial, de la station de Vienne, pour Bruxelles, où elle se rendit par Prague, Dresde, Leipzig, Halle, Erfurth, Gotha, Coblence, Aix-la-Chapelle, Verviers, Liége, Tirlemont, Louvain et Malines. Son auguste famille, sa mère, sa sœur, son frère l'accompagnèrent jusqu'en Moravie.

Dans les principales villes de l'Allemagne qu'elle traversa, à Dresde, à Leipzig, etc., elle fut comblée d'honneurs et de marques de respect; mais, nulle part, l'enthousiasme n'égala celui qui éclata à Cologne et à Aix-la-Chapelle.

Partie de cette dernière ville le 20 août, à huit heures du matin, l'archiduchesse arrive, une heure après, à Verviers, où ses appartements étaient préparés à l'hôtel de M[me] la vicomtesse douairière de Biolley. Ainsi que l'exige l'étiquette suivie par la Cour d'Autriche, la grande salle de cet hôtel, où la jeune princesse devait être remise à l'ambassadeur belge, avait été déclarée terrain neutre. Tous les points du cérémonial avaient été définitivement arrêtés, la veille, à Aix-la-Chapelle, entre le prince de Schwarzenberg, commissaire de l'Empereur d'Autriche, et M. Materne, ministre résident, muni des pleins pouvoirs du Roi comme secrétaire de S. M.

S. A. I. descend du convoi à quelque distance de la station; puis, accompagnée par sa suite, mais escortée seulement d'un officier d'ordonnance et d'un commissaire chargé de lui indiquer le chemin, elle se rend à l'hôtel. Elle en traverse les vastes jardins, sous une longue galerie couverte d'étoffe verte, supportée par des piliers environnés de feuillages et de fleurs, et ornée de guirlandes dans toute son étendue. A sa droite et à sa gauche, marchent M[me] la comtesse Clam-Martinitz, grande maitresse de sa maison, et S. A. S. le prince de Schwarzenberg, grand maréchal de la Cour, commissaire impérial; derrière elle viennent ses dames d'honneur, M[mes] les comtesses Wrbna et Festetics; son grand écuyer, M. le prince Richard de Metterninch; MM. le comte Wrbna, les conseillers de Hummelauer et Drœxler, le feld-maréchal baron Pirquet; le major baron Wildburg, le major chevalier de Wurth. Une garde d'honneur composée de douze arcières de la garde noble, de six trabans et de maréchaux de logis des gendarmes de la garde du corps, accompagne la suite de la princesse, qu'elle doit quitter à Verviers.

Après avoir revêtu son costume de cour, dans un somptueux cabinet de toilette, l'archiduchesse se rend dans la grande salle de l'hôtel, dont la neutralité venait d'être déclarée par le prince de Schwarzenberg, commissaire impérial, et M. le comte O'Sullivan, commissaire du roi des Belges, assistés du secrétaire impérial et du secrétaire royal, MM. le chevalier de Hummelauer et Materne, en présence de M. le baron de Vrints de Treuenfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de l'empereur d'Autriche à Bruxelles, et de M. le lieutenant général baron Chazal, désigné pour commander les troupes belges sur tout le parcours du convoi. Tandis que l'archiduchesse, accompagnée de sa suite, entre dans la salle par la porte de droite, le commissaire belge, le secrétaire royal et les personnes désignées par le roi Léopold pour former la maison de l'archiduchesse : Mme la comtesse de Mérode-Westerloo, grande maîtresse; Mme la comtesse de Lannoy, dame d'honneur; Mme la comtesse de Grunne et la baronne de Marches, dames du palais, entrent par la porte de gauche, ainsi que Mme Kietlet, gouvernante de S. A. R. la princesse Charlotte; M. le comte de Lannoy, grand maître de la maison du duc de Brabant, M. le lieutenant-colonel d'Hanins de Moerkerke, écuyer d'honneur du duc; M. de Savoye, officier d'ordonnance, et M. le comte de Grunne, chevalier d'honneur. Les dames sont en grand costume de cour, avec la queue de la robe traînante. L'archiduchesse porte une robe de satin blanc brochée d'argent, une couronne, un collier et une broche de diamants; un long voile tombe sur ses épaules. Derrière le commissaire impérial, se place le feld-maréchal Pirquet, à la tête des gardes nobles et des gendarmes autrichiens; quatorze élèves sous-lieutenants de l'École militaire, commandés par deux majors et par M. le général Chazal, se rangent derrière le commissaire royal. Les portes se ferment. A l'extérieur se tiennent, d'un côté, des trabans autrichiens, et, de l'autre, des élèves de l'École militaire de Belgique.

Les commissaires impérial et royal ayant pris place aux deux côtés des marches du trône, le comte O'Sullivan de Grass, après avoir salué l'archiduchesse, adresse à son collègue, le prince de Schwarzenberg, un petit discours pour lui demander, au nom du roi des Belges, la remise solennelle de l'auguste archiduchesse, qui, dit-il, *va être accueillie comme une fille chérie par le Roi; comme une tendre épouse par le Prince royal des Belges, et qui va bientôt être saluée par les acclamations de tout un peuple dont Elle a adopté la nationalité.*

Le prince répond que cette remise s'effectuera après que les secrétaires auront donné lecture des pleins pouvoirs conférés aux commissaires délégués à cet effet.

M. Materne, ministre résident, secrétaire général du ministère des affaires étrangères, secrétaire royal, a lu les pleins pouvoirs donnés à M. le comte O'Sullivan. Pareille lecture a été ensuite donnée par M. de Hummelauer des pleins pouvoirs, rédigés en latin, et délivrés par S. M. l'Empereur d'Autriche au commissaire impérial et au secrétaire impérial.

Le secrétaire impérial a lu, en outre, l'acte de remise, et le secrétaire royal, l'acte de réception. Après l'échange de ces instruments et des doubles pleins pouvoirs, M. de Hummelauer remet à M. Materne les bijoux de la fiancée. Ces formalités terminées, les personnes de la suite de l'archiduchesse prennent congé de S. A. I., les unes en s'inclinant et en lui baisant la main, les autres en fléchissant le genou devant Elle.

La princesse s'étant levée et étant descendue du trône, M. le comte O'Sullivan s'approche d'Elle, lui présente le poing et la conduit du côté des appartements occupés par la famille royale de Belgique qui était arrivée à Verviers peu de temps auparavant. Au moment où la princesse pénètre dans le salon de l'appartement du Roi, S. M. et ses augustes enfants y entrent en même temps. Le Roi s'approche de l'archiduchesse, lui tend les bras et l'embrasse avec effusion; le duc de Brabant prend la main de sa

jeune fiancée et la serre; puis le Roi présente à l'archiduchesse son second fils, S. A. R. le comte de Flandre, et sa fille, S. A. R. la princesse Charlotte. Le Roi présente ensuite à S. A. I. les personnes qu'il a désignées pour former sa maison; de son côté, l'archiduchesse lui présente sa suite, puis reçoit les hommages de la famille Biolley, qui lui a donné une hospitalité vraiment royale. Après la présentation, M. de Hummelauer, au nom de l'Empereur, remet au duc de Brabant le collier de l'ordre de la Toison d'or.

Un déjeuner, préparé par les soins de la maison du Roi, était servi dans une salle de banquet construite en dix jours sous la direction de M. l'architecte Balat. Cette salle forme un vaste carré long, soutenu par des colonnettes et une charpente d'une légèreté merveilleuse et entièrement dorées; sur les colonnettes et la charpente on a jeté des tentures de cachemire, fabriquées dans les ateliers de MM. Biolley, et rayées, de distance en distance, par des bandes triples de velours bleu de ciel bordées d'or. Des draperies, des guirlandes, une balustrade couverte de milliers de plantes rares, relèvent l'aspect de cette construction splendide, où le jour pénètre par deux verrières ornées d'armoiries.

Après le déjeuner (1), le Roi, la famille royale et leur suite re-

(1) L'histoire anecdotique se plaît à recueillir les détails intimes et les noms propres. Nous croyons donc faire chose agréable aux lecteurs en donnant ici en note la liste des convives du banquet royal. Ils étaient placés dans l'ordre suivant :

Le Roi :

A droite du Roi : l'archiduchesse, le duc de Brabant, la comtesse de Clam-Martinitz, le baron de Vrints de Treuenfeld. ministre d'Autriche en Belgique; la comtesse de Grunne, dame d'honneur de la princesse; le comte O'Sullivan de Grass, la comtesse Festetics, le comte Wrbna, la baronne de T'Serclaes, née Biolley, le comte de Grunne, chevalier d'honneur de la princesse; la comtesse de Lannoy, dame d'honneur, le baron Émile de T'Serclaes, le major des gardes nobles autrichiens; le comte de Pinto;

A gauche du Roi : la princesse Charlotte, le comte de Flandre, la comtesse de Mérode-Westerloo, grande maîtresse, le prince de Schwarzenberg, le comte

mercièrent Mme la vicomtesse de Biolley de la magnificence de son accueil et se rendirent, en traversant la ville, à la station du chemin de fer. La réception de la famille royale fut aussi chaleureuse que celle qui avait accueilli le Roi et son fils aîné à leur retour d'Allemagne ; l'enthousiasme s'accroissait encore à la vue de la jeune et belle princesse qui venait s'asseoir aux côtés du trône. Partout une foule immense, que nul obstacle ne pouvait contenir, se pressait sur ses pas.

Immédiatement après le départ des augustes voyageurs, les portes de l'hôtel Biolley furent ouvertes au public, avide d'admirer ces merveilles de bon goût et de luxe élégant, créées comme par enchantement avec une rapidité si extraordinaire. La rétribution volontaire moyennant laquelle on était admis dans cette résidence momentanément royale valut aux pauvres de la ville une abondante collecte.

Des discours furent adressés au Roi ; à Verviers, par MM. Jamme, commissaire d'arrondissement, et Herla, bourgmestre ; à Liége, par MM. le baron de Macar, gouverneur de la province, Closset, bourgmestre, et par Mgr. de Montpellier, évêque du diocèse ; à Tirlemont, par M. le bourgmestre et par Mlle Dewilde, qui, à la tête de jeunes filles, offrit à l'archiduchesse un bouquet de fleurs d'oranger, entouré de dentelles de Bruxelles ; à Lou-

de Lannoy, grand maître ; le prince Richard de Metternich, chevalier d'honneur ; la baronne de Marches, dame d'honneur ; M. H. de Brouckere, ministre des affaires étrangères ; la comtesse Wrbna, le général Chazal, le vicomte Yvan Biolley ;

En face de Sa Majesté :

Le général Brialmont, un major autrichien, le comte Ignace vander Straten-Ponthoz, M. Materne, M. d'Hanins de Moerkerke ; Mme Kietlet, gouvernante de la princesse Charlotte ; MM. les conseillers auliques de Hummelauer et Drœxler, la comtesse Louis vander Straten-Ponthoz, née Biolley, le feld-maréchal Pirquet, la douairière vicomtesse de Biolley, le comte de Lannoy, la baronne de Vrints de Treuenfeld, le général Prisse, la comtesse Ignace vander Straten-Ponthoz, née Biolley, le major Wildburg, Mme la comtesse Pinto, le colonel Ablay, le comte Louis vander Straten-Ponthoz, le lieutenant-colonel Borremans, commandant la place.

vain, par M. le bourgmestre et par M. le recteur de l'université; à Malines, par M. Teichmann, gouverneur de la province d'Anvers, Mgr. le cardinal-archevêque, M. de Pauw, bourgmestre, M. Henot, juge au tribunal, remplaçant le président indisposé, et Mlle Vandenbranden de Reeth : cette dernière offrit aussi un bouquet à la princesse, dans une superbe corbeille garnie de dentelles de Malines.

A Bruxelles, une foule considérable attendait dans la gare le convoi royal; là se trouvaient les membres du corps diplomatique, les ministres, sauf M. H. de Brouckere qui accompagnait le Roi; un grand nombre de sénateurs et de représentants, la députation permanente du conseil provincial, M. le bourgmestre, à la tête du collége échevinal; la cour de cassation et la cour d'appel, en corps et en robe; des membres des autres corps judiciaires, les fonctionnaires supérieurs des ministères, le clergé de la collégiale des SS. Michel et Gudule et presque tous les officiers de la garde civique et de la garnison. A cinq heures et demie, le Roi descend, donnant la main à l'archiduchesse; tous les regards se fixent sur la jeune princesse, dont la beauté et la grâce provoquent bientôt des acclamations d'enthousiasme. Après quelques paroles de MM. les bourgmestres de Saint-Josse-ten-Noode et de Bruxelles, auxquelles le Roi, dont les traits respirent le bonheur, répond brièvement, la famille royale monte en voiture dans la rue du Progrès, et le cortége se met en marche.

Les abords de la station, la place de Cologne, le boulevard Botanique, la rue Royale, la place du Congrès et la place des Palais, sont remplis d'une foule immense qui, à l'approche du cortége, fait entendre les plus vives acclamations. Sur la place des Palais, la voiture royale n'avance qu'avec peine, au milieu de la multitude, que le Roi défend d'écarter. Au moment où la famille royale, arrivée au palais, se montre au balcon, une clameur immense s'élève de toutes parts, et se prolonge longtemps. Ces démonstrations populaires et spontanées nous ont rappelé la

fin du poëme du bon Andrieux, *Une promenade de Fénélon*, et nous avons répété involontairement avec ce gracieux écrivain :

> Ainsi par leur amour le monarque escorté,
> Jusque dans son palais en triomphe est porté.

Une légère indisposition de l'archiduchesse ayant nécessité la remise du mariage civil, qui devait se célébrer le dimanche 21 août, cette cérémonie eut lieu le lundi 22, à dix heures, au palais de Bruxelles.

La grande salle des fêtes était préparée pour la cérémonie. Une table couverte d'un tapis de velours était placée au milieu de la salle ; cinq fauteuils avaient été disposés, près de la table et faisant face à la salle, pour le Roi et la famille royale.

De l'autre côté de la table et faisant face aux fenêtres, étaient deux siéges, l'un destiné à M. le bourgmestre, faisant fonctions d'officier de l'état civil, l'autre pour le secrétaire communal. Sur les deux côtés de la salle, des siéges étaient préparés pour les dames et les hauts personnages officiellement invités.

Le fond de la salle est occupé par le public, qui y a un libre accès.

A dix heures et demie, la porte donnant sur les appartements s'ouvre et le Roi parait, donnant le bras à S. A. I. et R. Mme l'archiduchesse Marie Henriette ; derrière, viennent le duc de Brabant, le comte de Flandre et Mme la princesse Charlotte. La famille royale était suivie de MM. H. de Brouckere, ministre des affaires étrangères ; le prince de Ligne, président du Sénat durant la dernière session ; le prince de Schwarzenberg, commissaire impérial ; le comte O'Sullivan de Grass, commissaire royal, témoins de Mme l'archiduchesse ; de M. le baron de Vrints de Treuenfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur d'Autriche près le Roi des Belges ; Delfosse, président de la Chambre des représentants durant la dernière session ; Ch. Faider, ministre de la justice, et le baron de Ger-

lache, premier président de la Cour de cassation, témoins de Mgr. le duc de Brabant. Venaient ensuite les personnes composant la maison du Roi, celles des princes et de la princesse Charlotte, ainsi que les fonctionnaires autrichiens qui ont accompagné jusqu'à Bruxelles Mme l'archiduchesse.

S. A. I. et R. porte une robe de cour, de moire antique blanche, brodée d'argent. Un diadème de brillants, d'où s'échappent sur les côtés quelques fleurs d'oranger, est posé sur sa tête. La robe de Mme la princesse Charlotte est de moire bleue, recouverte de volants de dentelles. S. M. porte l'uniforme de lieutenant général de l'armée; LL. AA. RR. le duc de Brabant et le comte de Flandre celui de leurs grades respectifs. Le duc de Brabant est décoré, en outre, du grand cordon de l'Ordre de Léopold, du collier de la Toison d'Or d'Autriche et de la plaque de l'Aigle noir de Prusse.

Aussitôt que la famille royale eut pris place, M. le bourgmestre de Bruxelles, en costume, ceint de son écharpe, invite M. Waefelaer, secrétaire communal, à donner lecture de l'acte de mariage. Quand cette formalité est remplie, M. le bourgmestre se lève, et lit, aux termes de la loi, les articles du code civil qui déterminent les droits et les devoirs des époux; puis il adresse à S. A. R. le duc de Brabant la question suivante :

« Prince Léopold Louis Philippe Marie Victor, duc de Brabant, consentez-vous à prendre pour épouse en légitime mariage S. A. I. et R. Madame Marie Henriette Anne, archiduchesse d'Autriche, ici présente? » S. A. R. s'est levée, s'est tournée vers le Roi, en s'inclinant, pour lui demander son consentement; S. M. ayant fait un léger signe de tête, S. A. R. a répondu distinctement : « oui, monsieur le bourgmestre. » M. le bourgmestre, se tournant alors vers S. A. I. et R., lui a adressé la question suivante :

« Madame Marie Henriette Anne, archiduchesse d'Autriche, consentez-vous à prendre pour époux en légitime mariage S. A. R.

Mgr. Léopold Louis Philippe Marie Victor, duc de Brabant, ici présent? »

S. A. I. et R. s'est tournée aussi vers Sa Majesté en s'inclinant, mais sans quitter son fauteuil, et a répondu : « oui, monsieur. »

M. le bourgmestre a ensuite prononcé les paroles : « Au nom de la loi, je vous déclare unis. »

Aussitôt le cri de : *Vive le Roi! Vivent le duc et la duchesse de Brabant!* a retenti dans toute l'enceinte ; ce cri, quoique contenu par le respect et par la solennité de la circonstance, a été l'énergique expression du sentiment qui animait en ce moment tous les cœurs.

Le mariage était accompli. M. le bourgmestre de Bruxelles, d'une voix que l'émotion ne faisait que rendre plus pénétrante, s'exprime en ces termes, en s'adressant aux royaux époux :

« MONSEIGNEUR, MADAME,

L'officier de l'état civil a l'habitude de complimenter ceux dont il célèbre le mariage. Vos Altesses Royales permettront que, dérogeant aux usages, je me félicite moi-même d'avoir été l'organe de la loi dans une circonstance aussi solennelle.

Je n'ai pas la prétention d'entretenir Vos Altesses Royales des devoirs de leur position. Elles savent que les vertus des princes, de même que la lumière du ciel, éclairent toute la terre, rayonnent et se reflètent sur la société entière.

Je me borne à être l'écho de la voix de nos populations. Cette union, que l'Église bénira de nouveau dans un instant, fortifie et consolide à jamais notre indépendance. Elle sera, j'en ai l'assurance, aussi heureuse pour Vos Altesses Royales, qu'elle est utile à une nation à la fois attachée à ses institutions et dévouée à son Roi ; à une nation qui confond dès ce moment dans un même amour le duc et la duchesse de Brabant. »

De nouvelles acclamations ont suivi cette allocution.

Le Roi et LL. AA. RR. quittent alors leurs fauteuils et se rapprochent de la table. M. le bourgmestre offre une plume à Sa Majesté, qui signe la première l'acte de mariage sur les registres;

puis LL. AA. RR. Monseigneur le duc de Brabant, Madame la princesse Charlotte et Monseigneur le comte de Flandre signent à leur tour, et ensuite les huit témoins.

Quand toutes les signatures ont été données, Sa Majesté offre de nouveau le bras à S. A. R. et I. Mme la duchesse de Brabant. S. A. R. monseigneur le duc de Brabant donne le sien à S. A. R. Mme la princesse Charlotte, et la famille royale, suivie des mêmes personnages qu'à son arrivée, est rentrée par la grande porte du salon dans ses appartements.

A onze heures et demie, le cortège se met en marche pour la célébration du mariage religieux. Il se rend à la Collégiale par la place du Congrès, les rues de Ligne et du Bois-Sauvage.

La décoration de l'église de Sainte-Gudule avait été confiée à l'architecte Poelaert. Au centre de la croix formée par la nef et le transept s'élève un baldaquin gothique d'un excellent style et duquel descendent quatre immenses rideaux de velours ponceau doublés d'hermine blanche qui se rattachent aux quatre piliers du centre. Le chœur étincelle de lumières. Entre les colonnes sont suspendues les belles draperies de l'église, représentant l'histoire du saint sacrement des miracles. Au-dessus de tout le long de la nef, se remarquent des drapeaux et des écussons aux armes des neuf provinces.

Dans le chœur, devant le maître-autel, au haut des degrés, on a disposé des siéges pour Son Éminence le cardinal-archevêque et pour les cinq évêques de la Belgique. Au milieu du chœur sont placés deux riches fauteuils et deux prie-Dieu de velours pour les augustes époux. Derrière se trouvent des fauteuils pour le Roi, le comte de Flandre et la princesse Charlotte.

Aux deux extrémités du transept s'élèvent deux amphithéâtres pour les dames invitées. Les banquettes des premiers rangs sont réservées aux dames du corps diplomatique.

S. A. R. l'infante Isabelle d'Espagne assiste à la cérémonie dans une des tribunes réservées.

La tribune à droite reçoit les membres du corps diplomatique, dont nous avons déjà précédemment indiqué la composition (1).

Les bancs suivants sont destinés à MM. les membres du Sénat, ayant en tête le bureau nommé dans la dernière session;

Les présidents de chambre et conseillers de la cour de cassation, le président et les conseillers de la cour des comptes, tous en robe;

Les premiers présidents et les procureurs généraux des cours d'appel de Gand et de Liége;

Les gouverneurs des provinces.

Dans la tribune de gauche, prennent place : MM. les ministres à portefeuille; MM. les ministres d'État; MM. les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires en non-activité de service; le bourgmestre de Bruxelles et le procureur général près la cour de cassation; le premier président et le procureur général de la cour d'appel de Bruxelles. Les autres bancs étaient oc-

(1) Les mutations opérées dans le personnel nommé à la p. 233 sont les suivantes: M. His de Butenval était remplacé par M. Sampayo, chargé d'affaires *ad interim* de France; M. de Bacheracht, par M. le comte Chreptowich, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, arrivé depuis peu à Bruxelles; le vicomte de Kerckhove, par M. Glavany, chargé d'affaires *ad interim* de Turquie. Il y avait en outre M. le baron de Grancy, ministre résident de S. A. R. le grand-duc de Hesse, et M. Bayard, chargé d'affaires de la république des États-Unis d'Amérique.

Parmi les membres du corps diplomatique se trouvaient aussi lord Elphinstone, pair d'Angleterre, envoyé extraordinaire de S. M. la reine du Royaume-Uni; le lieutenant-colonel Seymour, chambellan de S. A. R. le prince Albert; le baron de Loenwenfels, envoyé extraordinaire de S. A. R. le duc de Saxe-Cobourg et Gotha; le colonel Loven, aide de camp de S. M. le roi de Suède; le comte de Gersdorff, chambellan de S. A. I. madame la grande-duchesse Anne de Russie, chargés de complimenter le Roi et S. A. R. le duc de Brabant sur l'union qui vient de s'accomplir.

Sur le second banc de la tribune, avaient pris place MM. les secrétaires des diverses légations, les consuls généraux et les consuls.

cupés par les membres de la Chambre des représentants, seuls en habit noir, et ayant en tête le bureau nommé dans la dernière session, les membres de la cour d'appel de Bruxelles, les secrétaires généraux des ministères, le collége échevinal et d'autres fonctionnaires supérieurs. Sur l'estrade, du même côté, on remarque LL. AA. SS. le duc et la duchesse d'Arenberg, MM. le prince de Croy, le comte Charles de Mérode, le prince Alphonse de Chimay, les princes Engelbert et Antoine d'Arenberg, les princes Emmanuel et Maximilien de Croy, Mme la princesse de Ligne, MM^mes^ les princesses Joseph et Alphonse de Chimay, Mme la duchesse de Looz-Corswaren, Mme la comtesse Charles de Mérode et un grand nombre d'autres personnes appartenant à la haute noblesse du pays.

Les dames sont en grande toilette de cour.

MM. le capitaine d'artillerie Goethals, les lieutenants Goupy de Quabeck, de l'infanterie, et Jolly, de l'état major; MM. Alfred de Brouckere, Victor de Limnander et le baron de Marches, ainsi que huit élèves sous-lieutenants de l'École militaire, remplissent les fonctions de commissaires. Les sous-lieutenants sont pris parmi ceux qui ont formé à Verviers la garde d'honneur.

Une double haie de grenadiers occupe toute la grande nef, du seuil de l'église au transept; quatre hallebardiers de la maison royale viennent se placer aux quatre angles du transept.

A onze heures, le clergé de Sainte-Gudule, suivi de nombreux enfants de chœur, se dirige vers le parvis, la croix en tête, pour aller recevoir S. Em. le cardinal archevêque de Malines, primat de Belgique, et les évêques ses suffragants.

Quelques instants après, aux sons de l'orgue et de la grosse cloche, le cortége entre dans l'église. Les évêques ont le camail violet; ils sont accompagnés de leurs vicaires généraux et de tous les chanoines de leur chapitre. S. Em. porte également le camail. Lorsque les hauts dignitaires de l'église sont entrés dans le chœur, les assistants du cardinal et des évêques les re-

vêtent de leurs ornements pontificaux et placent entre leurs mains la crosse épiscopale, et tous s'asseyent au milieu des nuages d'encens que les enfants de chœur lancent à grands flots vers la voûte.

Un peu après onze heures, on laisse le public pénétrer dans les nefs latérales.

A midi les acclamations du dehors annoncent l'arrivée du Roi et des augustes époux; aussitôt la grosse cloche retentit de nouveau, et les accents de l'orgue saluent le royal cortége.

Le cardinal et les évêques descendent jusqu'au parvis pour recevoir S. M. et LL. AA. RR. et I.

Le tambour bat aux champs, des fanfares retentissent dans l'église, et l'auguste famille fait son entrée.

Le cortége marche dans l'ordre suivant :

La croix,

Le clergé de Bruxelles et les prêtres du dehors,

Les chanoines,

Les évêques,

Le cardinal,

Le Roi, donnant la main à S. A. R. et I. la duchesse de Brabant,

Le duc de Brabant donnant la main à la princesse Charlotte,

Le comte de Flandre,

Les dames de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant,

Les témoins des augustes époux,

Le comte de Marnix, grand maréchal de la cour; M. J. van Praet, ministre de la maison du Roi; M. Conway, intendant de la liste civile; M. le comte de Lannoy, grand maître de la maison de S. A. R. le duc de Brabant; M. le comte de Grunne, chevalier d'honneur de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant; le lieutenant général Prisse, adjudant général du Roi, chef de la maison militaire; les aides de camp du Roi, lieutenants généraux comte Goblet d'Alviella, comte de Cruquenbourg, Brialmont, de

Liem, Dupont, le baron Chazal, de Lannoy; les officiers d'ordonnance, MM. de Kerckhove de Denterghem, le lieutenant-colonel Bormann, le comte Vanderburch, le comte de Ficquelmont, le capitaine Prisse; les aides de camp de S. A. R. le duc de Brabant, MM. d'Hanins de Moerkerke, écuyer d'honneur, et le baron Goethals; le capitaine Goffinet, etc.

Viennent ensuite les dames de la maison archiducale, M. le prince de Metternich, le feld-maréchal baron Pirquet et les autres nobles étrangers qui avaient eu l'honneur d'accompagner en Belgique l'archiduchesse Marie Henriette.

S. Em. le cardinal, arrivé à l'entrée du chœur, indique aux jeunes époux la place qu'ils doivent occuper.

Sur les côtés de l'estrade, à droite, se placent les témoins de S. A. R. le duc de Brabant dans l'ordre suivant :

M. le baron de Vrints de Treuenfeld, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur d'Autriche; M. Delfosse, président de la Chambre des représentants durant la dernière session; M. Ch. Faider, ministre de la justice; M. le baron de Gerlache, premier président de la cour de cassation.

A gauche, les témoins de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant :

Le prince de Schwarzenberg, commissaire impérial; le prince de Ligne, président du Sénat durant la dernière session; M. Henri de Brouckere, ministre des affaires étrangères; le comte O'Sullivan de Grass de Séovaud, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire royal.

Sur des siéges installés près de l'estrade sont M[me] la grande maitresse, la dame d'honneur et les dames du palais de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant.

Du côté de S. A. R. le duc de Brabant sont placés M. le comte de Lannoy, grand maitre de sa maison, et le comte de Grunne, chevalier d'honneur de la duchesse.

Lorsque la famille royale est assise, S. Ém. le cardinal-arche-

vêque s'assied sur son trône au milieu de l'entrée du chœur, mitre en tête et entouré de tous les évêques, assis, revêtus de leurs habits pontificaux et tenant en main leur crosse épiscopale.

Le cardinal donne à tenir sa crosse à l'un de ses vicaires généraux et adresse aux jeunes époux une touchante allocution.

Après ce discours, LL. AA. RR. et I. viennent s'agenouiller sur des coussins de velours rouge disposés à l'entrée du chœur. Là S. Ém. le cardinal a donné aux augustes époux la bénédiction nuptiale.

Une messe basse a été dite. Plusieurs fois LL. AA. RR. et I. se sont approchées de l'entrée du chœur, se rendant auprès du cardinal-archevêque pour accomplir les cérémonies. Mme la grande maitresse suivait S. A. R. et I. et portait la queue de la robe de cour de Mme la duchesse.

A la messe du mariage a succédé un *Te Deum* solennel exécuté à grand orchestre. Le cardinal, assisté de tous les évêques, a officié.

L'orchestre a exécuté le *Pater noster* de Cherubini, le *Salve, Trinitas, adoremus te,* de Palestrina, un *Ave verum* de Mozart, et le *Te Deum* de M. Hanssens, aîné.

Le Roi et la famille royale sont sortis de l'église précédés du clergé et des évêques et conduits par S. Ém. le cardinal-archevêque de Malines.

Le cortége retourna au palais par les rues de la Montagne, de la Madeleine, de la Montagne de la Cour, la Place royale et la Place des palais. Le soir, il y eut, comme la veille et les jours suivants, un grand diner à la cour; à huit heures, la Société royale de la Grande Harmonie donna à la famille royale une grande sérénade instrumentale et vocale. Pendant ce temps, une splendide illumination couvrait la ville de ses feux; les princes et les princesses parcoururent, pour la voir, les principales rues de la ville.

Le lendemain 23, était le jour anniversaire de la naissance

de l'archiduchesse, qui atteignait alors sa dix-septième année ; elle fut complimentée par ses nouveaux parents, et par les dames et les officiers de sa suite, qui la quittèrent trois jours après, pour retourner à Vienne.

Le 24 août, à une heure, a eu lieu au palais de Bruxelles la réception des corps constitués.

Le Roi porte l'uniforme d'officier général de la garde civique avec le grand cordon de Léopold d'Autriche; S. M. a à côté d'elle Mme la duchesse de Brabant, le duc de Brabant, la princesse Charlotte et le comte de Flandre, M. le comte de Lannoy, grand maître de la maison du duc de Brabant; Mme la comtesse de Mérode-Westerloo, grande maîtresse; Mmes la comtesse de Lannoy, dame d'honneur; la comtesse E. de Grunne, la baronne de Marches, dames du palais; M. le comte Eugénie de Grunne, chevalier d'honneur de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant; Mme la comtesse de Lannoy, faisant le service près de S. A. R. la princesse Charlotte; Mme la comtesse Clam-Martinitz, ex-grande maîtresse; Mmes les comtesses de Wrbna et Festetics, ex-dames d'honneur de Mme l'archiduchesse; M. le prince de Schwarzenberg, commissaire impérial; le prince de Metternich, M. le baron feld-maréchal Pirquet, le comte de Wrbna, les officiers des archers de la garde noble; MM. les ministres; M. le lieutenant général Prisse, adjudant général du Roi, chef de la maison militaire; M. le comte de Marnix, maréchal du palais; — les aides de camp et les officiers d'ordonnance du Roi et de S. A. R. le duc de Brabant, assistent à la réception.

Le Roi a d'abord reçu le corps diplomatique, qui était au grand complet et avait à sa tête Mgr. Gonella, nonce apostolique.

Le Roi et la famille royale ont reçu successivement : les députations du Sénat et de la Chambre des représentants, la Cour de cassation, la Cour des comptes, la Cour d'appel, la Cour mi-

litaire, le Conseil des mines, l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, l'Académie royale de médecine, les secrétaires généraux et les employés supérieurs des départements ministériels, le gouverneur et les directeurs de la Banque nationale, le gouverneur et les directeurs de la Société générale, le gouverneur et la députation de la province, le tribunal de première instance, la commission médicale de la province, le bourgmestre, les échevins et le Conseil communal de Bruxelles, le tribunal de commerce, le clergé catholique de Bruxelles, le président et le consistoire de l'église évangélique, le grand rabbin et le consistoire israélite, le Conseil général de l'administration des hospices et secours, la Chambre de commerce, le directeur et les administrateurs de la Banque de Belgique, le conseil administratif de l'université de Bruxelles, la Société de philanthropie, le général commandant supérieur et l'état major de la garde civique de Bruxelles.

A trois heures, le Roi a reçu les états-majors et les officiers de la garde civique et de l'armée.

A midi et demi, les personnes composant les maisons civile et militaire du Roi et MM. les ministres avaient eu l'honneur de présenter leurs hommages au Roi, au duc et à la duchesse de Brabant.

Le Roi présentait à son auguste fille, S. A. R. et I. la duchesse de Brabant, tous les personnages qui avaient l'honneur d'adresser leurs félicitations à la famille royale.

La réception s'est prolongée jusqu'à trois heures et demie.

Le *Moniteur belge* a recueilli les discours prononcés en cette audience solennelle et les réponses toujours heureuses que le Roi a faites à la plupart des chefs de corps. Nous ne pouvons qu'y renvoyer les lecteurs désireux de connaître tout ce qui se rattache à ce grand événement. Pour accomplir le reste de notre tâche, il ne nous reste plus qu'à présenter un tableau succinct des réjouissances publiques.

Le 22 août, des *Te Deum* solennels furent chantés dans toutes les communes du royaume ; partout, les cloches, sonnées à grande volée, annonçaient aux populations les cérémonies du mariage du prince héréditaire.

Le même jour commençaient les fêtes de Bruxelles, dont le programme se composait d'une grande cavalcade historique, d'un concert sur la Grand'Place et d'une illumination générale ; d'un feu d'artifice au quartier Léopold.

Nous empruntons à l'ouvrage de luxe publié sur les *Cérémonies et fêtes du mariage*, la relation de la grande cavalcade historique.

L'administration communale de Bruxelles eut l'heureuse idée de donner aux fêtes destinées à célébrer le grand événement qui rattachait la Belgique actuelle au passé et qui rappelait de grands souvenirs historiques, un caractère en harmonie avec cet événement. Au lieu d'offrir aux regards une de ces fêtes banales qui ne laissent aucune trace et n'ont plus même le privilége d'exciter une curiosité vulgaire, elle organisa une grande cavalcade dont l'objet fut l'évocation des anciennes splendeurs communales mises en parallèle avec les progrès du XIX[e] siècle, représentés par d'ingénieuses allégories. La cavalcade elle-même traduisait ainsi le sens du mariage de S. A. R. le duc de Brabant qui, renouvelant la tradition, la régénérait en quelque sorte en unissant une petite-fille de Marie Thérèse aux destinées nouvelles du pays.

La cavalcade fut organisée, aux frais de la commune, par une commission composée de MM. Fontainas, échevin, de Doncker et Vandermeeren, conseillers, Renard, colonel d'état-major, Huart, peintre, et Wauters, archiviste de la ville. Cette commission ne négligea rien pour réaliser complétement la pensée de l'administration communale. Les archives furent consultées ; les tableaux historiques de nos musées permirent la reproduction fidèle des costumes, des bannières, des blasons, des chars et des attributs de l'ancienne magistrature de Bruxelles, des *gildes* et

des métiers, et la plus consciencieuse exactitude présida à tous les détails de la cavalcade. Secondée par le concours actif et zélé des particuliers, bien servie par le goût des artistes habiles qu'elle s'était associés et par le talent des peintres, des décorateurs, des architectes et des entrepreneurs chargés de la partie moderne du cortége, elle surmonta heureusement toutes les difficultés matérielles que rencontrait nécessairement une telle conception, et elle dépassa dans l'exécution toutes les espérances qu'avait fait naître l'exposé du projet.

Le 22 août, à deux heures, la cavalcade, formée en cortége, selon l'ordre prescrit, dans le vaste établissement du *Renard* récemment acquis par la ville et voisin de la rue Haute, sortit pour parcourir l'itinéraire réglé par le programme.

Cet itinéraire était :

La rue Haute, la rue de l'Escalier, la Vieille Halle au Blé, la place Saint-Jean, la rue Duquesnoy, la rue de la Madeleine, le Marché aux Herbes, la rue de la Colline, la Grand'Place, la Grande rue au Beurre, la rue des Fripiers, la place de la Monnaie, la rue Neuve, le boulevard du Jardin Botanique, la rue Royale, la rue de la Loi, la rue Ducale, la place des Palais, la place Royale, la rue de la Régence, la place du Petit-Sablon, la rue aux Laines, la rue du Cerf, le boulevard de Waterloo et la rue Haute.

Le cortége traversa ainsi une grande partie de la ville, s'avançant au milieu d'une foule immense, dans l'ordre suivant :

Un peloton de gendarmes à cheval.

Les géants, suivis des ouvriers des ports et d'un corps de musique costumé comme au XVI[e] siècle.

L'ancien *Ommegang* de Bruxelles avait autrefois onze géants; on n'en connait plus que six, qui tous ont figuré vêtus de neuf aux frais de M. Ch. de Brouckere, bourgmestre de Bruxelles, dans la cavalcade historique.

Les archers du serment de Saint-Antoine, créé en 1421.

Les arbalétriers de Notre-Dame, ou le *Grand-Serment*, dont l'origine remonte au XII[e] siècle.

Les arquebusiers, organisés au XV[e] siècle.

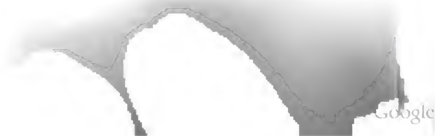
Les archers, les arbalétriers et les arquebusiers, armés de l'arc, de l'arbalète et de l'arquebuse, portaient le casque et la cuirasse sur des habits de peau de buffle; une écharpe était jetée sur leur armure. En tête marchaient deux tambours, leurs chefs et leurs porte-étendards, et dans leurs rangs étaient des membres armés seulement de piques.

Les neuf Nations, organisées en 1421.

Les *nations* étaient le troisième membre de la commune de Bruxelles; le Magistrat en était le premier corps, le Large Conseil en formait le second. Chaque nation se composait de plusieurs corps de métiers. En tête des nations marchaient les jurés ou doyens, et chacun des métiers qui figuraient dans la cavalcade se composait de maîtres parmi lesquels étaient choisis les *Keersdragers*, qui portaient les emblèmes de la profession. Les *Keersen*, qui sont ces emblèmes, avaient été exactement copiés sur ceux qu'on voit dans les tableaux de l'*Ommegang*, et la plupart, sculptés et dorés avec beaucoup d'art et de goût, étaient dus à l'habileté de M. Dussart, doreur à Bruxelles. Voici les noms des nations et des métiers dont elles étaient formées :

1°. La Nation Saint-Nicolas, ainsi composée : les Armuriers, dans les rangs desquels on voyait un trophée d'armes du temps, dressé par M. van Tongeren, et un chevalier armé de toutes pièces; — les Serruriers, qui promenaient une grille délicatement ouvragée, avec une enclume et les outils de leur profession et ceux du métier des forgerons, membres de la Nation Saint-Jean; — les Peintres, qui portaient, parmi d'autres emblèmes, un tableau représentant saint Luc; — les Maçons; — les Tailleurs de pierre; — les Sculpteurs et les Marbriers.

Char traîné par quatre chevaux, orné des attributs des quatre métiers, décoré des noms de plusieurs architectes et sculpteurs



illustres du moyen âge, et surmonté d'un beffroi de style Renaissance avec quatre statues aux angles. Au-devant du char, trônait une jeune fille habillée de blanc et couronnée de roses. (Dessins de M. l'architecte Raymaekers.)

Les Charpentiers.

Char traîné par six chevaux, entouré de guirlandes de feuillages, représentant un édifice en construction et que les ouvriers achevaient pendant la marche. Tout autour flottaient des drapeaux; devant s'élevait la statue de Saint-Joseph entre deux porte-bannières qui avaient sur la poitrine le blason du métier. (Dessins de MM. V. Jamaer et Bayaerts, statue de M. J. Geefs.)

2°. La Nation Saint-Pierre : — Les Gantiers; quatre maîtres portaient sur des brancards recouverts de riches étoffes, une pyramide de gants; — les Cordonniers.

3°. La Nation Saint-Jacques : — les Boulangers; — les Cabaretiers; les Brasseurs.

Char traîné par huit chevaux richement caparaçonnés, tenus en main par huit brasseurs revêtus de cottes héraldiques de velours vert, aux armes du métier. Sur ce char, d'une construction élégante et originale, s'élevaient une cuve, une pompe, et une haute cheminée de brasserie d'où sortait de la fumée. Au milieu d'une estrade couronnée de gerbes, décorée de blasons et d'étendards, étaient assises trois jeunes filles, dont la tête était ceinte de fleurs. Elles personnifiaient l'Orge, le Houblon et le Froment. Autour de la cuve, des ouvriers brasseurs se livraient à leurs travaux. Les doyens, les maîtres et les garçons brasseurs marchaient des deux côtés du char. (Dessin de M. H. Hendrickx.)

Les Ébénistes.

Char traîné par six chevaux, et chargé de meubles et de bahuts de diverses époques.

4° La Nation Saint-Christophe : — Les Passementiers; — les Foulons; — les Drapiers.

5° La Nation Saint-Jean : — Les Forgerons ; — les Chaudronniers ; — les Fondeurs ; — les Ferblantiers ; — les Plafonneurs ; — les Vanniers.

6° La Nation Saint-Géry : — Les Tailleurs ; — les Chaussetiers ; — les Pelletiers-fourreurs.

Quatre pelletiers portaient une sorte d'estrade couverte de damas et ornée de lambrequins, sur laquelle on voyait un loup foulant une peau de tigre.

7° La Nation Saint-Laurent : — Les Chapeliers ; — les Tapissiers.

Huit maitres tapissiers portaient un trône de velours rouge brodé et frangé d'or, avec les torsades de même, la couronne royale au sommet, et quatre panaches blancs aux angles. Sous le dais étaient les armes de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Brabant, au-dessus de deux fauteuils dorés et garnis de velours, devant lesquels étaient placés deux coussins pareils. (Dessin de M. Warin.)

8° La Nation Saint-Gilles : — Les Épiciers ; — les Graissiers ; — les Bateliers.

Char des bateliers traîné par quatre chevaux, et portant un ancien *Heu*, ou barque publique, où l'on voyait écrit le nom de Locquenghien. Cette barque paraissait flotter sur des vagues habilement imitées ; elle portait six canons et, à la poupe, l'antique étendard du port de Bruxelles.

9° La Nation Notre-Dame : — Les Bouchers ; — les Poissonniers ; — les Jardiniers.

Char traîné par quatre chevaux caparaçonnés à l'orientale, et attelés deux à deux. Le cheval de gauche de chaque couple était monté par un cavalier en costume turc. Le char avait la forme d'un carré long et était tout garni de fleurs et d'arbustes de tous les climats. Au centre, sur une estrade élevée de trois degrés, était assise, sous un bosquet de palmiers et d'autres arbrisseaux exotiques, sainte Dorothée, patronne des jardiniers.

Deux jeunes filles couronnées de fleurs se tenaient devant elle, sur les degrés inférieurs de l'estrade. Les plantes et les fleurs avaient été offertes par M. le duc d'Arenberg et M. Philippe van der Maelen.

Les Orfévres.

Vêtus d'un costume très-riche de velours violet, recouvert d'un manteau de velours noir, la plume blanche au feutre et le col blanc rabattu, les orfévres étalaient, sur une sorte de plate-forme garnie de velours rouge frangé d'or et portée par huit d'entre eux, des vases, des aiguières, des coupes, des calices, des candélabres, des christs, des ostensoirs et de la vaisselle d'or et d'argent d'un travail précieux. (Orfévrerie de MM. Buls et Dufour à Bruxelles.)

Après les Nations venait l'ancien Magistrat de Bruxelles représenté tel qu'il était au XVI[e] siècle, quand subsistait encore l'organisation communale de 1421. Cette partie du cortége était ainsi composée : Quatre trompettes à cheval, en costume du temps de Charles IX ; — les sept Échevins ; — les six Conseillers ; — les quatre Receveurs et les deux Trésoriers ; — les deux Bourgmestres, entre lesquels marchait l'*Amman*, qui dans la commune représentait le souverain ; — le grand serment des Arbalétriers, dont une partie marchait en tête du cortége; — le Porte-Étendard de la commune ; les Archers; — et la voiture de l'*Amman*.

Cette voiture, reste curieux de la carrosserie du commencement du XVII[e] siècle, a appartenu à Jean Vanderee, seigneur de Herent, *Amman* de Bruxelles sous les archiducs Albert et Isabelle. Elle a été acquise d'un membre de la famille des comtes van der Stegen par l'administration communale de Bruxelles, qui l'a fait restaurer. Elle a été dorée, repeinte, et tendue de velours et de damas de soie. Quatre chevaux blancs harnachés de cuir fauve, la tête empanachée et conduits par des valets à la livrée de l'*Amman*, y étaient attelés. (Peinture de MM. Verlat et Meert, harnais de M. Ladoubée-Lejeune.)

Après la voiture de l'*Amman* et l'escorte des Archers et des Arbalétriers, commençait la partie moderne de la cavalcade historique.

La musique de la Société Sainte-Cécile ouvrait la marche. A ce corps de musique succédaient :

Le char des Bateliers.

Char sur lequel était édifiée une goëlette entièrement gréée; dans les haubans et sur les hunes se tenait l'équipage qui simulait les manœuvres nautiques. (Dessin de M. Laroux.)

Le char de la Carrosserie.

Ce char, attelé de six chevaux conduits par trois jockeys, vêtus bleu de ciel, blanc et or, était d'une forme qui rappelait le style de fantaisie du temps de Louis XV. On y montait par des degrés; tout autour régnaient des lambrequins bleu de ciel et argent; au-devant s'élevait la statue dorée de saint Michel et derrière, sur un siége à deux étages, établi au-dessus d'une forge mise en activité par des ouvriers occupés à terminer une voiture, une jeune fille, portant la couronne murale et personnifiant la ville de Bruxelles, ornait de lauriers la tête d'un vieillard assis à ses pieds. Ce vieillard, habillé à la mode du siècle dernier, représentait un ancien carrossier de Bruxelles, nommé Simons, qui a fait faire à la carrosserie de remarquables progrès. Derrière le char pendait, au milieu de pennons bleus et blancs où étaient peints les emblèmes du métier, un grand étendard national. (Dessin de M. Lamy.)

Le char de l'Industrie Dentellière.

Six chevaux blancs, empanachés et couverts de dentelles et de fleurs, tenus en main par des pages, conduisaient ce char. Toute la base du mouvant édifice était entourée de guirlandes de dentelles sur fond rose, au milieu desquelles étaient attachés des bouquets de fleurs. Devant se tenait le conducteur, vêtu de velours et de satin blanc, et dirigeant l'attelage à grandes guides. Immédiatement derrière le siége, on voyait des dentellières oc-

cupées à leurs travaux. Le char se terminait par une haute estrade tendue de dentelles où trois jeunes filles, personnifiant le Jour et la Nuit, se paraient de dentelles devant une glace. Tout au haut du char une jeune fille habillée de blanc, portant sur la tête, en manière de coiffure, la tour de Saint-Michel figurée en passementerie d'or, était entourée d'un voile de riche dentelle qui retombait derrière elle à grands plis flottants. (Dessin de M. J. Warin.)

Le char du Commerce et de la Marine.

Ce char était traîné par six chevaux conduits par des matelots en costumes variés. Devant les chevaux marchait un capitaine en uniforme avec le porte-voix en main. Sur la base du char, dont une tenture bleue voilait les roues, on voyait inscrits les noms des cinq parties du monde. Sur cette base était figuré un navire, avec un Triton à la proue et des drapeaux à l'arrière, au milieu duquel s'élevait un globe terrestre dominé par la statue colossale du Commerce. Tout autour s'avançaient des matelots avec les pavillons de toutes les nations maritimes. (Dessin de M. L. Huart.)

Un corps de musique; — le char de la Société royale de la Grande Harmonie de Bruxelles.

Six chevaux, caparaçonnés bleu, blanc et or, tenus par six valets à la livrée de la Grande Harmonie, y étaient attelés deux à deux. Ce char, de forme ovale par derrière, divisé en gradins, peint blanc et or, décoré de cannelures et de guirlandes, portait neuf belles jeunes filles somptueusement habillées et qui semblaient préluder à un concert. L'une d'elles, assise au plus haut degré de l'estrade, personnifiait la muse Euterpe. Derrière elle s'élevait, sur un piédestal, un vase doré surmonté d'une longue flamme de soie bleue. Autour du char marchaient les membres de la Grande Harmonie. (Dessin de M. L. Huart.)

Le char de la Typographie.

Traîné par six chevaux conduits par six laquais en livrée. Le

char était d'une forme élégante et simple. Sur une plate-forme peinte bleu et blanc, entourée de draperies azur, et décorée des attributs de la typographie, une presse s'élevait avec tout le matériel d'une imprimerie. Au-devant du char, un pressier tirait des épreuves d'une pièce de vers de M. Ad. Mathieu, que deux pressiers distribuaient à la foule. Plus loin deux ouvriers : l'un promenait sur la table le rouleau à l'encre, l'autre serrait une forme. Derrière, au pied d'un buste colossal de Gutenberg, se tenaient les compositeurs, le correcteur et le prote. A l'extrémité du char, le Génie des lumières, ayant sous ses pieds l'ignorance vaincue, élevait son flambeau vers le ciel. (Dessin de M. L. Huart.)

Un bataillon de la Garde civique; — l'artillerie de la Garde civique; — un bataillon de Carabiniers; — un détachement du régiment de Grenadiers; — un détachement du régiment du Génie; — les Pompiers.

Le char de LA CONSTITUTION.

Ce char, de plus de trente pieds de haut, était traîné par neuf chevaux, blasonnés aux armes des neuf provinces, et tenus par des hérauts d'armes vêtus de drap d'or. Les roues du char étaient cachées par une épaisse tenture cramoisie, avec des galons, des torsades et des glands d'or, attachée à un soubassement portant un groupe colossal, qui représentait la CONSTITUTION et la ROYAUTÉ enlacées. Un lion couché, sur lequel la Belgique était assise, ornait le devant du piédestal, entouré de génies qui attachaient des guirlandes, et de cassolettes dans lesquelles fumait l'encens. Derrière s'élevait un trophée d'armes et de drapeaux. (Dessin de M. L. Huart.)

Des détachements de tous les corps de l'armée terminaient le cortége, dont la marche ne dura pas moins de cinq heures. La cavalcade mit une heure à défiler devant la famille royale, qui la vit passer du balcon du Palais.

La sérénade offerte au Roi et à la famille royale par la Société de la Grande Harmonie, le concert donné sur la Grand'Place par

plusieurs corps de musique militaire réunis sous la direction de M. Bender, chef de la musique du régiment de guides, l'illumination de la ville, à laquelle concoururent tous les habitants, et le beau feu d'artifice qui fut tiré le lundi 25 août au quartier Léopold, à l'extrémité de la rue Guimard et vis-à-vis de l'église de Saint-Joseph, terminèrent à Bruxelles les fêtes superbes données pour célébrer le mariage de S. A. R. Monseigneur le duc de Brabant avec S. A. R. et I. Madame l'archiduchesse Marie Henriette Anne.

Les rapprochements historiques ont toujours quelque chose de curieux et d'instructif. Il n'est pas sans intérêt de connaître ce que Bruxelles, qui a fêté avec tant de magnificence, de bon goût, d'enthousiasme et de cordialité l'union du prince héréditaire, fit jadis en pareille circonstance. C'est le seul exemple que nous fournit l'histoire de cette ville d'un mariage royal célébré dans ses murs.

Jean sans Peur, duc de Bourgogne, négociait depuis deux ans le mariage de son frère Antoine avec Élisabeth, fille unique de Jean, duc de Görlitz, marquis de Moravie, de la maison de Luxembourg, nièce de Venceslas, roi des Romains et de Bohême, et de Sigismond, roi de Hongrie. Régnier Pot, chambellan du duc Jean, avait fait plusieurs fois le voyage de Bohême afin de conclure cette alliance, et y avait porté de riches présents en étoffes et en orfévrerie, pour distribuer aux princes et princesses de cette cour, et les faire ainsi juger du degré de mérite que ces industries avaient déjà alors atteint dans les Pays-Bas. Cette ambassade avait coûté plus de 15,000 couronnes, somme considérable pour le temps.

Un noble cortége de chevaliers bourguignons alla chercher madame Élisabeth en Bohême, et l'amena en Brabant. La princesse séjourna quelque temps à Louvain, recevant les visites des nobles et se livrant au plaisir de la chasse. Le duc de Brabant et

Jean sans Peur arrivèrent le 13 juillet 1409 à Bruxelles, et Antoine alla chercher sa fiancée à Louvain.

Le mariage eut lieu le 16. Élisabeth fut conduite à l'église de Saint-Jacques-sur-Caudenberg par le duc de Bourgogne et par le comte de Clermont, fils du duc de Bourbon. Elle portait un collier d'or garni de 28 grosses perles, présent de Jean sans Peur, qui avait en outre emprunté pour elle une couronne d'or fort riche appartenant à l'abbaye de Saint-Denis.

Une vaste salle de bois, décorée à l'intérieur de drap d'or et de tapisseries, et à l'extérieur de draps rouge et bleu, avait été élevée à la hâte devant le palais; à l'entrée, on remarquait une sirène jetant par une mamelle du vin du Rhin et par l'autre du vin de Beaune. Après la bénédiction nuptiale, la cour se rendit dans cette salle, où un splendide banquet était préparé; au moment où les convives se mettaient à table, une querelle pour la préséance s'éleva entre les comtesses de Namur et de Saint-Pol; aucune de ces deux dames ne voulant céder le pas à l'autre, elles se retirèrent dans leurs appartements. On voit que les questions d'étiquette ne datent pas d'hier, et que les choses se passaient, il y a 446 ans, à peu près comme aujourd'hui.

Après le festin les princes et leur suite se rendirent à l'hôtel de ville. La duchesse avait pris place à la bretèque; un brillant tournoi eut lieu sur le marché. Le pourtour était garni d'échafauds couverts de monde, et toutes les maisons étaient, jusque sur les toits, encombrées de spectateurs.

On vit, entre autres, jouter le comte de Clermont, qui avait pour écuyers le duc de Bourgogne et le comte de Nevers, autre frère d'Antoine; celui-ci signala son adresse en renversant deux chevaliers.

Tel est le récit abrégé que les chroniqueurs de l'époque nous ont transmis de ces fêtes, qu'on ne devait voir se renouveler à Bruxelles plus brillantes et plus pompeuses qu'à une distance de près de quatre siècles et demi.

Disons aussi un mot de la réception que l'on fit au prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas, qui avait épousé à Vienne, le 7 janvier 1744, l'archiduchesse Marie Anne, sœur de l'impératrice Marie Thérèse.

Les augustes époux, arrivés à la frontière du Brabant, furent reçus et complimentés par les personnages les plus illustres du pays et par des députés des États généraux. Ils furent accueillis ensuite avec les mêmes démonstrations de respect et de joie à Anvers et à Malines. Selon l'ancien usage les clefs de la ville leur furent présentées; les doyens des confréries et les fonctionnaires publics accompagnèrent le cortége en portant des flambeaux de cire blanche; toutes les confréries étaient sous les armes; il y eut des salves d'artillerie, sonnerie des cloches, feux de joie, décoration et illumination de tous les édifices publics et des maisons particulières.

LL. AA RR. et II. furent complimentées par les magistrats des villes, la noblesse, les autorités. Elles logèrent à Anvers à l'abbaye de Saint-Michel ; à Malines, à la commanderie de Pitsenbourg. Ces deux villes leur offrirent le vin d'honneur, et de nombreux présents, comme des témoignages éclatants de leur attachement sincère à la maison d'Autriche. Le 26 mars, le prince et l'archiduchesse partirent de Malines pour Bruxelles, d'où on leur avait déjà envoyé trois voitures somptueuses, sorties des ateliers des carrossiers bruxellois. Tous les généraux et l'élite de la noblesse du pays se rendirent à leur rencontre avec le régiment de cavalerie de la garde bleue du roi d'Angleterre et deux régiments d'infanterie.

Arrivée près de la ville, l'archiduchesse entra dans un cabinet construit exprès, pour y prendre un costume conforme à la mode du pays ; elle monta ensuite avec le prince Charles dans le plus riche des carrosses dont la cité de Bruxelles lui avait fait présent. L'entrée en ville eut lieu avec le même cérémonial qu'à Anvers et à Malines. Le cortége se rendit directement à l'église des SS.

Michel et Gudule, en passant sous de nombreux arcs de triomphe et au milieu des haies formées par les confréries de la ville réunies sous les armes; le prince et l'archiduchesse y furent complimentés par le cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, à la tête de son chapitre. La bénédiction leur fut donnée et un *Te Deum* fut chanté par le cardinal-archevêque. Après la cérémonie, le cortége se rendit au palais d'Orange, qui avait été richement arrangé et meublé pour la résidence des gouverneurs, l'ancien palais ayant été, comme nous l'avons dit plus haut, p. 38, détruit par un incendie dans la nuit du 3 au 4 février 1731.

Les fêtes durèrent trois jours; il y eut suspension complète d'affaires, illumination générale, feux de joie par toute la ville, vins d'honneur et présents offerts en grand nombre, brillantes cavalcades, spectacles, banquets et festins, et toutes ces fêtes furent bientôt suivies d'autres non moins brillantes, données pour célébrer l'inauguration de Marie Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, comme duchesse de Brabant, de Limbourg et du pays d'Outre-Meuse.

Revenons, après cette petite digression, à notre sujet.

Après quelques semaines d'un repos bien nécessaire à la suite de ces journées si remplies, la famille royale quitta les frais ombrages de Laeken, pour se rendre à la gracieuse invitation de la reine Victoria, nièce du roi. Elle s'embarqua le 21 octobre 1853 à Ostende, et ne rentra en Belgique qu'en décembre.

C'est pendant ce séjour en Angleterre, où les prévenances et les attentions les plus délicates furent prodiguées aux illustres hôtes de la reine Victoria, que Mgr. le duc de Brabant fut reçu docteur en lettres à l'université d'Oxford. Cette cérémonie eut lieu avec la plus grande pompe et un éclat tout particulier, le 23 novembre, en présence d'un auditoire d'élite. Elle sert à prouver que dans ce pays essentiellement aristocratique, la science aussi est une puissance et que l'instruction solide y est considérée comme un des plus beaux fleurons de la couronne d'un prince.

Nous pouvons, sans être taxè de flatterie, dire hautement que l'héritier de la couronne belge n'est pas indigne des honneurs académiques que la célèbre *alma mater* a jugé à propos de lui décerner. On sait qu'il a profité habilement de l'éducation brillante qu'il a reçue de maîtres distingués, sous la direction si judicieuse de son auguste mère, trop tôt ravie à sa jeune famille et à notre tendresse, et sous la haute surveillance d'un père regardé avec raison comme un des souverains les plus éclairés de l'Europe.

Le duc de Brabant, qui parle avec la même facilité les principales langues vivantes, et dont l'instruction est déjà aussi solide que variée, a senti la nécessité de compléter une éducation mâle par des voyages faits avec discernement. Aux connaissances que l'on acquiert dans les livres, il a voulu joindre celles que l'on ne gagne qu'en voyant les hommes et les lieux. Il s'est rappelé ce sage Ulysse,

Qui mores hominum multorum vidit et urbes,

comme ledit au début de l'Odyssée le plus grand peintre de l'antiquité.

Le duc de Brabant et son auguste compagne assistèrent, pendant le mois de septembre 1854, aux belles fêtes que les villes de Courtrai et de Tournai donnèrent en leur honneur.

Le 14 novembre suivant, ils quittèrent Bruxelles, et partirent incognito, sous le nom de vicomte et de vicomtesse d'Ardenne. Ils étaient accompagnés du comte de Lannoy, grand maître de la maison du duc, de la comtesse de Lannoy, dame d'honneur de la duchesse, du lieutenant d'état-major Jolly, officier d'ordonnance du duc, et du docteur Carswell.

Après avoir visité successivement Cologne, Coblence, Mayence, Inspruck, Vienne, ils parcoururent une partie de l'Italie. De là ils s'embarquèrent pour l'Orient, foulèrent successivement aux pieds la terre des Pharaons et des Ptolémées, les lieux saints

de la Palestine et de la Judée, où le souvenir de Godefroid de Bouillon et des croisés belges est toujours vivant et impérissable. Ils portèrent ensuite leurs pas chez les descendants des Solon, des Aristide, des Socrate et des Platon; puis ils débarquèrent dans la partie de l'Italie qu'ils ne connaissaient pas encore, parcoururent ces sites enchanteurs, et plus tard les romantiques paysages de l'Helvétie, et revinrent enfin, chargés de précieuses connaissances, reprendre au château de Laeken, leurs simples et modestes habitudes. Partout le prince s'est fait remarquer par une instruction, un tact, une prudence au-dessus de son âge. Comme le disait si bien son auguste père, à l'ouverture des Chambres, le 13 novembre dernier: « Mon fils bien-aimé, le duc de Brabant, dans les divers pays qu'il vient de visiter, a pu reconnaître, par l'accueil qu'il y a reçu, quel rang élevé notre patrie occupe entre les nations. Comme père et comme roi, j'ai été heureux de constater l'existence de ces sentiments unanimes. » Ajoutons que les qualités personnelles du couple royal ont été pour beaucoup aussi dans la réception si flatteuse que les différentes cours lui ont faite avec tant d'empressement et de courtoisie.

N'oublions pas, en terminant, de dire que M. Fiedler, de Trieste, un des paysagistes les plus distingués de l'Allemagne, a accompagné les augustes époux dans leur voyage en Égypte et en Palestine, où il a recueilli de nombreuses études et de charmantes esquisses. Elles sont en grande partie destinées à S. A. R. le duc de Brabant. Nous formons le vœu que, reproduites par la gravure et la lithographie, elles ne soient pas perdues pour l'art, et qu'elles restent ainsi comme un souvenir de ce voyage entrepris et exécuté sous de si heureux auspices.

X.

DEUX BALS

A LA COUR DU ROI DES BELGES.

CHAPITRE XIV.

Bruxelles, janvier 1849.

I.

J'avais vu à Paris les bals de la cour du roi Louis Philippe. J'avais vu dans les splendides salons des Tuileries, éblouissants de lumière, de pierreries et de fleurs, le roi, la reine Marie Amélie, le duc de Nemours; le prince de Joinville, le duc d'Aumale et le duc de Montpensier; et, partout, le souvenir du prince royal, le bien-aimé de la France, si fatalement perdu pour elle; il y avait là aussi des princesses charmantes et, parmi elles, cette jeune duchesse de Montpensier, fleur éclose sous le beau soleil des Espagnes.

J'avais vu, pendant le bal, dans la grand'salle des maréchaux, le vieux duc de Dalmatie, le maréchal Gérard et le maréchal

Sébastiani; M. de Lamoricière et M. Bedeau; les vieux généraux et les officiers d'avenir de l'armée française.

M. Odilon Barrot se rencontrait là avec M. Duchâtel, M. Thiers avec M. Guizot; lord Normanby — l'influence anglaise — avec l'influence russe, car Mme de Liéven ne manquait jamais aux bals de la cour; M. de Rothschild avec M. Cousin : les banquiers avec les philosophes; puis, les grands noms de l'ancienne monarchie, des Montmorency, des Montesquiou, des la Rochefoucauld, des Guiche, des Choiseul, des Galard de Béarn, des d'Hautpoul, des Périgord et des Coigny.

Mais j'avais vu, surtout, aux fêtes royales des Tuileries, l'élite de la garde nationale, de la banque et du haut commerce parisien, les médecins en renom, les riches notaires, les avocats célèbres, tous ne parlant qu'avec admiration de cette belle et royale famille, de la sagesse de Louis Philippe, des bienfaits de son règne, des vertus et de la popularité de Mme la duchesse d'Orléans, du patriotisme du prince de Joinville, des talents militaires du duc d'Aumale, de la haute raison du duc de Nemours, le futur régent!

Et ce roi, cette reine, ces princes et ces princesses ont disparu; et toute cette bourgeoisie qui s'inclinait devant eux les a laissés s'acheminer vers la terre d'exil; elle a permis que la révolution de février s'accomplît, parce qu'on avait mis en jeu son amour-propre dans la puérile question des banquets. Oh! la France a bien raison de ne plus vouloir que la bourgeoisie parisienne, d'une part, les faubourgs de Paris, de l'autre, soient les arbitres suprêmes de ses destinées!

Les bals de la cour de Bruxelles sont peut-être, à cette heure, les plus brillants de l'Europe. On sait que le calme profond dont la Belgique se maintient en possession a réuni à Bruxelles princes, généraux, anciens diplomates, grands seigneurs, lords ou magnats, venus de tous les points de l'Angleterre, de France, d'Espagne, d'Allemagne ou de Saint-Pétersbourg. Leur présence

donne, cette année, aux bals de la Cour un éclat inaccoutumé.

Le roi Léopold y paraît, accompagné de la reine des Belges, héritière des vertus de la reine Marie Amélie, son auguste mère; du duc de Brabant, du comte de Flandre et de la jeune princesse Charlotte. — On rencontre là le prince de Syracuse, frère du roi de Naples, marié à une princesse de Savoie et cousin-germain de cette duchesse d'Aumale, blonde et charmante princesse qui pleurait en quittant l'Algérie, à la nouvelle de la révolution de février, et qui s'attendrit si fort en entendant le duc d'Aumale — le gouverneur général que l'armée d'Afrique allait pleurer — dire aux courtisans du malheur qui avaient eu le noble et trop rare courage d'accompagner le prince jusqu'au vaisseau qui le menait sur une terre étrangère : « Messieurs, il faut partir; » adieu, peut-être pour toujours. Mais en quittant cette terre » pour l'exil, ma dernière pensée est pour la France; n'oubliez » jamais vos devoirs envers elle; servez-la bien cette France que » Dieu a faite si belle et n'ayez qu'un seul cri : *Vive la France!* » Le prince de Joinville était là, lui aussi, le prince de Joinville, l'honneur de la flotte, qui disait sur le port à un officier avec les signes d'une émotion profonde : « Que vous êtes heureux.... » vous, Monsieur, à qui il est du moins permis de mourir pour » la France! »

Nous avons aussi remarqué au bal, le prince Paul de Wurtemberg, frère du roi de Wurtemberg et cousin-germain de ce prince, Alexandre de Wurtemberg, l'époux de la princesse Marie, fleur ravie trop tôt à la terre et dont la céleste image de Jeanne d'Arc aura servi à immortaliser la mémoire en dépit des républicains de Février; car j'ai vu — chose triste à rappeler — j'ai vu au Musée de Versailles le nom de *Marie d'Orléans* effacé par des mains sacriléges sur le socle de la statue de Jeanne d'Arc que les arts doivent à la jeune princesse.

L'infante d'Espagne, cousine et belle-sœur de la reine Isabelle, était aussi au bal du roi. On y voyait le prince de Hohenlohe,

le duc et la duchesse de Fernandina, le prince Volkonski, le duc d'Ossuna, lord Drummond duc de Melfort, le comte Zichy; puis, les grands noms de la noblesse belge, les d'Arenberg, les Mérode, les d'Ursel, les Lannoy, les Beaufort-Spontin, les Mercy-Argenteau, les Trazegnies, les Chimay, les Looz-Corswarem, les Béthune, les d'Hooghvorst, les Liedekerke, les Marnix, etc.; et parmi ces beaux noms belges un beau nom français, celui de la baronne de Wyckersloot, princesse de la Tremoille, une femme du sang de ce sire de la Tremoille, prince de Talmont, l'un des plus grands hommes de guerre du XVI[e] siècle, qui vainquit les Vénitiens et fut tué à Pavie aux pieds de François 1[er].

Sir Mac Donald, noble écossais, fixait tous les regards par son plaid rouge à carreaux noirs, son bonnet surmonté de plumes de vautour que retenait un chardon d'argent; le couteau porté à la jarretière, la peau de chèvre et la ceinture, la claymore aux côtés, rien ne manquait à ce costume national. Un autre grand seigneur d'Écosse, lord Melfort, portait le plaid vert, rouge et noir du clan de Perth. Le titre de duc de Melfort et de Perth fut donné à ses aïeux par le roi Jacques II, qui voulut récompenser une fidélité inébranlable à la cause des Stuart; les Drummond, ducs de Melfort, eurent à la Cour de Louis XIV, les honneurs du Louvre et le tabouret.

Le duc d'Ossuna était là aussi. Duc de l'Infantado et de Beneventé, prince de Squilace, duc de Lerma, marquis de Penafiel, le duc d'Ossuna accumule sur sa tête les noms les plus illustres de la vieille Espagne, et il faut que l'on sache que ces noms, dont nous ne saurions donner ici la longue énumération, rappellent tous des services rendus par ses aïeux à la monarchie espagnole, des combats où brilla leur valeur. Le duc d'Ossuna est dix à douze fois prince et grand d'Espagne. Il possède tous les biens qu'il est permis à un mortel d'espérer et, en le voyant, on trouve qu'il a presque l'air ennuyé de tant d'opulence. Qui n'a pas vu à Madrid et en Andalousie ses palais et ses villas ne saurait se rendre

compte de l'existence d'un grand seigneur espagnol qui n'est pas de maison souveraine. Le duc d'Ossuna portait au bal l'uniforme d'officier-général espagnol. Parmi ses nombreuses décorations, nous avons cru remarquer l'ordre de la Toison d'Or et le grand cordon de Charles III. Le duc d'Ossuna a fait toutes les campagnes d'Espagne comme aide de camp du général Espartero. Il passa successivement par tous les grades militaires jusqu'à celui de maréchal de camp des armées de la reine.

Le comte Zichy, magnat hongrois, portait l'habit de deuil des riches magyars, son frère ayant été tué dans les derniers événements de Hongrie : tunique de velours noir, collet d'astracan, bottine hongroise, dolman de velours noir, toque de velours ornée d'une agrafe de pierreries, retenant un bouquet de plumes de vautour. Sur la poitrine s'étalait un magnifique collier de perles. On ne saurait porter plus noblement un plus élégant costume.

Le lieutenant-général baron Jomini, le prince de Hohenlohe et le prince Volkonski avaient revêtu le grand uniforme d'officier général au service de l'empereur de Russie. On voyait aussi, mêlés aux uniformes de l'armée belge, beaucoup d'uniformes de l'armée anglaise.

Les femmes étaient resplendissantes, celles-ci de leurs diamants, celles-là de satin et de fleurs, les plus heureuses de leur beauté. La Reine portait une robe bleue pâle, ornée de dentelles, enrichie de diamants et de pierreries. La robe de l'infante d'Espagne était grise et parsemée de brillants; on remarquait sa couronne de diamants à fleurons. La princesse d'Arenberg et la duchesse de Beaufort étincelaient de diamants. La princesse de Chimay portait une robe blanche et un diadème à la Cérès, enrichi de diamants. Des diamants magnifiques avaient aussi servi à agrafer les nœuds rouges de la robe blanche de la princesse de la Trémoille.

La jeune duchesse de Fernandina portait une robe rose ornée

de fleurs vertes, et on sentait en la voyant qu'elle n'avait nul besoin de rehausser sa beauté par des diamants ou des pierreries. On disait, d'ailleurs, dans le bal que la duchesse, qui vient d'atteindre sa dix-septième année, possède autant de millions qu'elle compte de printemps. C'est fort beau dans tous les temps, et aujourd'hui, surtout, que les grandes fortunes vont se nivelant toujours davantage. Mais que dirait M. Proudhon d'une telle opulence! Le duc de Fernandina était aussi au bal. Fils du marquis de Villafranca, Alvarez de Tolède, il descend en ligne directe de ce farouche Alvarez de Tolède, duc d'Albe, moins populaire et certainement moins aimé à Bruxelles que ne le seront le duc et la duchesse de Fernandina.

La cour toute constitutionnelle du roi Léopold ne laisse cependant pas que d'avoir une certaine étiquette. Par exemple, nous avons remarqué qu'aux bals de la cour le corps diplomatique, les ministres, les chefs du parlement, les hauts fonctionnaires du pays, ministres d'État et ambassadeurs, et aussi les représentants de quelques familles princières ou ducales étaient d'abord reçus dans un salon privilégié pour y présenter leurs félicitations au roi et à la reine. Nous avons, de plus, remarqué que lorsqu'on se rend aux salons du bal, un certain ordre s'établit dans la suite de LL. MM. Après le roi, la reine et les princes venaient : l'infante d'Espagne, le prince de Syracuse, le prince Paul de Wurtemberg; puis les dames du palais de la reine, les comtesses Henri de Mérode, van der Straten-Ponthoz, Vilain XIIII et d'Hooghvorst, le grand maréchal du palais, comte de Marnix. Au premier bal, nous avions vu M. le duc d'Arenberg donner le bras à Mme Verhaegen, femme du président de la Chambre des représentants. Mercredi, M. Verhaegen avait offert le sien à Mme Dumon-Dumortier, femme du président du Sénat; M. le ministre de l'intérieur à Mme la princesse de Chimay; M. le ministre des affaires étrangères à Mme la princesse d'Arenberg; le ministre de la guerre à Mme la duchesse de Beaufort. M. le comte de

Theux, ministre d'État; M. Nothomb, ambassadeur de Belgique à Berlin et ministre d'État, venaient ensuite.

Dans le salon du bal, à la droite du Roi, on remarquait l'infante d'Espagne; lady Howard de Walden, femme du ministre d'Angleterre; Madame Quinette, femme du ministre de la République française; et la princesse de Chimay. A la gauche de la Reine, se trouvaient la princesse de Hohenlohe, la princesse d'Arenberg et la duchesse de Beaufort. Sur une estrade plus élevée, Madame Verhaegen, Madame d'Hoffschmidt, femme du ministre des affaires étrangères, Madame Dumon-Dumortier et les autres femmes des ministres à portefeuille ou des ministres d'État. En face de cette estrade, les étrangers de distinction avaient pris place auprès des membres du corps diplomatique, M. le comte de Woyna, ministre d'Autriche, le comte de Seckendorf, ministre de Prusse, le baron de Bentinck, ministre des Pays-Bas, lord Howard de Walden, ministre d'Angleterre, le marquis de Los Lanos, ministre d'Espagne, M. Quinette, ministre de la République française, le commandeur de Saldanha, ministre de Portugal, le chevalier de Copmans, ministre de Danemark, le baron de Waltersdorf, ministre de Suède. Le nonce apostolique, Monseigneur de Saint-Marsan, archevêque d'Ephèse, avait quitté les salons du Roi avant le bal.

La réception nous a paru royale de tout point. La figure du Roi exprimait la satisfaction; la bonté et la grâce de la Reine se sont montrées partout. Le souper était splendide; la musique entraînante. — Les hommes politiques abondaient. Ministres, sénateurs, représentants, se croisaient en tous sens. Là plus de parti catholique; plus de parti libéral; plus de vaincus, point de vainqueurs. M. Dechamps causait avec M. Rogier, M. F. de Mérode avec M. Verhaegen. L'harmonie était partout.

L'élite du barreau, du commerce, des arts et des corps enseignants, toutes les aristocraties de l'intelligence, étaient là réunies, car le Roi encourage tout ce qui est bon et utile et il sait

que le pouvoir royal, lorsqu'il se montre prudent et loyal, peut trouver dans les Belges des trésors inépuisables de confiance et d'affection.

II.

Le troisième bal de la cour a été plus brillant encore que les deux autres. C'était la même affluence avec plus d'animation et plus d'éclat, des diamants plus beaux, un plus grand luxe de pierreries, de dentelles, de satin, de velours et de fleurs.

Le Roi et la Reine sont entrés à huit heures et demie dans les salons de réception. LL. MM. étaient accompagnées du duc de Brabant, du comte de Flandre, de la princesse Charlotte, de l'infante Isabelle de Bourbon et du prince Paul de Wurtemberg, du duc d'Arenberg, des dames du palais de la reine, du grand maréchal, des présidents des deux chambres, des ministres, etc.

Mme la duchesse d'Arenberg, Mme la princesse de Hohenlohe, Mme la princesse Emmanuel de Croy, Mme la princesse Antoine d'Arenberg, Mme la princesse Ernest d'Arenberg occupaient l'estrade à gauche de la reine; c'était le côté des *altesses sérénissimes*. On y voyait aussi la jeune princesse d'Arenberg, venue aux bals de la cour pour la première fois et remarquable par sa grande distinction. En la voyant, quelques personnes se sont souvenues de sa mère, la princesse d'Arenberg née de Périgord,

dont l'élégant salon était cité dans tout Paris parmi ceux du faubourg Saint-Germain où on recherchait le plus la faveur d'être admis.

C'est la première fois depuis 1830 que la maison de Croy parait aux bals de la Cour. On connait l'antique illustration des Croy. En France, dans les Pays-Bas, en Allemagne, leur nom se mêle aux noms les plus glorieux, aux événements les plus importants de l'histoire. Issus des anciens rois de Hongrie, ils formèrent les branches de Croy-Croy, de Croy-Solre, de Chimay, d'Arschot, de Rœulx et d'Havré. Alliés à la maison de France, aux comtes de Flandre, aux ducs de Bretagne et de Lorraine, aux Montmorency et aux Rohan, princes du Saint Empire, grands d'Espagne, les Croy comptèrent dans l'ordre de la Toison d'Or un grand nombre de chevaliers.

On a signalé au bal la présence de plusieurs diplomates envoyés par la Sardaigne pour assister aux conférences de Bruxelles.

M. le marquis de Levis-Mirepoix, gendre de M[me] la comtesse Henri de Mérode, était de cette fête : la noblesse française ne pouvait envoyer là un plus digne représentant des vieilles et chevaleresques races qui répandirent tant d'éclat sur elle. La maison de Lévis est connue dans l'histoire depuis Philippe de Lévis qui suivit le roi Philippe Auguste dans la Terre Sainte. Il était père de Gui de Levis qui prit part à la croisade des Albigeois, fut l'ami et le compagnon d'armes de Simon de Montfort, devint maréchal de son armée et reçut en fief, après la conquête du Languedoc, le château et la baronnie de Mirepoix. La maison de Lévis se fixa alors dans cette province et les ainés de la famille prirent le titre de *maréchal de la foi*. Cette maison compte des cardinaux, un vice-roi d'Amérique et plusieurs maréchaux de France.

La noblesse belge avait de nombreux représentants à ce bal. Aux noms cités dans les pages qui précèdent, nous ajouterons un Lannoy de plus — le prince de Rheina-Wolbeck, — les

d'Oultremont, les Lalaing, le marquis et les comtes de Beauffort, les Chasteler, les d'Overschie, de Vrints, d'Yve de Bavay, Vilain XIIII, d'Andelot, d'Hane, de Rodes, de Robiano, etc. Deux beaux noms de la noblesse française figuraient aussi à ce bal : M. le comte de Wignacourt et M. le marquis de Caraman.

Les Caraman descendent de Paul de Riquet, baron de Bonrepos, qui a donné à son nom une véritable illustration et fut le créateur du canal de Languedoc. Il rendit un immense service à son pays en rapprochant les deux mers, et le midi de la France dut beaucoup à son génie. Son fils, Pierre Paul de Riquet, comte de Caraman, lieutenant général des armées du Roi, sauva l'armée française au combat de Wange, dans la guerre de 1705. Pour reconnaître ce service, Louis XIV nomma le comte de Caraman grand'croix de Saint-Louis. La maison des comtes, marquis et ducs de Caraman, dans laquelle la principauté de Chimay est entrée par le mariage de la dernière héritière des Chimay avec un Riquet de Caraman, a eu la grandesse d'Espagne et l'ordre du Saint-Esprit.

Winterhalter était aussi au bal. Le grand artiste avait eu, en Février 1848, la douleur de voir plusieurs de ses plus beaux tableaux mis en pièces par un peuple en délire, ravageant le palais royal et dévastant les Tuileries; il a fui Paris, et il est venu à Bruxelles où il a trouvé le calme et le bien-être réunis, au milieu des agitations de l'Europe. Winterhalter est aujourd'hui le premier parmi les meilleurs peintres de portraits. Il a peint toute la famille royale de Belgique, et dans l'un des salons du palais réservés aux tableaux, on a placé son beau portrait de la jeune princesse Charlotte en costume bruxellois, avec la *faille* noire, ravissante composition qui ne le cède pas à celle dont Winterhalter a doté l'Angleterre et qui représente le jeune prince de Galles en costume de matelot anglais. Ce dernier portrait est placé au palais de Windsor.

XI.

LE COMTE HENRI DE MÉRODE

ET SES SOUVENIRS.

CHAPITRE XV.

I.

Le comte Henri de Mérode-Westerloo. — Préface de ses *Souvenirs*. — La toilette de cour pour un concert particulier dans les appartements de la princesse d'Orange à la Haye. — Le père du comte H. de Mérode et le prince Charles de Ligne. — Deux entrevues curieuses du comte de Mérode père avec le comte de Mercy-Argenteau, ministre dirigeant de l'empereur à Bruxelles. — Le concordat de 1801; l'évêque *in partibus* d'Oropc et le buste du premier Consul. — La société de Bruxelles et de Tournai en 1802. — La société d'Anvers en 1805. — Le vieux comte de Spangen et le vieux comte de Lannoy. — Réunion des États romains à la France. Les jeunes Belges deviennent sous-lieutenants ou auditeurs. La société à Anvers et à Tournai boude l'Empire. Napoléon visite la Belgique avec Marie Louise. Le château d'Hembise et le château des Écaussines. —L'auteur est nommé membre du corps législatif : il décline cet honneur. — Le singulier personnage connu sous le nom de *solitaire des Ardennes*. La famille du Clusel. Marie Louise à Laeken. Salons de Bruxelles en 1811. — Agonie et dissolution du grand empire. Le comte de Mérode père brusquement apostrophé par Napoléon. — Conspiration pour hâter la chute du colosse impérial : MM. François de Robiano et Albert Vandercruisse en font partie. — Les alliés entrent à Bruxelles. Marches et contre-marches du général Maison. Les différents gouverneurs généraux de la Belgique. Démarche singulière de M. de Robiano de Borsbeck. Le baron d'Eckstein et ses leçons de littérature allemande. — Le gouverneur général baron de Vincent. La belle promenade de l'Allée Verte. Le prince d'Orange et son père, depuis le roi Guillaume I[er]. Ce prince donne une longue audience au comte Henri. Entretien intéressant des deux interlocuteurs. — Détails curieux sur les Cent jours et sur les premiers temps du royaume des Pays-Bas. Bataille de Waterloo. Loi fondamentale du 24 août 1815. — Négociations religieuses. La danse proscrite en Belgique. — Le comte

de Mérode, père, rompt avec la cour. — Le comte de Theux et le château de Montjardin. Matinées littéraires. Séjour à Spa. Le comte de Montmorency. Excursion dans les Ardennes. M. Vandervrecken. — La cour du prince et de la princesse d'Orange.

M. le baron de Reiffenberg, cet esprit si fin et si délicat, ce juge si compétent des œuvres littéraires, écrivait en 1846, dans le *Bulletin du bibliophile belge* (t. III, p. 215) : « M. le comte de Mérode-Westerloo a fait imprimer pour sa société intime, le premier volume de ses *Souvenirs*. Il y esquisse un tableau curieux de l'état de la bonne compagnie belge pendant la jeunesse de l'auteur. Ce volume doit être suivi de deux autres. »

Quelque temps après, le même écrivain disait dans le même recueil (*ib.*, p. 486) : « M. le comte Henri de Mérode-Westerloo a fait imprimer chez le sieur de Vroom (lisez Greuse), deux volumes de ses *Souvenirs*, qu'il n'a distribués qu'à un petit nombre de lecteurs choisis. Ce sont des annales de la bonne compagnie de Bruxelles ; elles feront suite aux Mémoires du feld-maréchal de Westerloo. L'esprit, l'originalité, l'élévation du cœur sont héréditaires dans cette famille. »

Grâce à l'obligeance d'un savant bibliophile, ancien ami de M. le comte Henri, nous avons eu à notre disposition ces deux rares volumes (1). Nous croyons faire chose utile et profitable aux lecteurs en leur offrant la quintessence de cette production qui, comme les *Essais* de Michel de Montaigne, est *un livre de bonne foi*. Un bien petit nombre d'entre eux auront rarement la bonne fortune de pouvoir feuilleter ces curieux souvenirs. Ils

(1) Ils sont intitulés : *Souvenirs du comte de Mérode-Westerloo, sénateur du royaume, ancien envoyé extraordinaire près S. M. I. R. A.*; 2 vol. très-grand in-8°, édition de luxe ; le premier de VI et 414 pp., le second de 452 pp. Ils ont été imprimés à Bruxelles, de 1845 à 1846, par Ch. J. A. Greuse. La mort de l'auteur a empêché la publication du troisième volume. La *Bibliographie de la Belgique* de C. Muquardt n'a pas mentionné les 2 volumes, dont elle paraît avoir ignoré l'existence.

nous sauront peut-être quelque gré de ce que nous les mettons à même de se dédommager de cette privation, en parcourant les pages d'élite qui vont suivre. Ce motif nous fait espérer que l'ombre du noble auteur ne s'irritera pas de notre pieuse indiscrétion, et que sa modestie ne sera pas blessée de la publicité, pour ainsi dire posthume, que nous donnons aujourd'hui à ces fragments du gentilhomme, qui pensait avec Horace :

> Neque, te ut miretur turba, labores,
> Contentus paucis lectoribus.

Avant d'entamer ces extraits, disons un mot du respectable auteur, en prenant pour guide la notice nécrologique insérée dans *le Moniteur belge* du 26 septembre 1847. M. le comte Henri de Mérode, marquis de Westerloo, prince de Rubempré et de Grimberghe, grand d'Espagne de première classe, grand cordon de l'ordre de Léopold, né à Bruxelles le 15 août 1782, y est mort le 23 septembre 1847, au matin, en son hôtel, après une longue maladie, dans la 66e année de son âge, et dans les sentiments d'une piété religieuse qui ne l'a jamais abandonné.

Fils aîné du comte de Mérode-Westerloo, ancien maire de Bruxelles et ancien sénateur de l'Empire, mort le 18 février 1830, il était le chef de sa famille.

Comme ses frères, le comte Félix de Mérode, ancien membre du gouvernement provisoire, le comte Werner, en son vivant membre de la Chambre des représentants, et le comte Frédéric, mort à la suite du combat de Berchem, il rendit des services signalés au pays en soutenant, dès le principe, sans crainte d'exposer sa personne et sa grande fortune, la cause de la révolution belge au triomphe de laquelle sa famille a constamment contribué.

Il fut élu deux fois, par les électeurs de Bruxelles, membre du Sénat, où, avant sa maladie, le comte Henri de Mérode siégea avec distinction. Il fut nommé ambassadeur et ministre plénipotentiaire, chargé d'aller féliciter S. M. l'empereur d'Autriche Fer-

dinand 1er, lors de son avénement au trône. Il prit à sa charge tous les frais de cette mission. Il avait une profonde érudition et une mémoire prodigieuse et se distinguait par la pureté de son style et de son langage; il a écrit ses Mémoires et fait d'autres ouvrages de philosophie religieuse.

A une bonté de caractère que l'on peut citer comme exceptionnelle, il joignait d'autres qualités nombreuses. Très-bienfaisant pour les pauvres, excellent mari, le meilleur des pères, il est sincèrement pleuré par toute sa famille et ses amis.

M. H. de Mérode avait épousé, en 1805, Mlle Louise Jeanne vicomtesse de Thésan, née en 1787, d'une des plus anciennes maisons de France, qui avait siégé dès l'an 1100 aux États du Languedoc. Elle était nièce du marquis de Thésan et petite-fille du duc d'Ayen, ancien capitaine des gardes de Louis XVI et fils du maréchal de Noailles. La comtesse douairière de Mérode-Westerloo, ancienne dame d'honneur de la feue reine, est aujourd'hui grande maitresse de la maison de S. A. R. et I. la duchesse de Brabant.

De cette union sont issus deux enfants, le comte Charles, né en 1824, membre actuel de la Chambre des représentants ; et la comtesse Marie, née en 1820, qui s'est mariée en 1844 avec M. Adrien de Levis, marquis de Mirepoix.

Nous passons maintenant aux extraits dans lesquels nous nous sommes surtout attaché à recueillir tout ce qui peut le mieux faire connaître la bonne société de la Belgique, ainsi que des particularités piquantes et des faits curieux ou ignorés, qu'un livre du genre du nôtre se plait à enregistrer.

Le noble auteur rend compte ainsi dans son *Avertissement* des motifs qui lui ont mis la plume à la main.

« Après avoir, dit-il, donné au public les *Mémoires du feld-maréchal, comte de Mérode-Westerloo*, mon bisaïeul, considérant que j'étais l'aîné de ma famille, le seul parmi elle qui eût vécu sous les différents régimes qui se succédèrent dans ce pays de-

puis la mort de Marie Thérèse, le seul qui ait vu la société sous les différentes formes qu'elle présenta pendant soixante ans en Belgique, et que personne dans le pays n'avait la pensée d'écrire les souvenirs de ces époques si diversifiées qu'elles présentent l'équivalent de cinq siècles, je me décidai à les conserver dans cet ouvrage. Je n'ai point, comme mon bisaïeul, été revêtu d'une de ces dignités supérieures qui dirigent les empires ou les armées, ou exercent sur eux une haute influence ; mais, placé, par ma position sociale, non loin de ces personnages, ayant vu, connu, entendu plusieurs hommes célèbres des diverses époques de ma vie, j'ai pensé que ces souvenirs auraient, du moins pour ma famille et mes amis, une partie de ce genre d'intérêt; j'ai espéré que, dans un demi-siècle, ils offriraient de plus un aspect de la vie privée et sociale de notre époque, aspect étranger à l'histoire, et qui attache et anime le lecteur dans les mémoires ou les correspondances épistolaires des siècles passés. »

En 1788, le père du comte Henri, n'étant âgé que de vingt-cinq ans, fut nommé ministre plénipotentiaire de l'Empereur Joseph II à la cour de la Haye. Voici une particularité assez curieuse qui se rattache à cette mission.

« La voix belle et sonore de ma mère était appréciée dans la société de la Haye. Je me souviens d'avoir vu partir, pour un concert particulier dans les appartements de la princesse d'Orange, ma mère et la comtesse de Rodoan, ma tante paternelle, qui était venue passer avec nous à la Haye l'hiver de 1788. Ma mère et ma tante étaient coiffées tellement haut qu'elles étaient à genoux dans la voiture, et vêtues de robes étalées sur des paniers tellement larges, qu'elles avaient eu de la peine à entrer de côté dans la portière. Avec ce costume absurde qui était celui de la dernière moitié du dix-huitième siècle, ma mère et ma tante avaient avec elles une harpe, dont ma tante qui en jouait fort bien devait accompagner la voix de ma mère. Ce fut un prodige d'industrie que de faire entrer tout cela dans cette voiture.

Quand on a vu cet appareil extravagant, on conçoit presque la demi-nudité et le costume en asperge qui le remplacèrent, tant on devait être excédé d'un tel poids et d'une telle contrainte. Les modes en général viennent de France, pays où tout procède par réactions, toujours excessives parce qu'elles sont causées par l'irritation que produit un excès précédent. »

On ne lira pas sans intérêt les lignes suivantes qui ne font pas moins honneur au fond du caractère du spirituel prince Charles de Ligne qu'à celui du père de l'auteur.

« Mon père avait eu une petite aventure avec le célèbre prince de Ligne, dans le régiment duquel il était capitaine. C'était pendant la guerre dite de la marmite. M. le prince de Ligne traitait avec beaucoup de bonté mon père tout jeune encore et le faisait loger dans sa chambre ; il s'amusait de l'esprit vif et prompt de mon père, et lui permettait d'être avec lui, malgré la différence d'âge et de grade, sur le pied de la plaisanterie. Un jour cependant, par un hasard fort rare, le prince de Ligne n'étant pas de bonne humeur, prit mal une plaisanterie qu'avait faite mon père ; il s'en plaignit à la comtesse de Lannoy et lui dit : votre fils, madame, oublie les égards qu'il me doit. Ma grand'-mère d'après cela tança vertement mon père. Quelque temps après le prince de Ligne, revenu à son naturel spirituel et gai, voulut le reprendre avec mon père, mais celui-ci prenant l'attitude respectueuse d'un capitaine vis-à-vis d'un général, se borna aux réponses les plus courtes, toujours accompagnées, précédées ou suivies des qualifications établies. Le prince de Ligne s'écria alors : Eh bien ! Mérode, que signifie cela ? es-tu devenu fou ? Prince, lui répondit mon père, il faut en ce monde savoir ce que l'on veut ; vous m'avez permis d'être avec vous dans les rapports plus faciles de société, je ne crois pas en avoir abusé ; vous l'avez trouvé mauvais et en avez parlé ainsi à ma mère ; je me renfermerai désormais avec vous dans les règles de la subordination militaire et du respect qui vous est dû. Allons donc, s'écria le

prince de Ligne, qu'il ne soit plus question de ce démêlé et soyons comme auparavant. Volontiers, répondit mon père, si c'est décidément ainsi que vous l'entendez. »

Le passage suivant se rattache à l'entrée des Autrichiens dans les Pays-Bas, après la défaite des patriotes.

« Mon père eut deux entrevues ou entretiens assez curieux avec feu le comte de Mercy-Argenteau, ministre dirigeant de l'empereur à Bruxelles. Les Autrichiens venaient de conquérir la Belgique; il existait alors sur les remparts au-dessus de la rue aux Laines, une énorme tour en briques, nommée la *Grosse Tour*, plus anciennement magasin aux laines, alors magasin à poudre. Une file de chariots de poudre, gardés avec une grande négligence, était déchargée, et les barils de poudre transportés dans la tour. Tout le quartier était dans la crainte; mon père va chez le ministre dirigeant, logé alors à l'hôtel de Maldeghem à l'entrée de la rue aux Laines, près l'hôtel d'Arenberg, lui parle de cette négligence imprudente et de la crainte générale; le ministre reste distrait ou inattentif. Mon père impatienté lui dit : M. le comte, il s'agit ici d'une chose sérieuse; non-seulement le haut de la ville est en danger, mais V. Exc. sautera. A ces mots, le ministre se lève, sonne précipitamment et envoie des ordres pour faire cesser l'opération.

Quelque temps après, les comtes de Thiennes et d'Andelot, s'étant retirés à Lille, écrivirent à mon père pour savoir s'ils étaient ou non compris dans les exceptions faites à l'amnistie. Mon père alla chez M. de Mercy, qu'il trouva entouré de plusieurs personnes. Il lui demanda si les deux comtes pouvaient rentrer avec sûreté pour eux. Oui, M. le comte, répondit M. de Mercy, j'en donne ma parole. M. le comte, répliqua mon père, est-ce parole de ministre ou parole de gentilhomme? Parole de gentilhomme, dit M. de Mercy après un moment d'étonnement général. D'après cela, dit mon père, je leur écris sur-le-champ. »

En laissant de côté différents souvenirs de l'émigration, nous venons au concordat de 1801.

« Dans ce temps-là arriva la négociation du concordat de 1801. Alors se montra dans toutes ses conséquences, la morale publique gallicane et les nuages épais qu'elle répandait sur les choses les plus nécessaires à la vie du genre humain. A peine l'émigration put-elle comprendre que conserver la France à J.-C., la sauver de l'irréligion qui l'avait presque perdue, reconnaître légitime le seul gouvernement possible et qui eût le pouvoir de rétablir le culte catholique, fût essentiel et, par conséquent, bien supérieur au maintien du règne, même de droit, d'une maison. Beaucoup ne le comprirent pas, quelques-uns dirent même que le pape était un prévaricateur, trente-six évêques refusèrent au pape leur démission, jugée nécessaire pour former un corps épiscopal qui pût être compatible avec le nouveau gouvernement, auquel l'ancien épiscopat s'était montré trop hostile pour ne pas exciter toujours son aversion ; la démission de quarante-deux évêques fut obtenue par le pape. Parmi les non démissionnaires, les uns restèrent passifs, quelques-uns donnèrent pour instruction dans leurs diocèses, de reconnaître comme vicaires apostoliques les évêques qu'instituait le pape; j'ignore ce qu'il faut penser du reste de ce genre d'obéissance, certainement incomplète. Il faut leur rendre la justice, qu'ils firent beaucoup mieux que le clergé belge, le sacrifice des biens ecclésiastiques cédés par le concordat. M. l'évêque de Boulogne était l'âme de presque toutes les résistances des évêques non démissionnaires, car beaucoup d'entre eux n'avaient pas d'opinion par eux-mêmes, mais se bornaient à répéter M. Asseline. J'eus alors une aventure assez particulière avec M. l'évêque d'Orope, suffragant du cardinal de Montmorency, évêque de Metz, et grand ennemi de tout arrangement avec le premier Consul.

Jules de Beaufort, le second de mes cousins et moi, nous aimions beaucoup alors le premier Consul, que nous regardions comme

le sauveur de la France. J'avais acheté une bourse en maroquin, portant un cercle d'acier entourant un petit buste en biscuit fort ressemblant du premier Consul. Je portai cette bourse à une soirée chez l'abbesse de Bouxières, où je fis la partie de reversi de M. l'évêque d'Orope et de Mme de Saint-Belin. Lorsque le moment du payement fut arrivé, je tirai ma bourse; l'évêque la trouvant fort jolie, demanda à la voir. Aussitôt qu'il aperçut le portrait, il me la rendit avec un air de colère, et toutes les physionomies se rembrunirent. L'évêque vint le lendemain trouver mon oncle, auquel il fit un grand sermon sur la mauvaise manière de penser qu'il tolérait chez lui, et sur mon insolence et les airs scandaleux qu'on y entendait retentir (la marche de la garde des consuls et de belles variations de piano sur la *Marseillaise* que je jouais alors); le résultat de ce colloque fut une scène de mon oncle, qui, oubliant la musique, m'enleva ma bourse que je ne pus obtenir après deux mois que moyennant la destruction du buste du premier Consul, et mon offre d'établir une boucle de cheveux de ma tante dans le médaillon. Telle était cette société de Munster. On ne pouvait y réussir que par le rigorisme ou un légitimisme exagéré; l'aîné de mes cousins (Ernest de Beaufort) réussissait par le second de ces moyens, le plus difficile. »

La peinture de la société de Bruxelles et de Tournai en 1802 ne sera pas vue sans intérêt.

« Bruxelles était alors ou fort triste ou fort peu rassurant pour des parents qui désiraient maintenir des jeunes gens dans la bonne voie. Un noyau de jeunes gens appartenant aux premiers rangs de l'ancien ordre social, donnait à la jeunesse bruxelloise une détestable impulsion de licence et de dévergondage, qui faisait l'effroi des parents soigneux. Des bals ou publics ou d'associations fort mêlées, où il régnait un ton d'impolitesse rude, dégénérant souvent en querelles, introduit pendant la conquête républicaine, était le seul divertissement social du jeune âge, ou bien il fallait se contenter de voir quelques maisons âgées, peu

gaies, où le jeu seul servait de passe-temps. C'est ce qu'on appelait ironiquement la société sainte.

Mes parents, quoique peu persuadés du besoin de quelque animation et variété dans la première jeunesse, trouvèrent encore alors que ce dernier genre était bien sérieux à vingt ans. Ils craignaient d'ailleurs une certaine poursuite organisée et tenace de tout ce qui ne se conformait pas à la routine générale. Tournai, au contraire, réunissait alors une grande partie de la meilleure et la plus agréable compagnie des pays voisins. Mon oncle de Beaufort et ma tante s'y étaient établis ; mais mon oncle voyageait pour des affaires. Ma mère décida mon père à m'y envoyer une partie de l'hiver. Mon oncle était pour longtemps à Paris, je trouvai mes cousins fort en l'air ; les bals et fêtes allaient commencer pour le mariage du seul fils de M. de Steenhuyse avec M[lle] de Vicq de Cumptich. Les principales maisons de Tournai étaient de ses parents alliés, ou amis, et ce mariage fut fêté par toute la ville. Il était neveu de M. d'Ennetières, dont l'hôtel magnifique en tout pays, était hors de comparaison avec les autres habitations de cette ville. Trois beaux salons, meublés des plus belles étoffes de Lyon, de tapis de la Savonnerie et de Tournai, de cheminées des marbres les plus précieux, en faisaient l'ornement ; les autres maisons marquantes de la ville étaient celles de Chasteler et du Chatel, de Steenhuyse, de Joigny de Pamele, de Sainte-Aldegonde Noircarme, de Carnin. Il y avait aussi les maisons françaises de Sainte-Aldegonde, de Genets, de Nédonchel (les deux branches), de Wignacourt. Je passai à Tournai le mois de novembre, pendant lequel il y eut une magnifique soirée à l'hôtel d'Ennetières, un beau bal à l'hôtel de Steenhuyse et plusieurs dîners et soupers fort brillants (car on soupait encore alors). Tous les jours il y avait des soirées de musique chez M[me] de Beauval, qui avait cinq filles aimables et bien élevées. L'une de ses filles et un de ses fils étaient d'une force d'artistes sur la harpe et sur la flûte. Je me rappelle qu'à un souper chez M. de

Chasteler, le général autrichien marquis de Chasteler, grand magnétiseur et qui était venu l'été précédent voir mon père à Everberg, parla beaucoup de magnétisme et se vanta d'avoir endormi, d'un côté de rue à l'autre, une femme de chambre, assise à une fenêtre : je l'assurai qu'il ne m'endormirait pas. Il était minuit, et le souper fini, la société était rentrée dans le salon. Il m'entreprit avec toutes les contorsions d'usage, et après une demi-heure d'inutiles efforts, il me vit faire le tour du salon à cloche-pied. Il fut fort mécontent et je sus plus tard qu'il m'avait trouvé vingt défauts à la suite de sa malencontreuse tentative. Ce fut lui qui fit en 1809 la célèbre guerre du Tyrol, qui lui valut beaucoup de gloire et toutes les injures de Napoléon furieux. »

Nous rencontrons plus loin un petit tableau de la société d'Anvers, que nous transcrivons également.

« Au mois de janvier 1805, mon père et ma mère allèrent passer huit jours à Anvers, chez M. du Bois de Nevele, qui y avait une belle maison. Anvers était alors encore très-brillant. Il y avait par semaine deux grands bals où était toute la bonne compagnie anversoise, et qui s'appelaient la redoute et le bal de la sodalité. Anvers avait aussi beaucoup de bonnes maisons où l'on donnait de nombreuses soirées, des dîners et des soupers fort beaux. Celles d'Oultremont, de van de Werwe de Schilde, de le Candele, de Baillet, Dellafaille Leverghem, Cornelissen, van Ertborn, Moretus, etc. Mon père était fort aimé à Anvers, où il avait été en garnison sous Joseph II ; dès qu'il arrivait, les invitations pleuvaient sur lui de toutes parts ; et des jeunes gens de la société mettaient beaucoup d'obligeance à me former un quadrille. C'était la seconde fois que nous faisions ce petit séjour qui avait déjà eu lieu dans l'hiver précédent, en 1804. »

L'auteur, et nous devons lui en savoir gré, n'a pas oublié dans ses *Souvenirs* deux patriarches de la société bruxelloise du dix-huitième siècle.

« L'hiver de 1805 se passa à Bruxelles d'une manière très-or-

dinaire ; il y avait alors en cette ville un vieux comte de Spangen, qui possédait un fort bel hôtel dans une impasse de la Place royale, en face du Borgendael; il vécut 95 ans, étant né sous Charles VI, et il était très-lié avec le vieux comte de Lannoy, le même qui avait été sauvé par des bourgeois de Bruxelles lors de l'incendie du palais en 1731 et vécut aussi 91 ans. Ces messieurs avaient été les premiers de leur temps dans l'ordre de l'élégance et de la mode. M. de Lannoy, qu'on n'appelait que le beau Lannoy, était ordinairement chargé du rôle d'Apollon dans les bals, en costume mythologique, de la cour du prince Charles de Lorraine. M. de Spangen avait eu un grand talent pour la comédie de société; M. de Lannoy nous conta même que voulant essayer ce talent, il s'était, sous un nom supposé, présenté au théâtre de Lyon, où il avait été admis à jouer un rôle, aux grands applaudissements de l'assemblée, puis était reparti la nuit suivante sous son vrai nom.

Ils avaient été tous deux des États de Brabant, M. de Lannoy comme baron de Sombreffe, et M. de Spangen comme baron de Herent. M. de Spangen donnait tous les ans un grand dîner dans son bel hôtel de la Place royale, et nous y allâmes cette année pour la première fois, qui fut aussi la dernière, car il cessa cet usage l'année suivante. M. de Spangen avait un parent éloigné qu'on appelait le baron de Spangen, et dont la femme était aussi du même nom, mais d'une branche différente des deux autres. Le baron et la baronne étaient de la société habituelle de mes parents; cette dernière nous conta cet hiver l'étonnante histoire d'un séjour qu'elle avait fait à Paris sous le gouvernement du Directoire, pour y obtenir la radiation de son mari de la liste des émigrés. Que je regrette de n'avoir pas écrit cette singulière histoire! Non, je ne puis donner une idée du tripot inouï, odieux, méprisable de ce gouvernement, de ses chefs, de leurs maitresses, femmes intrigantes, courtisanes effrontées des subalternes vénaux qui en formaient l'inimaginable complication, et si Bona-

parte n'avait rendu d'autre service à la France que de chasser du pouvoir cette ruche d'insectes immondes, il aurait mérité un trône.

Trois soirées intéressantes furent employées à entendre cette étonnante histoire, qui serait un curieux épisode des mémoires de ce temps, digne des temps les plus corrompus de Rome païenne. Mais il est trop tard aujourd'hui, trente-neuf années écoulées depuis lors, ne laissent plus dans ma mémoire qu'une image confuse d'objets d'étonnement, de dégoût et de mépris. »

Nous extrayons maintenant du chapitre VI diverses particularités curieuses sur l'état de l'Empire en 1810, ainsi que des détails piquants sur la vie de château à cette époque. .

« Au commencement de 1810, mon père, qui était venu passer quelques semaines à Bruxelles avec mon frère Félix et ma nouvelle belle-sœur, Rosalie de Grammont, fut rappelé précipitamment à Paris.

L'Empereur, qui s'occupait alors de la réunion des États romains à la France, avait nommé une commission du Sénat avec voix, prétendue consultative, sur cette funeste affaire. Trois sénateurs français, formant une majorité dont l'Empereur était sûr, le prince Corsini et mon père, composaient cette commission. Mon père, avant de se rendre à cette assemblée, avait consulté le célèbre abbé Frayssinous, homme sage, dont l'avis fut, que la conscience ne permettait pas de voter cette spoliation. En conséquence, mon père énonça un vote négatif, et le prince Corsini se joignit à lui. Mon père, d'après tant d'autres exemples du règne de Napoléon, convaincu que cette résistance le mènerait au donjon de Vincennes, avait dans sa poche un rouleau de cinquante napoléons, pour pourvoir à ses premiers besoins. Cependant un des sénateurs français, président de la commission, dit à mon père : « Eh bien, M. de Mérode, nous mettrons dans le procès-verbal le vote à l'unanimité. » « Gardez-vous en bien, M. le président, » lui répondit mon père, vous me forcerez à réclamer

» tout haut dans le Sénat. » « Ne vous fâchez pas, M. de Mérode, » répondit le président, « ne vous fâchez pas; puisque vous le prenez ainsi, nous mettrons : à la majorité des suffrages. » « A cela, dit mon père, je n'ai rien à objecter, car c'est un fait. » Contre l'attente de mon père, il ne lui arriva rien de fâcheux, l'Empereur ne lui parla jamais de cette affaire, et quelque temps après il le nomma pour aller installer la cour d'appel à Bruxelles. En ce temps-là, la grêle de brevets de sous-lieutenants et d'auditeurs tombée à Paris, au printemps de 1809, se répandit aussi sur la Belgique, et devint une mesure générale dans les pays réunis à l'empire. Les villes d'Anvers et de Tournai, où la société ne voyait ni les autorités civiles ni les autorités militaires françaises et s'en tenait plus complétement séparée, furent aussi les plus maltraitées, car à Tournai les bals et les soirées étaient suspendus dès qu'une autorité française essayait de s'y introduire. Les portes lui étaient fermées, et la carte de visite lui était strictement rendue. Un général français s'en plaignit à moi avec fureur, au spectacle; en vain essayai-je de lui jeter un peu de poudre aux yeux, il me répondit qu'il s'en souviendrait. Parmi les victimes de cette bourrasque, on cita Mme d'Oultremont d'Anvers qui fut exilée à Paris, et dont le fils reçut un brevet de sous-lieutenant. Elle reçut ordre de partir, avec menace d'être conduite par la gendarmerie, et à la demande, quels griefs il y avait contre elle, le gouvernement répondit : « Elle accapare les prêtres et les pauvres. » Le jeune Maldeghem, âgé de douze ans, et bien d'autres encore, fils uniques et orphelins, fut envoyé à la Flèche. Le duc et la duchesse de Beaufort eurent ordre de quitter Bruxelles et d'habiter Paris. M. Eugène de Robiano, père de deux enfants, et qui avait satisfait à toutes les lois de la conscription, reçut ordre d'aller prendre une sous-lieutenance en Dalmatie. Il n'y échappa que par le crédit de quelques protecteurs. Telles étaient les douceurs par lesquelles ce gouvernement grandiose préludait à d'autres vexations plus terri-

bles; des listes de jeunes filles furent dressées quelque temps après; jusqu'à celles destinées à avoir un jour 10,000 livres de rente, ces jeunes personnes étaient destinées à devenir par leur mariage la récompense des fidèles serviteurs de l'empereur. Pendant ce temps, le pape et les cardinaux, dépouillés de tout, vivaient des aumônes des fidèles. Mon père était heureusement dans les bonnes grâces de M. le conseiller d'État Réal, chargé de la surveillance des neuf départements de la Belgique, qui voulut bien nous passer sous silence. A peine cette affaire était-elle terminée, que l'empereur arriva à Bruxelles avec la nouvelle impératrice, l'archiduchesse Marie Louise; fidèles à notre habitude d'éviter les présentations et ce qui s'ensuivait, nous partîmes quelques jours avant pour Lombize, où nous passâmes le mois de mai chez M. de Thiennes, et mon beau-frère et moi, nous allâmes voir passer l'empereur et l'impératrice à Soignies. L'empereur s'arrêta un peu au delà de cette petite ville, et il demanda un verre d'eau; mon beau-frère, donnant le bras à Mme Vander Burch, était placé sur un rebord, élevé du côté droit de la route et du côté de l'impératrice; je passai de l'autre côté pour voir Napoléon de plus près, et je le vis mieux encore qu'au théâtre des Tuileries, puisque c'était en plein jour, au commencement de mai. L'impératrice, âgée alors de dix-huit ans, était fort blonde, blanche et rose, mais point jolie; elle avait la lèvre inférieure de la maison d'Autriche. et une assez grande ressemblance avec l'empereur François, son père. Je ne la revis que 28 ans plus tard, au couronnement de son frère à Milan, comme duchesse de Parme.

Au moment du départ de la voiture, au moment où l'écuyer cavalcadour et l'escorte se mettait en mouvement, les spectateurs furent refoulés vers le fossé de gauche, dans lequel je fus précipité sur le dos, et quelques paysans roulèrent sur moi; après quoi, Adolphe de Thiennes et moi, nous retournâmes à Lombize. Cet écuyer cavalcadour, fort brutal, eut une fâcheuse aven-

ture entre la Genette et Hal. Trouvant que le postillon n'allait pas assez vite à son gré, il lui donna un grand coup de fouet sur le corps; le postillon, qui était fils du maitre de poste de Hal, peu accoutumé à ces boutades, riposta par un coup de fouet qui coupa le visage au cavalcadour. Celui-ci, furieux, déchargea sa colère sur le malheureux postillon, par une grêle de coups de fouet jusqu'à la poste, auxquels le postillon, n'osant faire dégénérer la chose en combat formel à la voiture de l'empereur, ne riposta plus. Arrivé à Hal, le cavalcadour voulut faire arrêter le postillon, mais celui-ci, favorisé par la foule, s'évada dans les blés et on ne put le retrouver.

Pendant ce séjour à Lombize, j'étais un soir avec Adolphe de Thiennes au château d'Hembise, chez Mme d'Andelot. Nous nous entretenions avec elle, lorsque nous vîmes arriver un paquet fort considérable, qu'on remit à la dame du château ; à peine a-t-elle eu le temps de l'examiner que déjà on lui annonce l'arrivée de deux officiers et d'un homme décoré de la Légion d'honneur, qui se dit chirurgien militaire. En effet, peu d'instants après, ces messieurs se présentent et demandent logement avec séjour, pour un assez grand nombre d'invalides, qui par ordre supérieur se rendent aux boues de Saint-Amand, et amènent avec eux six ou sept femmes. Cet officier produit ses papiers et Mme d'Andelot, convaincue et consternée, parcourt avec ces messieurs tout son château, pour faire les préparatifs nécessaires à la réception de la troupe éclopée; je considérai l'officier supérieur, et quel fut mon étonnement de reconnaître en lui M. Charles de Sainte-Aldegonde, que je voyais beaucoup à Tournai. Néanmoins je gardai le silence, et curieux de voir le dénoûment de cette comédie, je résolus d'en rester spectateur. Cependant les officiers s'éloignent et Mme d'Andelot au désespoir tombe à genoux dans son salon et s'écrie . « Mon cher Henri, si, comme votre père, » vous avez de l'amitié pour moi, vous ne me quitterez pas dans » la situation où je suis ici, veuve et isolée; » « je reste auprès

» de vous, chère comtesse, lui dis-je, j'y passe la nuit, et, si vous » le voulez, sur un matelas en travers de votre porte. » Bientôt un chariot fort pesant entre avec fracas dans la cour du château; les prétendus invalides en sortent, et peu de temps après on les entend s'acheminer vers le salon. Indignée de cette insolence, Mme d'Andelot sort au-devant d'eux, et l'officier engage Mme d'Andelot à descendre dans la cour jusqu'au chariot, ajoutant que les braves serviteurs de l'empereur méritaient bien cette marque d'égard; n'osant résister, Mme d'Andelot prend mon bras et le suit; arrivés au chariot, tout à coup un grand cri se fait entendre, suivi de grands éclats de rire; on se reconnait; ce sont MMmes Duchâtel et de Roisin, cousines de Mme d'Andelot, accompagnées de toute leur famille.

Après un souper, égayé par le prétendu chirurgien-major, qui faisait le ventriloque en perfection et nous fit entendre mille espèces de voix diverses, on se sépara, résolu d'aller surprendre le surlendemain, au château des Écaussines, Mme Vander Burch, sœur de Mme d'Andelot. Nous fûmes invités à être de la partie. Le jour fixé arrive et après un dîner fort gai, on se met en route en trois divisions : en boguet, en calèche et en chariot. Il était près de huit heures, lorsque nous arrivâmes aux Écaussines : ce sont deux jolis et riches villages, situés chacun sur une colline et séparés par une petite rivière. Deux églises neuves placées sur ces coteaux en embellissent l'aspect, et sont les paroisses de deux châteaux, dont l'un appartient à M. de la Barre et l'autre à M. Vander Burch. Réunis dans une cabane au pied de la côte sur laquelle est situé le château de M. Vander Burch, nous nous préparâmes à jouer à Mme Vander Burch le même tour qui avait été joué à Mme d'Andelot à Hembize. Une soirée superbe avait succédé à la plus belle journée; la lune éclairait d'une lueur pâle cet antique château, flanqué de tours, et quelques buissons grandissent sur le rocher, sur lequel repose l'édifice. Une chapelle attenante au château s'élevait devant nous. Introduits dans une

cour par un guichet, nous trouvâmes un escalier qui, s'élevant le long du mur, conduisait à la première entrée du château. Plus loin, dans un paysage obscur, nous trouvâmes une seconde porte recouverte de lames de fer et remplie de gros clous; enfin nous parvinmes à un vaste salon, orné d'un grand nombre d'anciens portraits de famille; une grande cheminée décorée des armes de Croy occupe le fond de ce salon; on y voit aussi une multitude de bois de cerfs rangés autour des murs. Dans cette pièce se passa la bruyante entrevue, mais Mme Vander Burch fut à peine un instant interdite par le déguisement; elle s'écria presque aussitôt : « Allons, allons, vous êtes Charles de Sainte-Aldegonde, » quoiqu'il eût pris soin de se relever le nez avec un crin. La soirée n'en fut pas moins joyeuse : en un instant une table fort longue fut dressée et servie, et les convives, presque tous parents, se livrèrent à une gaieté franche. Cette soirée nous ramenait au temps de nos aïeux, et tout se prêtait à cette heureuse illusion, bien éloignée du régime sous lequel nous vivions alors, qui ne présentait qu'une terrible image de l'ancien empire des Césars. Après le souper, une musique turque se fit entendre, et l'on passa dans une autre salle fort vaste aussi, où l'on dansa jusqu'à plus de trois heures du matin; dans un appartement écarté, je m'endormis encore au son des clairons et des cymbales, et à six heures j'appris que la troupe bruyante avait quitté le château. Dans la matinée je visitai les environs, et j'admirai les belles et profondes carrières qui font la richesse des habitants de ce bourg et qui fournissent des marbres propres à la fois aux usages les plus ordinaires et à orner des appartements simples et élégants. Après le diner, nous partimes avec Adolphe de Thiennes pour retourner à Lombize. Nous nous quittâmes quelques jours après pour revenir chez mon père à Éverberg. »

Nous lisons plus loin un entretien curieux du comte Henri avec M. de la Tour du Pin-Gouvernet, alors préfet de la Dyle.

« Au mois de novembre 1810 m'arriva une aventure caracté-

ristique de l'empire. Rentrant d'un concert au théâtre de Bruxelles, je trouvai chez moi une missive de la préfecture qui m'avertissait que j'étais élu membre du corps législatif, à ce que je crois, dans le canton de Vilvorde, nouvelle qui me fit une impression très-peu agréable, car je craignais, comme bien des personnes alors, tout ce qui pouvait m'entraîner dans la hiérarchie impériale, qui devenait tous les jours plus despotique et plus écrasante; je me rendis le lendemain à la préfecture auprès de M. de la Tour du Pin, préfet du département de la Dyle. J'expliquai à M. de la Tour du Pin qu'étant domicilié depuis deux ans dans le département de Seine et Marne, je n'étais pas éligible dans le département de la Dyle. « Toujours le même système, M. de Mérode, s'écria M. de la Tour du Pin; toujours le système évasif. Je souhaite qu'il vous réussisse longtemps. — Monsieur, lui répondis-je, si je parlais au préfet de la Dyle, je chercherais à éloigner de lui cette opinion; mais quoique je ne vous oppose ici qu'une objection parfaitement légale, je vais parler franchement, non au préfet, mais à M. de la Tour du Pin, ami de mon père, et c'est à lui que j'avoue mon désir de rester en dehors des emplois, tant que cela sera possible; il se peut donc que vos prévisions se réalisent, mais du moins tant qu'elles ne seront pas réalisées, c'est autant de temps gagné pour ma liberté. » A ces mots, dont il me parut savoir gré, son visage se dérida, et il accepta d'une manière fort aimable l'excuse d'ailleurs sans réplique que je lui avais donnée. »

Les pages suivantes, remplies de charmants détails de diverse nature, offrent une lecture aussi intéressante que variée.

« A peine étions-nous arrivés à Everberg (1811), que la nouvelle se répandit de la prochaine arrivée de l'empereur et de l'impératrice au château de Laeken. Nouvelle présentation à fuir, et, par conséquent, nouveau départ. Nous choisîmes donc ce moment pour aller à Lesves, dans le pays de Namur, chez M. d'Hoffschmidt de Resteigne, ami de mon père, chez lequel se rassemblait tous

les ans, dans la saison des chasses, un grand nombre des gentilshommes de ce pays, où allaient ordinairement mon père et mes frères Frédéric et Werner. Nous y donnâmes rendez-vous à M. Charles de Robiano, avec lequel nous nous proposions d'aller voir les belles grottes de Han sur Lesse. Mme de Resteigne nous mena voir le château d'Annevoie et ses jardins, remarquables par leurs gerbes et leurs champignons d'eau, à travers lesquels on voyait, comme à travers des transparents, les gradins de gazon qui s'élevaient derrière eux. Ces jardins étaient remarquables aussi par un beau canal creusé sur une hauteur très-prolongée, et qui aboutissait à un pavillon d'où l'on jouissait d'une belle vue sur le cours de la Meuse et les montagnes de ses bords. Ici sera le moment de parler du solitaire des Ardennes. M. et Mme de Resteigne avaient un seul fils qui, par singularité de caractère, lassitude du monde, des amusements de son âge, comme aussi par la lecture de J. J. Rousseau, était devenu misanthrope, fatigué de toute chose. Il était entré d'abord dans le régiment d'Arenberg, levé alors par le duc Prosper, par ordre du grand empereur ; et la raison qu'il donna pour entrer dans ce régiment fut que, las de faire sa propre volonté, il voulait voir s'il serait plus heureux en faisant celle des autres. Ce genre de bonheur ne lui sourit pas longtemps, et comme sous l'empereur on ne donnait pas sa démission, il se la fit donner à force de se faire mettre aux arrêts ; puis il alla se confiner au fond des Ardennes, où, non loin du château de Resteigne, il bâtit une tour solitaire, où il s'établit avec une meute de petits chiens courants, un cheval, une vache et un boguet. Depuis trente ans il vit dans cette tour, où mon cousin, le marquis de Beaufort, est allé le voir, il y a, je crois, une vingtaine d'années avec le comte de Quarré. On m'a assuré qu'il sortait quelquefois de sa tour pour aller au bal masqué à Bruxelles ou dans d'autres villes du pays ; tel était ce personnage extraordinaire. Son père était un des hommes les meilleurs et les plus respectables de ce pays. Lorsque Charles de Robiano

arriva, nous passâmes encore un jour avec M. et Mme de Resteigne, qui attendaient leur nombreuse société des chasses, et nous partîmes pour les grottes de Han. Comme ce voyage fut réitéré l'année suivante en nombreuse et joyeuse compagnie, je remets à cette époque de faire la description de ces grottes que nous vîmes alors beaucoup plus complétement. A notre retour à Éverberg, nous retrouvâmes encore mon frère Frédéric avec sa femme, Amélie du Clusel, qui y avaient déjà passé le mois de septembre avec nous. Melle du Clusel était une des plus jolies personnes de son époque, et dont l'éducation avait été des plus parfaites. A l'agrément de sa figure se joignait celui du caractère le plus aimable. Le comte du Clusel, son père, qui, avec la comtesse du Clusel, l'avait accompagnée à Everberg, était âgé alors de 74 ans et avait conservé toute la fraicheur de son esprit et toute la grâce de son imagination, dont il ne perdit rien jusqu'à 96 ans, qui furent le terme de sa vie. Il faisait des vers charmants et avait une mémoire très-ornée. Les élégants les plus dédaigneux n'osaient lui refuser de grands égards, et il était universellement aimé et respecté. Aussi l'aménité de son caractère s'étendait-elle jusqu'aux acquéreurs de ses propres biens ; ils étaient forcés à ne pas lui en vouloir du mal qu'ils lui avaient fait. Il avait fait les guerres du règne de Louis XV, et, embarqué sur un vaisseau de ligne à l'âge de 15 ou 16 ans, il avait vu sombrer sous voile un vaisseau qui le suivait et où était son frère. Il était aimé de Louis XVIII, dont le rapprochait une certaine conformité de goût de littérature, et qui, quelque temps après la restauration des Bourbons, le fit lieutenant général et grand'-croix de Saint-Louis. Mme du Clusel avait été remarquablement belle ; mais sa prudence et ses vertus lui avaient assuré l'estime générale. Cette réunion rendit cet été le séjour d'Éverberg fort agréable. Après l'arrivée de Marie Louise à Laeken, ma mère fut obligée de sortir de sa retraite pour paraître au dîner de l'impératrice ; et comme elle joignait à ses autres craintes celle des

chevaux auxquels elle n'était pas accoutumée, elle fit teindre en noir un cheval bai pour l'appareiller à un des siens.

Cette princesse, fort jeune alors, et élevée d'une manière fort retirée, comme le sont les archiduchesses, avait encore peu d'aplomb et d'usage du monde; elle paraissait timide et embarrassée. A diner elle fut assise à la droite du fauteuil préparé pour l'empereur. Ma mère était à la gauche de ce même fauteuil. L'empereur était à Anvers, mais on attendait à chaque instant son arrivée, et ma mère, placée si près de lui, craignait terriblement ses interrogations ordinaires sur les détails de famille; elle passa la plus grande partie du diner dans l'anxiété de son arrivée, mais il resta absent toute cette journée. Je placerai ici quelques détails oubliés par moi dans ce que j'ai rapporté de son séjour à Bruxelles. L'année précédente (1810), Mme de Ribaucourt profita du bal pour supplier l'empereur de laisser dans la maison paternelle son seul fils âgé de douze ou treize ans et désigné pour être amené à la Flèche; il le permit à condition qu'il fréquentât le lycée: après avoir obtenu sa demande, Mme de Ribaucourt s'évanouit; heureusement elle était déjà loin des yeux de l'empereur, car cela eût pu l'empêcher d'obtenir sa demande, Napoléon professant l'aversion des évanouissements. Melle de Steenhault, connue dès lors par son grand talent pour le dessin et depuis par son beau talent pour la peinture, ayant osé considérer quelques moments l'empereur, il jeta sur elle un regard foudroyant qui la força à baisser les yeux. A l'ouverture de ce bal, il dit à l'impératrice : « Allez, Louise, demain vous écrirez à votre père que » vous avez dansé avec vos bons Belges. » Elle reçut dans ce voyage, comme archiduchesse, beaucoup d'acclamations; l'empereur fort peu : il en avait été comblé en 1803, mais la captivité du pape, les dangers de la religion, le ravage de l'Espagne et l'odieux enlèvement de son roi, l'oppression complète de la presse, les conscriptions répétées, les brevets, les exils et les enlèvements d'enfants, avaient singulièrement changé les choses; l'on étouf-

fait sous ce pressoir immense, que l'on appelait l'empire français, et pendant les cinq ou six dernières années, on eût été bien heureux d'espérer ce que M. Talleyrand appela en 1813 le commencement de la fin. Ces mêmes sentiments n'avaient fait que s'accroître après le concile de 1811.

Après le départ de l'empereur et de l'impératrice, nous passâmes encore quelque temps à Éverberg, puis nous rentrâmes à Bruxelles où l'hiver fut fort sérieux et fort uniforme. Notre société à Bruxelles se composait alors de cinq ou six familles, qui se réunissaient environ deux fois par semaine, pour prendre du thé et jouer différents jeux, et que le reste du monde de Bruxelles s'amusait à appeler : société sainte ; c'était celles de Robiano, de Lalaing, de Steenhuyse, de Roose, de Poederlé, de Coppin, de Chasteler, de Ribaucourt, Mmes de Neérissche, chanoinesses, M. et Melle Oryan, Irlandais établis à Bruxelles depuis quelques années, auxquelles s'adjoignaient quelquefois d'autres personnes dans des réunions plus nombreuses. Il faut ajouter à ces réunions les soupers quotidiens de Mme d'Arenberg douairière, suivis d'un loto, qui durait jusqu'à minuit ; car à cette époque les hôtels d'Arenberg, de Ligne, de Lannoy, de Beaufort, étaient absents ou ne recevaient guère, non plus que l'hôtel d'Ursel, bien que M. d'Ursel eût succédé à mon père dans la mairie de Bruxelles. La préfecture, à la tête de laquelle étaient alors M. et Mme de la Tour du Pin-Gouvernet, se mit à donner de nombreuses soirées de 4 à 500 personnes, où affluait toute la ville. Elles étaient brillantes, mais on y allait avec crainte, tant le souvenir des brevets inspirait de peur de se montrer. Ce fut alors que nous vîmes à Bruxelles l'aimable princesse Flore de Ligne, fille cadette du célèbre feld-maréchal. Elle était distinguée par la grâce et l'aménité de ses manières, et elle épousa l'année suivante, je crois, le baron de Spiegel, qui mourut lieutenant feld-maréchal autrichien et dont elle est veuve aujourd'hui. Sa sœur, la comtesse Palfy, était remarquée à Vienne par son amabilité

et l'agrément de sa maison. L'année 1811 est la dernière de la grande splendeur du grand empire des temps modernes ; l'année 1812, qui va s'ouvrir devant nous, nous présentera le spectacle de sa plaie mortelle et de la plus effroyable catastrophe, opérée par la vengeance divine depuis l'armée de Sennachérib. »

L'auteur peint avec des couleurs sombres et vives la chute du colossal empire dont les membres épars s'affaissaient sous leur propre poids à la fin de 1813.

« Retiré pendant les belles matinées d'automne de cette redoutable année sur la montagne de Cortenberg, dans ces lieux où se tenaient dans le moyen âge les assemblées générales convoquées par nos ducs de Brabant, j'observais le grand spectacle du passé et l'aperçu de l'avenir qui se déployait à mes yeux, ainsi que je l'exposerai. Pendant que je suivais des yeux de l'esprit ces grandes révolutions du genre humain, la chute du grand empire français s'opérait autour de moi. L'empereur rentrait en France à la tête des débris de son armée, et un million d'hommes s'avançait vers la capitale du grand empire. Mon frère Werner, frappé d'une maladie dangereuse, pendant les chasses du pays de Namur, chez M. d'Hoffschmidt de Resteigne, et transporté à Éverberg, se débattait depuis quarante jours entre la vie et la mort. Mon père profondément frappé de tout ce qui se passait, se tournait vers Dieu pour obtenir son secours dans ces terribles moments. Bientôt il fut obligé de se rendre à Paris, où le Sénat était convoqué. Ayant les grandes entrées comme grand'croix du nouvel ordre de la Réunion, dernièrement inventé par l'empereur, il vit Napoléon se diriger vers lui et lui demander d'un air presque menaçant : « Eh bien! M. de Mérode, que fait-on à » Bruxelles? y est-on bien bon? » Mon père, que le don de repartie n'abandonnait guère, répondit sans hésiter, ainsi qu'il le fallait devant cet esprit impérieux et rapide : « Sire, on y est » très-occupé à soigner les malades et les blessés. » L'empereur n'en demanda pas davantage, la réponse ne lui plaisait pas; s'en

fâcher était impossible ; il passa son chemin sans mot dire, et l'interrogatoire dont mon père était menacé expira sur les lèvres impériales. Ce fut à peu près en ce même temps que l'empereur dit à une députation du corps législatif, cette trivialité restée célèbre : « quand on a du linge sale à blanchir, il faut le laver en famille. « Cependant l'empire allait toujours en déclinant; et le 2 décembre j'entendis pour la dernière fois, du haut de la montagne de Cortenberg, le canon de Bruxelles annoncer l'anniversaire du couronnement impérial et de la victoire d'Austerlitz. Cependant le relâchement de l'autorité devenait sensible, et le bruit se répandit qu'une bande de pillards viendrait dévaster le château d'Everberg. Les paysans du village montrèrent une grande bonne volonté à nous défendre ; il en vint un grand nombre passer la nuit au château tout armés. Ma mère leur fit servir du vin et de la bière, et nous restâmes veiller avec eux jusqu'à deux heures du matin ; pendant plusieurs nuits l'on fit avec eux des patrouilles jusque dans les bois. Peut-être ces mesures furent-elles connues, car il ne parut personne. Dans les premiers jours de décembre, M. de Pontécoulant, commissaire extraordinaire du gouvernement impérial en Belgique, et collègue de mon père au Sénat, ancien préfet du département de la Dyle dans les jours du Consulat, fit dire à ma mère que, par l'intérêt que lui inspirait pour nous sa liaison avec mon père, il la priait de rentrer en ville; mais , dans les dangers , ma mère devenait immobile, comme nous en fîmes plusieurs fois l'expérience ; elle n'en voulut rien faire. Le 13 décembre commença à luire l'aube de la délivrance, et le major prussien Colomb, avec un détachement de cavalerie alliée, arriva à Cortenberg, où il s'empara de deux grands chariots chargés de tabacs de la ferme impériale. Mon frère Frédéric et le jeune Olislagers, celui qui avait vu avec moi le concile de Paris en 1811, le rencontrèrent et eurent avec lui un entretien où il leur annonça l'approche de l'armée ; ils revinrent aussitôt au château nous dire cette grande nouvelle, dont les

marches et contre-marches du général Maison empêchèrent encore six semaines entières l'accomplissement. Mon père avait recueilli dans sa ferme six malheureux blessés Français très-malades; ils y restèrent pendant tout l'hiver. Mon beau-frère de Thiennes, bienfaisant et charitable, allait les voir assez souvent. L'un deux, qui paraissait moins mal, fut précisément le seul qui mourut, et l'on croit que la mort très-peu éloignée de mon beau-frère, eut pour première cause ces visites. Cette affreuse maladie répandit la contagion sur le bord des grandes routes, où le typhus et l'angine gangréneuse firent mourir nombre de personnes. Ainsi nous atteignîmes la fin de l'année 1813, dernière de la domination française en Belgique. »

Une particularité ignorée jusqu'ici, que nous sachions, sur une conspiration anti-impériale, est ainsi dévoilée par le noble écrivain :

« Nous allons entrer dans une ère nouvelle, le monde entier va changer de face. Déjà la Hollande délivrée avait appelé le prince d'Orange comme souverain des provinces-unies, et la Belgique attendait d'heure en heure la métamorphose. J'avais remarqué autour de moi une sorte de problème mystérieux dont j'appris alors le secret par M. François de Robiano et M. Albert Vandercruisse, un Lillois. Il y avait une grande conspiration dont ces messieurs faisaient partie et qui s'étendait sur tout le Hainaut, la Flandre française et l'Artois. Elle avait pour but de faciliter la délivrance et l'entrée des alliés. Je sus qu'on ne m'en avait jamais parlé à cause de la position de mon père au Sénat. Mon beau-frère de Thiennes en avait connaissance, mais avait eu défense de son frère de s'y joindre à cause de la position de mon père. M. Vandercruisse me parla d'une proclamation qu'il projetait et dont il me lut le texte ; mais il avait une conscience fort scrupuleuse et j'en profitai, trouvant son projet fort imprudent , pour lui faire une telle peur de sa responsabilité devant Dieu, qu'il jeta sa proclamation au feu devant moi. Peut-

être ai-je épargné ce jour-là quelques fusillages à la Belgique, dans le genre de celui que l'empereur fit faire à Troyes d'un M. Gault, qui avait porté la croix de Saint-Louis, au moment où les alliés avaient occupé cette ville. »

Une foule de détails curieux et peu connus sur la première période de la Restauration en Belgique viennent se presser sous la plume de l'auteur.

« Nous vîmes arriver l'entrée des alliés le 1er février 1814. Aussitôt qu'ils se présentèrent aux portes de Bruxelles, une foule de monde courut au-devant d'eux, et ce fut aux acclamations de la multitude qu'ils entrèrent dans la ville. Les alliés surent très-mauvais gré à l'autorité municipale de n'avoir pas fait sonner les cloches en réjouissance ; c'eût été une grande imprudence, puisque le général Maison était encore à une lieue de Bruxelles, dont il se rapprocha beaucoup peu de temps après. Cependant les alliés ne tardèrent pas à emmener en Allemagne M. d'Ursel, maire de Bruxelles ; il n'en revint qu'au bout de quelques semaines. La cause de son enlèvement était trop frivole, et il avait trop de parents haut placés dans l'empire d'Autriche, pour que cet enlèvement pût être de longue durée. Bientôt le pays commença à prendre une face nouvelle ; tous les titres furent repris ; le duc de Beaufort, les marquis du Chasteler et d'Assche partirent pour Chaumont, où étaient les souverains alliés, comme députés de la Belgique libérée. Le duc de Beaufort devint gouverneur-général pour les puissances alliées, les marquis du Chasteler et d'Assche chambellans de l'empereur d'Autriche. Peu après leur retour, le général Maison fit mine de se rapprocher de nouveau de Bruxelles ; j'étais ce jour-là à une soirée où cette nouvelle répandit la consternation, et les nouveaux députés, qui y étaient aussi, se préparèrent à se mettre en sûreté. Heureusement il n'en arriva rien, et bientôt M. le général Maison évacua la Belgique. Nous fûmes quelque temps sans nouvelles de notre ci-devant empereur, qui déploya, pendant cette campagne défensive, un

talent merveilleux qu'on ne lui connaissait pas; il se multipliait pour faire tête à l'ennemi partout. Mais cet homme merveilleux ne pouvait résister au déluge dont il avait ouvert les cataractes de ses propres mains. Étouffé sous le flot des peuples irrités et résolus à exterminer le fléau, il perdit successivement les batailles de Brienne, de Laon, de Montmartre et se vit enfin cerner à Fontainebleau, où la sentence écrite contre lui par la main de Dieu fut enfin accomplie; il signa son abdication le 11 avril, sur la même table où il avait signé le faux concordat extorqué à Pie VII captif en 1813, et bientôt il fut emmené sur les rochers de l'île d'Elbe, où il alla réfléchir sur les viscissitudes des choses humaines et l'insuffisance du génie militaire contre Dieu et les hommes.

Pendant ces moments décisifs, plusieurs gouverneurs généraux pour les puissances alliées se succédaient en Belgique. A M. le comte de Lottum, général prussien, succéda le duc de Beaufort. Pendant l'absence assez longue de ce dernier, le comte de Robiano, ancien conseiller d'État de l'empereur d'Autriche, fut chargé *ad interim* des fonctions de gouverneur général civil de la Belgique. Ce fut pendant ce temps qu'il donna, avec approbation des commissaires alliés, le remarquable décret du 7 mars 1814, qui rétablissait les rapports de l'Église et de l'État, tels qu'ils étaient sous Marie Thérèse. Il y eut alors de grands débats sur le futur ordre de choses dans ce pays; quelques-uns voulaient le rétablissement de l'ancienne Constitution; les autres, voyant les éléments de cette Constitution disparus par l'anéantissement accompli des abbayes et du régime féodal, ainsi que de la distinction des provinces en petits États séparés, voyaient la nécessité d'une nouvelle organisation sociale, mais prétendaient y faire entrer plus d'éléments de l'ancien régime que ne le comportait l'état de la société moderne; enfin les derniers auraient voulu maintenir presque tous les éléments de la révolution française. Dans ces entrefaites arriva ici comme gouverneur général pour

les puissances alliées, le lieutenant général autrichien baron de Vincent, ce qui persuada à beaucoup de gens que la Belgique allait retourner à la maison d'Autriche et augmenta les espérances de ceux qui rêvaient le rétablissement de l'ancien régime. M. de Robiano de Borsbeck présenta même alors une requête pressante et pathétique à son altesse royale Georges, prince de Galles, régent d'Angleterre, pour le rétablissement de l'ancienne Constitution. Comme il était facile de le prévoir, les puissances alliées firent la sourde oreille, et les huit articles de Londres furent convenus entre elles comme direction pour la future loi fondamentale du futur royaume des Pays-Bas. Pendant ces différents pouvoirs provisoires nous vîmes souvent un personnage qui s'est fait connaître en Europe, soit en écrivant un journal remarquable, soit comme correspondant des journaux les plus influents de l'Europe, soit par des missions qu'il eut à remplir; c'était le baron d'Eckstein, alors officier dans le corps prussien de Lutzow. Nous étions, sous le régime impérial, cernés, comme le dit M[me] de Staël, par la grande muraille de la Chine qui empêchait l'introduction dans l'empire de toute littérature étrangère, par laquelle on eût pu connaître l'état des idées en Europe et recevoir quelques rayons de liberté. Le baron, élève distingué des universités allemandes, commença à nous initier à la littérature étrangère. Il nous fit connaître les belles tragédies allemandes de Werner, Cunégonde la sainte, impératrice des Romains, le 24 février, le célèbre Faust de Goëthe, la magnifique traduction des tragédies de Shakespeare, par Auguste Schlegel. Chaque semaine il nous donnait deux matinées, pendant lesquelles il nous lisait quelqu'un de ces ouvrages et nous en développait les beautés, telles qu'il les avait entendu expliquer par les plus célèbres littérateurs de l'Allemagne; il y ajoutait lui-même beaucoup d'observations et de réflexions remarquables. Ces matinées s'appelaient les séances du Donjon, parce qu'elles se tenaient dans un appartement situé sous les greniers de l'hôtel de Mérode-Deynse, d'où l'on jouit

d'une vue qui s'étend sur toute la ville de Bruxelles et ses environs. Elles n'étaient composées que du baron, de MM. Charles et Jean-Baptiste de Robiano, Olislagers et moi. Il nous lut aussi deux tragédies de sa composition, intitulées : *La mort d'Erlach* et *Josse de Rudenz*, pleines d'incidents terribles et d'un genre tout nouveau pour nous, qui ne connaissions rien de la scène romantique. Ma femme, ma sœur et Octavie assistèrent à ces dernières lectures. L'été de 1814 se passa presque tout entier à Bruxelles dans le tourbillon des débats sur notre sort futur. »

Le comte Henri rend un peu plus loin un compte bien intéressant de ses rapports avec le baron de Vincent, avec le prince d'Orange et surtout avec son père, depuis le roi Guillaume 1er.

« Mon père, pendant les sept années qu'il avait passées dans l'armée autrichienne, avait beaucoup connu le général baron de Vincent, qui venait une ou deux fois par semaine dîner chez nous, avec ses aides de camp, un jeune comte de Bellegarde, fils du feld-maréchal et un jeune baron de Metternich-Wolf de Munster. M. de Vincent, tout à fait conservateur des traditions de l'ancienne politesse, avait formé ces deux jeunes gens à des manières pleines d'égards et d'aimable simplicité. Tous trois se promenaient souvent à cheval avec mon père, mon frère et ma belle-sœur Frédéric. Le baron de Vincent était joséphiste comme presque tous les officiers autrichiens de son temps. Dans une conversation sur la Belgique, il m'adressa une sorte de reproche, fait à ce pays, sur la révolution de 1789, qu'il s'avisa de comparer à celle de France; je lui répondis : « Général, il y a entre la révolution de France et la nôtre une différence que vous paraissez méconnaître; en France, la révolution a été faite par le peuple contre le trône; chez nous, elle fut faite par le trône contre la société. Il n'en dit pas davantage. Il y eut ce même été des soupers diplomatiques intéressants à l'hôtel de Beaufort; j'y entendis d'un baron de Haxthausen des particularités singulières sur la cour de Gustave III, roi de Suède, que je ne rapporterai pas

ici, mais qui ont une certaine connexion avec le changement de dynastie de 1809. L'Allée Verte fut magnifique ce printemps ; outre un très-grand nombre d'équipages indigènes et étrangers, l'Allée Verte fut sans cesse parcourue par un grand nombre d'officiers de toutes les armées de l'Europe ; on y voyait briller, mêlés ensemble, des uniformes anglais, russes, autrichiens, danois, saxons, hollandais et surtout ces beaux Écossais, qui devaient, l'année suivante, cimenter de leur sang notre délivrance à Waterloo. Le coup d'œil brillant et animé remplissait de joie tous les cœurs, en attestant la chute du joug de fer et du sceptre menaçant qui, l'année précédente encore, s'était fait sentir si durement à toutes les familles. Vers la fin de l'été de 1814, le prince d'Orange, devenu prince souverain des provinces-unies, dites Hollande, vint prendre le gouvernement général de la Belgique, toujours au nom des puissances alliées. M. le duc de Beaufort, ancien gouverneur général, fut nommé président du conseil privé, et mon père, vice-président de ce même conseil. Le prince héréditaire d'Orange, jeune homme de 22 ans, officier général anglais qui s'était distingué dans la guerre d'Espagne, comme aide de camp de Wellington, vint commander les troupes à Bruxelles. C'était un jeune prince, d'un caractère aimable et gai, aimant beaucoup à s'amuser et à amuser toute la jeunesse. Il donnait souvent des bals chez lui, et Bruxelles reprit pendant le séjour qu'il y fit un brillant et une animation qu'il avait perdus depuis longues années. On prévoyait, dès lors, que la maison d'Orange règnerait en Belgique. On ne savait encore à quelles conditions, mais une impression fâcheuse, contraire à ce gouvernement futur, se fit ressentir lorsqu'on le vit expulser l'internonce de Westphalie, que Pie VII avait chargé d'examiner l'état du clergé belge. Quelque temps avant cet événement, étant au château de Tervueren, chez Mme de Robiano, où j'avais passé quinze jours agréables à faire, avec sa famille, des promenades et des lectures dans la forêt de Soignes, pendant lesquels l'ambassade de Var-

sovie de M. l'abbé de Pradt, nommé archevêque de Malines, nous avait autant intéressés que divertis, j'appris en dînant à Everberg que le prince gouverneur général avait dit à mon père : « Vous avez, M. de Mérode, un fils que je ne connais pas en- » core ; j'ai appris qu'il a passé hier par Bruxelles. Vous voyez, » ajouta mon père, que vous ne pouvez vous dispenser de de- » mander d'avoir l'honneur d'être présenté au prince souverain » (comme on disait alors). Deux jours après, il me fut annoncé que son altesse royale me recevrait le lendemain à quatre heures. J'arrivai chez le prince souverain à quatre heures cinq minutes, fort embarrassé d'avoir manqué l'heure juste ; mais heureusement pour moi, son altesse royale n'était pas encore revenue de Malines. Un quart d'heure après elle arriva, et bientôt l'aide de camp de service m'avertit qu'elle m'attendait dans le salon voisin, où je fus aussitôt introduit. Il était resté du règne impérial une impression irréfléchie de crainte d'être entraîné à servir le gouvernement, et j'éprouvais une inquiétude vague en entrant dans ce salon. Le prince devant lequel je paraissais était d'une taille assez grande, son teint était jaune, sa bouche accompagnée à droite et à gauche de deux rides profondes qui donnaient à son sourire quelque chose de désagréable. Sa taille épaissie par un ventre volumineux était cambrée en arrière; sa tournure avait de la disgrâce, et rien ne rappelait en lui le frère de notre aimable princesse héréditaire de Brunswick. Après un salut respectueux, qu'il me rendit avec politesse, il me dit : « Je sais, M. le comte, » que vous avez employé utilement le temps de retraite que » vous avez passé sous le régime de l'empire français. Quel- » les sont les études dont vous vous êtes occupé et les ouvra- » ges que vous avez étudiés de préférence ? » Je lui répondis : « Ce sont, Monseigneur, les études et les ouvrages qui re- » gardent les sciences morales, religion, philosophie, politique, » histoire. J'avouerai à Votre Altesse Royale que les sciences » physiques ont peu attiré mon attention. Quant aux ouvrages

« politiques, j'ai pris pour objet de mes études ceux où cette « science est traitée d'après la bible et non d'après Machiavel. » « J'excuse Machiavel, » me répondit Son Altesse Royale, « car il » n'a pas dit qu'il fallait employer les moyens qu'il présente; il » s'est borné à les faire connaitre, comme moyens dont il est » possible de servir. » — « Du moins, Votre Altesse Royale » conviendra que ce sont là des révélations bien dangereuses à » faire à ceux qui ont entre les mains tous les moyens d'en abu- » ser. » — « Le comte de Thiennes m'a dit beaucoup de » bien de vous. » — « Le comte de Thiennes me juge, Mon- » seigneur, avec la prévention de l'amitié. » — « J'espère que » vous ne vous établirez pas en France, et que vous vous rendrez » utile à votre pays. » — « Ma résolution, Monseigneur, à cet » égard, dépendra des institutions que recevra mon pays et du » souverain qui lui sera donné. » — « Mais, répondit le prince, » les institutions qu'on lui donnera doivent mériter votre con- fiance, car elles seront discutées dans une assemblée composée de tout ce que l'Europe renferme de personnages éminents, et quant au souverain qu'on lui donnera, il est à peu près connu. » — « Je ne doute nullement des intentions bienfaisantes de Votre Altesse Royale ; mais quant à l'assemblée que Votre Altesse Royale désigne ici, les peuples ont été si souvent induits en erreur par des paroles, qu'il faut ne pas leur savoir mauvais gré de ne s'en rapporter désormais qu'aux effets. » — « Nous chercherons avec le comte de Thiennes quelque manière d'employer votre temps qui puisse vous convenir. » — « Votre Altesse Royale me juge trop favorablement ; mais après l'application, à laquelle je me suis livré, j'ai besoin de quelque temps de repos avant de me décider à accepter une occupation forcée. » Après quelques phrases polies, Son Altesse Royale me fit la révérence de congé; je sortis et ne tardai pas à me féliciter d'avoir échappé aux offres gracieuses qui m'avaient été faites. »

Il n'est pas sans intérêt de lire ce que dit l'auteur des Cent jours, de la bataille de Waterloo, de la nouvelle cour des Pays-Bas et de la Loi fondamentale.

« Mon frère Frédéric qui était en France, où il continuait de résider depuis son mariage, alla se présenter à M. le comte de Larochejaquelein, qui commandait quelques centaines de grenadiers de l'ancienne garde impériale, qu'il avait réussi à s'attacher, et voulut servir dans l'espoir d'arrêter l'orage qui ramenait cette terrible domination ; mais peu de jours après, Napoléon à la tête des troupes fit son entrée à Paris, et fut sur-le-champ proclamé de nouveau empereur des Français, et mon frère ne put rendre d'autre service que de couvrir la retraite des princes de Bourbon jusqu'à la frontière, où le corps, dont il faisait partie, fut licencié sans remercîments ; après quoi, Frédéric arriva à Bruxelles. Le vieux prince de Condé, âgé de près de quatre-vingts ans, y arriva aussi. Le prince d'Orange alla lui faire une visite, et lui dit avec ses aimables manières de jeune prince : « C'est moi, monseigneur, qui vous ramènerai à Chantilly. » La ville donna un bal magnifique au roi Guillaume. J'y vis le comte d'Artois qui fut depuis Charles X, et M. le duc de Berry, son fils ; le célèbre sir Sidney Smith se trouvait aussi à ce bal ; il avait plus de soixante-dix ans, et paraissait fort vif et animé. Je fus pendant quelques instants près de M. le duc de Berry, petit, laid, mal bâti, ses yeux dans une agitation continuelle de geste brusque et saccadé comme son caractère, désagrément qu'il rachetait par une rare bienfaisance. Ma belle-sœur Félix fut présentée à M. le comte d'Artois, qui fut fort gracieux pour elle. Le marquis de Grammont, son père, avait été au-devant de lui à son retour avec les alliés en 1814. Dès que l'empereur fut proclamé, toute l'Europe s'émut ; tous les différends du congrès de Vienne cessèrent, et on entendit, selon l'expression de M. de Châteaubriand, le pas d'un million d'hommes qui s'avançaient vers la France, pour en chasser de nouveau l'ennemi perpétuel

du repos des peuples. Peu de jours après l'arrivée de ces nouvelles à Bruxelles, on se hâta d'y proclamer roi des Pays-Bas, Guillaume de Nassau-Orange, prince-souverain des provinces-unies. Bientôt on composa la cour du nouveau roi. Mon père fut nommé grand maréchal, M. le comte de Mercy-Argenteau, grand chambellan, M. le comte de Marnix, grand veneur, et M. le comte de Liedekerke-Beaufort, maréchal du palais. Ma femme et ma sœur de Thiennes furent nommées dames du palais, mais elles n'acceptèrent point; ma sœur venait d'éprouver de bien grands malheurs; elle restait seule, chargée du soin de deux jeunes enfants, dont l'une était posthume. Ma femme voyait toute sa fortune retombée sous le pouvoir de l'empereur. Je ne tardai pas à avoir lieu de me réjouir de ne pas la voir dans cette position. Le roi des Pays-Bas, quelque temps après son élévation au trône, nomma une commission composée de Belges et de Hollandais, pour mettre la loi fondamentale des provinces-unies en harmonie avec la Belgique. Mon père fit partie de cette commission et partit pour la Haye, peu de temps avant l'invasion française. Une armée anglaise de lord Wellington, et une armée prussienne sous les ordres du maréchal prince Blucher, étaient entrées en Belgique pour la défense du nouveau royaume. Je vis alors lord Wellington à un concert de Mme Catalani. Placé près de lui, j'eus tout le temps de considérer sa physionomie froide et immobile.

Après avoir réparé précipitamment le délabrement de l'armée française, Napoléon s'avançait vers les frontières du nord, à la tête de cent cinquante mille hommes. Rien n'égala, selon ce que l'on dit alors, les transports de l'armée française au passage de la Sambre ; les cris, les hurlements de : *Vive l'empereur !* retentissaient au loin comme le tonnerre; ils se jetaient à ses genoux, baisant ses mains, ses habits, ses bottes et jusqu'à son cheval, et ce fut au milieu de ces transports qu'ils arrivèrent à Ligny, où l'armée prussienne, commandée par le maréchal Blucher, et qui ne comptait que soixante-dix mille hommes, fut aussitôt attaquée,

enfoncée et écrasée. C'était le 16 juin qu'occupé à l'étude, sur une colline placée près du château d'Éverberg, j'entendis vers une ou deux heures des retentissements souterrains qui fixèrent mon attention. Appuyant l'oreille contre terre, je distinguai des détonations, et, sachant depuis quelques jours que Napoléon se disposait à se mettre en marche vers nos frontières, je ne doutai plus qu'il n'attaquât les alliés, selon sa coutume de ne pas se laisser prévenir. Effectivement, c'était lui qui écrasait l'armée prussienne à Ligny. Les alliés étaient visiblement surpris, car lord Wellington était au bal à Bruxelles, et l'armée anglaise n'était point préparée à se porter au secours des Prussiens. Le maréchal Blucher resta quelque temps couché sous son cheval, où il resta inaperçu des Français qui passèrent près de lui. On fut saisi de terreur et de douleur à ces affreuses nouvelles. On n'avait donc, paraissait-il, échappé à cette dure captivité que pendant quelques mois, et pour en ressentir plus durement toute l'horreur. Le lendemain il y eut un nouveau combat aux Quatre-Bras, où périt le duc de Brunswick et où fut blessé le prince d'Orange, qui portait ce titre depuis l'avénement de son père à la couronne. Enfin le 18 eut lieu la grande bataille de Waterloo, où Napoléon, avec cent mille hommes, ne put enfoncer l'armée anglaise appuyée à la forêt de Soignes et composée de quatre-vingt mille hommes anglais, hollandais, belges et hanovriens, commandée par le feld-maréchal duc de Wellington, mais fut mis en fuite lui-même par l'armée des deux corps prussiens de Blucher et de Bulow, et y perdit pour toujours la victoire et la couronne. A cinq heures du matin de cette terrible journée, j'allai à pied d'Éverberg à Bruxelles par la grande route de Louvain. Là se présentèrent à moi plusieurs fois des débris de la défaite de Ligny, surtout des troupes de Nassau. A mesure que j'approchais de Bruxelles, j'entendais plus distinctement l'artillerie foudroyante de Waterloo, dont les détonations formidables annonçaient une bataille qui devait décider du sort, sinon de

l'Europe, du moins de la France et de la Belgique. J'arrivai à l'hôtel de Mérode vers neuf ou dix heures. Le canon tonnait toujours d'une manière plus terrible; les vitres en étaient ébranlées. Après avoir été à la messe à l'église de Saint-Pierre, j'essayai vainement d'obtenir des passe-ports. Tout était fermé et l'autorité introuvable. Je me bornai donc à emporter les bijoux et les pierreries restés à l'hôtel de Mérode, et les rapportai à Éverberg à ma femme et à ma sœur. Comme l'issue de la bataille était fort incertaine, il s'agissait de déterminer ma mère à sortir d'Éverberg et à chercher un abri dans la ville de Louvain, ce que la prudence conseillait, comme l'avait aussi conseillé M. de Pontécoulant à la fin de 1813. Cela fut aussi difficile; mais comme on avait répandu à Bruxelles le bruit que Mme la vicomtesse de Rouveroy avait été prise, comme ôtage, au château de Rouveroy, et emmenée en France, je profitai de cette nouvelle quelconque pour ébranler ma mère, qui craignait surtout un pareil voyage. Alors elle se décida précipitamment à faire jeter pêle-mêle dans un grand drap de lit ce qui lui était nécessaire, et arriva à Louvain vers huit heures du soir. Elle fut reçue et logée à merveille chez un receveur de mon père, ancien serviteur de la maison. Nous allâmes loger tous ensemble à l'*Hôtel de Cologne*. Le lendemain matin, où l'on ignorait encore l'issue de la bataille, j'étais chez ma mère. Tout à coup un bruit épouvantable se fait entendre; toutes les portes et les fenêtres se ferment; un cri général retentit. Les Français arrivent! C'étaient des prisonniers français qu'un détachement prussien amenait. En même temps, le maire reçut la nouvelle officielle de la victoire de Waterloo. Napoléon était vaincu, et son armée, foudroyée en face et en flanc, était en fuite précipitée vers Paris. La terreur se changea alors en un cri de joie universelle, et toutes les cloches de la ville annoncèrent la chute définitive du destructeur des royaumes, de cet astre brûlant qui menaçait de devenir l'objet du culte de l'univers. La joie populaire se répandit en chansons souvent triviales, mais qui

exprimaient le soulagement du poids qui pesait sur l'humanité. Le soir même nous revînmes à Everberg, où tout rentra dans la tranquillité accoutumée. Alors se montra la bonté et la charité des habitants de Bruxelles envers les blessés de Waterloo. Un grand nombre d'entre eux se transporta sur le champ de bataille pour les soigner, les consoler et en recueillir chez eux, en attendant que les secours de l'autorité publique leur fussent préparés. Le fanatisme de cette armée française pour Napoléon était si grand, que l'on vit des hommes amputés jeter en l'air leurs bras et leurs jambes, en criant : *Vive l'empereur!..* Un tel spectacle faisait horreur et pitié, mais il ne put ralentir la charité publique. Le comte de Robiano se distingua particulièrement pendant cette période. Pas un seul jour il ne s'éloigna des hôpitaux, y employant ses matinées et ses soirées, soignant leurs corps et leurs âmes; car il eut le bonheur d'amener plusieurs protestants à la religion catholique. Il portait ses soins jusqu'à la recherche, car, pour se rendre aux hôpitaux, il faisait une toilette assez recherchée, dans la pensée que cela lui donnait plus d'influence sur les gardes-malades, et lui facilitait l'accès auprès des blessés. Aussi reçut-il quantité de lettres de gratitude de la part des parents de ceux qu'il avait soignés, ou auxquels il avait sauvé la vie.

A cette époque parut la célèbre loi fondamentale du royaume des Pays-Bas, qui donna lieu à de si longues et de si fâcheuses discussions entre le roi des Pays-Bas d'une part, et l'épiscopat belge et le Saint-Siége de l'autre; le serment de maintenir cette loi fondamentale, exigé par le gouvernement pour entrer dans les chambres et occuper beaucoup d'emplois, fut condamné par le Saint-Siége et les évêques belges, et ce ne fut que sept ans après que ce différend fut terminé par une déclaration du roi Guillaume, de ne vouloir rien exiger par ce serment de contraire à la religion catholique. Cette loi fondamentale fut présentée à l'acceptation des notables belges nommés par le roi, mais fut rejetée

par la grande majorité dont je fis partie. Je fis part à M. Vander Capellen, chargé par le gouvernement de présider cette opération, des motifs qui avaient déterminé mon vote négatif. Il me revint qu'un des membres du conseil, présent à la réception de ma lettre, s'était écrié : « C'est bien une tête à la Mérode. » Je pris facilement mon parti sur cette critique; mais alors il s'établit une disposition acerbe entre ceux qui faisaient et ceux qui refusaient le serment, et même ceux qui le faisaient avec la restriction obligée complète, celle de ne s'engager à rien de contraire à la religion catholique. Tout cela rendit fort désagréables la plupart des relations sociales pendant plusieurs années; car les zélateurs étaient fort acerbes et les autres très-exaspérés. Pour dépeindre cet état de choses, je m'amusai dans l'année suivante à le réduire en une formule de traité, parodie de la Sainte-Alliance, et exprimée dans les termes suivants :

Traité de la Sainte-Alliance, destiné à servir de fanal au moment où la Belgique se couvre d'épaisses ténèbres, entre purs et sévères seigneurs suivants; suit une foule d'étoiles, **** .

Art. 1er. Tout hétérodoxe anglais ou allemand, mais surtout hollandais, trouvera portes closes chez les parties contractantes.

Art. 2. Tout membre des états généraux, provinciaux, tout gouverneur de province, commissaire de district, bourgmestre de ville, échevin, etc., etc., sera frappé de la même peine d'exclusion. Le salut ne pourra leur être rendu, que dans le cas d'une nécessité imposée par la civilité la plus stricte.

Art. 3 Si, parmi les personnages susmentionnés, il s'en trouve quelqu'un de distingué par son nom ou son rang, il pourra être quelquefois l'objet d'un salut spontané, mais offert avec ce mélange d'égards et d'indignation qu'exigent à la fois sa position élevée ou son illustre origine, et le crime dont il s'est rendu coupable.

Art. 4. Le comte de ***, plus criminel par les espérances

mêmes qu'il avait données, est solennellement exclu de toute modification indulgente.

Ainsi fait et conclu le 1er septembre de l'an de grâce 1815, et les pures et sévères parties contractantes ont apposé à cette alliance solennelle leurs signatures et le sceau de leurs armes, en signe de leur inviolable adhésion.

Article additionnel. Communication du présent traité sera donnée aux puissances de la rue de *** et de la rue de ***, avec injonction d'y adhérer, à laquelle elles se sont hautement refusées ; la première prenant pour devise : *Video meliora proboque, deteriora sequor ;* et la seconde : *In medio virtus.* »

Passons maintenant à quelques souvenirs sur l'état religieux de la Belgique après la promulgation de la Loi fondamentale, en attendant l'enfantement laborieux du Concordat si longtemps promis.

« L'empereur Alexandre et le roi de Prusse vinrent cette année (1815) à Bruxelles. Je ne les vis point. Il y eut cependant bal et dîner à la cour, mais je n'y fus pas invité ; probablement ma lettre écrite à M. Vander Capellen pour motiver mon vote négatif sur la loi fondamentale en fut la cause. Mon père cependant était encore alors grand maréchal. Il faut convenir qu'exaspéré par la déception d'une délivrance qui n'avait abouti qu'à de grandes tracasseries et à un imbroglio épouvantable, il faisait son service assez négligemment et disait au roi Guillaume tout ce qui lui passait par la tête ; car au lieu d'une négociation simple et franche avec le Saint-Siége, pour amener un arrangement entre les vues de la cour et celles du clergé belge, dont plusieurs étaient impraticables ainsi qu'il l'a compris lui-même à la révolution de 1830, le roi y opposa un entêtement aveugle et septennal. Le prince de Méan, ancien prince-évêque de Liége, donna alors sa déclaration explicative du sens dans lequel il avait prêté le serment ; ce qui, ayant été agréé

à Rome, servit de modèle aux catholiques dans les localités où le gouvernement voulut bien l'admettre. Après cela, M. le prince de Méan fut déclaré archevêque de Malines, mais quelques incidents retardèrent encore de plus d'un an l'expédition de ses bulles et son installation. Pendant cet intervalle une grêle de mandements contre la danse vint encore augmenter l'imbroglio, hors à Tournai et à Namur. Une des premières démarches de M. le prince de Méan fut une instruction envoyée sans bruit, de ne pas donner de suite à celui qui avait été lancé dans son diocèse avant qu'il le gouvernât. »

Un petit hochet envoyé au lieu d'un grand éloigna, à la même époque, de la cour des Pays-Bas le père de l'auteur, qui rapporte la chose dans les termes suivants :

« A la fin de décembre 1815, mon père reçut du roi Guillaume la petite décoration du Lion néerlandais ; les autres grands officiers de la cour reçurent tous la grand'croix ou celle de commandeur. Cet événement détermina la rupture de mon père avec la cour ; il écrivit au roi qu'un tel envoi lui démontrait que ses services n'étaient plus agréables à S. M., et qu'il la priait de recevoir avec sa démission la non-acceptation de la décoration qu'elle lui avait envoyée. Ainsi finirent des relations qui n'avaient cessé d'être très-fragiles. »

Abandonnons maintenant avec l'auteur la triste politique et les petites intrigues de cour, pour aller parcourir en sa compagnie et en celle d'un Belge devenu depuis célèbre, une partie bien pittoresque de la province de Liége.

« M. de Theux, plus tard ministre du roi des Belges, et signataire, comme ministre des affaires étrangères, du célèbre traité de 1839 qui compléta la reconnaissance du royaume de Belgique, venait de finir à Bruxelles ses études de droit. Je m'étais lié avec ce jeune homme à la recommandation de Mlle de Lezaack, sa cousine, qui lui avait donné pour moi une lettre de recommandation, à la fin de 1815 ; mais la mort précipitée de

mon beau-frère de Thiennes et les ravages de l'angine gangréneuse dans l'hôtel de Mérode, ne nous avaient permis de faire connaissance qu'au printemps de 1814. Il vint me prendre à Everberg pour aller passer quelques jours à Montjardin chez son oncle, M. de Theux de Montjardin, ancien chanoine-tréfoncier de Liége, où M[lle] de Lezaack, notre amie commune, attendait notre visite. Après avoir passé deux ou trois jours dans la famille de M. de Theux, nous arrivâmes à Montjardin dans la soirée du 21 juillet 1816. Dès le lendemain nous parcourûmes les environs de ce pittoresque séjour. Posé sur un rocher escarpé, à mi-côte d'une montagne couverte de bois, coupés par des rochers, dominant le cours de la limpide Emblève, qui forme au pied de ses murs une nappe d'eau, le château de Montjardin a vue à la droite sur la vallée de l'Emblève, boisée sur la même rive rocheuse et arrive sur l'autre. La vue du côté gauche s'étend sur la même montagne où sont les promenades, et de l'autre côté de la rivière, sur la roche pyramidale où se voit l'entrée de la grotte de Remouchamps, ombragée par deux beaux noyers, et plus bas, sur la même rive, se voit le village de Sougné, où la rivière prend un détour à gauche. Les promenades du château suivent cette sinuosité et conduisent à un petit temple, d'où la vue se porte sur le village et la vallée d'Aywaille. Sur la même rive se voit une montagne nue et aride avec les ruines de l'ancien château de Montjardin; la rive droite présente les ruines du château d'Emblève, appartenant jadis aux comtes de la Marck, posées sur un roc d'environ deux cents pieds, taillé en plan légèrement incliné en arrière, et miné à quelques pieds de profondeur par le courant des eaux de l'Emblève. En face du pavillon, une montagne pyramidale termine la vallée. Sur les ruines d'Emblève se déployèrent à nos yeux les drames terribles de Richard III, de Shakespeare, et du 24 février, de Werner, ouvrages tout à fait inconnus aux deux amis qui écoutaient cette lecture, et qui étaient destinés par la Providence, l'un à diriger les affaires d'un royaume naissant,

et l'autre à recevoir sept ans plus tard, dans le royaume du ciel, la gloire promise à de grandes souffrances et de grandes vertus. Dans la matinée, nous nous établissions dans les environs du petit temple, pour causer ou lire ensemble un petit chapitre du *Traité de la civilisation*, de mon cousin, le comte Ernest de Beauffort. La gaieté y était presque toujours fort grande, et le grave ministre futur y était entraîné par ses deux amis. Trois semaines, point serein dans l'horizon de la vie, se passèrent ainsi d'une manière fort joyeuse, vers la fin desquelles mon père arriva à Spa, où M. de Theux et moi, nous allâmes lui faire une visite. Dans l'hôtel de l'*Orange*, où logeait mon père, se trouvait aussi le comte de Montmorency, qui attaqua mon père sur les journaux publiés en Belgique, effectivement très-mauvais en grande partie. « M. de Mérode, dit M. de Montmorency, vous avez de bien mauvais journaux en Belgique. — C'est vrai, répondit mon père, mais c'est vous qui nous en envoyez les rédacteurs. » Mme de Montmorency avait un chien-lion magnifique, dont les soies, blanches comme neige, étaient toujours enveloppées d'un châle de cachemire. Le soir, après le départ de mon père, nous allâmes à un bal brillant, mais où il n'y avait personne. La salle, parfaitement éclairée, ne renfermait que l'orchestre d'où retentissait une musique éclatante, exécutant des quadrilles tirés des opéras nouveaux, et d'harmonieuses valses. C'était dans la salle des redoutes à Spa que nous nous trouvions à ce bal, qu'on pouvait croire donné dans le palais d'Azor. Nous nous promenâmes dans cette grande salle durant une heure et demie, causant aux sons de cette belle musique, mais sans voir entrer qui que ce fût. Enfin à dix heures du soir parurent huit étrangers qui formèrent un quadrille et dansèrent pendant une heure et demie; vraisemblablement leur disparition termina la fête. Le lendemain matin nous retournâmes à pied à Montjardin, où nous passâmes encore deux jours. Le surlendemain au soir, 11 août, eut lieu la séparation du trio qui venait de passer si agréablement les trois dernières semaines.

Le lendemain matin, par une journée magnifique, des plus rares en cette année qui amena une imitation du déluge, M. de Theux et moi nous nous embarquâmes sur l'Emblève, et suivant son cours, celui de l'Ourthe et celui de la Meuse, nous fîmes un voyage nautique, digne des belles contrées de la Suisse. Notre embarcation consistait en une chaloupe de maître de forge, portant, outre nos personnes, le batelier, un cheval et deux cents livres de fer en barre. Aussi dans l'Emblève elle touchait le fond à chaque instant et râclait les pierres qui se trouvaient dans le lit de la rivière. Ce ne fut que dans l'Ourthe qu'elle fut parfaitement à flot. Passant devant les ruines d'Emblève et le village d'Aywaille, nous arrivâmes bientôt à la belle roche qui marque l'embouchure de l'Emblève dans l'Ourthe. Cette rivière, qui présente des bords moins pittoresques et moins singuliers que l'Emblève, est plus grande et plus belle; ses bords moins sauvages, sont plus habités et présentent une multitude de maisons de campagne et d'usines. Plusieurs fois ses eaux, emprisonnées entre deux estrades, formaient d'impétueux courants et entraînaient rapidement notre barque dans des passages étroits entre des murs où l'eau, se dressant avec fureur, semblait vouloir nous engloutir. Les ruines de deux vieux châteaux, Montfort et Montauban, dont les seigneurs s'étaient détruits mutuellement, présentaient les traces des ravages de la féodalité. Plus loin paraissait le château de Colonster avec ses tours élégantes, jadis la demeure des comtes de Horion, situé au milieu de vertes prairies, et vis-à-vis, sur l'autre rive, un château moderne, au milieu des bois, comme un oiseau dans son nid. Vers l'embouchure de l'Ourthe dans la Meuse, elle se partage en plusieurs branches dans l'admirable vallée de Beaufraipont, où la beauté des prés, la fraicheur des arbres et la configuration de la vallée présentent au clair de lune un délicieux coup d'œil. Il était dix heures du soir quand nous entrâmes dans la Meuse, à Liége, où nous vînmes débarquer auprès du Pont des Arches, pour loger à la *Couronne Impériale*, située alors sur

la rive gauche du fleuve. Après y avoir passé la nuit, nous partîmes le lendemain matin pour Meersenhoven, où j'avais été en 1812 avec M. de Robiano, et dont le possesseur, M. Olislagers, était parent de M. de Theux. Pendant ce séjour je fis avec mes hôtes une course intéressante. A quelques lieues de Meersenhoven, il demeurait, dans le village de Meersen, un ami de M. Olislagers, nommé M. Vandervrecken. Cet homme courageux et fidèle avait été créé comte du palais du pape, par Pie VII, pour les services qu'il avait rendus à sa sainteté pendant que le grand empereur retenait dans la captivité ce doux et saint vieillard. M. Vandervrecken avait osé, pendant la campagne de 1813, porter des dépêches de Sa Sainteté au quartier général des souverains alliés et rapporter, en traversant l'armée française, les réponses de ces monarques. Saisi et fouillé sur toute sa personne et dans ses effets, M. Vandervrecken fut à deux doigts de sa perte. Les dépêches étaient cousues dans son collet, mais par la protection du ciel, personne n'imagina de toucher ce collet, et M. Vandervrecken parvint à remettre lui-même ces dépêches au cardinal qui était alors auprès du Pape. C'était, à ce que je crois, le cardinal Pacca. M. Vandervrecken nous reçut avec cette politesse bienveillante et simple, qui lui est naturelle, et nous fit faire une promenade intéressante dans des lieux qui méritent d'être historiques. Près de sa demeure est située une chaîne de montagnes, médiocrement élevée; au pied de ces montagnes se présente l'ouverture d'une caverne formée en grande partie par des carrières et entourée d'habitations creusées dans le roc par de pauvres paysans. Cette caverne, de plus d'une demi-lieue de profondeur, servit d'asile pendant la persécution des prêtres par le directoire, à un curé qui y vécut caché durant onze mois, exerçant son ministère durant la nuit, et où beaucoup d'habitants du voisinage se rendaient auprès de lui. Dans ces nouvelles catacombes se voyait un autel taillé dans le roc, une chaire et un confessionnal, exécutés par les mains des fidèles, durant

ces moments périlleux. Ce culte mystérieux durait encore lorsque Bonaparte parvint au pouvoir. Dès lors un système de modération remplaça les fureurs du directoire, et la retraite de ce curé ayant été dénoncée au préfet de la Meuse Inférieure, celui-ci répondit : « Ma charge s'étend à ce qui se passe sur la terre, et non à ce qui se passe au-dessous. » Bientôt après commencèrent les négociations du concordat et la crainte cessa. »

A ces tableaux si frais, si gracieux et surtout si frappants de vérité, faisons succéder la silhouette de la cour du prince d'Orange.

« Vers ce temps-là (1816) arrivèrent à Bruxelles le prince et la princesse d'Orange, revenant de Pétersbourg, où s'était fait le mariage du prince avec la fille de Paul Ier. Quelques jours après leur arrivée, mon père et moi allâmes à la réception que donnait Son Altesse Impériale, pour être présentés à elle. La princesse d'Orange, sans être belle, avait un teint d'une grande blancheur; sa physionomie avait de la noblesse et de l'agrément, elle avait la taille parfaitement faite, mais moyenne; sa démarche était noble et gracieuse; elle faisait parfaitement la révérence, et, à son entrée dans un salon, on l'eût reconnue pour une grande princesse. Quoiqu'il y eût un peu d'art dans la perfection de ses manières et de son maintien, elle savait dire souvent des choses obligeantes et avait beaucoup de tact pour distinguer les jeunes femmes et les jeunes personnes bien élevées, auxquelles elle accordait toujours une distinction et une bienveillance particulière. Elle était fort instruite, et se mit bientôt au fait de l'histoire de la Belgique ; elle se faisait apporter même les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne qui traitaient ce sujet. Un jour, elle adressa une question à ma tante de Bérenger et à une autre femme de la société du prince d'Orange, sur l'histoire de la Belgique. Ces dames, pour qui l'histoire de leur pays était le dernier objet d'attention, ne manquèrent pas de rester court à cette question et parurent assez embarrassées, mais

beaucoup moins que la princesse elle-même ne le fut de les avoir mises dans cet embarras. La princesse d'Orange fut toujours un modèle de réserve et de dignité, et jamais la critique ne trouva la moindre prise sur sa manière d'être. Depuis la rupture de mon père avec le roi Guillaume, nous n'allions pas à la cour, et j'ignorais encore quelle serait à mon égard la manière d'être du prince d'Orange, lorsqu'un soir causant avec une femme chez Mme de Mercy où était aussi le prince, je sentis une main se poser sur mon épaule, et en me retournant je vis que c'était celle du prince d'Orange, qui par là voulait me marquer qu'il me plaçait tout à fait en dehors de cette affaire. Il continua toujours à nous inviter, ma femme et moi, à ses dîners, à ses bals et à ses soirées. Ce fut cet hiver qu'il se forma autour de lui cette société de dames, qui presque toutes avaient tenu à l'empire français ou à la cour de Napoléon. C'étaient MMmes de Bérenger, de Mercy, de Trazegnies, de Lalaing, Vilain XIIII et de Grimberghe. Ces six dames formaient avec le prince une pléiade placée au centre de tous les salons, et que les autres dames appelaient, peut-être avec quelque jalousie, *la vieille garde*. Cette vieille garde maintint son poste d'honneur durant sept ans. Je raconterai plus tard la journée fatale où elle attendit en vain son chef qui refusa indirectement, mais obstinément, de venir prendre son poste au milieu d'elles. Depuis ce jour elle fut dissoute comme corps, mais chaque membre conserva son rang et son grade. Outre la vieille garde, il y avait aussi la jeune garde, composée de cinq jeunes personnes, mais qui n'étaient plus de la première jeunesse, et formaient en quelque sorte l'ombre de la vieille garde, avec la permission de l'entourer quelquefois en seconde ligne. Parmi les personnes qui parurent à Bruxelles cet hiver, je distinguerai la comtesse de Clancarty, ambassadrice d'Angleterre, femme distinguée par la noblesse de sa taille, de sa figure, de ses manières et de ses sentiments, et par l'urbanité, à la fois grave et aimable, avec laquelle elle faisait les honneurs de chez elle,

et qui appartenait à tant de personnes de la génération passée. »

Ici s'arrêtent nos extraits du premier volume. Avant de commencer les emprunts que nous allons faire au second, nous suivrons la marche que nous avons adoptée plus haut, en plaçant d'abord le sommaire analytique de ces pages intéressantes. Ce sera donner aux lecteurs le moyen de se reconnaître dans ce pêle-mêle si agréablement varié.

II

Un épisode intime de la famille royale des Pays-Bas. — Tableau du personnel de la cour. — Les piqueurs à Paris et à Bruxelles; la compagnie des arroseurs dans cette dernière ville. — Le prince Auguste d'Arenberg. Les dames de Montagu se mettent en frais inutiles de toilette pour le bal manqué de la cour. Incendie du palais du prince d'Orange. Détails sur le corps diplomatique résidant à Bruxelles. — Les audiences publiques données par le roi Guillaume tous les mercredis. — Grand bal costumé donné par ce prince au théâtre de la Monnaie. — Réceptions chez le prince et la princesse d'Orange. — Le pétitionnement de 1829 : particularités curieuses à ce sujet. — Nouvelles pétitions. — Mort du comte de Mérode père. Révolution de juillet, à Paris. Révolution de septembre, à Bruxelles. — Généreux et patriotiques sentiments du comte Frédéric de Mérode. — Bruxelles après les journées de Septembre. Premiers actes politiques du gouvernement provisoire et du congrès. Soirées littéraires à l'hôtel de Mérode. Le marquis et la marquise Arconati-Visconti ; le vicomte Charles Vilain XIIII; le marquis de Beauffort et le comte de Robiano. — La révolution se consolide. Élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Affaires du mois d'août 1831. Première réunion des chambres belges. — Mariage du roi Léopold avec la princesse Louise Marie d'Orléans. — La nouvelle cour de Bruxelles. Excursions de l'auteur aux environs de la capitale.

Une anecdote piquante, relative au prince d'Orange, est ainsi révélée par le comte Henri :

« L'hiver de 1817 fut peu animé à Bruxelles. La cour n'y vint point ; c'était l'année de son séjour en Hollande. Un épisode cependant mit quelques variétés dans cet hiver. La cour était partie à la fin de l'automne pour la Haye. Le prince d'Orange,



qui aimait beaucoup mieux le séjour de Bruxelles, avait éludé de diverses manières le moment du départ et cherchait à gagner du temps, lorsque le roi Guillaume arriva lui-même à Bruxelles pour donner ordre verbal au prince de partir. Le prince, averti de son arrivée, sortit par une porte de derrière et s'en alla à cheval à Trazegnies. Pendant ce temps, le roi entra chez la princesse d'Orange, et voici la conversation qui circula alors dans le monde : Le roi : « Où est Guillaume? — Sire, je l'ignore. — Vous allez me suivre en Hollande. — Votre Majesté me permettra de ne point partir sans l'aveu du prince. — De qui le prince suit-il les conseils? — De lui-même, sire. — Je ne fais point de même; je demande des conseils. » Une des personnes présentes : « Il est à regretter que Votre Majesté suive moins souvent ses propres lumières. » Le roi à la princesse : « J'exige que vous me suiviez à la Haye. — Ainsi donc, sire, je serai votre prisonnière? » A ces mots le roi sortit; mais le prince, à son retour, partit avec sa maison, n'osant pousser plus loin la résistance. »

Nous trouvons un peu plus loin des détails curieux sur les cours de Bruxelles à cette époque.

« Ma femme et moi nous fûmes invités au bal qui se donnait à la cour, le 6 décembre 1818, pour la naissance du prince d'Orange ; mon père ne s'opposa plus à ce que nous y allions. Ces bals étaient très-nombreux, de six à sept cents personnes, car on y invitait tous ceux qui avaient été présentés. Il y avait une estrade sur laquelle étaient placés les fauteuils du roi et de la reine. On n'admettait sur cette estrade que les maisons des princes de l'ancien empire germanique, Arenberg, Ligne, Croy, Stolberg, les dames du palais de la reine, et les grands officiers de la cour. Le roi et la reine n'allaient chez personne que les princes de la famille royale. Le prince et la princesse d'Orange, le prince, et plus tard la princesse Frédéric, n'allaient que chez les femmes des grands officiers de la cour, chez les dames du palais, chez les ministres du roi et chez les ambassadeurs Quant au prince d'Orange et

au prince Frédéric, ils acceptaient les dîners, les soirées et les bals, dans toute la société. Les dames du palais étaient les duchesses d'Ursel et de Beaufort, la marquise d'Assche, les comtesses de Lalaing, d'Oultremont et Vander Burch. La reine avait encore deux dames prussiennes, qu'elle avait toujours eues avec elle depuis son mariage. C'étaient Mmes d'Estorff et de Goltz, l'une, personne cérémonieuse et composée, et l'autre, vive, gaie, et disant tout ce qui lui passait par la tête. Frédérique Louise Wilhelmine de Prusse, fille de Frédéric Guillaume II, roi de Prusse, reine des Pays-Bas, était une princesse d'une grande bonté et d'une grande charité pour les pauvres. Elle avait naturellement de la gaieté, mais le progrès de l'âge et des souffrances l'avait fort diminuée; elle en avait encore cependant par moments. Elle était fort aimable à son thé, auquel elle admettait, le soir, les dames du palais, les chambellans de service et les grands officiers de la cour. Elle aimait beaucoup la musique, et aimait à causer sur les beaux-arts, pour lesquels elle avait du goût. Un jour, dans une de ses soirées, elle voulut, dans un moment de gaieté, engager une de ses dames à valser, quand il y aurait un bal, avec un prince étranger fort laid, qui dansait ou devait danser ridiculement. Cette dame, personne fort vive, fort bruyante, fort gaie et très-décidée, répondit sans hésiter : « Je suis toujours prête à divertir Votre Majesté dans ses appartements; en public, je la prie de m'en dispenser. » La reine sourit et n'en parla plus. Elle faisait de grandes promenades en voiture, dans les environs de Bruxelles, avec la princesse Marianne, sa fille, et c'était souvent pour porter soit des aumônes, soit des vêtements, soit des layettes, auxquelles elle travaillait de ses propres mains, à de pauvres femmes malades ou en couches.

Le roi et la reine avaient chacun double maison, une maison hollandaise et une maison belge; car les noms de Hollande et de Belgique, quoique officiellement interdits, se maintenaient indestructiblement dans le langage usuel, et restaient dans le sen-

timent général des deux pays. Il aurait fallu deux ou trois monarques d'une grande sagesse et d'une grande impartialité, pour unir ces deux peuples en un seul, comme ils l'étaient sous la maison de Bourgogne et les deux premiers princes de la maison d'Autriche, Philippe et Charles-Quint; mais une si heureuse disposition d'esprit était bien loin du roi Guillaume 1er. Le prince et la princesse d'Orange n'avaient qu'une cour mi-partie. La comtesse de Wassenaar, sa grande maîtresse, était de la plus illustre maison hollandaise, descendue en ligne masculine des anciens comtes de Hollande. La princesse avait deux demoiselles d'honneur, MMlles Pauline d'Oultremont et Rengers.

Cet hiver fut fort brillant. Il y eut une multitude incroyable de bals et de fêtes. Au mois de janvier 1819, au milieu d'un bal brillant chez la princesse d'Orange, arriva tout à coup la nouvelle de la mort de la reine de Wurtemberg, sœur de la princesse. Le prince d'Orange ne permit qu'on lui annonçât cette nouvelle que le lendemain matin. Quelque temps après mourut la reine d'Espagne, et dans le courant de cet hiver il mourut six reines, ce qui le fit appeler *la mort des Sirènes*. Au printemps, dans le courant d'avril, arrivèrent à Bruxelles mon frère et ma belle-sœur Frédéric. Ils furent présentés au roi et à la reine, au prince et à la princesse d'Orange. Ma belle-sœur eut un grand succès auprès de la princesse, qui la trouva charmante, la fit asseoir auprès d'elle à une soirée chez Mme de Lalaing, et s'entretint longtemps avec elle. Ensuite elle la fit inviter au bal chez elle, et tandis qu'Amélie dansait dans un quadrille placé devant elle, j'entendais la princesse dire aux personnes qui l'entouraient : « Qu'elle est jolie ! qu'elle danse bien ! quel excellent maintien ! quelles charmantes manières ! » car, ainsi que je l'ai dit plus haut, Son Altesse Impériale distinguait particulièrement les jeunes personnes et les jeunes femmes, dont le maintien et les manières annonçaient une éducation brillante et soignée. Après cette fête, Frédéric et Amélie firent un voyage en Hollande. Quelques

jours après leur départ, le prince et la princesse d'Orange allèrent faire leur entrée dans leur résidence de Tervueren. Ils donnèrent, dans un des pavillons, un diner d'environ vingt personnes et une fête aux paysans, avec des jeux et des prix. Ce dîner fut gai et aimable. Une circonstance y fixa mon attention. Elle me montra qu'on n'y avait pas la raideur d'idées de la cour de France. Un joueur d'orgue portatif se mit à jouer l'air : *Partant pour la Syrie*, composé par Hortense Beauharnais, et qui eut tant de vogue sous le Consulat. J'étais alors dans une embrasure de fenêtre, où était aussi la princesse d'Orange et une ou deux autres personnes. Je dis alors : « Ah ! voici le joli air de *la duchesse de Saint-Leu!* On aime toujours à l'entendre. — Il est vrai, dit la princesse d'Orange, *la reine de Hollande* avait un talent bien agréable pour la musique. »

Les *piqueurs* oubliés aujourd'hui, mais qui ont fait tant de bruit en 1819, ont trouvé place dans les souvenirs de l'auteur.

« Nous passâmes, dit-il, en 1819, quelques jours à Paris, où nous fûmes témoins d'une des plus singulières bizarreries de ce siècle, des causes de laquelle on n'a jamais donné que des raisons conjecturales. Tout à coup il parut dans Paris une bande ou association d'hommes, qui s'avisèrent, comme d'une espèce d'amusement farouche, à infliger aux femmes seules de graves piqûres avec un instrument aigu; de telle sorte, qu'en passant dans la rue, au moment où on s'y attendait le moins et en plein jour, on entendait une femme jeter des cris, et le piqueur trouvait le moyen de disparaître rapidement, ou de se confondre avec d'autres associés ignorés, car on en saisit fort peu. Ces piqûres se faisaient avec de grandes aiguilles à trois faces, semblables à de petits poignards, et jamais un seul homme ne fut piqué. Au fond, on ne comprit rien à toute cette histoire ; les uns en firent une conspiration politique, prétendant que c'était pour pousser au mépris du gouvernement ; d'autres y virent une action des sociétés secrètes, pour pousser le peuple à la révolte ; d'autres en-

core n'y virent qu'un jeu désordonné d'une bande d'hommes débauchés. Cela dura trois mois, et finit à peu près de soi-même. A Bruxelles, une fois ou deux la même chose fut essayée; mais comme elle ne réussit pas à ses auteurs, et qu'elle n'eut pas de racines dans la population, ça fut arrêté tout court. Quelque temps auparavant, il y avait eu ici une compagnie d'arroseurs, qui, avec de petites seringues, lançaient une eau corrosive sur les robes des femmes. C'était surtout dans les environs du Parc que s'exerçait cette manœuvre, qui se prolongea aussi un temps assez considérable. Ce qui indique la fausseté des conjectures politiques sur les piqueurs, c'est que l'on était bien loin alors de la révolution de 1830, que Charles X succéda à son frère Louis XVIII, aussi facilement que s'il n'y avait jamais eu de révolution ; que les deux ou trois premières années de son règne, il fut parfaitement accueilli des peuples, et que ce ne fut pas pour des piqûres, mais pour une violente entorse donnée à la Charte, au moyen de ministres choisis et maintenus avec préméditation, que son trône s'écroula en cette mémorable année. »

Voici maintenant des souvenirs intéressants du prince Auguste d'Arenberg, l'ami de Talleyrand et de Mirabeau, d'un bal manqué à la cour et des diplomates étrangers qui résidaient alors à Bruxelles.

« Le prince Auguste d'Arenberg, qui portait avant la révolution de 1789 le nom de comte de la Marck, avait eu de grandes obligations au marquis de Montagu, oncle de ma femme. M. de la Marck avait eu, avec le comte de Fersen, seigneur suédois, un duel dans lequel il reçut dans la poitrine un grand coup d'épée, dont il se ressentit toute sa vie. Dangereusement blessé, il fut, par les secours du marquis de Montagu, qui vint à passer dans ce moment dans les environs, soigné et transporté chez lui à Paris. Sachant que Mme de Montagu était arrivée à Bruxelles (1820), le prince Auguste la fit inviter à dîner chez lui avec moi, et la reçut de la manière la plus empressée et la plus aimable, tant il avait con-

servé le souvenir d'un service rendu il y avait plus de trente ans. On cite de ce prince, qu'étant aux Indes, à la tête du régiment de la Marck qu'il commandait, il reçut à la poitrine une balle qui s'amortit sur sa Toison d'Or.

Le bal de cour du 6 décembre 1820, pour la naissance du prince d'Orange, approchait. Pour MMlles de Montagu, mes nièces, ma sœur et moi nous engageâmes la marquise à se faire présenter à Sa Majesté la reine. C'était la première fois que MMelles de Montagu se trouvaient dans un royaume étranger, et voir une cour étrangère était pour elles une chose très-nouvelle. J'étais bien sûr d'ailleurs que l'invitation au bal s'ensuivrait immédiatement pour Mme de Montagu, fille d'un duc et pair de France. Le grand embarras était pour le costume imprévu. Heureusement ma femme était de la même taille que la marquise sa tante; les robes de l'une allaient parfaitement à l'autre; un chapeau de ma sœur, tout nouveau, termina cette toilette. Dans ce temps-là, il fallait encore une robe à queue pour paraître, même le matin, chez la reine. J'accompagnai Mme de Montagu, et à trois heures nous étions dans le salon d'attente de Sa Majesté. La reine recevait dans son cabinet et une à une les personnes admises auprès d'elle. La marquise de Montagu fut introduite la première, par le comte Charles d'Oultremont, maître des cérémonies, et resta un quart d'heure avec la reine, qui fut fort gracieuse. Quand elle sortit je fus introduit à mon tour. Quand ma réception fut terminée, nous passâmes encore quelques moments dans le salon avec le comte Charles d'Oultremont et la dame du palais de service, qui était, je crois, Mme d'Estorff. Le surlendemain, la princesse Marianne tomba dangereusement malade; le 5 décembre au soir, il fut annoncé que décidément le bal n'aurait pas lieu, et MMlles de Montagu n'emportèrent comme souvenir que les robes de bal que ma femme leur avait données. Elles partirent deux jours après pour retourner à Paris.

Vers la fin de décembre un incendie épouvantable se déclara

chez le prince d'Orange, causé par des tuyaux de chaleur. Vers le milieu de la nuit, la princesse fut obligée de fuir de chez elle; toute sa garde-robe fut brûlée, une partie de ses pierreries perdues. Le comte de Maldeghem, âgé alors de 23 ans, entra courageusement dans l'appartement enflammé de la princesse, après son départ, enfonça son secrétaire, en retira des papiers précieux et le slui rapporta. Peu de temps après l'appartement s'écroula. En fouillant dans les décombres, on en retira des topazes, qui, saisies par le feu, avaient changé de couleur. Après cet incendie, la cour acheta au baron Joseph d'Hooghvorst l'hôtel de Spangen, où s'établirent le prince et la princesse d'Orange en attendant leur nouveau palais.

Pendant l'hiver, Bruxelles continua à être fort brillant. Le prince d'Orange donnait de fort belles soirées à l'ancien hôtel de Spangen, où il résidait ; le corps diplomatique était fort nombreux : voici quelle en était alors la composition. L'Angleterre seule avait ici un ambassadeur, le comte de Clancarty (j'ai déjà parlé, p. 347, de la comtesse de Clancarty, sa femme). Les autres grandes puissances avaient des envoyés extraordinaires, ministres plénipotentiaires; c'étaient, pour l'Autriche, le comte et la comtesse Félix de Mier, riches seigneurs polonais de la Gallicie. La Prusse était représentée par le prince et la princesse de Hatzfeld, appartenant à une ancienne et illustre maison, originaire de la Hesse, dont une branche éteinte, en 1794, avait été élevée au rang de prince du saint Empire romain. La princesse était de la célèbre maison prussienne de Schulembourg; elle était protestante, mais la maison d'Hatzfeld était catholique ; tous les enfants étaient élevés dans cette religion. Ils avaient trois filles dans le monde. Pour l'Espagne, le chevalier d'Anduaga, qui ne vint que quelques années après, l'Espagne ne nous envoyant jusque-là qu'un chargé d'affaires; toutes ces maisons étaient brillantes, et donnaient de beaux bals. Le baron de Giese, ministre de Bavière, avait également une maison fort agréable, où il se donnait de

jolies soirées. La Russie fut plus tard représentée par le comte et la comtesse de Gourieff, dont la maison fut aussi brillante et animée. Les autres puissances avaient des chargés d'affaires ou ministres, qui n'avaient aucune représentation. Celui de Portugal, le chevalier de Brito, était un homme d'une grande instruction ; il avait écrit l'histoire de la péninsule espagnole. Dès l'année 1818, il m'avait parlé de la nullité de l'introduction de la loi salique par Philippe V, et de la nullité des cortès de 1713, à qui l'on n'avait pas permis de voter en assemblée délibérante, mais qu'on avait forcés à envoyer leurs suffrages, isolés et par écrit à ce monarque. Il m'avait prédit les événements qui arrivèrent à la mort de Ferdinand VII. « Fasse le ciel, m'avait-il dit, que le roi Ferdinand ait un fils ! S'il n'en a pas, on verra arriver de grands événements. » Cet hiver-là se réunirent à Bruxelles plusieurs princes allemands; on y vit en même temps le prince et la princesse de Lôvenstein, et son frère le prince Constantin, général bavarois, les princes et princesses de Salm-Salm, dont l'aîné était colonel au service du roi des Pays-Bas, et le plus jeune officier dans le régiment de hussards de Borel, deux princes de Croy, l'un aide de camp du roi, l'autre officier dans le même régiment que le prince de Salm, la princesse de Lobkowitz, mère de la duchesse d'Arenberg, et ses deux filles, le duc de Croy et sa mère, princesse de Salm-Kyrhourg, qui habitèrent Bruxelles pendant plusieurs années ; outre cela, le prince Auguste d'Arenberg, qui, sorti du service d'Autriche comme général-major, était entré comme lieutenant général au service du roi Guillaume ; enfin l'aimable et spirituelle comtesse Eulalie Windischgraetz, sœur du prince Windischgraetz. »

Le comte Henri rend justice à l'inépuisable patience du roi Guillaume, à l'audience publique duquel le dernier de ses sujets pouvait se présenter, sans craindre d'être repoussé.

« Le roi Guillaume, dit-il, donnait ses audiences tous les mercredis. Ce prince y était infatigable ; quelquefois elles du-

raient depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir, et pendant ces sept heures de suite, ce prince, constamment debout dans un cabinet voisin de son salon, recevait une à une toutes les personnes qui se présentaient à ses audiences; heureusement il y en avait beaucoup qui n'avaient qu'à lui présenter leur respect, car autrement la journée entière n'y eût pas suffi. Cette année (1822) je m'y présentai à trois heures de l'après-midi; je n'en sortis qu'à quatre heures et demie, et le roi y fut encore près de deux heures. »

Le noble auteur décrit fort agréablement, un peu plus loin, deux bals donnés à la cour des Pays-Bas.

« Au commencement de 1823, le froid devint d'une rigueur excessive; il s'éleva à Bruxelles jusqu'à 18 degrés et à Paris jusqu'à 14. Le prince Frédéric, qui dînait avec moi à l'hôtel d'Ursel au commencement de février, me dit qu'il n'avait jamais pu obtenir plus de 5 degrés de chaleur dans son appartement. Quelques jours après, le prince d'Orange donna un magnifique bal en costume, dans la salle du Waux-Hall, au Parc. Comme ce même bal fut reproduit tout entier dans une fête du même genre, mais beaucoup plus grande et plus nombreuse que donna le roi Guillaume, dix jours après, dans la salle du Théâtre, je me bornerai à donner la description de ce dernier bal. Lorsque j'arrivai dans la salle du Théâtre, plus de treize cents personnes, portant les costumes de tous les peuples connus, se présentèrent à ma vue; plus de six cents personnes remplissaient les loges comme spectateurs. Je portais le costume de la cour d'Angleterre sous Élisabeth; ma femme le costume de la cour de France sous le règne de François Ier. A huit heures et demie, le son des tambours et des trompettes annonça l'entrée de Leurs Majestés. Le roi, entouré de ses aides de camp de service, ne portait pas de costume; il était en uniforme de lieutenant général, ne portant qu'un simple domino; la reine avec toute sa maison et celle du roi, portaient le costume de la cour de France

sous François Ier. Après l'entrée de la cour eut lieu l'entrée du prince et de la princesse d'Orange avec leur suite, qui formaient un quadrille et représentaient la cour de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et d'Isabelle de Portugal, sa femme. Huit gentilshommes d'honneur, parmi lesquels était mon frère Félix, et huit pages, formaient la suite du prince d'Orange; huit dames du palais et huit demoiselles d'honneur, formaient la suite de la princesse, et composaient ainsi un quadrille de trente-deux personnes.

Le prince et la princesse étaient éblouissants de diamants. Le pourpoint de velours du prince en était parsemé; une rose de diamants brillait à sa toque, des nœuds de diamants ornaient ses souliers. La princesse portait sur la tête un diadème de diamants et d'émeraudes; sur ses épaules, deux grosses émeraudes soutenaient trois rangs de grosses perles, qui retombaient sur le devant du corsage; sa ceinture était formée de diamants et d'émeraudes; une pluie de diamants parsemait sa robe de velours noir, et des rosettes de diamants ornaient ses souliers de même étoffe; son cou était orné de trois rangs de gros diamants, d'où s'échappaient dans toutes les directions des rayons pareils. Ce quadrille ouvrit le bal en présence du roi et de la reine. A la suite du quadrille du prince et de la princesse, arriva un quadrille anglais composé de trente-deux personnes. Il représentait les principales catégories de personnages qui figurent dans le roman célèbre de Walter Scott, intitulé : *Ivanhoe*. Il était composé de huit juives en costume national antique, de huit Saxonnes, huit chevaliers normands et huit esclaves; de plus, ce quadrille avait, comme personnages détachés, le grand maître du Temple, le chevalier Frontdebœuf et le berger, ainsi que quelques autres moins notables qui figurent dans ce roman. Aussitôt après le quadrille du prince et de la princesse, celui-ci vint figurer devant Leurs Majestés et tout le quadrille précédent. On ne peut se faire d'idée de l'éclat et de la variété que présentait ce soir la salle du

Théâtre, où se trouvait, comme auréole de ces brillants quadrilles, l'indescriptible mélange de plus de treize cents costumes de toute espèce : polonais, hongrois, chinois, canadiens, écossais, cauchois, entre autres ma belle-sœur Félix, espagnols, suisses, etc. etc., et de plus les costumes anciens de diverses monarchies de l'Europe. On se serait cru au temps d'un de ces grands conciles généraux, autour desquels se rassemblait du monde de toutes nations. Cette belle fête dura jusqu'à une heure du matin, eut lieu deux fois, et chaque fois le roi Guillaume régala d'un buffet monstre cette immense assemblée. Des tables furent dressées pour Leurs Majestés et le corps diplomatique, pour la cour et pour les personnages distingués, auxquels les dames du palais firent les honneurs. Rarement, dans toute sa durée, Bruxelles fut témoin d'une aussi brillante fête. Quelques jours après, mon père rentrant un soir à l'heure du souper, dont la vieille tradition s'était conservée fidèlement dans sa maison, trouva à sa place le diplôme de grand'croix du Lion Néerlandais, que le roi lui envoya, comme aussi au duc d'Arenberg, et ainsi se termina la séparation qui s'était établie entre le roi et lui (Voyez ci-dessus, p. 341). Lorsqu'il alla remercier le roi Guillaume, ce prince lui dit : « Parce qu'on ne pense pas de même, ce n'est pas une raison pour être brouillé. » Depuis lors mon père alla de temps en temps à la cour, particulièrement le jour de la naissance du roi, qui était le 24 août. »

Nous empruntons encore à l'auteur quelques particularités sur la cour des Pays-Bas à cette époque.

« Ma nièce, Mlle de Thiennes, depuis madame de Ribaucourt, fut présentée à la cour au commencement de l'année 1827. Elle eut beaucoup de succès auprès de la reine, mais surtout de la princesse d'Orange, bon juge de toutes les personnes élevées avec soin dans une bonne direction. Son Altesse Impériale ne manquait jamais de les encourager, ainsi que leurs mères, par ses éloges et par un accueil particulièrement gracieux. Un jour, à

une soirée nombreuse chez Mme la comtesse d'Oultremont de Duras, dame du palais de la reine, Son Altesse Impériale appela ma sœur auprès d'elle et lui dit : « Donnez-moi, je vous prie, Mme de Thiennes, quelques idées sur la manière dont vous avez élevé Mlle votre fille, car je ne puis désirer mieux pour la mienne que de la voir ressembler à la vôtre. »

Pendant cet hiver et les hivers précédents, on dansait au bal du prince d'Orange la danse nationale russe et polonaise, appelée la Mazurka. La princesse d'Orange la dansait avec beaucoup de grâce et de noblesse; c'était toujours le prince d'Orange qui la dansait avec elle. ¡Les trois autres dames étaient les deux comtesses de Hatzfeld, filles du prince de Hatzfeld, ministre de Prusse, et Mme la comtesse de Berlaymont de Bormainville, qui était Russe et avait embrassé la religion catholique romaine. Cette espèce de quadrille était charmant à voir. Si je m'en souviens bien, les danseurs étaient les deux princes et deux personnes de la légation russe. Vers le printemps, le prince héréditaire d'Orange ayant atteint l'âge de dix ans, le roi Guillaume le nomma colonel honoraire, et lui conféra la grand'croix de l'ordre du Lion Néerlandais. Pour célébrer ce jour, le prince et la princesse d'Orange donnèrent un bal d'enfants, où fut invitée ma fille, qui était alors dans sa septième année. Le roi et la reine, ainsi que l'électrice de Hesse, princesse de Prusse, sœur de la reine, et la princesse Caroline de Hesse, fille de l'électrice, étaient à ce bal. La princesse d'Orange, avec sa bonne grâce ordinaire, ouvrit le bal avec son fils; sous un dais étaient les fauteuils du roi et de la reine. Vers le milieu du bal, l'électrice de Hesse vint m'adresser la parole. Elle me demanda des nouvelles de ma mère, qu'elle avait vue à Berlin, me parla de sa belle voix et me dit plusieurs choses aimables pour elle. La princesse Caroline fut aussi très-polie, et je leur présentai ma fille qui dans ce moment me tenait par la main. Voulant reculer pour faire place à ces princesses, j'appliquai le talon sur le pied d'une personne qui était derrière

moi. Quelle fut ma surprise en me retournant pour lui faire des excuses, de voir le roi Guillaume lui-même ! Les excuses étaient commencées ; je n'eus qu'à les achever en ajoutant une profonde révérence et la nécessité de faire place à Mme l'électrice, en faveur de laquelle je priai Sa Majesté de me pardonner. Le roi accueillit tout cela avec beaucoup d'indulgence, ne montrant pas la moindre impatience, et me dit quelques mots d'intérêt sur la santé de mon père. Vers onze heures du soir la musique de la garnison vint donner une sérénade au nouveau et jeune colonel qui alla les recevoir au pied de l'escalier, puis le bal finit vers minuit. »

Aux fêtes riantes et aux bals animés de la cour vont maintenant succéder les sombres préoccupations de la politique. Voyons comment l'auteur expose l'origine du fameux pétitionnement.

« Au mois de janvier 1829 je reçus un matin la visite du vicomte Vilain XIIII et de M. de Robiano de Borsbeck. Ils m'apprirent que vers la fin de l'année précédente une pétition sur des intérêts commerciaux avait été présentée aux chambres, d'après ce qu'autorisait la loi fondamentale, qui n'interdisait que les pétitions en nom collectif, mais permettait les pétitions individuelles, sans limiter le nombre des signatures. MM. Vilain XIIII et de Robiano me lurent un modèle de la pétition qu'ils avaient dressée pour obtenir par les chambres la liberté de l'enseignement. Ce modèle était conçu dans des termes fort simples et fort modérés, mais qui faisaient ressortir fermement la déplorable situation de l'enseignement catholique dans le royaume ; car non-seulement tous les établissements publics d'enseignement catholique étaient annulés, sans en excepter même les séminaires épiscopaux que fermait la nécessité de passer par le collége philosophique, mais même les pensions particulières étaient supprimées, et la dernière d'entre elles venait d'être fermée à Liége. Ils me demandèrent si je trouvais quelque difficulté à signer cette pétition ; n'en voyant aucune dans la législation existante, je répondis que je

ne ferais pas de difficulté d'y mettre ma signature, et comme ils me demandèrent s'ils obtiendraient celle de mon père, je leur conseillai de s'adresser à ma mère, ce qui était la meilleure manière de parvenir jusqu'à lui. Effectivement le lendemain il se décida à signer la pétition à la tête de laquelle son nom fut placé. En la signant, il dit à M. Vilain XIIII : « Voici une démarche qui peut avoir des suites incalculables; je connais ce pays et je me rappelle ce qui s'y est passé en 1789. » Cette pétition ne tarda pas à se couvrir d'un tel nombre de signatures, qu'il monta rapidement jusqu'à 80,000; mais dans ces entrefaites il s'était présenté une difficulté. Les libéraux voulaient bien signer la pétition pour la liberté de l'enseignement, mais ils y mettaient pour condition que les catholiques signeraient une pétition pour la liberté de la presse. On avait même fait une caricature dans laquelle on représentait la comtesse douairière de Robiano debout devant un grand nombre de rouleaux de pétitions pour la liberté de l'enseignement, rouleaux qui descendaient du plafond jusqu'à terre, tandis que devant elle était une pétition pour la liberté de la presse, et que l'aumônier de ma mère, debout près d'elle, lui disait : « signez, chère comtesse, signez, autrement ils ne signeront pas. »

Cependant ces deux questions analogues furent résolues de la même manière, et les catholiques signèrent la pétition pour la liberté de la presse, comme les libéraux signèrent la pétition pour la liberté de l'enseignement. Il y eut une réunion chez M. le comte Vilain XIIII, composée des principaux catholiques et libéraux, dans laquelle il fut résolu que deux catholiques et deux libéraux iraient expliquer à S. A. R. le prince d'Orange ce qui s'était passé relativement aux pétitions autorisées par la loi fondamentale; car Son Altesse Royale avait fait peu auparavant une visite à Mme Vilain XIIII, où ce prince s'était expliqué avec quelque véhémence sur les pétitions, mais Mme Vilain XIIII lui ayant répondu avec calme, le prince, qui était naturellement doux et

conciliant, s'était bientôt radouci et l'avait quittée amicalement. J'étais un des deux catholiques qui devaient se rendre chez Son Altesse Royale ; mais pendant la nuit on changea d'avis et l'on décida que pour éviter toute apparence d'éclat on ne se présenterait qu'individuellement chez le prince ; d'ailleurs, il venait de tomber une nouvelle condamnation pour affaires de presse sur un des deux libéraux dont il s'agissait, et il devait se rendre le surlendemain en prison. Le lendemain il y eut une nombreuse soirée chez Mme Vilain XIIII, et son Altesse Royale y vint avec ses manières gracieuses habituelles. Lorsque le prince m'aperçut dans un second salon où j'étais avec quelques hommes, il vint droit à moi, et me tirant à part, il me dit : « M. de Mérode, je voudrais avoir un entretien avec vous sur ce qui se passe maintenant. A quelle heure pourrai-je vous voir demain. » — Je lui répondis : « Je suis aux ordres de Votre Altesse Royale, et l'heure qu'elle voudra bien m'indiquer sera la mienne. » — « Eh bien, onze heures, » dit le prince Je lui fis la révérence, et nous nous séparâmes. Le lendemain à onze heures j'arrivai dans le salon d'attente du prince, et après quelques instants d'entretien avec ses aides de camp, je fus introduit dans son salon. Son Altesse Royale, en uniforme de lieutenant général et décorée de ses ordres, était debout appuyée sur la cheminée. J'étais en habit noir, dit à la française, ce qui était d'usage à cette cour lorsqu'on n'exerçait point de fonction dans l'État. Son Altesse Royale vint au-devant de moi et me dit : « Je suis bien aise de vous voir et de vous parler de ce qui arrive maintenant. Pourquoi donc ne vous êtes-vous pas adressé au roi dans votre pétition? Il est le chef de l'État et le père de son peuple. » Je lui répondis : « Votre Altesse Royale aurait raison si sa pensée n'avait été suivie ; déjà M. le prince de Méan, l'internonce du pape, les états provinciaux du Brabant septentrional se sont adressés au roi pour le même objet. Votre Altesse Royale sait comme moi quel a été le résultat de ces démarches; comment nous, simples pétitionnaires, au-

rions-nous pu espérer faire plus d'impression sur l'esprit du roi que les personnages constitués en dignités? » — Vous voulez donc devant l'Europe compromettre le roi vis-à-vis des chambres? — Je ne pense pas, Monseigneur, que ce soit compromettre le roi lorsqu'on use d'un droit écrit dans la loi fondamentale et que (Votre Altesse Royale le sait bien) les Belges ne se sont point donné. Ne pensez pas, je vous prie, Monseigneur, qu'il y ait opposition à la maison de Nassau parce qu'elle ne professe point la religion catholique. Depuis un siècle la maison de Saxe professe la religion catholique au milieu d'un peuple tout protestant, et n'a cessé d'y obtenir respect et attachement; en agissant de même en Belgique, la maison de Nassau y obtiendra les mêmes sentiments. — J'ai toujours estimé les catholiques; dans ma jeunesse j'ai reçu des leçons d'un religieux de l'abbaye de Fulde que mon père avait reçue en indemnité, et j'en ai toujours été fort content; de là j'ai passé en Espagne et en Portugal, que l'on cite comme les pays les plus catholiques de l'Europe, et j'y ai toujours trouvé un esprit d'ordre et de paix. — Je ne suis pas étonné des bontés de Votre Altesse Royale pour les catholiques; elle se rappelle assurément que, pendant sept siècles, ses ancêtres ont trouvé parmi les catholiques leur gloire et leur appui, que ce furent les catholiques qui élevèrent Adolphe de Nassau sur le premier trône du monde, comme défenseur de l'Église romaine, et que l'histoire nous montre plusieurs personnages de votre illustre maison sur les siéges les plus brillants de notre Église. » Le prince me regarda en silence. « Je ne pense pas m'être avancé témérairement en rappelant à Votre Altesse Royale les plus beaux titres de son illustre maison. — Prenez garde à votre liaison avec les libéraux, elle vous mènera plus loin que vous ne le pensez. — Monseigneur, les catholiques ont des principes fixes qui empêchent qu'ils ne soient menés plus loin qu'ils ne pensent; quant à notre union avec les libéraux, il me semble que le gouvernement ne peut la blâmer, lorsque pendant quinze ans il s'est appuyé

sur eux seuls. — Êtes-vous bien sûrs de votre droit de former cette pétition? — Votre Altesse Royale se rappellera que la loi fondamentale ne nous interdisait que les pétitions en nom collectif. — Je suis bien aise de m'être entretenu avec vous. Je vois que vous n'avez point de mauvaises intentions. — Je remercie Votre Altesse Royale de la bonté avec laquelle elle veut bien m'accueillir et de la justice qu'elle veut bien rendre à des demandes qui n'ont rien, ce me semble, d'incompatible avec la loi fondamentale de ce royaume. » Sur cela son altesse royale me congédia avec la même bienveillance qui avait préludé et présidé à cet entretien. Quelques jours après cette conférence, les pétitions furent présentées à la seconde chambre des États-généraux; les débats furent vifs et animés. Messieurs de Gerlache, Surlet de Chokier, de Secus, de Stassart, Lehon, et autres orateurs belges, soutinrent les pétitions et furent appuyés par MM. de Sasse Van Ysselt et Luyben, catholiques du Brabant septentrional; cinq autres membres marquants néerlandais, parmi lesquels MM. Luzac et Corver-Hooft, se joignirent aux Belges qui formèrent une majorité. La seconde chambre recommanda donc les pétitions à l'attention du gouvernement. Le résultat de cette étonnante victoire fut la nomination de plusieurs évêques respectables au lieu de quatre ou cinq ecclésiastiques sans mérite que le gouvernement voulait faire promouvoir à l'épiscopat, et une ordonnance royale qui rendit facultatif le collége philosophique, d'obligatoire qu'il était. Voilà tout ce que l'on obtint alors; l'absence d'établissements d'éducation catholique, les certificats de capacité et la multitude de procès de presse continuèrent. Catholiques et libéraux étaient donc encore bien loin du but de leurs démarches. La séparation des chambres suspendit alors les démarches ultérieures. »

Un peu plus loin l'auteur revient sur les griefs, et entre dans des détails curieux sur le *repétitionnement*.

« L'affaire des pétitions n'avançant plus, et le gouvernement du roi Guillaume s'étant endormi sur la brèche depuis la séparation des chambres, nous, les trois premiers pétitionnaires, résolûmes de le réveiller de sa léthargie volontaire par une nouvelle décharge de pétitions. Nous rédigeâmes donc avec M. de Robiano de Borsbeek une pétition fort courte que nous communiquâmes au vicomte Vilain XIIII, et où les demandes de l'hiver précédent étaient réitérées. Avant qu'elle ne fût présentée aux chambres au commencement de la session qui s'ouvrait au mois de novembre 1829, 300,000 signatures y furent apposées, et dès que la chambre fut ouverte, ce nouveau déluge s'y précipita par toutes les ouvertures. Aucune démarche officielle de la chambre ne s'ensuivit à la vérité, mais, comme on peut le croire, l'effet moral et le retentissement dans tout le royaume furent formidables, et il fallut tout l'aveuglement de ce gouvernement pour continuer, non-seulement à faire la sourde oreille à une telle explosion, mais pour persévérer dans la voie des exils, des procès de presse et de la suppression de l'enseignement catholique. A toutes ces pétitions en furent ajoutées d'autres pour la liberté du langage, car les provinces wallonnes étaient condamnées à savoir le hollandais pour pouvoir obtenir des places, et les actes publics devaient y être faits en hollandais. Ce fut vers cette époque que le roi Guillaume, ayant demandé à un membre très-marquant de la première chambre, né dans une des provinces wallonnes, s'il entendait maintenant le hollandais, il lui répondit : « Non, sire. Dans ma jeunesse on apprenait le français, l'anglais, l'allemand ou l'italien, mais personne au monde ne connaissait le hollandais. » Une grande dame de la cour, interrogée pourquoi elle faisait élever son fils en France, répondit : « Sire, lorsqu'on ne trouve dans son pays aucun établissement d'éducation auquel on ose confier ses enfants, on est forcé à les faire élever en pays étranger. » Le roi Guillaume répondit à tout cela par un arrêté qui déclarait incapable de toute place civile ou ecclésiastique tous

ceux qui auraient été élevés en pays étrangers. Sous ces auspices s'ouvrit l'année 1830. »

Nous empruntons maintenant à l'auteur le récit de la mort de son père et le tableau de la première période de la révolution belge.

« Dès le commencement de cette année, les plus graves accidents annoncèrent le danger de mon père, qui mourut le 18 février, dans la soixante-huitième année de son âge, étant né le 16 septembre 1762. Il vit la mort avec patience et soumission à Dieu et s'y prépara par les sacrements de l'Église. Il avait été, comme le maréchal de Westerloo, son grand'père, cinquante-sept ans chef de sa maison, ayant perdu son père à l'âge de dix ans. Sa vie avait été une suite de vicissitudes. Capitaine autrichien à vingt ans, il avait été à vingt-cinq ministre plénipotentiaire de Joseph II à la Haye; à vingt-huit, membre du congrès belge de 1790, comme député de l'état noble du Hainaut; en 1795, le roi de Prusse Frédéric Guillaume II, qui le reçut à sa cour de la manière la plus gracieuse lorsqu'il eut acheté en Prusse la seigneurie de Wettin, lui envoya la patente de grand chambellan, avec faculté d'en faire usage ou non, selon que cela conviendrait à sa position vis-à-vis la république française. En 1804 il assista comme président de canton au couronnement de l'empereur Napoléon. En 1805, il fut nommé maire de Bruxelles par l'empereur, qui le nomma sénateur de l'empire en 1809 et, en 1813, grand cordon de son nouvel ordre de la Réunion. En 1814, il fut vice-président du conseil privé sous le gouvernement provisoire du prince d'Orange; en 1815, grand maréchal de la cour du nouveau roi Guillaume Ier, et, en 1823, grand'croix de l'ordre du Lion néerlandais; ainsi il fut successivement Autrichien, Belge, Prussien, Français, Belge et Néerlandais. Une telle série suffit pour montrer l'agitation dans laquelle se passa sa vie; au milieu d'une telle suite de tempêtes, il sut gouverner son vaisseau avec prudence et diriger sa famille avec succès pendant

sa longue et difficile carrière. Après un service funèbre convenable au rang élevé qu'il avait occupé dans le monde, son corps fut transporté dans un char funèbre drapé de noir et attelé de quatre chevaux noirs drapés et caparaçonnés de même à la sépulture de son père et de sa mère, dans l'église d'Everberg. A la tête du cercueil était placé un coussin de velours cramoisi frangé d'or, qui portait sa couronne de prince de Rubempré et sa grande décoration du Lion néerlandais. Pour la dernière fois à la mort de mon père, les carrosses furent drapés de noir pendant six mois. La révolution de 1830, qui survint six mois après, mit fin à cet antique usage.

Dans le courant de l'été, nous fîmes une tournée avec mes frères dans les terres de mon père. Revenant à Bruxelles, nous vîmes la magnifique exposition de l'industrie qui avait lieu cette année-là. Des arcades étaient dressées dans la grande allée du Parc pour l'illumination du 24 août, naissance du roi. Depuis plusieurs jours il courait des bruits vagues sur une révolution ; les journées de Paris venaient d'avoir lieu, Charles X était tombé du trône, et M. le duc d'Orléans venait d'y être élevé sous le nom de Louis Philippe, dénomination inusitée en France, par laquelle on avait voulu éviter également les noms de Louis XIX et de Philippe VII qui continuaient l'ancienne royauté, et ceux de Louis I et de Philippe I qui y mettaient fin. Le 25 août au soir, nous revenions d'avoir fait une visite à la princesse de Stolberg, sœur de la prétendante d'Angleterre. En passant au Parc où régnait une profonde tranquillité, je disais à ma femme : « Où sont donc tous ces bruits de révolution dont on nous menaçait pour aujourd'hui? » Pendant ce temps-là, on s'assemblait sur la place du Théâtre pour aller ravager la maison de Libri Bagnano, et pendant la nuit on mit le feu à la maison du ministre van Maanen.

Dès ce moment la révolution fut déclarée, et depuis lors elle marcha de progrès en progrès, toujours excitée par la résistance

opiniâtre du roi Guillaume qui venait d'établir la haute cour en Hollande. Le 31 août, on apprit que le prince d'Orange arrivait à Vilvorde avec six mille hommes et voulait entrer à Bruxelles. Il y eut alors une assemblée à l'hôtel de ville, autour duquel se forma un rassemblement furieux de douze ou quinze mille personnes qui remplissaient toute la place de l'hôtel de ville. Pendant ce temps, M. de Secus, M. Charles d'Hooghvorst, mon frère Werner et moi nous arrivions à l'hôtel de ville où une nombreuse réunion d'habitants notables avait été annoncée, et que M. Charles d'Hooghvorst était venu m'apprendre à l'hôtel de Mérode où je dînais avec ma mère. Nous y trouvâmes un monde énorme dans une salle supérieure, au deuxième étage du côté gauche de cet hôtel, entre autres le prince de Ligne et le baron Emm. d'Hooghvorst, commandant de la garde civique, avec beaucoup d'officiers supérieurs de cette garde, MM. Van de Weyer, le comte Duval de Beaulieu, etc. On commença par proposer de nommer une députation pour remercier les ministres d'Autriche et d'Espagne qui avaient offert leurs bons offices auprès du prince d'Orange pour l'engager à ne pas tenter d'entrer de force dans la ville avec ses troupes. Cette députation devait se composer du prince de Ligne, du baron de Secus et de moi, mais un personnage influent sur le peuple, et dont ma mémoire ne me rappelle pas le nom aujourd'hui, s'y étant opposé avec véhémence, s'écria : « il y a assez longtemps que les étrangers se mêlent de nos affaires; c'est maintenant à nous à les faire nous-mêmes. »

Un cri général d'approbation vint appuyer cette sortie et la députation fut révoquée. On s'occupa alors d'une députation à nommer pour l'envoyer vers le prince d'Orange à Vilvorde. Pendant ce temps, une multitude d'hommes venus de la Grande Place se précipita à l'entrée de la salle en demandant des armes à grands cris. On leur en promit, on leur annonça la députation au prince d'Orange, et ils descendirent. La députation fut composée du prince de Ligne, du baron de Secus, du comte Duval de

Beaulieu et de M. Palmaert, négociant. Aussitôt qu'elle partit, la foule s'élança vers leurs voitures avec des vivat et en leur tendant les mains. Après leur départ, la foule, courant çà et là sur la place comme des vagues agitées, se dispersa dans différentes rues pour dépaver, faire des barricades et transporter des pierres dans les greniers. L'assemblée de l'hôtel de ville se dispersa, et je revins à l'hôtel de Mérode avec mon frère rendre compte à ma mère de ce qui s'était passé, et l'engager à sortir de la ville pendant qu'il en était temps encore, rien ne nous assurant que le prince d'Orange déférerait aux demandes de la députation, et qu'il n'y aurait pas une scène violente le lendemain matin. Ma mère, ainsi que je l'ai dit ailleurs, devenait immobile dans les dangers, dès qu'il ne s'agissait pas d'être déporté ou emmené en otage. Il n'y eut donc pas moyen de la déterminer à sortir de chez elle. Mes nièces, Louise de Mérode et Melle de Thiennes, étaient alors au couvent de Berlaymont. Mon frère Werner, qui était parti ce soir même pour aller donner à sa femme des nouvelles de ce qui se passait, et ma sœur qui était absente m'avait recommandé de retirer leurs filles du couvent, en cas de danger. J'envoyai donc demander ces jeunes personnes à Melle Clotz de Kukum, maîtresse des pensionnaires. On me les envoya en robe de chambre et l'une d'elles sans souliers, et je me disposai à les emmener à Houlay chez Mme de Man d'Hobruge, notre amie, où étaient ma femme et mes enfants. Nous partîmes à dix heures du soir avec un des gardes civiques qui passaient la nuit dans le vestibule de l'hôtel de Mérode-Deynse. Arrivés dans la forêt aux approches du village de Boitsfort, nous fûmes arrêtés tout d'un coup par une troupe d'hommes armés. L'un d'eux s'approcha de moi pour me demander qui nous étions. Je voyais la peur de mes deux nièces, fort intimidées par cette apparition. Je me nommai, puis ce personnage me fit alors beaucoup de politesses et me demanda des nouvelles de ce qui se passait dans Bruxelles. C'était un valet de chambre de la duchesse douairière d'Ursel,

qui commandait une patrouille de Boitsfort et faisait la ronde dans les environs. Je lui donnai les nouvelles de la scène dont je venais d'être témoin, et lui en annonçai une plus forte le lendemain, nouvelle qu'il alla sans doute rapporter à la duchesse douairière d'Ursel, en rentrant chez lui.

Il était plus de minuit quand nous arrivâmes à la porte du pavillon de Houlay, et nous fûmes obligés de tourner tout autour de la maison en criant pour nous faire entendre. Enfin on vint nous ouvrir et on prépara de quoi se coucher à nos deux jeunes personnes à qui, le lendemain seulement, on put envoyer ce qui était nécessaire. Le lendemain, nous apprimes que le prince d'Orange avait renoncé à forcer la ville, qu'il était entré seul avec un aide de camp, avec la parole d'honneur des chefs de la garde civique que sa personne serait respectée. Cette entrée se fit cependant au milieu d'une grande effervescence populaire. Le peuple obligea le prince à se rendre à la place de l'hôtel de ville. Les chefs de la garde civique l'entouraient et veillaient soigneusement sur sa personne; cependant l'agitation étant fort grande et les cris tumultueux devenant alarmants, le prince craignit peut-être qu'on voulût lui faire signer quelque chose, ou lui extorquer quelque engagement; il piqua des deux et courut d'un temps de galop de la place de l'hôtel de ville à son palais, en franchissant les barricades qu'il trouvait sur son chemin, grâce à la légèreté de son cheval de course anglais. Un aide de camp et quelques officiers de la garde civique eurent beaucoup de peine à le suivre. Après avoir pris quelque repos chez lui, il sortit cependant seul avec son aide de camp, se promena au Parc et alla faire une visite à la princesse de Stolberg. Pendant la soirée du jour suivant, mon frère Werner se trouva de garde à la porte du palais du prince, comme officier de garde civique, avec le marquis du Chasteler. Le prince dit au marquis du Chasteler : « Ah ! messieurs, vous voilà ici pour me défendre. — Oui, Monseigneur, répondit le marquis, et pour défendre nos droits. » Le

lendemain il y eut une assemblée chez lui, à laquelle furent présents plusieurs notables, et où on avisa aux moyens de rétablir la tranquillité. Le duc d'Ursel y proposa la séparation administrative des deux pays, et le prince partit ensuite, emportant les propositions et emmenant les troupes. Depuis ce temps jusqu'à l'attaque de Bruxelles il y eut une agitation continuelle. Souvent, pendant quelques jours, la ville paraissait tout à fait tranquille, et ce calme même avait un air sombre et sinistre. Enfin, le 23 septembre, le prince Frédéric se présenta devant Bruxelles à la tête d'une armée de quinze mille hommes et de cinquante pièces de canon, et après deux jours d'escarmouches avec le peuple, il vint établir son quartier général à Scharbeék, et son armée, avec une vive résistance du peuple, vint s'établir dans le Parc.

On ne peut concevoir ce qui se passa alors ; car les deux premiers jours on ne comptait dans le peuple que quelques centaines d'hommes armés, deux pièces d'artillerie, dont la principale était dirigée par un artilleur à jambe de bois (Charlier, de Liége), qui avait servi dans l'armée française de Napoléon, et deux autres petites pièces portatives, et le premier jour cette troupe était sans chef. Ce ne fut qu'ensuite que le général français Mellinet et don Juan Van Halen, officier supérieur espagnol, dirigèrent les masses venues de l'intérieur et de l'extérieur de la ville, et qui ne se montèrent jamais au delà de cinq ou six mille hommes; mais la forteresse d'Ath étant tombée au pouvoir du peuple, soulevé dans cette petite ville, il en vint à Bruxelles une ample provision de poudre et de projectiles. Quarante-deux maisons furent incendiées dans cette attaque; enfin, le lundi 27 septembre, sortit de Bruxelles l'armée royale harassée d'une longue résistance de quatre journées pendant lesquelles l'attaque recommençait chaque jour à huit heures du matin pour finir à huit heures du soir, et le son de toutes les cloches s'unissait sans cesse dans un formidable accord au fracas de l'artillerie. »

L'auteur a donné place dans ses *Souvenirs* au *Journal de la*

campagne du comte Frédéric de Mérode, pendant la guerre de l'indépendance de la Belgique en 1830, rédigé par M. Pierre Peeters, son compagnon d'armes, depuis membre du Congrès pour le district de Turnhout. L'etendue de ce document d'un si douloureux intérêt nous empêche de le reproduire. Nous devons nous borner à laisser raconter par le comte Henri les derniers moments de son noble et généreux frère.

« Après la blessure de mon frère Frédéric, et l'amputation qui en fut la suite, il fut reçu à Malines dans la maison de M. Opdebeeck, non loin de la Grand'Place, où il fut comblé de soins par M. Opdebeeck et sa famille. Ma sœur et le comte de Grammont, frère de ma belle-sœur Félix, s'établirent auprès de lui et ne le quittèrent ni jour ni nuit, pendant dix jours qu'il vécut encore. Quoique mon frère se fût confessé à Lierre, M. de Grammont le disposa avec beaucoup de ménagement à se faire administrer; il n'eut pas de peine à y réussir auprès de mon frère qui y paraissait fort disposé. On s'adressa au prince de Méan, archevêque de Malines, qui le combla de soins et lui envoya pour confesseur son grand vicaire, aujourd'hui cardinal et son successeur. Pendant sa maladie, le prince lui envoyait les plus beaux fruits. Dans ces entrefaites, ma belle-sœur Frédéric arriva avec le marquis de Cossé, son cousin germain. Une personne qui venait faire une visite à Frédéric, lui ayant imprudemment parlé d'un article du *Courrier des Pays-Bas*, dans lequel on le proposait pour chef futur de la Belgique, il en fut vivement peiné. « Qu'est-ce à dire, répliqua-t-il, j'ai combattu pour la liberté de mon pays; on veut ternir ma conduite en me prêtant des idées ambitieuses que je n'ai jamais eues. Qu'on réponde à cet article ; je le veux, je l'exige. » Cette scène lui fit une telle impression, que l'on eut beaucoup de peine à le calmer, et, depuis lors, on ne laissa paraître devant lui que les membres de sa famille et de celle de ses hôtes.

. . . .

Nous partîmes de Trélon le 30 octobre, à six heures du matin. Il était neuf heures quand nous arrivâmes aux portes de Bruxelles. Quoique un mois se fût écoulé depuis les grandes journées de septembre, tout retraçait encore les scènes terribles qui venaient de s'y passer. Les rues à demi dépavées étaient à peine encore éclairées et encore coupées çà et là de restes de barricades, et tout à coup on sentait la voiture tomber dans des espèces de trous. On ne rencontrait presque personne dans les rues, et des blouses presque seules s'offraient au regard. Cet aspect avait quelque chose de menaçant. Il était neuf heures et demie quand nous arrivâmes à l'hôtel de Mérode. Ma mère était revenue depuis quelques jours du château de Rixensart où elle avait passé cinq semaines; ma sœur était à Malines auprès de mon frère Frédéric qu'elle ne quitta qu'après sa mort. Le lendemain matin, je sortis dans Bruxelles; les environs du Parc étaient dévastés, les arbres criblés de boulets, les trottoirs et les chaînes brisés, les façades de l'*Hôtel de Belle-Vue* et du *Café de* l'*Amitié*, du côté du Parc, tellement criblées de boulets, qu'on ne comprenait pas comment elles se soutenaient encore. Une grande barricade se voyait sous les fenêtres du marquis de Trazegnies, et en général la ville avait encore cet aspect sauvage et dévasté qui suit les grandes catastrophes. L'hôtel de Mérode n'avait reçu que quelques balles ou biscaïens, dont quelques-unes avaient traversé la maison de part en part. Mon frère Félix, arrivé ici le 27 septembre, était du gouvernement provisoire. Le Congrès national était convoqué et devait s'ouvrir le 10 novembre. Les élections devaient avoir lieu le 4. Je partis pour Malines avec ma femme, pour aller voir mon frère. Il était sur un lit mécanique et dans une chambre obscure qui n'était éclairée que par une lampe. Sa femme et le comte de Grammont étaient auprès de lui. Il était déjà si mal, que l'on ne permettait à aucune personne, qu'il n'avait pas vue dès le commencement de sa maladie, d'approcher de lui ; on ne nous permit d'entrer que parce qu'il était

endormi, et en nous tenant derrière son lit. Après y être restés quelques instants, on nous fit sortir dans la crainte qu'il ne se réveillât, et depuis lors je ne le vis plus. Il mourut le 4 novembre, après dix jours de souffrance, et âgé de 38 ans, étant né le 9 juin 1792.

Le 4 novembre eurent lieu les élections, auxquelles je me rendis en qualité d'électeur. Dans cette même journée, l'état de mon frère s'aggrava tellement, qu'elle fut la dernière de sa vie. Après plusieurs hésitations sur le lieu de sa sépulture, sur lequel, dans ces temps d'exaltation, sa famille ne pouvait décider seule, le village de Berchem, près d'Anvers, où il avait reçu le coup mortel, réunit tous les suffrages. Les chasseurs de Chasteler se rendirent le 6 novembre à Malines pour rendre les derniers devoirs à leur compagnon d'armes. Le lundi matin, 8 novembre, étant logé chez M. Opdebeeck, sans savoir que j'étais au-dessus de la chambre où mon frère reposait sur son lit de mort, j'entendis, dès quatre heures du matin, faire les préparatifs de la cérémonie funèbre qui devait suivre. Environné d'une profonde obscurité et d'un profond silence, rien ne pouvait me distraire de ce que j'entendais au-dessous de moi. Deux heures entières se passèrent dans cette situation, et ce ne fut qu'à plus de six heures du matin que ma solitude fut interrompue par le commencement de cette terrible journée. Vers sept heures et demie, les chasseurs de Chasteler et une grande multitude de garde civique se rassemblèrent devant la maison. Le cercueil, orné de l'uniforme et des armes de ce corps et des armoiries de Mérode sur les quatre côtés, fut placé sur une civière drapée et portée par quatre chasseurs. Je marchais derrière lui entre mes deux frères, et une triple décharge se fit entendre lorsque nous sortîmes de la maison. Le cortége se composait des chasseurs de Chasteler et d'un grand nombre de gardes civiques; il s'achemina vers la Cathédrale, en traversant la Grand'Place de Malines qu'occupait une foule immense. Le chapitre métropolitain réuni reçut le

corps et récita les prières d'usage, après quoi le cortége se mit en marche vers Berchem. Dans tous les villages les cloches sonnaient, et les populations accouraient sur son passage. Arrivés à Berchem, le comte de Robiano, gouverneur de la province d'Anvers, et M. Ch. Rogier, délégué et membre du gouvernement provisoire, vinrent au-devant du cortége et prononcèrent des discours sur la tombe. Le comte de Robiano, qui avait offert avec beaucoup de zèle ses services au gouvernement provisoire, venait de faire son entrée dans Anvers en qualité de gouverneur, au milieu d'une grêle de bombes et de boulets, lancés sur la ville par le général hollandais Chassé, gouverneur de la citadelle, et qui s'occupait dans ce moment à réduire en cendres l'entrepôt et une partie de la ville, ce qui mettait la dernière main à la déchéance du roi Guillaume et de la maison de Nassau.

Le Congrès s'ouvrit le 10 novembre à midi et demi. La garde civique s'était rangée en bataille dans toute la longueur de la rue de la Loi et une partie de la rue Royale, au nombre d'environ quatre mille hommes. On voyait aussi un premier commencement de notre armée naissante. Le Congrès se tenait dans la salle de l'ancienne seconde chambre des États-Généraux ; les armes de l'ancien royaume des Pays-Bas avaient disparu et étaient remplacées par le Lion belgique, portant la lance surmontée du chapeau de la liberté. Les deux drapeaux tricolores remplaçaient derrière le bureau les draperies du trône. Le gouvernement provisoire introduit se plaça devant le bureau au bas de l'estrade, et M. de Potter, son doyen d'âge, prononça un discours, après lequel le gouvernement provisoire, au nom du peuple belge, déclara le Congrès national installé, et se retira de la salle. Quelques jours après, le gouvernement provisoire ordonna qu'un service funèbre pour Frédéric serait célébré à l'église Ste-Gudule, et la lettre suivante me fut adressée de sa part :

« Les membres du gouvernement provisoire de la Belgique viennent, avec un sentiment pénible, s'acquitter du devoir de faire connaître à M. le comte

et Mme la comtesse Henri de Mérode qu'un service funèbre, en la mémoire de M. le comte Frédéric de Mérode, sera célébré de la part du gouvernement, samedi 20 novembre 1830, en l'église des SSts Michel et Gudule. »

Le secrétaire, membre du gouvernement provisoire,

(*Signe*) : J. Vanderlinden.

Le Congrès national ayant reçu la notification de ce service par l'administrateur de la sûreté publique, avec annonce que le chœur de l'église serait réservé à ses membres, s'ils voulaient honorer cette cérémonie de leur présence, M. Constantin Rodenbach fit au Congrès la proposition d'envoyer une députation pour assister, au nom de cette assemblée, au service funèbre de mon frère. On s'écria de toutes parts : « Pas de députation, nous y irons tous, » — et l'assemblée décide qu'elle se rendra en corps au service de Frédéric de Mérode. Ce fut pour lui une glorieuse récompense d'avoir perdu la vie pour la cause de son pays, et ce témoignage de reconnaissance nationale fut inscrit sur le monument que lui éleva sa famille dans cette même église.

Dans ce même hiver, je vis, le 26 novembre, la fameuse séance où la déchéance de la maison de Nassau fut prononcée ; je n'entreprendrai pas de dépeindre l'impression qu'éprouva la nombreuse assistance lorsque le président prononça cette imposante résolution du Congrès national, à la majorité de cent soixante et une voix contre vingt-huit. Un profond silence succéda à la déclaration de M. Surlet de Chokier. Quelque temps après, je fus présent à la délibération la plus importante du Congrès, celle dont dépendait le caractère entier de la révolution de 1830, celle qui mettait en problème s'il y aurait ou non liberté en Belgique, ou si elle serait, comme la France aujourd'hui, dotée d'une liberté illusoire et purement verbale, en se bornant à changer de dépositaire de l'arbitraire. Cependant cette question fut fort controversée, et la liberté pure et simple de l'enseignement, aujourd'hui article dix-sept de la Constitution, fut dans le plus grand péril. A la proclamation des votes par le président : « il y a

soixante et onze voix contre, » je m'écriai : « il ne valait pas la peine de faire une révolution. » Mais il ajouta aussitôt : « et soixante-quinze pour la liberté de l'enseignement, » et l'article fut déclaré adopté à la majorité de quatre voix. Ainsi la principale liberté passa par le trou d'une aiguille.

Pendant ces importantes délibérations du Congrès, quelques membres de cette assemblée, qui étaient de nos amis, se réunirent chez nous tous les soirs, ainsi que la famille de Robiano. La marquise Arconati, femme instruite et spirituelle de Milan, et son mari qui avait été exilé de la Lombardie où il possède une grande fortune, et outre cela, en Belgique, le beau château et la belle terre de Gaesbeék, venaient aussi à ces réunions. Las de parler toujours politique, malgré l'intérêt des circonstances, on résolut d'employer une partie de la soirée à lire à ces dames les ouvrages les plus intéressants de l'époque, pendant qu'elles travaillaient, lectures souvent épurées par le vicomte Vilain XIIII, notre principal lecteur, avec tant d'habileté, qu'il était impossible de s'apercevoir des suppressions qu'il y apportait. Le vicomte Vilain XIIII lisait avec un talent remarquable, particulièrement les ouvrages dramatiques. Deux autres lecteurs le remplaçaient d'une manière fort agréable; c'étaient le marquis de Beauffort et le comte de Robiano. Le marquis de Beauffort lisait la prose aussi bien que le vicomte Vilain XIIII, et le comte de Robiano les remplaçait l'un et l'autre avec agrément, mais sans les égaler.

Les Fiancés de Manzoni, qui terminèrent les lectures de cet hiver, furent particulièrement intéressants par la présence du marquis et de la marquise Arconati, qui nous expliquaient bien des détails dont la connaissance répandait un double intérêt sur ce charmant ouvrage.

Pendant le courant de ces lectures, se donna un concert au profit des blessés de septembre à la salle du grand Théâtre. On était alors dans toute l'ardeur des chants patriotiques. La mar-

quise Arconati, n'ayant jamais entendu chanter en chœur la Brabançonne, en exprimait du regret. Toutes les loges étaient vides dans la salle; la loge voisine de la nôtre était seule occupée par la baronne de Haultepenne et M[elle] du Chasteler, sœur du général, depuis grand écuyer du Roi. En revanche le parterre était comble; le marquis de Beauffort dit à la marquise Arconati : « Si vous voulez, Madame, entendre la Brabançonne, rien n'est plus facile. » Aussitôt il se penche hors de la loge, et s'écrie à haute voix : « la Brabançonne, la Brabançonne! » A ce cri, comme si une étincelle était tombée sur de la poudre, tout le parterre se lève, et la Brabançonne entière est chantée en chœur avec cette force d'intonation et cette énergie d'expression qui ne laissaient rien à désirer à ceux qui n'avaient jamais entendu ce bel air national, devenu aujourd'hui une marche militaire.

Les lectures commencées cette année se soutiennent depuis quinze ans, grâce à l'aimable complaisance du vicomte Vilain XIIII, et depuis lors, plusieurs des femmes les plus aimables de la société de Bruxelles ont bien voulu s'y joindre et augmenter ainsi le charme et l'attrait de ces réunions pleines d'intérêt. »

Nous continuons à emprunter au noble écrivain des détails curieux sur la marche de la révolution, et sur les actes importants qui vinrent successivement la consolider.

« La révolution de 1830, dit-il, continuait lentement et gravement sa marche en Belgique, et la nouvelle Constitution s'y élaborait avec la même réflexion et le même détail, que si l'on avait été au milieu de l'Océan Pacifique dans une vaste île, rendue inaccessible par une triple rangée de récifs. Le peuple belge était si éloigné de la république, que le Congrès fut menacé parce qu'il ne trouvait pas assez vite un roi. Louis Philippe venait de refuser l'élection du duc de Nemours, les cinq grandes puissances venaient de donner l'exclusion à tous leurs princes; le souvenir du roi Guillaume avait laissé dans le cœur du parti catholique, qui renfermait presque toute la nation, l'effroi et l'horreur des

princes protestants, ce qui restreignait encore le nombre des éligibles. Dans cet embarras, on ne trouva d'autre expédient que d'amuser l'impatience du peuple et de donner une marque de bonne volonté à l'Europe, en mettant en action la constitution monarchique, et on élut pour régent M. le baron Surlet de Chokier qui avait présidé le Congrès avec beaucoup de cet esprit plaisant qui, sans grande profondeur, sait souvent arrêter les discussions fâcheuses par des bons mots; mais il n'était point de force à porter le fardeau qu'on lui imposait. L'avantage de son élection consistait en ce qu'il ne faisait ombrage à personne, et en ce qu'il était toujours facile de lui faire faire place à un autre. Aussi le gouvernement de cette régence fut-il d'autant plus faible et plus chancelant, que le régent lui-même, n'ayant aucune confiance dans l'existence du pays, penchait vers la France. Il ne faisait rien pour parer le coup qui nous menaçait. Très-peu de temps après son élection, arriva la scène fameuse du 28 mars, où le peuple, en dévastant la maison d'un partisan du prince d'Orange, se prononça si vertement cette fois encore, qu'il arrêta tout court la réalisation d'un complot orangiste, dont les auteurs ne se donnaient guère la peine de se cacher, et que lord Ponsonby, envoyé d'Angleterre, demeura convaincu de l'inutilité et du péril d'une nouvelle tentative en faveur de la maison de Nassau. Ce lord commença donc à proposer le prince Léopold de Saxe-Cobourg, dont il releva avec raison les belles qualités qu'il a depuis montrées sur le trône. Plût au ciel qu'on l'eût élu dès lors! On eût ainsi évité les malheureuses conditions des vingt-quatre articles, et les tristes événements du mois d'août. Des Polonais distingués qui se trouvaient alors à Bruxelles, ne cessaient de nous avertir de la nécessité d'élire un roi, et de nous constituer avant la chute de leur patrie. Enfin, le 4 juin, leurs bons conseils furent suivis; le clergé lui-même conseilla aux membres catholiques du Congrès l'élection du prince Léopold, dont la sagesse et la bonté commençaient à être plus connues dans le pays, et ce prince fut

élu à une grande majorité. J'eus encore l'avantage d'être présent à cette intéressante séance. Mon frère Félix fit partie de la députation qui alla porter au futur roi la couronne. Ce prince, que la Constitution n'y obligeait point, voulut bien déclarer qu'il épouserait une princesse catholique et que ses enfants seraient élevés dans cette religion. Il acquit ainsi, dès ce jour, un nouveau droit à la reconnaissance de la nation belge. Cette élection avait le triple avantage de former des liens de la Belgique avec l'Allemagne, l'Angleterre et la France, puisque le roi élu tenait à l'Allemagne par la naissance, à l'Angleterre par son premier mariage et sa longue résidence, et devait épouser la princesse Louise d'Orléans, fille du nouveau roi des Français. Au mois de juillet, le roi Léopold fit son entrée à Bruxelles, et fut inauguré aux acclamations générales sur une vaste et belle estrade appuyée à la colonnade de l'église de S^{t}. Jacques sur Caudenberg. Il y jura la Constitution et fut proclamé roi, le 21. Quelques jours après, je fus présenté au nouveau roi et dînai avec lui dans ce palais où, si peu de temps auparavant, ce roi avait dîné lui-même comme voyageur, et dont une sorte de coup de mer le faisait maintenant le maître; je ne pouvais en croire mes yeux qui y avaient vu si récemment encore trôner et recevoir le souverain que nous avait imposé la Sainte Alliance. Une lettre anonyme pleine de menaces m'arriva alors, m'annonçant que l'heure de la vengeance avait sonné; et cinq ou six jours après ce dîner, nous apprîmes la foudroyante nouvelle que le prince d'Orange, à la tête de quarante mille hommes, était entré en Belgique et marchait sur Bruxelles, après avoir mis en déroute, à Bautersem, l'armée belge qui n'était ni nombreuse, ni exercée, ni disciplinée; des troupes nombreuses de gardes civiques, sans ordre ni aucune idée de la guerre, augmentaient la confusion; la consternation était dans la capitale à l'approche du prince d'Orange que rien n'arrêtait plus.

En vain eût-on voulu y renouveler les combats de 1830; les mêmes choses ne se renouvellent jamais deux fois, et cette fois-

ci, l'armée hollandaise était trop nombreuse et trop éclairée par les événements de l'année précédente pour retomber dans les mêmes fautes. Il ne restait donc plus de ressource que dans l'armée française du maréchal Gérard, que le roi Louis Philippe envoyait au secours de la Belgique. Le général Belliard, envoyé du roi des Français en Belgique, et qui aimait ce pays où il avait commandé sous l'Empire la division de Bruxelles pendant plusieurs années, s'employa avec un zèle ardent à hâter la marche des ducs d'Orléans et de Nemours; ces deux jeunes princes, à la tête de l'avant-garde de l'armée française, entrèrent à Bruxelles vers le soir, quelques heures avant que le prince d'Orange ne pût y entrer, et sauvèrent ainsi le nouveau royaume. Car en voyant comment les grandes puissances récompensèrent par les vingt-quatre articles le roi Guillaume d'avoir violé leur défense de reprendre les hostilités, il eût été difficile de ne pas craindre que, trouvant le prince d'Orange rentré dans son palais, elles n'eussent pris ce prétexte de déclarer que la nation belge, n'ayant opposé aucune résistance sérieuse à ce retour, le royaume des Pays-Bas était rétabli sous la dynastie de Nassau.

Les Hollandais étant expulsés du territoire belge, et le roi rentré dans sa capitale, les élections se préparèrent pour la constitution des nouvelles chambres, et l'on me fit l'honneur de m'élire dans cinq districts pour le Sénat. J'optai pour celui de Bruxelles, ma ville natale. Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à l'ouverture des Chambres, j'allai avec ma femme prendre les premières mesures pour la restauration du château de Westerloo, inhabité pendant près de soixante-dix ans que mon grand-père et mon père habitèrent Trelon et Everberg; mais la présence d'un fort sur la Nèthe, dont les canons étaient braqués vers le château et vers le bourg, empêcha jusqu'en 1833 de commencer l'exécution de ce projet. Le 8 septembre, le roi Léopold fit pour la première fois en séance royale l'ouverture des Chambres, et par suite des révolutions pendant lesquelles j'avais vécu, je me vis

pour la première fois dans la vie publique à l'âge de quarante-neuf ans. Ces premiers temps furent d'un haut intérêt ; les chambres avaient à créer une armée de près de cent mille hommes, emprunter cent millions, traiter avec les puissances de l'Europe et adopter les vingt-quatre articles. Le 23 septembre, on célébra le premier anniversaire des journées de l'année précédente, et les Chambres se rendirent avec escorte au service funèbre célébré dans l'église de Ste Gudule pour ceux qui avaient péri aux combats de Bruxelles, service auquel le roi assista sur son trône. Cette même année aussi on avait célébré avec éclat la fête du Saint Sacrement ; outre une escorte de troupes régulières, plus de dix mille hommes de garde civique avaient pris part à cette fête. C'était la dernière marque extérieure prononcée de la réaction contre la compression anti-catholique du roi Guillaume. A la fin de cette année, la ville de Bruxelles donna au roi Léopold, pour le 16 décembre, jour anniversaire de sa naissance, une grande fête dans la jolie salle près la porte de Louvain. Le roi était âgé alors de quarante et un ans ; ainsi c'était dans l'année de la première révolution belge que le roi de la seconde avait pris naissance. On prit alors aussi quelques mesures pour aider encore pendant cet hiver la classe ouvrière qui avait eu beaucoup à souffrir pendant l'hiver de 1830. Mais pendant que les secousses de la révolution commençaient à se calmer, il s'avançait du Nord un fléau épouvantable. Le choléra, sorti des bords du Gange, était entré en Europe et s'avançait vers la Prusse, notre voisine. Ainsi finit l'année 1831. »

Voici les détails que l'auteur donne sur l'arrivée en Belgique de la nouvelle reine, la princesse Louise Marie d'Orléans, de sainte et regrettable mémoire.

« Au mois de juillet, le roi me fit appeler auprès de lui pour me faire part du projet qu'il avait de nommer ma femme dame d'honneur de la future reine, la princesse Louise d'Orléans, dont le mariage allait avoir lieu le 9 août suivant. Tous les enfants à

naitre de ce mariage devant être catholiques, Sa Sainteté s'empressa d'envoyer les dispenses, qui arrivèrent plusieurs jours avant celui où on les attendait. Les vertus et les qualités attachantes de cette aimable princesse déterminèrent facilement ma femme à accepter l'honneur d'être placée auprès d'elle. Au commencement d'août, ma femme partit avec la baronne d'Hooghvorst, dame du palais, pour aller à Tournai au-devant de la nouvelle reine qui arrivait en Belgique. Elle était accompagnée de M. le duc de Choiseul et de M[me] la duchesse de Massa. Le préfet du département du Nord faisait partie de sa suite, et le ministre de France était aussi allé au-devant d'elle. La ville de Tournai lui donna une très-belle fête, et son voyage de Tournai à Bruxelles se fit au milieu des acclamations d'une multitude immense accourue sur son passage. Tout le peuple était ivre de joie de voir cette jeune reine qui apportait la religion catholique dans la nouvelle dynastie. Son voyage ressemblait à un triomphe ; j'étais avec M[lle] de Steenhault et ma fille dans une calèche ouverte sur la route qui traverse le village de Molenbeék pour aller vers Laeken. Le roi et la reine approchaient à peine d'Anderlecht, que les acclamations de la foule annonçaient au loin leur arrivée, par un bruit éclatant qui semblait courir avec rapidité devant leur voiture. Bientôt ils passèrent auprès de nous, et je pus distinguer la figure de la reine. Son teint était blanc et rose, sa chevelure d'un blond pâle était celle de la maison d'Autriche et de sa mère, fille d'archiduchesse. Ses traits étaient ceux des Bourbons; ainsi elle réunissait en elle le double caractère de fille de saint Louis et de Marie Thérèse. Quelques jours après cette arrivée, je dînai à Laeken. La jeune reine était fort timide dans les commencements; cependant il n'était pas difficile de remarquer dans sa conversation combien son éducation avait été soignée et combien elle était instruite, surtout de l'histoire des beaux-arts dont les diverses périodes étaient parfaitement présentes à son esprit. Mais tout ceci n'était rien en comparaison des belles qualités de

son âme, par lesquelles elle obtint bientôt le respect et l'attachement général. »

Terminons par le tableau de la Cour de Bruxelles, si souvent visitée et embellie alors par la noble famille d'Orléans.

« Dans les premiers jours de 1833, la jeune reine commença à paraître; il y eut plusieurs bals à la cour. Déjà depuis quelques années la danse s'était changée pour les hommes en une espèce de dégaine gauche, traînante et disgracieuse qui n'était ni danse ni marche et qui n'avait de l'une et de l'autre que ce qu'elles peuvent avoir de désagréable à la vue. Les femmes seules dansaient encore. La reine l'emportait infiniment sur elles toutes par la grâce, la dignité et la facilité de sa danse, et par la perfection de ses pas; elle était véritablement l'ornement du bal. Dans les commencements de la résidence de la reine à Bruxelles, la reine des Français et les princes de la maison d'Orléans venaient souvent à Bruxelles. La reine des Français, princesse d'une haute vertu, attachante par sa bonté, sa charité et sa bienveillance, gagnait tous les cœurs; elle réunissait les ressemblances des deux maisons dont elle était issue, ayant les traits des Bourbons, avec la taille, le teint, la chevelure, le maintien et la démarche d'une archiduchesse d'Autriche. Le duc d'Orléans, son fils aîné, était un jeune prince, d'une taille élevée et élégante; brave et spirituel, il était aimé dans l'armée française et annonçait un prince capable de soutenir le nouveau trône élevé au mois de juillet 1830. M. le duc de Nemours, son frère, s'effaçait beaucoup alors et laissait modestement briller son frère aîné. Tout jeune encore, il était d'une bravoure impassible et imperturbable. La princesse Marie d'Orléans, sœur de la reine et élevée avec elle, lui était tendrement attachée. Princesse pleine d'esprit et de connaissances, elle était douée d'un véritable génie d'artiste. Tout le monde connait son admirable production de Jeanne d'Arc. La vivacité d'imagination et l'esprit piquant de la princesse Marie ne faisaient point obstacle à la

bonté de son cœur, qui se manifesta particulièrement par la constance des soins qu'elle donna à sa vieille gouvernante, Mme de Mallet, qu'elle ne quitta ni jour ni nuit dans sa dernière maladie, lui donnant, jusqu'au dernier soupir, des marques de son attachement et de sa reconnaissance. La conversation de la princesse Marie était pleine d'intérêt, particulièrement sur l'histoire, surtout celle des beaux-arts. Elle voulut bien accorder son attention à quelques détails que je lui donnai sur la grotte de Han si peu connue; elle admira les gravures que je lui envoyai de ces beautés souterraines dignes de l'Archipel et de la Suisse, et dont, en pays étranger, on ne soupçonne pas l'existence en Belgique.

La cour et ses visites commençaient à ranimer Bruxelles et à faire sortir la société de la dispersion de 1830. Au printemps de 1833, mon cousin le marquis Ernest de Beauffort partit pour Paris, pour surveiller l'impression de notre livre : *De l'Esprit de vie et de l'Esprit de mort*. Lorsque cet ouvrage eut paru, j'en vis, à ma grande surprise, un éloge très-marqué dans *la Mode*, journal légitimiste français fort ardent. Je cherchai à deviner ce qui avait pu l'attirer à un ouvrage qui, en tant de points importants, s'écarte de l'opinion chérie de cette fraction de la société française. Je ne pus l'attribuer qu'au tableau de la monarchie très-chrétienne et du saint-empire romain, et à la manière respectueuse dont cet ouvrage parle des maisons de France et d'Autriche, qui sont présentées comme les colonnes du monde catholique.

Pendant cet été, les Chambres me retinrent à Bruxelles où je restai jusqu'à la fin d'août. Nous faisions de curieuses promenades dans les beaux environs de cette ville. Je vis alors dans le joli village de Forest un antique tombeau de sainte Alène, fille d'un seigneur païen des Francs du VIIe siècle. La tradition rapporte que, venant à l'office divin du château de Dilbeék à l'église de Forest, à l'insu de son père, ennemi du Christianisme, elle traversait la Senne en marchant sur les eaux; poursuivie par les gens de son père, elle en fut si maltraitée qu'elle mourut dans ce lieu. On voit

encore près de cette église une haute touffe de noisetiers provenue du bâton de la sainte qu'elle avait planté en ce lieu. On y voit aussi d'antiques reliquaires garnis de pierres fines, renfermant entre autres les dents de la sainte. Près du village d'Uccle se voit, taillé dans une pierre incrustée dans le mur d'une ferme, un grand cor de chasse semblable à ceux de Charlemagne à Aix-la-Chapelle et de saint Hubert à Tervueren, et sous lequel on lit cette inscription : *Considérez le temps: — l'an* 570 ; *restauré en* 1700. Au hameau de Boondael, de la commune de Watermael, se trouve un vieux tilleul que trois hommes peuvent embrasser, et qui remonte au moins au règne de Charles-Quint. Cet arbre est creux ; les enfants y montent comme dans une tour et passent la tête à des sortes de fenêtres formées d'ouvertures creusées par le temps. »

Nous voici parvenu au terme de la tâche que nous nous étions imposée. Il ne nous reste plus qu'une observation à présenter aux lecteurs. Nous avons religieusement respecté le texte du noble écrivain ; nous nous serions fait scrupule de l'altérer, même seulement pour faire disparaître par-ci par-là des incorrections grammaticales et certaines constructions un peu hasardées. Le style est l'homme même, comme dit Buffon; et il serait avec raison fort mal venu en France l'éditeur malencontreux qui voudrait, par exemple, toucher au style cavalier et si original du duc de Saint-Simon, et métamorphoser un grand seigneur en académicien méticuleux et puriste.

Nous nous sommes donc borné à rétablir l'orthographe des noms propres souvent rendus méconnaissables, et à corriger les fautes d'impression et de ponctuation qui fourmillent dans ces deux volumes. Elles sont d'autant plus apparentes, et partant moins excusables, qu'elles se rencontrent dans un ouvrage exécuté avec un grand luxe typographique.

XII.

PORTRAITS POLITIQUES.

M. CHARLES DE BROUCKERE.

Charles Marie Joseph Ghislain de Brouckere, né à Bruges en 1796, prit du service en 1815 dans l'artillerie de l'armée des Pays-Bas en qualité de lieutenant en second. Démissionnaire en 1820, il fut élu en 1825 par la province du Limbourg membre de la seconde Chambre et prit place dans les rangs de l'opposition hostile à l'administration hollandaise. Après les événements de 1830, il fut de ceux qui crurent d'abord qu'une séparation administrative entre la Hollande et la Belgique pourrait suffire pour concilier tous les intérêts. Il eut même une conférence avec le prince d'Orange; mais le canon du général Chassé rendit superflue toute négociation dans cette voie. Commandant militaire de la province de Liége et membre du Congrès national, M. Charles de Brouckere devint ministre des finances en 1831. Après avoir voté en faveur du duc de Nemours, il fit partie de la députation chargée d'aller offrir la couronne à ce prince. M. de Brouckere se montra plus tard contraire à l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, se démit de ses fonctions de ministre et combattit dans le Congrès le traité des 18 articles. L'armistice rompu par les Hollandais le ramena dans le cabinet; le portefeuille de l'intérieur lui fut confié et il accompagna le roi Léopold à l'armée en qualité d'aide de camp. Il eut ensuite le portefeuille de la guerre qu'il ne garda que jusqu'au 16 mars 1832. M. de Brouc-

kere cessa un peu plus tard de faire partie de la Chambre des représentants et fut nommé directeur de la Monnaie. L'arrondissement de Bruxelles l'a depuis lors renvoyé à la chambre et un arrêté royal l'a appelé, en 1848, aux importantes fonctions de bourgmestre de la capitale. M. Charles de Brouckere a publié avec M. Tielemans les premiers volumes d'un excellent *Répertoire du droit administratif de la Belgique.* Ses connaissances étendues en législation et en économie politique l'ont mis souvent en mesure d'éclairer les questions les plus difficiles dans les Chambres comme au Conseil communal qu'il préside avec une véritable supériorité.

M. de Brouckere a rendu, en 1855, de grands services à l'industrie de son pays, comme président de la commission belge envoyée à Paris, pour faire partie du grand jury de l'exposition universelle. Les exposants belges lui en ont témoigné leur reconnaissance en lui offrant une magnifique coupe de vermeil. Le couvercle représente saint Michel terrassant le démon; la coupe est supportée par les figures allégoriques de l'Agriculture et des Arts, de l'Industrie et du Commerce. Celles-ci se dressent elles-mêmes sur un globe entouré d'écussons aux armes des nations européennes, réunies par des guirlandes d'olivier. Sur la coupe sont les armes de M. de Brouckere, formant pendant aux armoiries de Belgique; on y voit aussi les armes d'Angleterre faisant pendant à celles de France, pour désigner les expositions universelles de Londres et de Paris. Dans l'un des écussons qui ornent le pied de la coupe, on lit cette inscription : *Les exposants belges à leur président.* Plus bas sont gravés les noms de M. de Brouckere et la liste des services qu'il a rendus à la chose publique. Sur la base de la colonne on lit : *Léopold I*[er]*, roi des Belges.*

Le dessin de cette remarquable œuvre d'art est dû à M. J. Durlet, le modèle à M. Ducaju, et l'exécution à M. Dufour, orfèvre du roi.

M. HENRI DE BROUCKERE.

M. Henri Marie Joseph Ghislain DE BROUCKERE, frère du bourgmestre de Bruxelles, né à Bruges en 1801, nommé substitut du procureur du roi à Maëstricht en 1822, remplissait les fonctions de procureur du roi à Ruremonde, lorsque la révolution belge éclata. Élu membre du Congrès national et conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, il fut du nombre des commissaires envoyés par le Congrès à Londres auprès du prince Léopold pour pressentir ses dispositions au sujet de la couronne qu'on paraissait disposé à lui offrir. Les traités relatifs au Limbourg et au Luxembourg n'eurent pas l'approbation de M. Henri de Brouckere, et il s'en expliqua avec beaucoup de vivacité dans le Congrès, plus tard dans la Chambre des représentants. Gouverneur civil des provinces d'Anvers et de Liége, il a, depuis, représenté la Belgique, auprès des cours de Piémont, de Rome et de Toscane. Il est devenu plus tard le chef d'un ministère qui entreprit de conduire les affaires publiques au milieu des colères du parti libéral, irrité de n'avoir plus le pouvoir, et des ardeurs du parti catholique, qui voulait le ressaisir. M. de Brouckere, dans des circonstances différentes, s'essaya ainsi à recommencer M. Nothomb, et s'il y réussit mieux que son devancier, c'est que la politique étrangère pèse depuis deux ans sur les questions ministérielles belges et semble commander aux deux partis

la plus extrême prudence. Aussi ne voit-on pas le parti libéral recommencer sa propagande maçonnique des anciens temps; Quoi! M. Rogier n'est plus représentant... M. Frère n'est plus ministre...... et les tempêtes libérales ne se déchaînent pas...... M. Nothomb ne connut pas, lui, ces douceurs-là, et M. Henri de Brouckere les mit merveilleusement à profit, se souvenant, d'ailleurs, du mot de M. de Rémusat, devenu ministre avec M. Thiers : « Je ferai à peu près tout comme le firent mes devanciers; et, en » vérité, on ne saurait faire autrement... c'est toujours le même » air que nous autres ministres nous jouons à la galerie........, » seulement, j'ai la prétention de le jouer un peu mieux. »

M. Henri de Brouckere, ministre des affaires étrangères, depuis le 31 octobre 1852, est aujourd'hui rentré dans la vie privée. Il a donné sa démission, acceptée par le roi le 30 mars 1855, et a été remplacé le même jour par M. le vicomte Charles Vilain XIIII.

LE PRINCE JOSEPH DE CHIMAY.

Joseph DE RIQUET, comte de Caraman, prince DE CHIMAY, né en 1808, a été successivement depuis 1830 envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Belgique à la Haye, gouverneur de la province de Luxembourg, ministre plénipotentiaire à Francfort, à Rome, Naples et Florence. Commandeur de l'ordre de Léopold, grand-officier de la Légion d'honneur, grand'croix de la couronne de Chêne, de l'ordre de Saint-Michel, membre de la Chambre des représentants, il a acquis dans ces derniers temps une grande importance politique par les missions extraordinaires que le roi des Belges lui a confiées et qui l'accréditaient auprès de l'empereur Napoléon III. Quoique de bien courte durée, ces missions ont été fort remarquées, et on assure que M. le prince de Chimay y a acquis la haute estime de l'empereur des Français en même temps qu'il s'appliquait à se rendre digne de la confiance du roi Léopold et à faire ressortir tous les titres de la Belgique à la sympathie des puissances étrangères. Dans la Chambre des représentants, M. le prince de Chimay est classé parmi les chefs du parti catholique, mais avec un caractère de modération et une élévation d'esprit auxquels beaucoup d'hommes du parti libéral ont dû rendre hommage.

M. DECHAMPS.

M. Adolphe Dechamps est né en 1807 à Melle, dans la Flandre Orientale. Lorsque la révolution belge éclata, rien n'indiquait la carrière qui s'ouvrirait un jour pour lui. Il se plaisait dans les spéculations philosophiques, dans l'examen des hautes questions religieuses, se préoccupant surtout de leur rapport avec la politique de notre temps. Les événements de 1830 vinrent fixer la direction de son esprit, et il se prépara par le labeur du publiciste à devenir un jour homme d'État. Dès lors on le vit appliquer à la politique de son pays toutes ses études philosophiques et religieuses, trouvant ainsi dans les travaux qui jusqu'alors avaient rempli sa vie le fondement de la situation d'élite qu'il devait un jour acquérir parmi les chefs du grand parti catholique belge.

Le *Journal des Flandres*, de Gand, et l'*Émancipation*, de Bruxelles, accueillirent avec empressement ses écrits politiques qui lui valurent, dès 1834, l'entrée dans la Chambre des représentants où l'avaient appelé les électeurs du district d'Ath. La présence de M. Dechamps dans cette assemblée ne tarda pas à lui donner une influence marquée. Elle s'accrut dans les longues discussions des lois d'organisation communale et de l'instruction publique. Son rapport sur l'enseignement supérieur fut rédigé et soutenu avec un rare talent. Les intérêts commerciaux et in-

dustriels de la Belgique trouvaient aussi en lui dans la Chambre un éloquent défenseur, et il réclama l'exécution d'un chemin de fer d'entre Sambre et Meuse dans un temps où il ne soupçonnait pas qu'il serait, plus tard, appelé comme ministre des travaux publics à réaliser cette utile pensée. Nommé en 1841 au gouvernement de la province de Luxembourg et réélu par son collége électoral, il rendit de nouveaux services. Son rapport sur l'enseignement primaire, la mission douanière et commerciale qu'il remplit à Paris en 1841 avec une véritable distinction, marquèrent sa place dans le conseil des ministres.

Il y fut admis en 1843 avec le portefeuille des travaux publics. C'était l'époque où la Belgique entrait en pleine possession de ses grandes lignes de fer. Le nouveau ministre présida successivement à l'inauguration du chemin de fer de Liége à Verviers, de celui de Braine-le-Comte à Namur et de la grande ligne du railway qui relie l'Escaut au Rhin. On se souvient des fêtes internationales qui réunirent alors les Belges et les Allemands dans un commun sentiment de sympathie. M. Dechamps prononça dans ces circonstances plusieurs discours éloquents. Les questions politiques trouvaient aussi leur place dans la pensée active de M. Dechamps, et il s'employa souvent avec succès à leur donner une solution heureuse. Devenu ministre des affaires étrangères dans les deux ministères formés par M. S. Van de Weyer et M. le comte de Theux, il prit une part importante aux négociations du traité conclu avec le Zollverein, signa le traité de commerce et de navigation conclu avec les États-Unis, la convention commerciale entre la Belgique et la France, les traités conclus avec Naples et, un an avant, avec les Pays-Bas. Ce dernier traité doit être considéré comme le plus avantageux que la Belgique ait obtenu en vingt-quatre ans. On fit, ce jour-là, un pas décisif dans la voie d'un rapprochement sérieux entre les deux pays, et M. Dechamps révélait toute sa pensée sur ce point lorsqu'il disait en 1848, dans la discussion du budget des affaires étran-

gères, qu'il fallait reconstituer le royaume des Pays-Bas par le côté commercial. M. Dechamps a quitté le ministère, en 1848, le jour où ses amis politiques ont résigné le pouvoir. Représentant de l'arrondissement de Charleroi à la Chambre, il continue à s'y montrer homme politique éclairé, esprit pratique, orateur éminent. Officier de l'ordre de Léopold, il est, en outre, décoré des grands cordons de la Légion d'honneur, de l'Aigle rouge de Prusse, du Lion néerlandais et de l'ordre des S[ts] Maurice et Lazare de Sardaigne, etc.

M. DE DECKER.

Pierre Jacques François DE DECKER, né à Zèle, Flandre Orientale, en 1812, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie royale de Belgique, après avoir fait ses humanités à Saint-Acheul et au collége de Fribourg, étudia à Paris le droit et la philosophie et revint à Gand, où il s'ouvrit la carrière de publiciste par de nombreux articles politiques dans la presse locale. En 1835, il publia un recueil de poésies charmantes sous le titre de *Religion et Amour*. M. de Decker fonda avec M. Dechamps, dans l'année 1837, la *Revue de Bruxelles*, publication périodique fort estimée. Envoyé à la Chambre des représentants en 1839 par le district de Termonde, M. de Decker s'y est fait remarquer par d'excellents rapports. On a aussi de lui : *Du pétitionnement en faveur de la langue flamande*, in-8°, 1840 ; *Quinze ans, de* 1830 *à* 1845, in-8°, Bruxelles, 1845; *De l'influence du libre arbitre de l'homme sur les faits sociaux*, 1848 ; *Mission sociale de la Charité*, discours académique, 1854; *De l'influence du clergé en Belgique*, 1843; *Études historiques et critiques sur les monts de piété*, 1844, *in-8°*, travail complet sur la question et consulté avec fruit par les économistes les plus distingués. M. de Decker est l'un des chefs les plus considérés du jeune parti catholique dans les Chambres. Pendant les luttes violentes qui ont rempli ces dernières années, M. de Decker a toujours défendu avec autant

de talent que de courage la politique d'union dont le cabinet de M. Nothomb a été pour ainsi dire la dernière expression. Il n'a jamais hésité, cependant, à blâmer ses amis politiques lorsqu'il a cru qu'ils s'écartaient de la ligne de prudence qui fait la force du bon droit. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'opposa énergiquement à la constitution du ministère catholique *homogène* dont l'avénement était à ses yeux un danger, puisqu'il s'éloignait de la politique d'union que le parti catholique avait toujours défendue depuis 1830, et qu'il donnait raison à ce système *exclusif* préconisé par le parti libéral lui-même. Les discours et les écrits politiques de M. de Decker l'ont placé au premier rang des hommes considérables mêlés à la politique belge et lui ont valu, chose bien rare dans une époque de passions et d'injustices, le respect de tous ses adversaires.

M. de Decker a publié, en 1852, une brochure remarquable, cinq fois réimprimée, qui a produit une vive sensation, et excité une ardente polémique dans la presse quotidienne. *L'esprit de parti et l'esprit national* a été en outre combattu dans des réfutations spéciales, publiées par des pseudonymes et des anonymes ; à savoir, *Libéral et clérical*, par L. Ménard (pseudonyme d'un négociant d'Anvers), *Lettre à M. de Decker, par Jean Van Damme* (M. Frère-Orban), et *La Constitution belge commentée et expliquée par le parti clérical, avec des notes et observations d'un libéral* (M. F. Tindemans, l'un des rédacteurs de l'*Observateur*).

Depuis lors, l'honorable M. de Decker a été appelé à faire partie des conseillers de la Couronne. Il est devenu ministre de l'intérieur, le 30 mars 1855, en remplacement de M. F. Piercot, démissionnaire. Dès son entrée aux affaires, il a fait preuve en toute circonstance de la plus louable impartialité, et n'a cessé de témoigner de son zèle éclairé et de son amour constant pour les lettres et les arts.

Nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici la belle et chaleureuse improvisation de M. de Decker, présidant le banquet

offert, le 8 décembre 1855, par le corps universitaire de Liége à MM. les professeurs Dumont et Gloesener, à l'occasion de la grande médaille d'honneur et de la médaille de première classe qui leur ont été décernées à l'exposition universelle de Paris. Elle lui a valu des témoignages non équivoques de sympathie générale et les félicitations mêmes de ses adversaires politiques assis non loin de lui à cette belle fête de l'intelligence.

Le toast à M. le ministre de l'intérieur avait été porté en ces termes par M. Borgnet, ancien recteur :

« J'ai l'honneur de vous proposer la santé de M. le ministre de l'intérieur. Je le fais au nom de tous mes collègues, car tous ressentent une vive reconnaissance de l'empressement avec lequel leur invitation a été accueillie. Cet empressement est un témoignage de sympathie accordé à leurs efforts ; c'est aussi un gage de dévouement à la cause de l'enseignement supérieur. Il appartenait à l'homme qui avait su se faire une place distinguée dans la république des lettres, avant d'être appelé à l'honneur de siéger dans les conseils du Roi, de venir présider une fête consacrée aux triomphes de la science, et de marquer ainsi son intelligente sollicitude pour les intérêts les plus élevés du pays.

« A M. le ministre de l'intérieur. » (Bravos).

M. le ministre de l'intérieur, dit le *Journal de Liége*, qui n'a jamais été suspect de flatterie envers M. de Decker, y a répondu par de nobles et dignes paroles qui ont obtenu un légitime succès :

« Messieurs,

« Je vous remercie des applaudissements par lesquels vous avez bien voulu accueillir, je dirai même ratifier, les paroles bienveillantes qui viennent de m'être adressées.

» Si j'ai répondu avec empressement à l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, c'est que, ministre comptant l'instruction publique au nombre de mes principales attributions, j'ai senti que ma place était ici au milieu de cette assemblée d'élite, réunie pour célébrer le triomphe de deux représentants de l'enseignement supérieur en Belgique. J'ai considéré comme un devoir et, plus encore, comme un bonheur, de venir partager les utiles

émotions de cette journée, qui marquera dans les annales de l'université de Liége comme une de ses dates les plus glorieuses !

» Messieurs, en organisant ce banquet, vous n'avez pas eu pour unique but d'exalter quelques individualités. Votre pensée s'est élevée plus haut : vous avez compris que les succès éclatants obtenus à l'Exposition universelle de Paris par deux honorables professeurs appartiennent à votre corps enseignant tout entier. En effet, la gloire de chacun des professeurs rejaillit sur toute la famille académique !

» Permettez-moi donc, messieurs, de porter un toast « à la prospérité de l'université de Liége ! »

» Que les membres du corps enseignant de cette université continuent à se dévouer à l'accomplissement de leurs devoirs ; qu'ils continuent à se montrer de plus en plus dignes de la sollicitude du gouvernement et de la confiance des familles ! Émules par le talent et par le caractère, qu'ils soient toujours frères par une sainte communauté de vues et d'intérêts!

» Que l'université entretienne le feu sacré des lettres et des sciences dans cette vieille cité de Liége dont les illustrations historiques figurent sur les murs de cette enceinte, et dont les illustrations contemporaines savent si bien rajeunir et perpétuer la gloire !

» Que l'université prépare à la Belgique une génération forte par l'esprit et par le cœur, une génération pleine d'ardentes convictions et de nobles sentiments, une génération, enfin, profondément dévouée au maintien de nos libres institutions et à la conservation de notre indépendance nationale ! »

Cette réponse, dont plusieurs passages avaient été accueillis par des applaudissements chaleureux, a été couverte par des bravos enthousiastes et longtemps prolongés.

Tout le monde s'est levé, les uns pour féliciter, les autres pour remercier le ministre des sympathies qu'il venait d'exprimer en si bons termes pour l'Université de Liége.

M. DUMORTIER.

M. Barthélemy Charles Dumortier, membre de la Chambre des représentants et de l'Académie royale des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique, officier de l'ordre de Léopold et décoré de la croix de fer, est né à Tournai en 1797. Homme politique, littérateur, savant botaniste, M. Dumortier joint à un esprit éminent de grandes lumières et beaucoup de savoir. Le gouvernement hollandais l'eut pour constant adversaire. Il appartenait à ce qu'on pouvait appeler alors le parti des démocrates catholiques. Le *Courrier de l'Escaut*, qui se publie à Tournai, renferma souvent des articles de lui.

Pendant les événements de septembre 1830, il distribua sur la place publique de Tournai les couleurs nationales aux troupes de la garnison et contribua, le 28, à l'attaque des postes hollandais. Le gouvernement des Pays-Bas l'avait fait alors décréter d'arrestation. Élu membre de la Chambre des représentants, M. Dumortier fut au premier rang des défenseurs de l'honneur national et de l'intégrité du territoire belge. Les résolutions de la conférence de Londres ne satisfirent pas son patriotisme, et il s'en expliqua dans la Chambre des représentants avec une grande énergie. Son opposition à la politique ministérielle s'appliquait aussi aux questions de politique intérieure. C'est ainsi qu'en 1836, le projet de loi sur la loi communale trouva en lui un re-

doutable adversaire. Son rapport sur ce projet de loi est resté un chef-d'œuvre d'érudition administrative et d'éloquence parlementaire. Le traité des 24 articles n'eut pas l'approbation de M. Dumortier, et nul ne fut plus éloquent que lui pour faire ressortir à la tribune l'humiliation qu'avait à subir la Belgique en accédant au partage du Limbourg et du Luxembourg. Dans la question de la dette laissée à la charge des Belges, M. Dumortier, par ses excellentes publications, traduites en plusieurs langues(1), rendit de grands services et contribua à faire réduire le chiffre des sommes qu'il fallait payer à la Hollande. M. Dumortier n'a jamais été ministre ; et dans un temps où tant d'ambitieux ont pu arriver au pouvoir, lui ne l'a pas recherché, bien qu'un portefeuille eût pu faire de lui un ministre éminent.

L'opposition parlementaire de M. Dumortier a perdu quelque chose de sa vigueur des anciens jours, mais son esprit a su garder toute son indépendance. Il vote d'ailleurs avec le parti catholique dans toutes les questions où l'opinion religieuse est de quelque poids. Ses publications sur l'histoire naturelle sont nombreuses et révèlent des connaissances étendues. Nous citerons les suivantes : *Commentationes botanicæ*, Tournai, 1822, in-8°. — Un mémoire en hollandais sur les *Saules*. — *Florula Belgica operis majoris prodromus*. — *Mémoire sur l'anatomie et la physiologie des polypiers composés d'eau douce, etc.*

(1) *La Belgique et les 24 articles*. Bruxelles, 1838, in-8° (6 éditions françaises différentes ; traductions en flamand, en allemand et en anglais). — *Observations complémentaires sur le partage des dettes des Pays-Bas* (5 éditions différentes) Bruxelles, 1838, in-8°.

M. DEVAUX.

Paul Devaux, né à Bruges en 1800, reçu avocat à Liége, décoré de la Croix de fer et commandeur de l'Ordre de Léopold, fonda en 1824, avec MM. Lebeau, Charles et Firmin Rogier et Van Hulst, le journal connu sous le nom de *Mathieu Laensberg* qui prit plus tard le nom de *Politique* et se signala par une vive opposition à l'administration hollandaise. Après les événements de 1830, M. Devaux fut député au Congrès national et y vota l'exclusion de la maison de Nassau. Plus tard, son vote fut acquis au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Il défendit ensuite avec un rare talent les intérêts belges auprès de la conférence de Londres, de concert avec MM. Van de Weyer, Nothomb et le comte d'Arschot. M. Devaux a toujours exercé une grande et légitime influence dans la Chambre des représentants dont il est membre depuis 1831. Son rapport sur le projet d'emprunt qu'il s'agissait de contracter en 1838 avec la maison de Rothschild pour la construction des chemins de fer belges, est un document remarquable qui révèle le véritable homme d'État.

En 1839, lorsque les Chambres belges eurent à se prononcer sur la grave question de l'adoption de 24 articles, M. Devaux put revendiquer avec M. Lebeau et leurs amis politiques l'avantage d'avoir compris mieux que le parti catholique la triste nécessité de mettre un terme à la politique de résistance qui, im-

puissante à sauver la question, pouvait faire courir les plus grands périls à l'indépendance belge. Il vota donc les 24 articles. M. Devaux avait fondé en 1840 la *Revue nationale*, recueil périodique où ses doctrines politiques étaient exposées avec un rare talent. Il appuya dans ce journal le ministère de 18 avril 1840 où ses amis MM. Lebeau et Rogier avaient les principaux portefeuilles. C'est alors qu'on le surnomma le *Président invisible du conseil.* Ce fut dans la *Revue nationale* que M. Devaux posa le premier, pour l'avenir, les principes politiques du parti libéral, uni jusqu'alors aux catholiques pour assurer l'œuvre commune de l'indépendance belge. M. Devaux prétendait que cette union devait cesser avec la cause qui l'avait motivée; désormais les partis devaient être homogènes; de même qu'en Angleterre on trouve le parti tory et le parti whigh, en Belgique la direction des affaires devait, dans la pensée de M. Devaux, appartenir soit aux catholiques, soit au parti libéral. Cette division en deux camps semblait au parti catholique une pensée politique dangereuse, parce qu'elle pouvait occasionner dans un État restreint et d'une organisation bien récente encore des complications fatales à son indépendance. Le parti catholique au Sénat s'en effraya tout d'abord. Pourquoi, disait-il, abandonner la politique d'union qui avait produit de si grands résultats depuis 1830? C'est à cette occasion qu'en 1841 le Sénat fit cette adresse au Roi qui, dans la pensée de quelques sénateurs influents, pouvait bien être une manifestation hostile au cabinet libéral, mais qui, pour la majorité qui la signa, n'était que l'expression de la crainte que faisaient concevoir les théories nouvelles du parti libéral. De son côté, ce parti ne manqua pas de donner à cet acte une portée politique hostile, ce qui devait nécessairement conduire à la lutte violente qui a marqué dans ces dernières années la politique intérieure du pays. Après une lutte de six années, la politique homogène défendue par M. Devaux et ses amis triompha dans les élections de 1847 et vint assurer le pouvoir au parti libéral.

M. Devaux n'a cependant pas été ministre après la commune victoire des chefs de l'opinion libérale; mais il est resté avec M. Lebeau le plus solide appui des ministres du parti libéral, rôle qui convient à ses habitudes comme à son esprit, et n'aspirant à aucun portefeuille ministériel, il se tient pour très-satisfait, lorsque les affaires publiques sont aux mains des hommes politiques auxquels l'ont uni les mêmes opinions et les mêmes adversaires. La *Revue nationale*, dont la collection, en 17 volumes, renferme tant d'articles capitaux de politique intérieure, de littérature et de critique, a cessé de paraître à la fin de l'année 1847.

M. FRÈRE-ORBAN.

M. Walthère FRÈRE-ORBAN, né à Liége en 1812, avocat à la cour d'appel de cette ville, et l'une des lumières du barreau belge, s'est acquis une grande importance politique dans les Chambres et dans le pays par la fermeté de ses opinions, le talent et l'autorité de sa parole. A vrai dire, M. Frère-Orban est devenu, dans ces dernières années, le chef véritable du parti libéral. Ministre des travaux publics après la retraite du dernier ministère catholique et, plus tard, ministre des finances, il força souvent ses adversaires politiques à rendre ouvertement hommage à son aptitude et à son éloquence. Né dans une condition obscure, il n'a dû qu'à son travail et à une grande force de volonté tout ce qu'il est aujourd'hui, et plus habile en cela que beaucoup d'hommes de son temps, il n'a pas cherché à effacer les traces de sa modeste origine par des airs de grand seigneur. Citant le mot de *Timon* sur M. Thiers, il se plut un jour à rappeler à la Chambre qu'il n'avait pas été *bercé sur les genoux d'une duchesse;* il discutait en ce moment avec un de ses adversaires politiques les plus déterminés, M. le comte de Liedekerke, dont la vieille souche nobiliaire se blasonne encore des souvenirs de l'illustre maison de Gavre. M. Frère-Orban a cessé d'être ministre le 17 septembre 1832; mais il est resté l'orateur le plus énergique et le plus écouté peut-être du parti libéral. Il a rendu moins de services à

ce parti et au pays que MM. Lebeau, Devaux, Rogier, les colonnes de vieille date de l'édifice libéral; mais il résume mieux, aujourd'hui, par cela même, l'avenir et les espérances de ce grand parti. M. Frère-Orban est grand'croix de l'ordre de l'Aigle rouge et grand-officier de la Légion d'honneur. Ministre et côte à côte avec les ambassadeurs dans les salons du Roi, il s'est laissé aller à accepter un cordon honorifique; mais nous doutons, par exemple, qu'il se laissât jamais faire comte, car il est de ceux qui trop souvent glosèrent contre *la savonnette à vilain*; et qu'en dirait, d'ailleurs, M. de Liedekerke? Sous le pseudonyme de Jean van Damme, M. Frère-Orban a publié plusieurs brochures politiques remarquables par une dialectique serrée, une argumentation pressante et un style correct, nerveux et souvent même élégant.



M. GENDEBIEN.

Alexandre Joseph Sébastien GENDEBIEN, né à Mons en 1789, avocat et jurisconsulte, fut au premier rang de ceux qui organisèrent une opposition nationale contre la domination hollandaise avant les événements de 1830. Il défendit M. de Potter, et ses opinions courageuses lui valurent les persécutions du ministre hollandais Van Maanen.

Après les événements de 1830, M. Gendebien devint successivement membre du gouvernement provisoire, du comité central, président du comité de la justice, membre du Congrès national, et joua un grand rôle dans les négociations ouvertes avec le cabinet français pour l'organisation du nouveau gouvernement belge. S'indignant de la marche suivie par la diplomatie, blâmant les actes de la conférence de Londres, qu'il considérait comme contraires à l'honneur national des Belges, M. Gendebien se retrouva bientôt, après la victoire comme avant 1830, dans les rangs de l'opposition. Bien que son vote eût été favorable à l'établissement d'une monarchie constitutionnelle avec un chef héréditaire, on le vit se prononcer énergiquement contre l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Nommé plus tard aux fonctions de procureur général près la cour de cassation, il les refusa pour ne pas sacrifier son indépendance. Les questions d'extradition qui donnèrent lieu, en 1834, à des discussions si vives dans la Chambre

des représentants, la loi communale discutée en 1836, la censure théâtrale, le jury, la cession d'une partie du Limbourg et du Luxembourg, ont retrouvé successivement en lui un adversaire déterminé et ardent des mesures ministérielles. M. Gendebien, après l'adoption du traité de paix en 1839, donna sa démission de membre de la Chambre des représentants; mais il est resté le chef de l'opposition démocratique belge. L'intégrité de sa vie, sa fidélité à ses antécédents, sa persistance dans la voie qu'il s'est tracée, lui ont d'ailleurs acquis une grande considération personnelle. Il a succédé à son beau-père, M. l'avocat Barthélemy, dans les fonctions lucratives de receveur général des hospices de Bruxelles.

M. DE GERLACHE.

Étienne Constantin, baron DE GERLACHE, né en 1785 à Biourge, dans le Luxembourg, ancien membre des États-généraux, président du Congrès belge, premier président de la cour de cassation, grand officier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix de fer, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, président de la commission royale d'histoire, membre titulaire de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, un des hommes les plus éminents de la Belgique actuelle. Député en 1824 par la province de Liége aux États-généraux, il y devint le chef de l'opposition catholique libérale dont les principes triomphèrent quand la révolution belge éclata. Il présidait la députation qui se rendit à Londres pour aller offrir la couronne de Belgique au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Depuis 1832, M. de Gerlache est à la tête de la magistrature belge, dont il est à la fois la lumière et l'honneur. Parmi les nombreux ouvrages que M. de Gerlache a publiés, l'*Histoire du royaume des Pays-Bas* occupe la première place. L'introduction de cet ouvrage, qui a eu deux éditions, est un chef-d'œuvre, et tout le livre révèle une grande hauteur de vues unie à une rare impartialité. Ce livre restera. En 1812, M. de Gerlache a publié à Paris une traduction estimée du *Catilina* de Salluste et plus tard, à Liége, un *Essai sur Grétry*, *Les guerres d'Awans et de Waroux*,

épisodes de la chevalerie liégeoise, etc. On a aussi de lui divers discours ou travaux littéraires insérés dans les *Mémoires de l'Académie royale de Belgique*. Il a fait paraître en 1852, sous le voile de l'anonyme, une brochure intitulée *Essai sur le mouvement des partis en Belgique*, laquelle a eu un grand retentissement, et a été attaquée avec une grande vivacité par les principaux organes du parti libéral. La famille de Gerlache est noble, originaire des provinces rhénanes et depuis longtemps établie dans le Luxembourg. Elle compte des alliances avec les Barrois de Manonville, de Laittres, Groulard, Moustier, de Rieux, Roucy, van der Straten Waillet, Senocq, etc. Armes : *parti; au 1 d'argent, à l'aigle de sable becqué, membré et lampassé de gueules; au 2 d'argent, à l'arbre de sinople.*

M. LEBEAU.

Jean Louis Joseph Lebeau, né à Huy en 1794, est l'un des hommes qui ont le plus concouru à la fondation du royaume de Belgique. Avocat à la cour d'appel de Liége, il créa en 1824 dans cette ville, avec MM. Devaux et Charles Rogier, ses amis, le journal connu sous le nom de *Mathieu Laensberg* qui prit plus tard le titre de *Politique* et se fit remarquer par l'énergie et le talent que ses rédacteurs déployaient contre les tendances de l'administration hollandaise. M. Lebeau publia, de plus, un *Recueil politique et administratif de la province de Liége* et des *Observations sur le pouvoir royal*. Ce dernier ouvrage eut beaucoup de succès. Après les événements de 1830, M. Lebeau, nommé avocat général près la cour de Liége, fut député au Congrès national. Il acquit bientôt dans cette assemblée une grande prépondérance et il l'appliqua avec ardeur à faire prévaloir sa pensée contraire à toute réunion à la France. Faire de la Belgique un pays neutre, une nation indépendante, compter sur les efforts de la conférence de Londres pour donner une solution heureuse à la lutte engagée avec la Hollande, telle lui parut la vraie politique à suivre et il ne négligea rien pour qu'elle prévalut. Le vote de M. Lebeau fut acquis au duc de Leuchtenberg dans la grande question de l'élection du nouveau roi. Devenu ministre des affaires étrangères en 1831, il contribua puissamment à l'élection du prince Léopold

de Saxe-Cobourg. L'adoption du traité des 18 articles fournit alors à M. Lebeau l'occasion de développer son énergie. Ce traité de haute politique, dans la situation de la question belge, froissait des susceptibilités bien naturelles chez un peuple qui se trouvait encore sous l'influence du triomphe de sa révolution C'était pourtant la seule voie honorable pour échapper à une guerre dans laquelle les Belges eussent inévitablement succombé; mais nul accommodement ne semblait possible avec ces susceptibilités. C'est dans ces circonstances, qui ne furent pas toujours sans périls, que M. Lebeau joignant la modération du langage à la force des arguments et à l'éloquence de l'orateur parlementaire, eut raison des violences, des menaces, des imprécations populaires, dont la politique qu'il défendait était l'objet. M. Lebeau entraina la majorité et gagna, ce jour-là, la cause de la monarchie belge. Après une aussi brillante victoire, le rôle de M. Lebeau fut momentanément fini. M. Lebeau quitta volontairement le pouvoir; mais sa voix resta l'une des plus écoutées dans les Chambres et dans le pays. Rappelé au ministère en 1832, il eut alors le portefeuille de la justice qu'il conserva jusqu'en 1834, époque des troubles qui éclatèrent à Bruxelles à l'occasion des manifestations orangistes. On a accusé M. Lebeau de ne pas avoir déployé dans cette circonstance toute la vigueur de répression que réclamaient ces horribles pillages des maisons orangistes, les colères populaires de cette nature nuisant toujours à la cause qu'elles semblent servir. M. Lebeau, devenu plus tard gouverneur de la province de Namur, fut ministre pour la troisième fois en 1840, et le roi lui confia le portefeuille des affaires étrangères qu'il conserva jusqu'en 1841. La tendance libérale de M. Lebeau, contraire dès lors aux vues du parti catholique, ne fit que grandir après sa retraite, et il devint le chef, on peut le dire, de cette grande opposition parlementaire connue sous le nom de *parti libéral* qui eut pour chefs MM. Rogier et Frère, et dont M. Lebeau s'est toujours montré depuis lors l'un

des plus fermes appuis. On doit à la plume exercée de M. Lebeau deux productions politiques remarquables, où il a fait preuve de cette froide et haute raison, de cette logique serrée, de cette ironie polie et acérée qui sont les traits distinctifs de son talent d'écrivain et d'homme d'État. Il a publié en 1852 quatre lettres anonymes, ayant pour titre *la Belgique depuis* 1847; et de 1853 à 1854, mais cette fois avec son nom, cinq *Lettres aux électeurs belges sur diverses questions qui sont à l'ordre du jour*. Elles font suite à l'ouvrage précédent et forment ensemble une sorte de cours de politique constitutionnelle à l'usage du parti libéral modéré. M. Lebeau est officier de l'ordre de Léopold, grand'-croix de l'ordre du Sauveur de Grèce, grand'croix de l'ordre du Christ de Portugal, et décoré de l'ordre du Nichau de Turquie de la première classe en brillants.

LE PRINCE DE LIGNE.

Eugène Lamoral prince de Ligne, né à Bruxelles en 1804, prince d'Amblise et d'Épinoy, grand d'Espagne de la première classe, assista en 1838 au couronnement de la reine Victoria en qualité d'ambassadeur extraordinaire du roi des Belges. Après avoir ensuite rempli les importantes fonctions de ministre plénipotentiaire de Belgique en France et, plus tard, auprès des cours d'Italie, M. le prince de Ligne a eu entrée au Sénat, qu'il préside aujourd'hui avec une grande distinction et une remarquable impartialité. Chevalier de la Toison d'Or, grand cordon de l'ordre de Léopold, grand'croix de la Légion d'honneur et des ordres de Saint-Hubert et Saint-Michel de Bavière, de Pie IX, de Saint-Janvier des Deux-Siciles et de la branche Ernestine de Saxe, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, M. le prince de Ligne s'est acquis une très-grande considération dans les cours étrangères où la confiance du roi Léopold l'avait envoyé en mission. L'élévation de son esprit et son extrême loyauté ont souvent commandé en sa faveur un ascendant qui a servi les intérêts belges, au point de vue des avantages politiques et commerciaux.

On a pu voir plus haut, p. 207 et suivantes, avec quel heureux à propos, quelle élocution pure et facile, souvent même éloquente, l'honorable président du Sénat sait s'exprimer dans les occasions solennelles, qui l'inspirent toujours noblement.

M. FÉLIX DE MÉRODE.

Philippe Félix Balthazar Othon Ghislain comte DE MÉRODE, né en 1791 à Maestricht, ministre d'État et membre de la Chambre des représentants depuis l'origine de cette assemblée, est l'un des hommes les plus considérables du pays et s'est rendu recommandable aux yeux de tous les partis par d'éclatants services publics, par l'élévation de son esprit, par la loyauté et l'excellence de son cœur. Comme son frère le comte Henri de Mérode, le comte Félix suivit ses parents dans l'émigration et fut marié fort jeune à Melle de Grammont, fille du marquis de Grammont. Fixé en Franche-Comté, il se prépara de bonne heure à l'étude des grandes questions politiques et sociales, au point de vue des inspirations généreuses et charitables. Les orphelins, les écoles, le sort des agriculteurs, celui des ouvriers, des villes, l'éducation publique, occupèrent tour à tour la pensée généreuse de M. Félix de Mérode. En 1825, il publiait ses vues sur l'enseignement conçu dans un esprit de liberté bien en opposition avec les lisières universitaires, héritage de la domination impériale. M. de Mérode se trouvait depuis peu de jours en Belgique lorsque la révolution belge éclata. Le gouvernement provisoire, constitué à Bruxelles, et le Congrès national surent alors l'étendue de son dévouement et de son patriotisme. On le vit déployer une immense activité pour propager dans tous les cœurs les sentiments de l'indépendance,

et il se multiplia pour l'organisation d'une résistance nationale contre les tentatives futures des Hollandais qui ne renonçaient pas à rentrer à Bruxelles en vainqueurs. Le temps, les fatigues extrêmes, l'argent que sa fortune particulière pouvait fournir, rien ne l'arrêta.

Après avoir hâté de tous ses efforts la prompte réunion du Congrès national, il fit preuve des sentiments les plus désintéressés lorsque ses amis, qui aimaient à l'appeler le *prince indigène*, voulurent le placer à la tête du gouvernement et songèrent à lui faire déférer la couronne. Dans les travaux du Congrès national, le comte Félix de Mérode se montra le défenseur infatigable des grands principes de liberté, au point de vue du catholicisme, comme de la dignité du peuple belge. Ses discours au Congrès révélèrent dès lors cette haute sagacité qui s'allie à un essor d'élocution parfois bizarre, mais pleine d'originalité. La parole de M. le comte Félix de Mérode a toujours eu dans les Chambres belges une grande portée et une véritable valeur. Catholiques et libéraux furent, en toute occasion, unanimes pour rendre hommage à ce caractère de loyauté et de sincérité si parfaites qui fait le fond de ses discours et de ses actes. La charité a en lui un disciple fervent; il sait la pratiquer comme il convient à l'opulence et aux cœurs élevés : dans le mystère et sans compter avec les malheureux. Sa sympathie n'a jamais manqué à la cause de l'émigration polonaise. Il était, en Belgique, chef du comité polonais et beaucoup de réfugiés venus de Pologne lui eurent de grandes obligations. Les goûts archéologiques de M. le comte de Mérode s'inspirent d'un jugement éclairé sur les monuments religieux ou artistiques des siècles passés. C'est à lui qu'on a dû l'initiative de l'érection de la statue élevée à la mémoire de Godefroid de Bouillon. M. le comte de Mérode, membre du conseil des ministres depuis le 12 novembre 1831, ministre de la guerre par intérim du 15 mars au 20 mai 1832, ministre des affaires étrangères par intérim du 27 décembre 1833 au 4 août 1834, ministre des fi-

nances par intérim du 4 au 18 février 1839, créé ministre d'État avec voix délibérative au conseil, résigna cette dernière partie de ses fonctions en 1839 à l'occasion de l'acceptation des 24 articles à laquelle il s'était énergiquement opposé. Il est grand-officier de l'ordre de Léopold, grand'croix de l'ordre du Christ, décoré de la Croix de fer, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, et n'a pas cessé d'avoir entrée dans la Chambre des représentants.

M. NOTHOMB.

Jean-Baptiste Nothomb est né en 1805 à Messancy, province de Luxembourg. Ses études commencées à l'athénée de Luxembourg, se terminèrent de la manière la plus brillante à l'université de Liége, où il fut reçu docteur en droit dans l'année 1826 Avocat à Luxembourg, il fut attaché en 1828 à la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, le principal organe alors du libéralisme belge et de la résistance aux tendances de l'administration hollandaise. Il prit, tout d'abord, une part active et habile à la polémique de cette feuille dont l'influence était immense et répondait à toutes les sympathies belges. M. Nothomb était allé passer quelques jours dans le Luxembourg, lorsque la révolution de septembre 1830 éclata. Rentré à Bruxelles dès le 28, il fut nommé par le gouvernement provisoire membre du comité de Constitution et s'employa activement à faire fixer à vingt-cinq ans l'âge d'éligibilité, ce qui lui ouvrit dès lors la carrière législative qu'il devait parcourir avec tant de talent et d'éclat. Envoyé au Congrès national par trois districts de la province du Luxembourg, il y prit en peu de temps une grande situation ; rien ne lui semblait étranger, ni les affaires diplomatiques, ni les questions militaires, ni la législation, ni les finances. La verve de sa logique, la

finesse et l'élévation de ses aperçus étaient admirés, et il commença dès lors à exercer une grande et sérieuse influence dans les affaires de son pays. Dans des circonstances graves, où les uns voulaient la réunion à la France, ce qui donnait le signal d'une guerre générale, où d'autres regrettaient qu'une séparation administrative n'eût pas suffi aux ressentiments des Belges, la merveilleuse justesse d'esprit de M. Nothomb lui permit de discerner la véritable voie à suivre entre les Orangistes, d'une part, et MM. Gendebien et Séron, de l'autre, qui ne voyaient rien de mieux alors que de décréter la réunion du territoire belge à la France. Orangistes et républicains, unis par une pensée différente, semblaient disposés à repousser l'intervention des grandes puissances européennes dans le différend hollando-belge. C'était la guerre générale peut-être, et à coup sûr, l'anéantissement de la nationalité belge pour laquelle la révolution venait de s'accomplir. M. Nothomb, dans ces grandes circonstances, peut revendiquer l'honneur d'avoir compris avec MM. Lebeau, Devaux, Charles Rogier et Van de Weyer, quelle était la véritable politique à suivre pour gagner devant l'Europe monarchique la cause de la nationalité qu'ils défendaient, après qu'elle eut été gagnée les armes à la main contre les baïonnettes hollandaises. M. Nothomb publia, en 1833, son *Essai historique et politique sur la révolution belge*, œuvre remarquable par l'élévation des vues et la justesse des aperçus. Ce livre, qui obtint trois éditions en une année, et les honneurs de la traduction en plusieurs langues, fut écrit à l'âge de vingt-sept ans. La lucidité et la noblesse du style s'y trouvent réunis au langage sérieux et grave de l'homme d'État. Le vote de M. Nothomb, pour le choix d'un roi des Belges, fut favorable au duc de Nemours ; ce vote fut plus tard acquis au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Devenu secrétaire général au département des affaires étrangères dans le premier ministère du régent, M. Surlet de Chokier, M. Nothomb sut tirer un parti merveilleux de l'état de crise où se trouvait

l'Europe, depuis 1830, pour dominer dans les chancelleries l'hostilité déclarée de la Hollande et ce qu'avaient de peu favorable pour la révolution belge les dispositions des grandes puissances. Mais, comprenant aussi que la Belgique devait agir prudemment et ne pas s'aliéner l'Europe, il seconda M. Lebeau le jour où l'adoption des 18 articles fut demandée au Congrès comme pouvant seule assurer l'avenir de la Belgique indépendante et l'acceptation du trône offert au roi Léopold. M. Nothomb alla plusieurs fois à Londres et y rendit de grands services à la cause belge que les menées de la Hollande menaçaient sans relâche. Lorsque la Chambre des représentants succéda au Congrès national, le district d'Arlon choisit M. Nothomb pour son mandataire, et c'était là la dette de reconnaissance, car il avait pu contribuer à Londres à faire détacher Arlon de la partie allemande du Luxembourg dont la conférence entendait maintenir la possession au roi de Hollande. Devenu ministre, M. Nothomb prit une part active à l'organisation administrative du pays; la construction des chemins de fer belges dut beaucoup à son activité et à son patriotisme éclairé. Puis, quand vint le moment solennel où il fallut se déclarer contraire au traité des 24 articles ou l'adopter, M. Nothomb fit briller à la tribune un talent oratoire de premier ordre. Les temps étaient difficiles; l'opinion publique exaltée par la presse, humiliée par la pensée d'une cession de territoire, entretenait dans les Chambres et dans le pays une opposition formidable. Le mot de trahison était murmuré autour des hommes qui parlaient de concessions, pour sauver la question belge en assurant la paix de l'Europe très-menacée par les résolutions que l'on pouvait prendre à Bruxelles. C'est dans l'un des discours prononcés alors que M. Nothomb fit entendre ces éloquentes paroles : « Voulez-vous, par une guerre agressive, vous précipiter » dans les aventures et vous mettre au ban de l'Europe? Pour » tenter de ces choses comme assemblée nationale, il faut s'appeler la Convention; pour faire de ces choses comme prince, il

» faut s'appeler Napoléon ; et quand on ne réussit pas, on s'ap-
» pelle dans le lointain le Congrès belge de 1789. » Successivement ministre des travaux publics de 1837 à 1840, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique, ministre de l'intérieur depuis 1841 jusqu'en 1845, M. Nothomb a pris une situation personnelle distincte des deux grandes classifications de parti catholique et de parti libéral. Sa pensée politique, à l'intérieur, qui a reçu le nom de *politique mixte*, a subi tous les embarras d'une position peu tranchée au milieu de deux partis ardents. Chacun de ces deux partis a pu dire : « Il n'est pas avec nous, traitons-le en ennemi. » Cette logique, que l'injustice et la passion inspirent, a beaucoup de faveur en Belgique, et les luttes électorales ont aidé mieux encore à consacrer son empire sur les esprits. La politique de juste milieu et de pondération que M. Nothomb s'attachait à acclimater sur le sol belge n'a pu y recevoir droit de cité ; toutes ses combinaisons ont avorté ; lui seul est resté debout avec l'éclat de ses talents et de ses services. A tout ce qu'il avait déjà fait pour son pays, la carrière diplomatique lui a permis d'ajouter encore. Ministre plénipotentiaire à Berlin, il a su, plus d'une fois, faire de l'hôtel de l'ambassade belge le centre de négociations importantes où l'on traitait de la paix de l'Europe. Nous désirons pour la Belgique et pour son roi que M. Nothomb soit, longtemps encore, en situation de servir une dynastie qu'il a contribué à fonder et une patrie pour laquelle il a tant fait, pour laquelle il pourrait faire beaucoup encore. M. Nothomb, créé baron par le roi Léopold, est membre de l'Académie des sciences, des lettres et beaux-arts de Belgique, décoré de la Croix de fer, commandeur de l'Ordre de Léopold, chevalier de première classe de l'Aigle rouge, grand'croix des ordres de la Légion d'honneur, du Lion néerlandais, du Lion de Zaehringen, de Charles III, de Saint Michel de Bavière, de Philippe le Magnanime, du Christ de Portugal, d'Albert l'Ours, officier de l'ordre de la Tour et de l'Épée, et de l'ordre de la Croix du Sud.

M. CHARLES ROGIER.

Charles Rogier, né à Saint-Quentin (France) dans l'année 1800, quitta cette ville à l'âge de douze ans pour se fixer à Liége, où son frère était professeur au Lycée. Il s'y consacra à l'enseignement privé, obtint de bonheur le diplôme de docteur en droit, et contracta, dès lors, avec MM. Lebeau et Devaux les liens de cette étroite amitié qui ne s'est jamais démentie, au milieu des orages d'une révolution et des luttes politiques auxquelles ils se trouvèrent tous trois mêlés. Dans l'année 1824, M. Charles Rogier fonda avec eux, à Liége, le *Mathieu Laensberg*, journal connu plus tard sous le nom de *Politique*. La plume chaleureuse de M. Rogier fit là ses premières armes. Parmi les morceaux saillants qu'il publia, les *Lettres d'un bourgeois de Saint-Martin* furent fort remarquées. Lorsque la révolution de 1830 éclata, M. Rogier avait une place importante parmi les écrivains dont la presse politique belge alimentait l'ardeur contre la domination hollandaise. A la nouvelle des événements d'août, les Liégeois se préparèrent à seconder le mouvement et à y associer tout le pays wallon. Pendant ce temps, trois cents hommes, pleins de résolution, quittaient Liége pour se rendre à Bruxelles. M. Rogier les commandait. Vêtus d'une simple blouse bleue, portant un ceinturon et une casquette où se dessinaient les lettres L. G., ils arrivèrent à Bruxelles, armés de fusils, trainant du canon avec eux et faisant

flotter, au milieu de leur bataillon, le drapeau liégeois où on lisait ces mots : *vaincre ou mourir pour Bruxelles!* Ils logèrent dans la caserne de Sainte Élisabeth et leur présence fortifia dans les cœurs bruxellois la résolution d'échapper pour jamais à la domination hollandaise. Cependant, les États généraux s'étaient ouverts à la Haye, le 13 septembre, des députés belges avaient été insultés par la population de cette ville ; le roi Guillaume 1er ne paraissait nullement disposé aux concessions, et des troupes hollandaises se concentraient à Vilvorde. Ces nouvelles, parvenues à Bruxelles, portèrent l'irritation dans les esprits. Le 19, quelques jeunes gens intrépides parmi lesquels les Liégeois se faisaient remarquer, s'étaient rendus sur la route de Vilvorde et sur celle de Tervueren pour reconnaître les positions des troupes hollandaises. La commission de sûreté, ayant blâmé cette tentative , qu'elle considérait comme contraire à la discipline , les volontaires se déclarèrent hostiles à la commission, et le peuple prit parti pour eux ; on brûla la proclamation de la commission de sûreté, les rassemblements devinrent menaçants, les Liégeois finirent par repousser la garde bourgeoise et pénétrèrent, tambour battant, dans les salles de l'hôtel de ville. M. Rogier, commandant des volontaires liégeois, rendit, ce jour-là, d'éminents services ; on lui dut, peut-être, de ne pas voir le peuple s'abandonner à de grandes violences. Mais tout espoir d'arrangement avec les Hollandais disparut dès lors du cœur des Orangistes qui, la veille encore, espéraient qu'une séparation purement administrative serait le seul but auquel la révolution pût atteindre. Le lendemain, 21 septembre, la garde bourgeoise fut désarmée par le peuple. Dans les journées des 21 et 22, M. Rogier marcha résolûment à la tête des tirailleurs qui allaient se mesurer dans la plaine de Dieghem avec des dragons hollandais. Le 24, pendant que le canon de l'ennemi retentissait au Parc, M. Rogier s'installait courageusement à l'hôtel de ville avec MM. d'Hooghvorst et Jolly, formant le premier gouvernement *belge* avec le titre de *Commission administrative*, et tout en

s'appliquant à maintenir l'ordre, à empêcher le pillage, trop souvent l'auxiliaire des mouvements populaires, M. Rogier révéla alors une brûlante énergie. Quand on relit les proclamations auxquelles il attachait son nom, dans ces jours de fièvre révolutionnaire, conseillant les barricades et disant au peuple bruxellois, dans une de ces pièces devenues historiques : « Souvenez-vous » que les pavés lancés des fenêtres ont fait à moitié la révolution » parisienne, » on s'étonne de voir le tribun d'alors faire plus tard du pouvoir et de l'ordre, son portefeuille ministériel sous le bras. C'est à M. Rogier que l'on dut l'intervention du général Van Halen dans la révolution belge. L'ancien aide de camp de Mina, dont M. Rogier avait rédigé deux ans auparavant les *Mémoires*, publiés à Liége en 2 volumes, vivait alors fort retiré à Bruxelles ; M. Rogier, d'accord avec ses deux collègues, l'ayant mandé sur le champ à l'hôtel de ville, s'exprima ainsi : « Colonel ! nos vo- » lontaires ont besoin d'un chef.... vous allez vous mettre à leur » tête et reprendre le Parc à l'ennemi. » Van Halen demandait deux heures pour prendre une résolution : « Pas même deux minutes, lui répliqua avec force M. Rogier... dépêchons-nous... vous acceptez ! » Il était minuit. Van Halen accepta et jura, en même temps que M. Rogier et ses deux collègues, de triompher ou de mourir. Le 25 septembre, le gouvernement provisoire s'étant constitué, M. Rogier y porta le poids de son dévouement à la cause de la révolution belge. Des désordres ayant éclaté dans le Borinage, il se rendit à l'instant à Mons, où son attitude énergique mit un terme aux pillages des grains. Peu de jours après il se trouvait à Anvers aidant le gouverneur, M. de Robiano, à obtenir une suspension d'armes du général Chassé. Le Congrès national s'étant assemblé le 10 novembre, M. Rogier s'y prononça en faveur d'un gouvernement monarchique héréditaire et vota l'exclusion de la famille de Nassau. Chargé d'une mission auprès de l'armée, il resserra par ses chaleureux discours les liens de la discipline, faisant pénétrer dans tous les cœurs la passion de la nationalité belge, si longtemps endormie par la domination étran-

gère. Le vote de M. Rogier fut acquis à la candidature du duc de Nemours, et il fut, plus tard, du nombre des 152 députés qui se prononcèrent en faveur du prince Léopold de Saxe-Cobourg. Nommé ministre de l'intérieur en 1832, il prit une part active aux luttes parlementaires qui défrayèrent alors la politique belge. Aux prises avec l'opposition radicale, qui reprochait aux ministres de trop ménager la conférence de Londres et de trahir la cause de la révolution, en sacrifiant ses droits, M. Rogier défendit avec une grande énergie son collègue et ami M. Lebeau, et les choses devinrent si vives entre M. Gendebien et lui, dans la séance du 23 juin 1833, qu'une rencontre fut reconnue indispensable. Un duel au pistolet eut lieu, et la balle de M. Gendebien traversa la joue droite de M. Rogier. La blessure n'avait pas de gravité, et il put reprendre ses travaux après quelques semaines d'inaction. Dans la session qui suivit, la loi sur les chemins de fer trouva dans M. Rogier un intelligent défenseur. M. Félix de Mérode s'était constitué et est resté l'adversaire opiniâtre des chemins de fer belges. La discussion s'établit souvent entre M. de Mérode et M. Rogier sur cette grande question, et ce dernier la traita avec beaucoup de talent et en déployant une rare persévérance. A l'avénement du ministère de Theux, dans l'année 1835, M. Rogier devint gouverneur de la province d'Anvers et rendit, dans ces importantes fonctions, des services réels au commerce et à l'agriculture. Les électeurs d'Anvers qui, jusqu'en 1854, l'ont envoyé à la Chambre des représentants, en ont gardé bon souvenir. Rentré aux affaires après la dissolution du cabinet de Theux (1840) et chargé du ministère des travaux publics, il en garda le portefeuille jusqu'au jour où le ministre crut devoir résigner ses pouvoirs en présence d'un vote du Sénat qu'il considérait comme un témoignage d'hostilité déclarée. La lutte prit dès lors une extrême violence entre le parti catholique et le parti libéral, et tous les souvenirs de l'union belge, qui avait assuré le triomphe de la révolution, furent mis en oubli. On sait l'issue de cette lutte pendant laquelle un ministère catholique exclusif resta en pos-

session des affaires publiques, lorsque, de leur côté, M. Rogier et ses amis se constituaient les chefs de l'opposition. Découragé par cette lutte, frappé des progrès de l'opinion libérale dans le pays, le cabinet catholique se retira enfin, et M. Rogier reprit le portefeuille de l'intérieur qu'il a gardé jusqu'au 31 octobre 1852. M. Rogier a traversé à diverses reprises les régions du pouvoir, sans perdre jamais sa popularité dans l'opinion libérale. Les souvenirs de la révolution belge se sont, pour ainsi dire, incarnés en lui; et ces souvenirs le défendent contre tous ceux qui se croiraient meilleurs Belges que lui. Simple et honorable dans ses mœurs privées; brusque, mais doué d'une bonté native, il a pu se faire de nombreux amis, et ils lui restent fidèles, ce qui est rare et ce qui honore son caractère. M. Rogier n'a pas ces grands airs que l'on prise si fort dans les salons d'une ambassade; mais il s'est montré souvent excellent diplomate lorsqu'il fallait compter avec les exigences, avec les susceptibilités de la bourgeoisie; et peu d'hommes réussiraient mieux à calmer un peuple déchaîné, dans un moment de crise et de péril public. M. Rogier comprend le peuple, parce qu'il l'aime; il comprend la révolution, parce qu'il fit beaucoup pour elle et n'a pas de regret de ce qui s'accomplit alors. Là a résidé surtout le secret de sa force dans le pays. Deux faits récents prouvent que M. Rogier, rentré *momentanément* dans la vie privée (car tant qu'il restera écarté de la représentation nationale il y aura, de l'aveu même de ses adversaires politiques, un vide dans le parlement), a conservé l'estime de personnes augustes et n'a rien perdu de sa popularité. A la revue de la garde civique passée par le roi le 13 novembre 1855, à l'occasion de l'ouverture des Chambres, M. Rogier, en compagnie de M. Verheyen, administrateur de la sûreté publique, et d'autres fonctionnaires, se trouvait parmi les spectateurs qui se pressaient sur toute l'étendue du parcours du cortége royal. Lorsque le roi fut arrivé à l'endroit où se tenait M. Rogier, il le reconnut au milieu de la foule, et, faisant approcher son cheval, il salua affectueusement de la main son ancien ministre. Le duc

de Brabant, venant après S. M., serra la main de M. Rogier, tandis que les spectateurs, formés en demi-cercle autour des acteurs de cet épisode touchant et inattendu, saluaient par des acclamations et les cris de *Vive le roi!* le noble monarque et le digne héritier du trône.

Le 23 décembre 1855, le Cercle artistique et littéraire de Bruxelles s'est réuni en assemblée générale extraordinaire, pour renouveler le tiers des membres de sa commission administrative, et procéder à l'élection de son président. M. l'avocat Vervoort, membre de la Chambre des représentants pour l'arrondissement d'Anvers, a proposé d'offrir cette fonction honorable à M. Ch. Rogier. Cette proposition a été votée par acclamation au milieu des manifestations les plus enthousiastes et les plus sympathiques pour le candidat.

La députation nommée par le Cercle, ayant à sa tête M. Vervoort, vice-président, s'est rendue le lendemain soir chez M. Rogier, pour s'acquitter de la mission dont elle était chargée. M. Quetelet, président sortant et M. le représentant Orts s'étaient joints à la députation qui se composait en tout de quatorze personnes. M. Vervoort a prononcé quelques paroles éloquentes, et M. Rogier a remercié avec effusion l'orateur qui venait de se faire l'organe des sentiments de ses collègues. Il a répondu qu'il était vivement touché de la démonstration flatteuse dont il était l'objet, et en acceptant sans hésiter la marque de sympathie que lui donnait le Cercle, il a promis de consacrer activement les loisirs que lui ont faits les événements à la direction d'une Société qui poursuit avec un zèle si louable sa mission de progrès et de civilisation. M. Rogier est officier de l'ordre de Léopold, grand officier de la Légion d'honneur et de plusieurs autres ordres étrangers, et décoré de la Croix de fer; il semble que cette dernière distinction soit celle qui aille le mieux à son caractère et à ses mœurs; peut-être aussi cette simple croix de fer lui rappelle-t-elle les pages de sa vie politique les plus glorieuses pour lui et les plus chères à son cœur.

M. SURLET DE CHOKIER.

Érasme Louis baron de Surlet de Chokier, né en 1767 à Liége, était membre de la seconde chambre des États généraux avant la révolution de 1830. Élu député au Congrès national par le district de Hasselt, il fut proclamé président de cette assemblée et y vota l'exclusion de la maison de Nassau. L'un des 52 députés qui proposèrent d'élire M. le duc de Nemours, il présida la députation chargée d'aller porter au roi Louis Philippe les vœux de la Belgique en faveur du jeune prince. Son patriotisme et son zèle ayant fait jeter les yeux sur lui pour les éminentes fonctions de régent de la Belgique, il remplit avec un désir sincère du bien public la difficile tâche qui lui était confiée. Il s'entoura des hommes les plus dévoués à la cause de la nationalité belge, et montra beaucoup de fermeté lors des pillages de mars 1831. Ce fut lui qui envoya à Londres, dans les premiers jours de juin, MM. Devaux et Nothomb en qualité de commissaires près la conférence, lorsque le Congrès élut roi le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Quatorze députés se prononcèrent pour que la couronne de Belgique fût déférée à M. Surlet de Chokier, déjà régent. Lorsqu'une députation du Congrès se rendit à Londres pour offrir la couronne au prince Léopold, M. Surlet de Chokier écrivit au prince une lettre pleine de sagesse et de diguité. (V. plus

haut, p. 197, la réponse de Léopold). Il reçut le nouveau roi au château de Laeken et déposa tous ses pouvoirs, au milieu de la gratitude publique dont le Congrès se rendit alors l'éloquent interprète. Le baron Surlet de Chokier est mort à son château de Gingelom en 1839, laissant une mémoire chère aux Belges, liée étroitement aux souvenirs de l'indépendance belge reconquise et des patriotiques travaux du Congrès national.

Nous avons cité plus haut, p. 381, le jugement que M. le comte Henri de Mérode a porté sur l'ancien régent.

M. DE THEUX.

Barthélemy Théodore comte de Theux de Meylandt, né en 1794, au château de Schabroek, province de Limbourg, commença sa carrière politique au Congrès national, où il fut envoyé comme député suppléant par le district de Hasselt. Il eut une part active dans les travaux de cette assemblée, prit souvent la parole dans les discussions relatives à la Constitution belge, vota l'exclusion de la maison de Nassau, se prononça en faveur de la candidature du duc de Leuchtenberg, appuya la proposition d'élire le prince Léopold de Saxe-Cobourg et vota en sa faveur. Il adopta les 18 articles et se montra, dès son entrée au Congrès, l'un des hommes les plus fermes et les plus convaincus de ce grand parti catholique qui avait tout fait pour la cause de la nationalité belge, et qui ne devait se séparer que dix années plus tard du parti libéral, après avoir assuré par leur union le triomphe de la révolution. Membre de la Chambre des représentants depuis l'origine de cette assemblée, M. le comte de Theux a été successivement nommé ministre d'État le 12 et ministre de l'intérieur par intérim le 21 novembre 1831, ministre de l'intérieur du 30 décembre 1831 au 20 octobre 1832, et du 4 août 1834 au 18 avril 1840, ministre des affaires étrangères du 13 janvier 1837 au 18 avril 1840, et de nouveau ministre de l'intérieur

depuis le 31 mars 1846 jusqu'au 11 août 1847. M. de Theux est l'un des hommes les plus éminents du parti catholique, et a montré une grande élévation de caractère dans les situations difficiles où son portefeuille ministériel le plaça souvent. Il est décoré de la Croix de fer, grand'croix de l'ordre de Léopold, grand'croix de l'ordre du Christ de Portugal, grand'croix de l'ordre de SS. Maurice et Lazare, grand'croix de l'ordre de Charles III, officier de la Légion d'honneur, décoré de l'ordre de Nichan de la première classe en brillants. La famille de Theux est noble et ancienne. Jean dit *Thomas* de Theux, châtelain et gouverneur de Franchimont, vivait à la fin du XV[me] siècle. Il était né à Juslenville, au pays franchimontois. Famille alliée aux Gomzé, Olislagers, Longrée, du Parc de Locmaria, Stier, etc. Armes : *parti; à dextre, de gueules à la croix d'argent bretessée et contrebretessée; à senestre, d'argent, aux trois bandes de sinople, chargées chacune d'un lion d'or.*

Nous rappellerons ici aux lecteurs les pages charmantes dans lesquelles M. le comte Henri de Mérode a parlé de son honorable ami. Voyez plus haut, p. 341.

M. VAN DE WEYER.

M. Sylvain Van de Weyer, né à Louvain, en 1803, se fit d'abord connaître dans le monde littéraire par une édition de fragments de la philosophie d'*Hemsterhuys* et une introduction bien écrite ajoutée aux œuvres de ce métaphysicien, qu'il publia en 2 volumes in-18. Il devint ensuite rédacteur de la *Gazette générale*, puis du *Courrier des Pays-Bas*, occupa à Bruxelles une chaire de philosophie au Musée, fut nommé bibliothécaire de cette ville, et défendit avec éloquence et conviction M. de Potter devant la cour d'assises du Brabant. M. Van de Weyer en était là de sa carrière qu'il aurait dans toutes les circonstances parcourue brillamment, lorsque la révolution belge le mêla bientôt plus activement à la politique. Successivement membre du gouvernement provisoire établi à Bruxelles, membre du Congrès national, ministre de l'intérieur et des affaires étrangères, il prit une part active à la régénération politique et administrative de son pays. Nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres, en 1831, poste qu'il occupe encore aujourd'hui, M. de Van de Weyer en a été momentanément rappelé en 1845, pour former un cabinet dont il fut le chef et dans lequel il tint le portefeuille de l'intérieur qu'il céda, un an après, à M. de Theux. M. Van de Weyer alla alors reprendre à Londres ses fonctions d'ambas-

sadeur qu'il n'a pas cessé de remplir depuis lors et dans lesquelles il a rendu d'éminents services. Honoré de toute la confiance du roi Léopold et en très-haute estime à la cour de Saint-James, M. Van de Weyer a, depuis vingt-quatre ans, beaucoup fait pour l'amélioration ou le maintien des relations politiques et commerciales de son pays. M. Van de Weyer est membre de l'Académie des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique, commandeur de l'ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, grand'-croix de l'ordre de Charles III, de l'ordre portugais de la Tour et de l'Épée, de la branche Ernestine de Saxe et des SS. Maurice et Lazare, décoré de la Croix de fer. On a de lui : *Dissertation sur le devoir*, in-8°; *Opuscules de morale*; *Discours sur l'histoire de la philosophie*; *Lettre sur la révolution belge* (anonyme); *La Belgique et la Hollande*; *La Hollande et la Conférence* (pseudonymes); Lettre sur les ouvrages désignés sous le nom *d'Ana*; L'art de dire *non*; *Biographie de Simon Stevin*. On dit que M. Van de Weyer a en portefeuille plusieurs ouvrages importants et destinés à l'impression. Sa bibliothèque est très-remarquable, même en Angleterre, où on en compte de si belles, et il réunit souvent chez lui une société de bibliophiles distingués parmi lesquels se trouve Mgr. le duc d'Aumale.

C'est pour une petite société de bibliophiles d'élite qui s'est formée dernièrement à Londres, sous le patronage du prince Albert, que M. Van de Weyer a écrit en 1855 un charmant article sur les auteurs anglais qui se sont servis dans leurs productions de la langue française. M. le professeur Baron en a rendu compte dans une lettre au directeur de l'*Athénéum français*, laquelle a été reproduite dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. XI, pp. 134 et suivantes. N'oublions pas de dire, en faveur des bibliophiles, qu'on a tiré à part 25 exemplaires de l'opuscule de l'honorable diplomate.

M. JULES VAN PRAET.

M. J. van Praet, né à Bruges en 1806, fut reçu docteur en droit en 1826, nommé correspondant de l'Académie royale de Belgique le 5 avril 1833, et membre effectif le 10 janvier 1846. Neveu du savant bibliophile van Praet, qui fut aussi associé de l'Académie, et qui mourut le 5 février 1837, conservateur depuis un demi-siècle de la bibliothèque royale de Paris, l'écrivain belge s'est montré digne de cette double parenté du sang et des lettres. Il doit être compté au nombre des premiers auteurs du pays qui, avant sa régénération politique, se sont occupés fructueusement de son histoire. Il a fait paraître à Bruxelles en 1828, en 2 vol. in-8°, une *Histoire de Flandre depuis le comte Gui de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne* (1280-1383). L'année suivante, il publia à Gand de savantes et consciencieuses recherches intitulées : *De l'origine des communes flamandes et de l'époque de leur établissement*, in-8°. Ces deux productions sont tenues en grande estime par les savants de la Belgique et des pays étrangers. Elles font d'autant plus vivement regretter que l'auteur, détourné de la carrière littéraire par les affaires publiques, n'ait rien mis au jour depuis cette époque. Hâtons-nous cependant de dire qu'il est resté fidèle au culte des lettres, et qu'il s'est toujours montré,

au milieu des grandeurs, bienveillant et zélé pour les savants, les artistes et les écrivains. Tout le monde se plait à rendre justice à la distinction de son esprit, à reconnaître sa parfaite urbanité et la courtoisie de ses manières. Il est resté à la cour et dans une position éminente, simple, bon, affectueux, obligeant, et ce n'est pas un éloge vulgaire à l'époque d'étroit égoïsme où nous vivons.

Secrétaire de Léopold depuis son arrivée en Belgique, et honoré de sa confiance dont il s'est montré si digne, surtout dans les importantes missions particulières dont il a souvent été chargé, M. van Praet est depuis 1840 ministre de la maison du Roi. Chevalier de l'ordre de Léopold, il est en outre décoré du grand cordon des ordres de Léopold d'Autriche, du Mérite civil de Saxe, du Lion de Zaehringen de Bade, de Saint-Michel de Bavière, de l'Étoile polaire de Suède, de Charles III d'Espagne, de Saint-Janvier de Naples; grand officier de la Légion d'honneur; commandeur de deuxième classe de l'ordre de la Branche Ernestine de la maison de Saxe, officier de l'ordre portugais de la Tour et de l'Épée, décoré de l'ordre du Sultan de la deuxième classe en brillants, commandeur de l'ordre de Saint-Étienne de Hongrie.

Connaissez-vous, lecteurs, beaucoup d'hommes qui, possesseurs d'une brochette aussi richement étoffée, daignent encore serrer la main ou dire bonjour à un ancien ami, à un vieux condisciple, qu'ils rencontrent dans la rue ou à la promenade? Nous en connaissons un, et c'est M. J. van Praet, que l'on vois souvent à pied, dans un costume modeste et sans aucune décoration.

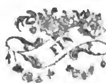


TABLE DES MATIÈRES.



